I

La Revue Acadienne

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur :

Docteur Edmond-D. Aucoin

Membre de la

Société Historique de Montréal

Première Année
1917

ADMINISTRATION:

1918, RUE ST-DENIS, 1918
MONTREAL



Monseigneur Patrice CHIASSON

La Revue Acadienne

Notre But et notre Programme

C'est un principe universellement reconnu, à cause des circonstances qui l'imposent, qu'un peuple doit vivre avant de philosopher.

Le peuple acadien a vécu dans la voie du progrès matériel, et d'une rapidité tellement merveilleuse qu'il en a, malheureusement pour lui, excité l'envie d'une nation étrangère au drapeau fleurdelisé, dont il a subi, par la suite, l'action paralysante.

Qui sait ce que serait aujourd'hui le peuple acadien, au point de vue du progrès matériel et du développement intellectuel, s'il n'eût été entravé dans sa marche pénible mais fructueuse, par des scènes sanglantes et fratricides ?

Oui, à la suite du "Grand Dérangement" dont les répercussions déplorables se sont fait sentir pendant des années, les Acadiens, aux yeux des nations, n'existaient plus que dans le souvenir.

Leurs persécuteurs ont fêté leur bannissement, des faux prophètes ont prédit leur anéantissement; l'on parlait d'eux, comme aujourd'hui on parle des citoyens de l'antique Arcadie.

La vérité, c'est que pendant ce temps, loin d'être anéantis, les Acadiens vivaient pour ce que la vie a de pénible dans l'ordre matériel, goûtant toutefois la suavité d'une chère espérance dans la récompense éternelle des malheurs d'ici-bas.

Mais......cet ordre de chose est déjà lointain,....... Le peuple acadien a vécu sa période de formation nationale; il veut maintenant philosopher.

Par philosopher, nous n'entendons pas ici produire des volumes sur la haute psychologie, encore moins traiter de l'être transcendental, — nous ne refuserons pas l'espace à ce genre de dissertation — en parlant des choses de chez nous, nous ferons de la philosophie, un peu comme ce personnage de Molière qui faisait de la prose sans le savoir.

Il existe, depuis longtemps déjà, aux Provinces-Maritimes, des œuvres admirables qui ont préparé la voie et qui tendent vers ce but, notamment nos journaux acadiens et nos collèges classiques, — ces derniers ont bien conscience d'enseigner de la philosophie, et la plus saine —.

Rien n'est plus propre à développer et à entretenir chez nous cette culture intellectuelle que la propagande d'une revue bien soignée, qui viendra à chaque mois nous redire l'histoire des aïeux et les nobles ambitions de la génération présente.

Tels sont les quelques motifs qui ont fait naître la Revue Acadienne. Monseigneur Choquette disait, dans un admirable discours prononcé à Ottawa le dix-huit janvier 1916, à une séance publique de la *Commission de conservation*, "L'imprimerie, vous le savez, est le plus puissant instrument de propagande et d'influence. Nous n'aurions qu'à tourner nos esprits vers notre ennemi commun, l'ambitieux empire germanique, pour trouver une confirmation éclatante de cette vérité — fas est et ab hoste docere. Qu'est-ce qui donne à l'industrie allemande une publicité telle qu'elle réussit à déplacer sur presque tous les marchés les produits français et anglais qui y avaient tenu une excellente place si longtemps ?

. . . Cette domination, l'Allemagne l'avait acquise en faisant appel à la presse, à l'imprimé sous toutes ses formes..... La source de cette terrible résistance, c'est dans les revues et dans les journaux qu'il faut la chercher."

Si les journaux sont de puissants moteurs de l'opinion publique, notre Revue sera dans le champs des Arts, des Sciences et des Lettres, un grenier favorable pour recueillir les nouvelles moissons et les trésors historiques déjà anciens. C'est dire que nous ne donnerons pas que de l'inédit et pour cause.

Il y a de précieux documents sur notre pays qui nous disparaissent des mains avec des feuilles volantes; nous voulons les inscrire là où nous pourrons dire d'eux *scripta manent.*

En étant acadienne, notre Revue sera naturellement catholique.

Le prix de l'abonnement est fixé à un dollar ($1.00) par année.

Après avoir exposé, en abrégé, notre but et notre programme, il nous reste à souhaiter à ce nouvel organe une existence saine et prospère.

Laissez-moi vous rappeler en terminant, avec un grand respect pour la Sainte Ecriture, que pour obtenir la réalisation de nos vœux, *une seule chose est nécessaire :* ne pas attendre aux calendes grecques pour payer notre abonnement; le reste nous sera donné par surcroît.

LE DIRECTEUR.

Coup d'Oeil sur l'Acadie (1)

Que dire sur les Acadiens ? Mille choses. Ecrire un volume ? Faire un article de revue ? Peut-être une introduction à la présente étude, une causerie pour rafraîchir la mémoire des Canadiens à l'égard de la vieille Acadie—voilà le but direct que se propose le docteur Aucoin.

> Le Canadien et l'Acadien sont frères
> Qu'ils aient en main ou le sabre ou des verres.

C'est du sentiment, de la poésie et de la grandeur. C'est de l'histoire et elle est remplie de beautés comme la nôtre , mais plus triste de beaucoup.

> Proscrits éparpillés sur l'Amérique entière,
> Leur histoire est écrite en plus d'un cimetière.

On parle souvent des Acadiens et des Canadiens comme étant une seule famille française. Rien de la sorte! Nos deux groupes se sont formés indépendamment l'un de l'autre, vers la même époque, et sans se connaître pour ainsi dire à cause de la trop grande distance entre Port-Royal et Québec. Songez qu'il y a juste trois siècles de cela. Nos deux histoires ne se ressemblent que de loin. Il y avait déjà cent ans que les choses marchaient ainsi lorsque certains rapprochements se produisirent mais de peu de conséquence. Par la suite, on vit des Acadiens se réfugier en Canada et alors, les deux peuples n'en firent qu'un seul — en ce sens que nous avons absorbé les rares nouveaux venus, mais nous étions encore séparés et tout à fait étrangers du foyer primitif des Acadiens, savoir : les provinces maritimes. Nous avons toujours été deux nations françaises distinctes.

La race acadienne est sortie d'une cinquantaine de familles arrivées des côtes ouest de la France entre les années 1604 à 1680, et fixées au centre de la Nouvelle-Ecosse, soit le bassin des Mines et Port-Royal. C'étaient des pêcheurs maritimes, comme ceux du golfe de Gascogne, par exemple, des hommes des champs, tels que ceux de la Saintonge et du Poitou ou ceux des bords de l'embouchure de la Loire, gens paisibles, industrieux, moraux, gens de famille, rien de l'aventurier, mais connaissant la terre et sa-

(1) Introduction au "Pays d'Evangéline", brochure devant paraître le 30 janvier.

chant s'en servir, en un mot ne respirant que la paix et la concorde, ce qui, entre parenthèse, ne se voyait guère en France dans certaines provinces.

Or, vous savez que Français et Anglais étaient vis-à-vis l'un de l'autre comme chien et chat en Europe, à cause de la langue, du commerce, de la religion qui différaient, et aussi par suite des anciennes luttes à main armée qui laissaient un souvenir haîneux d'une nation à l'autre. Assurément, les Acadiens étaient loin de s'attendre que ces animosités allaient traverser l'océan et les rejeter dans les misères, les inquiétudes, les conflits du temps passé qui semblaient ne devoir appartenir qu'à l'ancien monde.

Les colonies anglaises étaient plutôt marchandes qu'agricoles. Leurs navires ne pouvaient se rendre en Europe qu'en effleurant les côtes de l'Acadie où ils eussent pu se ravitailler mais où ils n'osaient descendre parce que c'était territoire français. Selon les mœurs de cette époque, on ne voulait pas croire qu'il fut possible à deux ou trois nations différentes de fouler le même sol par occasion ou même de vivre en paix dans le voisinage l'une de l'autre. De plus les eaux de la colonie française renfermaient les riches pêcheries que nous savons et les Acadiens les exploitaient, en faisaient commerce avec la France, mais Boston tenait pour principe que la mer lui appartenait avec ce qui est dedans. Alors, en temps de paix entre les couronnes, des hostilités avaient lieu. Les historiens de laNouvelle-Angleterre ne manquent jamais de nous représenter ces brigands d'Acadiens faisant de la peine aux saints de leur pacifique contrée, attendu qu'ils accordent aux susdits saints le droit de tout faire et veulent que l'Acadien se soumettre—mais sa résistance les scandalise.

Cet animal est très méchant :
Quand on l'attaque il se défend.

Jugez de ce qui se passait en temps de guerre. On se battait en Europe—il fallait se battre en Amérique. Pour quelle raison ? Parce que... vous comprenez... Les Acadiens ne se regardaient nullement comme rivaux des Bostonnais, mais les Bostonnais se croyaient obligés de répandre la terreur parmi les Acadiens, de leur faire le plus de mal possible, de les conquérir, afin de leur imposer la "kultur" dont ils étaient si fiers.

Les campagnards et les pêcheurs de l'Acadie ne possédaient pas un seul navire digne de ce nom lorsque vint le moment de baisser la tête ou de se redresser en face de l'agression. Ils furent

térassés du premier coup, mais il se fit parmi eux un changement comme on en voit au théâtre chez certains personnages. La riposte fut dure. Les Acadiens construisirent des bâtiments de tonnage approprié à la course en mer, et alors ces oiseaux prirent leur vol de partout, allant couper la route des vaisseaux chargés qui passaient au large du Cap Sable, de la Hêve, du Cap Breton. La terreur envahit les établissements du Maine et du reste du littoral en gagnant au sud jusqu'aux Carolines. Oui, voilà la légende des corsaires acadiens, seulement on oublie de dire d'où elle a surgi à l'aide de l'écriture imprimée.

Contents de leur sort, songeant au bonheur que d'abondantes récoltes répandaient autour d'eux, les Acadiens n'étaient pas hommes à franchir les bornes de leur horizon et à s'introduire d'eux-mêmes dans cette existence de périls, de calamités et de déboires qui leur fut imposée par la suite.

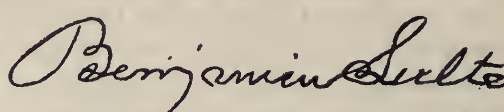
Rien n'égalait la beauté des fermes et des champs ou des vergers des Acadiens on en a tant parlé que je n'en dirai pas davantage. Si les bons habitants de Port-Royal et de la Grande-Prée, multipliant leurs familles et leurs troupeaux, exportant la morue et le hareng, n'avaient pas été tracassés, assaillis et persécutés par leurs fanatiques voisins, ils n'auraient pas d'histoire écrite, puisque les historiens n'écrivent que pour raconter des horreurs et nous n'aurions pas le poème de Longfellow qui est une lamentation demandant pardon pour les coupables.

Ce peuple ne fut pas une réunion de boucaniers ou de chasseurs de pelleteries, un ramas d'écumeurs de mer vivant au jour le jour dans des camps volants et pliant ses tentes à l'approche du danger. Il était, avant tout, agriculteur, ne spéculant pas sur les hasards de la guerre, mais cherchant à se faire un avenir par le moyen le plus droit et le plus honorable: le travail. Pour lui, les occupations de la pêche maritime n'étaient qu'un métier accessoire et productif; il y a gagné aussi cette connaissance de la navigation, cette adresse dans le péril qui faisait souvent le désespoir des Anglais.

Si les gens du Massachusetts, du Rhode-Island, du Connecticut n'avaient pas commis d'agression nous n'aurions pas vu les Acadiens se mettre en armes contre eux, devenir corsaires, "courir sus aux mauvais garçons" et tenir tête à plus fort qu'eux. Les historiens de langue anglaise n'ont jamais cessé de nous peindre les

Acadiens primitifs comme des ravageurs, des pirates, des gens de sac et de corde, mais, à présent, on découvre que c'est tout le contraire qui est vrai, et que Longfellow n'a rien exagéré en dotant ce peuple de la qualification de "paisible", en lui attribuant, d'autre part, toutes les vertus domestiques. Le poète a parlé avec un cœur et une voix d'expiation, parce qu'il se voyait en face d'une grande injustice infligée à l'innocence et au mérite. Il a des accents qui tirent les larmes et tout son récit est à la fois touchant et véritable malgré la forme d'une apparente imagination.

Le docteur Aucoin va contribuer à faire comprendre aux Canadiens, l'importance de ne pas désassocier les souvenirs de nos deux peuples. Les Acadiens si éloignés de nous pendant deux siècles et trois quarts se soudent maintenant avec nos petites colonies du bas du fleuve. La chaîne française va de l'isthme de Shédiac jusqu'au centre d'Ontario. Evidemment nous avons gagné du terrain.



Les Leçons du Miracle Acadien (1)

Au premier Congrès de la langue française, à Québec, il y a trois ans, une heure avant l'ouverture des séances très solennelles, une foule compacte se pressait déjà sous l'immense toit du manège militaire. Un soir,—c'était le deuxième,— au moment où montait à l'estrade l'un des éminents délégués de l'Acadie, une voix puissante jeta dans l'assemblée les premières notes de l'*Ave Maris*

(1) Conférence du R. P. R. Villeneuve, O.M.I., prononcée à l'Université Laval, lors du "Souvenir Acadien" en juin 1915, publiée dans "Le Droit" du trois juillet 1915.

Stella. Ce fut un coup irrésistible. D'instinct la grande masse tressaillit et se souleva, et huit mille voix, celles douces des femmes, celles vibrantes des hommes, celles chevrotantes des vieillards et les voix argentines des jouvencelles,—toutes voix françaises et chrétiennes, toutes voix sincères et glorieuses,—huit mille voix, peut-être dix mille, poursuivirent debout l'*Ave Maris Stella*.

Vous devinez si elle fut majestueuse cette rumeur qui s'éleva soudain, et dont je n'oublierai plus les minutes émouvantes, au cours d'un Congrès pourtant où les cœurs furent tenus presque sans détente au paroxysme de l'émotion. Elle m'apparut formidable et envahissante comme une haute marée, déferlant ses larges vagues sonores sous ces voûtes, devenues pour un instant, le temple national du Canada français. Il me sembla des trombes altières et puissantes rejoignant les harmonies du ciel, pour déposer leur hommage aux pieds de l'Immaculée Vierge, Reine de la Nouvelle-France, Patronne de l'Acadie bien-aimée. Jamais je n'avais connu aussi sublime et empoignant, notre tant chanté *Ave Maris stella*, que dans la bouche ainsi du petit peuple né de Port Royal et de Ville-Marie,—

de trois millions à peine, et perdus dans une Babylone, proclamant néanmoins avec tant de force son espérance irréductible en même temps que son salut et sa fidélité en l'Etoile des mers. J'enviai à nos très aimés frères d'Acadie d'être ainsi la tribu mariale du Canada, par leur fête et leur hymne patriotique. Je conçus pour leur avenir un indéfectible espoir en même temps que le souvenir de leur passé me navrait le cœur en d'inexprimables attendrissements. Non, un peuple martyr ne meurt point.

Est-ce pour cette émotion de mon âme, Messieurs que l'auguste Providence, sur l'une de ces amoureuses délicatesses dont elle est coutumière, m'accorde ce soir de vous parler de l'Acadie, terre des agonies jusqu'à la mort, suivies partout de résurrection, dont la tragique histoire n'est qu'un panorama d'héroïques souffrances, d'inflexibles courages et d'incomparables dévouements, et qu'enveloppa toujours une céleste prédilection.

Est-ce plutôt afin que sous l'égide de celle qui est maintenant la Province mère, une fois encore, cela est doux aux âmes paternelles,—les groupes français se jettent dans les bras les uns des autres et réconfortent leurs cœurs en de mutuelles effusions; afin que l'Ontario, à la mémoire de la douleur acadienne toujours illuminée d'es-

poir brise sa croix qui commence à peine et la replace sur son épaule un peu fatiguée; et que l'Acadie à voir sa souffrance plus aimée, et mieux connue sa survivance nationale, mettre en ses épanchements moins de réserve ou de timidité.

C'est pour tout cela, sans doute, à la fois. Ne nous lassons pas d'admirer les conduites de la sagesse qui gouverne les peuples; dont les moindres touches et les menées les plus communes au fond sont des mystères; qui relie les uns aux autres ces mystères, forgeant la chaîne de l'histoire en des anneaux solidement attachés, et dont les mailles ne se ferment et ne se multiplient que pour porter plus loin et assurer plus longtemps leur puissance et leur pérennité.

L'amitié et le patriotisme ont provoqué la rencontre heureuse de ce soir, qui veut être pour nos frères Acadiens le vœu et le gage d'un avenir de plus en plus radieux. Quant à nous, Messieurs, nous essaierons de garder la perception nette de ce qu'on a pu appeler le *miracle acadien*, et l'intelligence de cette grande *leçon de fidélité* nationale et religieuse qui rayonne au visage de ces Bretons de la Nouvelle France.

Bref, ce miracle et cette leçon, c'est à vous les faire toucher du doigt que prétendent s'efforcer les quelques paroles qui vont suivre et qu'encouragent déjà trop généreusement votre sympathique attention.

Le Miracle de la Survivance Acadienne

"Mesdames et Messieurs, disait naguère à Québec un orateur du pays d'Evangéline, je suis de ceux qui ne croient pas au *miracle* acadien; nous avons conservé notre langue, parce que nous sommes français; avec l'aide du ciel, nous sommes restés fidèles à la foi des aïeux, parce que nous sommes Bretons." Peut-être bien n'est-ce point un miracle, c'est-à-dire un fait exceptionnel et en marge des lois qui régissent la destinée des peuples, que cette survivance de l'Acadie à travers de si inextricables péripéties; peut-être n'est-ce là que l'évolution normale de la force que Dieu met au cœur des nations chrétiennes, et que la foi immortalise quand elles lui sont fidèles. Nonobstant, il y a là un mystère, et ce mystère profond, il est saisissant, et ce mystère national, il est incontestable, et ce mys-

tère de survie, il est singulièrement suggestif et lumineux. "Il n'y a pas dans toute l'histoire, au moins depuis la mission surnaturelle de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, écrivait l'autre jour l'un de nos journalistes canadiens, un exemple plus frappant de la protection divine sur un peuple que le retour en Acadie, de la survivance et de la rapide croissance de la race acadienne."

Miracle ou simple mystère, il se peut résumer ainsi. Un peuple de pêcheurs et de laboureurs, né à partir de 1604, de cent cinquante familles pionnières, vit laborieusement sur ses rives escarpées et rêveuses. Après un siècle de luttes, de succès et de revers combattu parce qu'il est natif de France, persécuté parce qu'il aime le Pontife de Rome et le reconnait pour le Vicaire de Jésus-Christ, à la suite de ses malheurs, il ne compte que deux mille âmes, en 1713, et l'on trouve en cela une raison facile de le traquer à bon marché dans l'agiotage politique qui s'est appelé le traité d'Utrecht. Le sceptre d'Angleterre se pose sur ses vallons; une couleur de tolérance lui sourit d'abord, mais bientôt les Nicholson, 1714, les Caulfield, 1716, les Philipps, 1720 et les Armstrong, 1739, gouverneurs délicatement perfides, préparent par d'habiles vexations le sauvage calcul et les violences exécrables des Lawrence et des Winslow. Vient en effet 1755, date de Gethsémanie et du Calvaire pour le peuple acadien. Elle est connue de vous tous cette page qui n'a point de pareille dans l'histoire, cette page d'un peuple littéralement martyr; d'un peuple, qui malgré tant de saignées et de coups, chiffre à plus de quinze mille les descendants de ses prolifiques pionniers; que l'astuce et le dol rassemblent dans les églises, et qu'à la pointe du glaive on pousse pêle-mêle sur des bateaux de transport, parqué comme un vil troupeau,—sans vénération pour les cheveux blanchis, sans attendrissement pour la faiblesse, sans pitié pour l'enfance, sans égard pour le sexe,—arrachant les enfants des bras de leur mère, rendant les épouses veuves de maris dont elles ignorent le sort, laissant sur des rives éplorées les douces Evangélines qui voient disparaître dans le brouillard lointain les derniers adieux de leurs Gabriels. Car il en est ainsi non point seulement comme on l'a dit et cru parfois au rivage de Grandpré, mais à Annapolis (Port-Royal), mais à Pobomcoup, mais à l'Ile St-Jean, (Ile du P.-E.) et ailleurs; ils sont dix mille que l'on arrache ainsi à leurs foyers et à leurs autels, pendant que le reste cherche plus d'humanité parmi les fauves de la forêt, ou que l'épouvante écarte assez tôt en amont du St-Laurent.

Dix mille dispersés ainsi comme la poussière et les feuilles mortes tourbillonnant aux souffles des vents d'automne, selon la figure de l'immortel poème. Dix mille ainsi condamnés sans procès, broyés sans pitié, pourchassés comme des bêtes au sein de leurs retraites paisibles et traqués jusque sur ces plages lointaines où les ont descendu au hasard la tyrannie, le deuil et la souffrance, si la famine impitoyable ou la mer aux flots cruels ne les ont point engloutis dans la mort.

Ah ! certes, il est vraiment anéanti ce peuple trop fier et trop fidèle qui n'a laissé que quelques centaines de colons à peine sur la terre qu'il avait fécondée de son sang et de ses sueurs, et qui était la sienne comme sa chair et ses bras. Pourtant...

Le prophète a vu un jour une grande étendue de campagne toute couverte d'ossements séchés, et lorsqu'il prophétisa, on entendit un bruit pressant, il se fit un remuement universel parmi ces ossements, ils s'approchaient les uns des autres, chacun se plaçait dans sa jointure, des nerfs les resserraient ensemble puis des chairs les recouvrirent entièrement; le Seigneur les anima ensuite de son esprit, en prononçant : Et vous saurez, ô mon peuple que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai ouvert vos sépulcres et vous aurai fait sortir de vos tombeaux. *Ossa haec universa, domus Israël*, affirme le texte sacré: tous ces ossements, c'est le peuple d'Israël. Ces ossements épars, c'était aussi le peuple d'Acadie, après le *grand dérangement.*

Les vainqueurs ne peuvent-ils pas maintenant tranquillement s'asseoir à des foyers sans maîtres sur des rives devenues désertes, où les vieux noms eux-mêmes soumis ou mutilés à mort, à jamais exilés, ont emporté dans l'exil et dans le tombeau tous les vestiges du passé. Et s'il peut rester de la race acadienne des épaves échappées à la noyade, pourront-elles survivre à l'étouffement qui lui arrachera sa langue. *Fili hominis, putasne vivent ossa ista.* ô Fils de la sagesse humaine, penses-tu donc que ces ossements puissent survivre ? *Domine, tu scisti:* Oui, Seigneur, c'est vous seul en effet qui le savez.

Voilà toutefois à Grandpré, à Memramcook, à Shédiac, à Petitcodiac, à Clare, à Chéticamp, au Havre-à-Boucher de timides accents qui font tressaillir les occupants nouveaux. Il vient aussi de l'épaisse Madawaska une étrange et discrète rumeur. Le vent des bordages et les murmures de la forêt n'avaient-ils donc point

désappris leur antique chanson ? La brise de France traverse-t-elle donc encore parfois, pour la leur chantonner à l'oreille ?

Mais quoi, ce sont eux, eux encore, eux toujours ! ils revivent ? Non, ce sont plutôt des spectres ! Mais s'ils n'étaient point morts ? Toutefois, si loin, si faibles, si pauvres. Prophétise, a dit cependant le Seigneur au prophète : Et depuis la Caroline et depuis la Virginie, ils sont revenus à pied, se traînant dans les forêts et glissant sur les rivières, mourants de faim, les moins faibles portant les autres, pour tomber ensemble souvent, semant de tombes et de croix l'interminable route qui les ramène pas à pas au pays d'antan. Je vous sortirai de vos tombeaux, ô mon peuple et je vous reconduirai dans la terre d'Israël, a dit le Seigneur.

Vingt-cinq ans à peine se sont écoulés et on les retrouve en nombre silencieux et dissimulés baisant les bords qui les ont vus naître. Tranquilles d'abord parce qu'ils sont ignorés, puis respectés, parce qu'ils sont honnêtes, estimés parce qu'ils sont laborieux, admirés pour leurs incorruptibles vertus, ils s'accroissent, ils s'attachent au sol, ils montent les navires, ils retrouvent leurs vieux filets et reconnaissent les anciens nids à poissons, et après longtemps, peu à peu se montrent, reprennent courage, prospèrent, s'affirment, s'imposent. Voilà qu'ils s'instruisent en leurs petites écoles, puis en de grands collèges; ils ont une fête nationale et chantent tout haut leurs souvenirs, ils fondent des institutions publiques, ressaisissent les restes du domaine ancestral, en refoulent pacifiquement quelques-uns des intrus, et encerclent dans leurs vingtaines de fils les stériles rejetons d'Albion et de Calédonie. Eux, qui après le grand dérangement ne pouvaient être trois mille, ils sont trois fois autant à la fin du même siècle,—puis soixante-neuf mille un demi-siècle plus tard, et aujourd'hui, sans compter les rameaux qui ont fait souche ailleurs et qu'on estime porter au moins 75,000 bourgeons sur leur féconde écorce,—en Acadie, dans la vieille Acadie, l'Acadie de leur cœur, ils sont 160,000, l'heure viendra peut-être où ils seront le grand nombre.

Tout cela est-il un miracle, je n'ose le dire, mais il y a là assurément un mystère, le mystère d'une force semée par Dieu au sein d'une race qu'anime un immortel amour; le mystère de la vie qui ne s'éteint jamais en ce qu'elle a d'immanence et de réalité profonde, qui ne meurt que pour renaître, la cellule en une autre cellule, l'individu en d'autres individus, la génération dans une gé-

nération nouvelle, d'elles-mêmes toujours semblables l'une à l'autre, et à moins que le péché et l'erreur n'en déforment l'argile, réalisées selon le même type, moulées au moule des origines, évoluant sur une trajectoire directe de sa nature; il y a là le mystère de la vie intelligente et morale, qui domine les passions et les attaques, qui vogue avec sécurité au-dessus des contingences du temps et navigue à travers les écueils et fixant toujours l'astre d'un idéal inné et attracteur, d'une main solide retient la poupe et enchaîne les flots; il y a là surtout le mystère de la vie chrétienne qui dans l'âme des nations comme dans celle des individus allume un éternel espoir et les nourrit sans défaillance d'un courage divin.

A n'en point douter, Messieurs, ce mystère de vie forme la trame du passé acadien, et voilà pourquoi dans le déroulement fluctueux de son évolution, c'est une leçon de fidélité qu'il nous donne, de fidélité à lui-même et aux projets sublimes à son endroit de Celui qui fait naître les peuples et peut aussi les laisser mourir. (1)

Les Auteurs Paternels et Maternels de feu Monsieur Napoléon Bourassa (2)

Le trisaïeul paternel de l'auteur de "Jacques et Marie" se nommait *François Bourassa.*

D'après Tanguay, il naquit en France en 1659, de l'union entre François Bourassa et Marguerite Dugas, de St-Hilaire de Loubay, évêché de Luçon (Vendée).

Il épousa à Contrecœur, P. Q., le 4 juillet 1684, *Marie Lebert.* Celle-ci fut baptisée à Montréal le 6 décembre 1666 et était fille de François Lebert et de Jeanne Testar. Elle s'était mariée en premières noces le 9 janvier 1681, à Charles Robert, et devenue veuve de François Bourassa elle convola en troisième noces le 22 avril 1714 avec Pierre Hervé.

***

De l'union entre François Bourassa et Marie LeBert naquit *François Bourassa* qui fut baptisé à Laprairie le 10 avril 1698.

Celui-ci épousa en premières noces à Laprairie le 10 février 1721, Marie-Anne Deneau, baptisée au même lieu le 27 février 1704. Elle était fille de Jacques Deneau dit Destailles et de Marie Rivet et fut inhumée audit lieu le 20 avril 1733.

---

(1) La seconde partie paraîtra en février.
(2) Extrait du "**Pays Laurentien**", livraison de novembre, 1916.

François Bourassa se remaria au même lieu le 10 janvier 1735 à Marie Susanne Lefebvre, fille de Pierre Lefebvre et de Marie Louise Brosseau et qui fut baptisée le 1er décembre 1710.

***

Du mariage entre François Bourassa et Marie Anne Deneau est issu *Albert Bourassa.* Né en 1724, celui-ci se maria trois fois, savoir 1°.–à Laprairie le 25 février 1754, à Marie-Jeanne Brosseau qui mourut le 27 avril 1774 et fut inhumée le lendemain à Chambly; 2°.–à Chambly le 22 mai 1775 à Marie-Anne Larivière, veuve de Jean-Baptiste Becet. Celle-ci décéda le 23 juin 1779 et fut inhumée le surlendemain au dit lieu; 3°.–à Belœil le 6 novembre 1780 à Marie Jannot dite Lachapelle, veuve de Nicolas Bouvet.

***

Albert Bourassa mourut le 5 février 1786, "âgé de 62 ans," dit son acte de sépulture, et il, fut inhumé le 7 du même mois à L'Acadie. Le 22 juin 1795, Marie Jannot, sa veuve, convola en troisièmes noces à L'Acadie, avec Amand Brault, originaire de la paroisse de Saint-Joseph de la rivière aux Canards, en la vieille Acadie. Celui-ci avait été déporté à l'automne de 1755, à la baie du Massachusetts avec sa femme et leurs enfants. En 1767 ils revinrent de l'exil et se fixèrent à L'Acadie autrement dite Sainte-Marguerite de Blairfindie. Amand Brault mourut le 17 mai 1810, et de son union avec Marie Jannot, veuve d'Albert Bourassa, il eut une fille nommée *Marguerite* qui épousa d'abord Joseph Béchard et ensuite Jilien Lagesse.

***

De l'alliance entre Albert Bourassa et Marie Jannot naquit à L'Acadie, le 29 novembre 1785, *François Bourassa* qui n'avait que deux mois et demi quand il perdit son père (le 5 février 1786) et était âgé de neuf ans quand sa mère épousa Amand Brault. Celui-ci l'adopta comme son propre enfant.

François Bourassa, l'enfant adoptif d'Amand Brault, était âgé de vingt-sept ans et demi quand il contracta mariage. Il était alors marchand à L'Acadie où plus tard il devint capitaine des Milices. Son mariage eut lieu au dit lieu le 6 septembre 1812, et celle qu'il prit pour femme était "Geniève Patenaude résidente dans cette paroisse, fille majeure de feu Etienne Patenaude et de Marie-Anne Provost, demeurante à St-Joseph de Chambly," dit le régistre

qui nous apprend aussi que les parties contractantes "ont obtenu dispense du troisième degré de parenté."

François Bourassa mourut à St-Valentin le 19 septembre 1869 et, son épouse décéda aussi au dit lieu en 1872, âgée de 83 ans.

***

De ces derniers est issu le 21 octobre 1827, Napoléon Bourassa marié en 1857, à Marie-Azélie Papineau, fille de l'honorable Louis-Joseph Papineau et de Julie Bruneau, et décédé le 27 août 1916 à Lachenaie où il passait temporairement les vacances d'été. Il fut inhumé à Monte-Bello le 31 du même mois. Sa femme l'avait précédé dans la tombe en 1869.

Pas une goutte de sang acadien ne coulait dans les veines du regretté Monsieur Napoléon Bourassa et c'est donc à tort qu'on s'est plu à prétendre le contraire.

A l'exception des noms de l'abbé Lafrance et du Père Lefebvre pas un seul canadien n'est mieux connu et plus aimé chez les Acadiens que celui de l'auteur de "Jacques et Marie."

Placide GAUDET.

Henry-Wadsworth Longfellow

L'auteur d'*Evangéline* naquit à Portland (Maine) le 27 février 1807. Son père, l'honorable Stephen Longfellow, était un avocat à l'aise. Entré, après l'école primaire de sa ville natale, au collège de Bowdoin à l'âge de quatorze ans, le jeune Longfellow acheva ses études classiques en 1825 et réussit dans ses examens avec la plus grande distinction. Il étudia d'abord le droit avec son père, mais, cédant bientôt à ses goûts naturels, il accepta, huit mois plus tard, une chaire de langues vivantes, au collège de Bowdoin à Brunswick. Avant que de commencer ce cours il fit un voyage en Europe, afin de se perfectionner dans la connaissance des matières qu'il devait enseigner. Pendant trois ans, ils parcourut l'Angleterre la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et l'Espagne, se familiarisant tour à tour avec la langue, les littérateurs et les chefs-d'œuvre classiques de chacun de ces pays. Puis, il revint en 1829 prendre son siège au collège de Bowdoin; en 1835, il accepta une seconde chaire comme professeur de langues modernes à la célèbre univer-

sité de Harvard, position qu'il occupa dignement durant dix-huit années. En 1836, il fit un autre voyage en Europe et visita particulièrement la Suède, le Norvège, le Danemark, la Hollande et la Belgique.

Durant son séjour à Rotterdam (novembre 1836), il perdit sa jeune compagne, Mary-Storer Rotter, qui l'accompagnait; fille de l'honorable Barrett Rotter, c'était une femme versée dans les lettres, les sciences et les arts. Longfellow l'avait épousée en 1829. Après sept ans de veuvage il se maria en deuxièmes noces, à Melle Frances-Elizabeth Appleton, laquelle mourut le 7 juillet 1861, lui laissant cinq enfants.

En 1854, Longfellow abandonna le professorat pour aller s'établir avec sa famille à Boston, où il devait désormais se livrer à ses travaux littéraires qui l'ont rendu universellement célèbre.

Il mourut à Cambridge (Massachusetts), le 24 mars 1882.

———o———

L'œuvre littéraire de Longfellow est très considérable. N'eût-il signé que son *Evangéline*, c'eut été suffisant pour assurer sa renommée. Au nombre de ses travaux, mentionnons:--une traduction de la célèbre élégie espagnole de don Jorge Manrique sur la mort de son père (*Coplas de Manrique*), précédée d'une étude sur la poésie morale espagnole (1833); *Outre-mer* (1835), une série d'esquisses en prose; *Hypérion* (1839), roman qui devint immédiatement populaire; *Voix de la nuit* (1841), fut son premier recueil de poésies; la même année parurent *Ballades et poêmes;* puis, en 1842, *Poême sur l'esclavage;* en 1843, l'*Etudiant espagnol,* drame en trois actes; en 1845, *Poètes et poésies d'Europe*, traductions d'au moins trois cents auteurs de nationalités différentes; *Le Beffroi de Bruges* (1846) fut suivi d'*Evangéline* (1847); Kavanagh (1849), sorte d'Idylle ou roman en prose; *le Bord de la mer et le coin du feu* (1850), séries de courtes poésies charmantes par la délicatesse du sentiment un peu mélancolique, qu'elles inspirent et par la justesse d'expression; *La Légende dorée* (1851), récit du moyen-âge en vers; le *Chant d'Hiawatha* (1855), violemment critiqué; *Miles Standish* (1858); *Contes d'une auberge au bord dela route* (1863); *Fleur de Lys* (1866); de 1867 à 1870, il donna par fragments une traduction de Dante; en 1869, les *Drames de la Nouvelle-Angleterre,* puis, en 1871, la *Divine tragé-*

die, drame tiré de l'Evangile; en 1872, il publia trois volumes de poésies nouvelles, et, en 1874, *Aftermath* (*Regain*), encore des vers *Le Masque de Pandore* (1875), et, 1878, *Keramos*, ses derniers poêmes.

———o———

L'ouvrage du grand poète américain, le plus populaire parmi nous est certainement *Evangéline*, ce beau poême, fait en hexamètres dactyliques anglais, doit nous être particulièrement cher parce que Longfellow y trace la peinture si émouvante de la déportation des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse par les fanatiques conquérants anglais, qui ne comprenaient pas leurs propres intérêts.

Quoique cette idylle nous paraisse un peu romanesque, l'auteur décrit avec une inspiration sincère la nature acadienne; mieux que personne il a compris la grandeur d'âme, le caractère, et les mœurs de ce peuple persécuté sans raison; alors, méprisant ses bourreaux, implorant leur pardon, "il a parlé avec un cœur et une voix d'expiation, parce qu'il se voyait en face d'une grande injustice infligée à l'innocence et au mérite."

Les biographes s'accordent presque tous à dire qu'avant d'écrire son poème, Longfellow n'a pas visité Grand-Pré, qu'il a pourtant très bien décrit. Le révérend P.-F. Bourgeois, c.s.c., prétend que ce fut Nathaniel Hawthorne, le romancier américain, qui lui raconta le premier cette légende, un soir, au coin du feu. Il l'a tenait, paraît-il, d'un certain Connolly, irlandais, qui, lui, l'avait entendu raconter par un Acadien dont le nom, croit-on, n'est pas resté à l'histoire. Quand Hawthorne eut fini de relater les incidents de cette triste épopée, Longfellow lui prit les deux mains, et les larmes aux yeux, la figure toute changée, supplia son ami de lui céder ce sujet : "Ah ! s'écria-t-il, j'en ferais une si belle idylle." Le poète tint parole. Il avait trouvé là tout ce qu'il lui fallait pour faire résonner sa lyre et remuer tous les cœurs.

Si la lecture d'*Evangéline* a été interdite dans les écoles de certaines parties de l'Empire britannique, il n'en est pas moins vrai que cette touchante idylle a fait verser partout des larmes et qu'elle a obtenu un grand succès, puisqu'elle à été traduite dans la langue de presque tous les peuples. On possède plusieurs traductions françaises de cette composition magistrale; une des meilleures est

sans contredit celle de notre doux poète, Pamphile Lemay; l'édition corrigée de 1912 est bien supérieure comme valeur littéraire à celle de 1865. M. Lemay nous a aussi donné de Longfellow des traductions de plusieurs poésies fugitives, entr'autres : l'*Heure des enfants, le Roi Robert de Sicile, Lassitudes, Histoire d'un ange*, etc.

Le livre de Napoléon Bourassa *Jacques et Marie* est peut-être plus connu parce que l'auteur y raconte cet épisode en prose, tandis que Longfellow et Lemay l'ont fait en vers. Les profanes aimeront mieux ce roman acadien, car le fiancé qui recherche sa promise, la retrouve et vit heureux avec elle; tandis que dans le poème, au contraire, c'est l'amante éplorée qui promène sa douleur et sa jeunesse sur tous les fleuves et sur toutes les terres; l'héroïne retrouve son fiancé, longtemps plus tard, mais au moment où il expire dans un hôpital.

Le dénouement, au lieu de nous dévoiler un mariage, nous rappelle le terme de la vie: c'est une leçon salutaire.

Gérard MALCHELOSSE.

Bienvenue

A la "Revue Acadienne"
Qui vient de naître près de nous,
Veuillez permettre que je vienne
Offrir les souhaits les plus doux.

J'aime le souffle qui t'anime,
Organe des Acadiens,
Tu prêches ta cause sublime :
J'unis tous mes efforts aux tiens.

Tu défends la foi de tes pères;
Est-il un plus noble labeur ?
Allons, Acadiens, nos frères,
En avant, et marchez sans peur.

Reçois messagère nouvelle,
Mes vœux de chance, de succès :
A tous les amis, j'en appelle,
Afin d'assurer ton progrès.

Puisses-tu trouver sur ta route
Tout ce qu'il faut pour ton soutien.
Tu vieilliras, sans aucun doute,
Car tu veux vivre pour le bien.

Sois, ô "Revue Acadienne",
Bienvenue au milieu de nous ;
Que la prospérité sois tienne.
C'est là mon souhait le plus doux.

Mme Alfred MALCHELOSSE.

La Revue Acadienne, Vol. 1, numéro II, 1917



Mgr EDOUARD LeBLANC

du diocèse de St-Jean, N.B.

Premier évêque acadien

Le Cantique à l'Etoile des Mers (1)

A Mgr Leblanc,
premier évêque acadien.
A l'Acadie ressuscitée.

I

Soleil d'Assomption dont la gloire irradie
Sur la moire des flots et le frisson des blés !
Fête de Notre-Dame et fête d'Acadie
Dans un vivant éveil de drapeaux étoilés !...
L'essor des carillons soulève des vols d'âmes
Dans les alléluias dont se peuplent les airs,
Le long des chemins gais, plantés d'érables verts,
Où le feston de fleurs s'enlace aux oriflammes,
Sur les reposoirs blancs et les arcs triomphaux,
Dont les fiers écussons, les hautes banderoles
Disent à tous les cœurs, plus unis et plus chauds,
Espoir et Charité, vos divines paroles !
Et la procession se déroule en chantant :
Hérauts, gardes d'honneur sous les armes, fanfare,
Enfants aux rubans bleus, dont la candeur se pare
De la rose en couronne et du voile flottant ;
Long chœur de pèlerins des mystiques agapes,
Artisans, défricheurs de sauvages cantons,
Femmes au front voilé de veuves — sous leurs capes,
Pêcheurs aux yeux couleur de mer, aux cœurs bretons,
— Ceux de Richibouctou, de Grande Anse ou des Iles,
Ceux qui nomment Saint-Jean, Memramcouk pour berceau.
Qui sous un ciel brumeux, de Tousquet à Canseau,
Aux replis de la côte ont fixé leurs asiles, —
Vigoureuses tribus du sang de Razilly
Dont les noms sans rudesse annoncent l'origine,
Beau peuple catholique, ardent et recueilli,
Chez qui patrie et foi confondent leur racine...
Tous vont, braves et doux, tandis que l'encensoir
Enveloppe d'azur la bannière ou le cierge,
Que plane en souriant l'image de la Vierge,
Que glisse sur les fronts l'éclair de l'ostensoir...
Et la brise du large, avec leur voix fervente,
A leurs frères lointains, que la haine exila,
Répète, en proclamant la race triomphante,
Le cantique de grâce : *Ave, maris Stella* !...

(1) Du Cantique du Doux Parler.

II

Dans la grand'salle, d'or et de pourpre baignée,
L'Aïeul, majestueux et beau comme le soir,
Au haut bout de la table est revenu s'asseoir
Et contemple l'honneur de sa forte lignée,
Ses enfants, et les fils de ses fils, si nombreux
Qu'il ne se souvient plus de leurs noms de baptême,
Mais dont il sait, sans trouble, à son fier diadème
Patriarcal, compter les fleurons généreux.
Tout l'exalte à cette heure et tout le magnifie :
L'Eté, des quatre points de son vaste horizon,
Par l'appel du troupeau, l'odeur de la moisson,
Au labeur de ses mains chante un hymne de vie.
Sa vieillesse héroïque embrasse d'un coup d'œil,
Avec les sûrs garants de sa tâche féconde,
L'immense table, — chêne autrefois roi du monde,
Qui de tant de rameaux connut aussi l'orgueil...
Derrière les deux rangs des rustiques convives,
Qui d'un geste pieux rompent le même pain,
Mères ou jeunes sœurs vont, viennent, sans bruit vain,
Présentant les plats lourds ou les corbeilles vives ;
— Et l'Ancêtre sourit dans la sérénité
De ses jours pleins, vaillants, sans œuvres décevantes !
Il voit autour de lui s'empresser ces servantes,
La Paix, la Conscience heureuse et la Bonté !...
Puis, se levant, d'un ton de chef et de prophète
Il conseille, il prie.
— "Oui, c'est victoire et c'est fête,
Dit-il ; mais sans voiler le deuil des anciens ans,
Rendons grâces à Dieu, l'auteur des biens présents !
Saluons son miracle et sa haute pensée :
La famille acadienne, à tous vents dispersée,
Grâce à Lui se rassemble et reconstruit son nid.
Souvenons-nous, mes fils : le souvenir unit !
Mes fils, souvenons-nous : le souvenir fait vivre !
Songeons pieusement que Celui qui délivre,
Pour nous glorifier, nous marquant de son sceau,
A fait de la douleur notre premier berceau !
D'autres vantent peut-être un passé d'allégresses :
Nous n'avons à montrer que l'exil, des détresses,
Des outrages sans nom, — d'un doux peuple innocent
Les sueurs d'agonie et les larmes de sang !

Mais nous la vénérons, notre chère souffrance.
Comme un trésor à nous, notre unique opulence,
Sans rancœur, sans tirer le glaive des fourreaux,
En sachant pardonner aux fureurs des bourreaux.
Le mal, le divin mal, notre culte l'embrasse,
Fervent, comme un témoin des vertus de la race,
Comme les instruments des conquêtes du Ciel,
La couronne d'épine ou l'éponge de fiel.
Christ — honneur que sa Grâce à bien peu daigne faire —
Nous a laissés gravir tout entier son Calvaire :
Aussi, fiers des martyrs nos pères, à genoux,
Souvenons-nous toujours, mes fils ! Souvenons-nous !" —

Les deux bras de l'Aïeul comme pour une étreinte
S'avancent : on dirait que des temps douloureux
Il voit venir vers lui les grands Morts bienheureux...
De suprêmes rayons s'éteignent... L'heure est sainte,
L'heure crépusculaire aux mystiques douceurs
Les fronts se sont penchés au silence du rêve.
Des lèvres du Vieillard à voix lente s'élève
L'adjuration grave aux chers intercesseurs.

—"Aidez-nous, confesseurs vaillants du Christ, nos Pères !

Agrestes bûcherons, durs façonneurs de terres,
Pauvres gens, dont le sang français fit des héros !

Victimes de Grand-Pré, du bord des Gaspareaux,
Qui partiez, enchaînés, chantant encor des psaumes !

Captifs dépossédés, meurtris, — hâves fantômes
Qui n'emportiez plus rien qu'un cœur plein d'oraisons !

Morne bétail pensant, funèbres cargaisons,
Dont parfois dans la mer se délestait la cale !

Débris d'humanité, qui d'escale en escale
Ne trouviez pas au monde un seul rivage humain !

Chrétiens, que des chrétiens laissaient tendre la main,
Sans secours, dans la neige, à la porte des villes !

Innocents, condamnés aux tâches les plus viles,
Avec ignominie aux carrefours fouettés !

Proscrits, race d'Abels comme Caïn traités,
Qui mêliez votre plainte à la plainte des grèves !

Vagabonds qui tombiez, percés de mille glaives,
Aux sentiers des forêts que vos os ont blanchis,

Qui mouriez, étrangers, au seuil de vos logis,
Suspects comme un complot, maudits comme une peste !

Pères, seigneurs très hauts, dont le pouvoir s'atteste
Aux cœurs multipliés de vos fils survivants !

Crucifiés, amis du Christ, tous triomphants
Dans l'escorte d'honneur de la Vierge sa Mère,

Assistez-nous ! Comme un effeuillement de fleurs,
Répandez sur nos fronts, milice tutélaire,

Les bénédictions de vos saintes douleurs !" —

Il dit. L'ombre à présent gagne et cherche à s'étendre.
Devant lui, dans la pièce au vague clair-obscur,
Une fenêtre encadre un morceau de ciel pur
Comme un pan de bannière au beau velours bleu tendre,
Et sur le fond d'azur du céleste velours
S'argente en scintillant la perle d'une étoile...
Alors, sur le conseil que le soir lui dévoile,
Il appelle l'enfant, charme de ses vieux jours,
Fille d'un petit-fils, plus douce et plus câline,
Dont lui sourit le nom, celui-là bien connu,
Que toujours aisément son cœur a retenu.
— "Vois l'étoile, là-haut, qui brille !... Evangéline,
C'est l'heure d'invoquer pour nous, pour les errants,
La Vierge Mère, Fleur suave d'Espérance,
Reine du Bon Secours, Dame de Recouvrance,
Soutien des naufragés et salut des mourants !
C'est Elle qui sauva nos pères... Qu'elle empêche
De s'abattre sur nous tous les souffles de mort :
Qu'elle enfle notre voile et la conduise au port !
Ave, maris Stella !" —
D'une voix pure et fraîche,
Qu'écoutent les Aïeux, vainqueurs des flots amers,
La jeune Evangéline, en ce soir sans nuage.
Pour le peuple Acadien, qu'attend un beau voyage,
Entonne le cantique à l'Etoile des mers...

Gustave ZIDLER.

Les leçons du miracle acadien *

II

La leçon de fidélité au peuple acadien

Miracle acadien, leçon de fidélité religieuse et nationale. On parle beaucoup et à bon droit de nos jours de la philosophie de l'histoire. S'il s'agit de celle-là que nous considérons présentement, c'est plutôt *théologie* de l'histoire qu'il me semble falloir dire. Au surplus, cette histoire est si simple dans sa majesté, des enfants qui croient en Dieu peuvent si aisément la comprendre, qu'elle est même un ordinaire exposé de catéchisme; c'est une histoire comme celle des Hébreux sous les Pharaons ou dans les déserts de l'Arabie, heureusement assis sur les collines de Judée, ou bien pleurant leur exil aux bords de l'Euphrate, mais fidèles toujours à Sion la bien-aimée et au Dieu qui sauva par des à coup de prospérités et de malheurs le germe de leur immortalité.

"Le peuple acadien porte la marque des nations impérissables, parce qu'il est le peuple de la souffrance et le peuple des traditions," écrivait, il y a peu d'années, un sagace voyageur. Le peuple de la souffrance on vient de le voir. Il nous reste à étudier en peu de mots son attachement à ses traditions.

D'aucuns lui ont parfois reproché ou bien ont apprécié d'un trop léger sourire ce sentiment qui l'enracine à sa petite patrie, qu'il caresse encore de ses rêves mélancoliques. Non, messieurs, ne méprisons point sa mémoire tenace du drame sanglant, sa constance dans les mœurs de ceux qui défendirent si vaillamment leurs terres de labour et s'en allèrent au martyre chantant : *Ave Maris Stella.* Pour me servir du riche langage que j'emprunte presque mot pour mot à l'un d'entre eux, que les Acadiens, nos frères, aiment d'un amour plus tendre cette Acadie qui fut à eux seuls, et ce passé toujours vivant au fond de leurs âmes qu'ils ont seuls l'auguste privilège de pleurer; les gerbes d'or liées dans les vallées acadiennes ne différeront point des gerbes d'or entassées dans les plaines du Québec et celles-ci, à leur tour seront pareilles aux gerbes françaises qu'on cueille en lointain Manitoba; toutes seront nées il y a trois siècles du vieux froment venu de France et tous les cœurs qui s'en nourriront seront des frères.

(*) Voir le numéro de janvier pour la première partie.

S'il faut, en effet, Messieurs, abattre toutes les barrières qui font l'isolement, il n'est pas bon que les maisons se déplacent, et que l'on n'y vive point à jamais son cœur. La fidélité à l'Acadie des vieux jours, la fidélité au Dieu de cette Acadie, tel a été et tel sera nécessairement pour ses fils le principe de leur vitalité.

Fidélité à l'Acadie des vieux jours. "Une patrie est constituée par un cimetière et une chaire d'enseignement," a dit Maurice Barrès, ce que traduisait naguère devant vous à Sherbrooke en bonne langue chrétienne l'un de vos illustres Mentors : "La patrie, c'est partout où il y a un clocher et une petite école."

Ah ! le clocher, le cimetière, c'est-à-dire le vieux sol où ils dorment sans être absents ceux que la mort a voilés de son suaire, mais que l'oubli seul fait vraiment mourir,—ces falaises de granit aux dentelures sauvages, aux golfes profonds et brumeux, aux baies plus riantes, aux sombres forêts d'où s'échappent des odeurs qui sentent bon le sapin et la résine—cette mer qui s'avance jusqu'au cœur des terres par mille fissures qu'elle vient visiter deux fois le jour,—ces rives caressantes où le sable est doux au pied des rochers et les vallons fertiles à l'orée des bois.

Oui Acadiens, vous l'aimez encore ce finistère de la Nouvelle-France au relief austère et rude, mais aux pentes réjouies et aux guérets féconds.

Car c'est là qu'à l'ombre de la croix dont les rayons illuminèrent la race mourante de vos très fidèles Abénaquis s'élevèrent vos premiers clochers, Sainte-Croix, Saint-Sauveur, Port-Royal et Saint-Louis, pactes d'honneur, pépinières de héros.

C'est là qu'ils sont venus les âpres Bretons dont le torse robuste et le bras ingénieux avaient enfermé la mer dans ces *barachois* de Beaubassin qui demeurent encore, et ensemencé avec bonheur leurs terres attendries.

C'est là qu'ils célébraient déjà, chaque quinze d'août — pendant que les feux de la Saint-Jean avaient embrasé nos rives, — la fête de la patrie, consacrée par Louis XIII (1613) avec tout son royaume de France, à Notre-Dame, Reine des cieux.

C'est là que la sage entreprise d'un Richelieu et la forte gouverne des d'Aulnay et des Razilly, — développant l'agriculture et l'industrie, activant la colonisation et organisant les pêcheries,— tout en la défendant contre l'envahisseur, bâtissaient pour les siècles

une nationalité acadienne vigoureuse et puissante. Et que malgré quinze ans (de 1654 à 1668) d'invasion brutale et de misère affreuse, sur la fin du grand siècle, votre Acadie était non pas l'une des grandes, mais l'une des plus prospères provinces de France. Ce morceau de continent trempé dans la mer, il vous était cher et vous lui fûtes fidèles.

Fidèles, malgré les coupables négligences des grands rois de France pour leurs avant-postes d'Amérique,—fidèles malgré, à trois reprises, (1701-1713), les longues files anglaises descendant des navires de la Nouvelle-Angleterre, trois fois (1704, 1707, 1710) refoulées,—fidèles malgré la capture de Port Royal (1710)—malgré la griffe du Lion britannique qui l'étreint, dans sa majeure partie—ce sol tant aimé,—à partir de 1713.

On vous a permis d'aller fixer ailleurs vos foyers, mais ce sol, l'abandonnerez-vous ? Non. On désire votre éloignement, on vous sollicite, on vous harcèle on vous torture,—l'hypocrisie, la violence et l'impiété de leurs mailles étroites vous enserrent à la gorge, sortez donc ! Mais le sol qui contient le sang encore trop chaud qu'ont versé vos pères et les cendres de leur vie, pouvez-vous le quitter ? 1748, Louisbourg est emporté, le Cap Breton, et l'île Saint-Jean: disparaissez maintenant. Non. Eh! bien, l'on va vous immoler, l'on va vous détruire.

Et j'entends la voix acadienne toujours fidèle, répliquer : Nous formerons partout de petites Acadies,, en Nouvelle-Angleterre et, aux Etats de l'Ouest, sur les côtes du Labrador et de Terre-Neuve, aux îles de la Madeleine et de Saint-Pierre et Miquelon, même aux Antilles et en France; nous emprunterons à nos frères du Canada quelques-uns de leurs clochers,—mais nous reviendrons, sûrement nous reviendrons, fallût-il pour cela comme la Bienheureuse Pucelle marcher à nous user les jambes jusqu'aux genoux.

Oh! MM. elle n'est rien moins que sublime, cette leçon de fidélité au sol qu'ils nous ont donnée, nos illustres acadiens.

Et ils continuent, puisque par une colonisation organisée qui ne date pas de cinquante ans, ils font là-bas aux Provinces Maritimes le travail d'invasion pacifique, ce mascottage de notre race, qui a changé la face des Cantons de l'Est, qui s'est emparé en Ontario des Comtés de Russell et de Prescott, qui forme actuelle,ment un nouveau Québec dans l'Extrême Ontario et prend le chemin de

l'Ouest où déjà les premières tiges sont plantées. L'île du Prince-Edouard — l'ancienne Ile St-Jean, — n'a plus de terres incultes, le trop plein français s'en est déversé au Nouveau-Brunswick où maints groupes acadiens ainsi que dans la Nouvelle-Ecosse enfoncent la forêt vierge, se font bûcherons et défricheurs, — s'avancent toujours jusqu'à faire reculer l'Anglais et l'Ecossais; elle est encore cette *race de Noé* que Philipps craignait déjà en 1730 de voir submerger ses coloniaux, il y a, en effet, beaucoup à craindre d'un peuple qui redouble dans l'espace de seize ans.

***

Toutefois, ces fidèles à leurs champs et à leurs estuaires, avaient appris du vieux Ronsard, le contemporain presque de leurs origines, que c'est "un crime de lèse-majesté d'abandonner le langage de son pays." Ils pressentaient depuis longtemps ces vers du poète Zidler : "La langue est l'instrument d'ultime délivrance," tout comme ils connaissaient la sage philosophie de Bonald : "Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini." En d'autres termes ils ont eu le secret instinct que si le sol est la patrie des corps, la *parlure* est la patrie des âmes; ils furent fidèles.

"A notre parler, doux comme un baisser de mère
Qui vous emplit le cœur et l'esprit de lumière." (*Zidler*).

Ce vieux langage, venu d'Armorique et de Saintonge, s'est conservé chez eux beaucoup comme le parlaient au XVIe et même au XVe siècle, les provinces normandes et bretonnes, avec le sel de la Picardie et l'arôme de la Vendée, selon le vieil accent d'alors aussi et les archaïsmes pleins de saveur du primitif terroir. Affirmer que l'anglicisme, par le langage, — tel le chiendent dans la prairie—et les coutumes nouveau-siècle n'ont pas mesuré la place aux us d'autrefois, serait peu conforme à la vraisemblance autant qu'à la véracité. Mais redoutant l'*oubliance* du passé les Acadiens aiment encore à se répéter leurs légendes et leurs complaintes, du grand dispersement. le soir quand ils prennent leur *retirance*, ayant bien *bourassé* (travaillé) les *sayons* (sillons) extrayant, autour de la *flambe* (flamme) de l'âtre, leurs *agraines*, pour les prochaines semences, pendant que les *créatures* qui à l'été *exherbent* le jardin s'occupent l'hiver à *écarder* la laine qu'on a fait *chesser* (sècher); les *janesses* (jeunesses, jeunes gens) font encore leurs *faraudes*, les en-

fants montent leurs *balancines* (balançoires), tels des pigeons sur un *joukoir* (juchoir) et ils ont de bonnes *escousses* (moments) à courir les *niks* (nids), à chasser les *souris-chaudes* (chauve-souris), à faire crier les *pironnes* (oies). Ils faisaient encore, il y a peu d'année leur étoffe,—qui les *grayaient* pour passer l'hiver et être bien *abriés*. On assure qu'ils ont encore le pittoresque *j'allons*, *j'avons*, *j'aimons*, demi-pluriel de dignité, peut-on croire, emprunté à l'âge d'Henri IV.

Les épouses, coiffées de la *câline* il y a peu, disent encore un vous très respectueux à leurs maris qui le leur rendent eux-mêmes en leurs colloques intimes. Jamais les cadets n'osent tutoyer leurs frères et sœurs aînés; le *eyous* (où est-ce), le *quante* (en même temps), le *mitan*, etc., etc., subsistent encore après trois siècles; tout comme cette discrète réserve que mettent les Acadiens devant des étrangers dans leurs effusions mutuelles, réserve qui bien à tort les fait passer, aux yeux de certains, pour froids, alors qu'ils sont plutôt délicats.

Qu'ils les gardent donc ce parler régional et toutes les choses vénérées qui s'y rattachent, ce vieux langage ancien qui produisit Marc Lescarbot, le plus illustre parmi les premiers historiens de la Nouvelle-France; qui servit à écrire la première Relation des Jésuites—elles sont magnifiques,—celle du P. Biard, dès 1615. Il a été le verbe de leurs élégies dans l'exil, qu'il reste leur verbe dans les poèmes du retour.

Ce fut pour le parler toujours et le faire apprécier autour d'eux, ce fut pour le polir comme un marbre rare sans altérer son grain particulier, qu'ils fondèrent depuis 60 ans des écoles, — qu'ils ont lutté et qu'ils luttent avec vaillance et héroïsme pour délivrer ces écoles d'une législation persécutrice et étouffante. Ils datent avec reconnaissance de 1864 la reconstitution de leur nationalité, époque du coup de génie qui leur inspira la fondation du collège de Memramcook suivie maintenant de deux autres rassemblant 480 élèves chaque année, et d'où sont sortis des prêtres, des hommes publics, des professionnels et des instituteurs, — instruits, intègres, représentatifs, — qui mènent désormais avec assurance le front de leur marche nationale. Saluons avec respect ici la figure du P. Lefebvre, de la Congrégation de Ste-Croix, né à deux pas de Montréal et qu'ils appellent, pour son dévouement et ses œuvres dans le développement de l'enseignement secondaire chez eux, le père de leur nationalité renaissante; son nom est un lien infrangible qui les rattache à nos cœurs de Canadiens du Québec. Puis

d'autres efforts nécessaires et irrésistiblement efficaces sont venus à la rescousse; la ténacité bretonne et le fier courage des journalistes acadiens, qui depuis 1866 avec le "Moniteur Acadien" à Shédiac, et aujourd'hui en plus l'*Evangéline* de Montcton et quelques autres, — font pénétrer dans les foyers la lumière sociale qui rayonne de la pensée et de la vie des sages meneurs acadiens.

Et voilà comme la fidélité au passé à fait renaître ceux dont les parchemins conservaient l'acte de sépulture.

"Ce retour des tombeaux, cette renaissance sociale (de l'Acadie) écrivait justement en son livre si plein de choses vues et de pensées réfléchies, M. Emile Miller — ne furent possibles qu'au souvenir obstiné d'une terre doucement triste, patiemment conquise sur la mer et la forêt, longtemps défendue contre l'envahisseur; qu'à l'attrait puissant d'une vie créatrice de beaux foyers, gardienne jalouse de traditions perpétuées par la langue et la foi des ancêtres."

La foi des ancêtres, c'est le dernier rayon — et il illumine tout le portrait,—que nous signalerons au tableau de la fidélité acadienne. Elle leur a tant coûté cette foi antique. Ce furent les papistes plus encore que les Français qu'ostracisèrent les puritains bostonnais, en 1755; aux passions de convoitise pour un pays allèchant commandaient celles du fanatisme contre la superstition de Rome; et c'est de martyre au sens précis qu'il faut parler en rappelant la déportation de 1755, comme ce fut leur attachement à la religion chrétienne qui soutint dans ces inconcevables épreuves les victimes spoliées.

Mais la religion elle avait été si propice et serviable, sous la figure de ces Jésuites et Récollets, jusqu'à 1685—de ces Sulpiciens et Messieurs du Séminaire de Québec, 1685-1755, puis, après leur retour au pays aimé, depuis 1780, de ces prêtres français et canadiens qui vinrent trop peu nombreux mais grandement dévoués à leur secours. Le clergé acadien fut toujours cher à son peuple, ce clergé surtout qui lui serait un ange consolateur aux inoubliables mauvais jours :

"Reverend walked he among them" l'a dépeint d'un mot Longfellow.

Il ne l'est pas moins de nos temps, où il prononce le "surge" de la résurrection sociale, se faisant volontiers colonisateur, parfois défricheur, toujours attaché aux intérêts sociaux et privés de la race, il en est l'âme discrète sans qu'il y paraisse plus qu'il n'en faut, suscitant des énergies, les développant les guidant avec suavité sans les éteindre, en les froissant ni les supplanter à force de leur aider, tel ce digne et admirable Mgr Richard, qui vient d'achever sa course glorieuse, la semaine dernière, l'une des grandes figures du clergé acadien de nos jours.

L'attachement du peuple acadien à la foi se traduit encore parfois en de naïves et sympathiques manifestations: on assure *que* le seul reproche qu'il ait envie d'adresser à son curé est d'être trop court au sermon et de descendre trop vite, de la chaire sacrée : *Stupete gentes*, oyez chrétiens fashionables, et qu'en pensez-vous ? On a aussi noté le caractère propre des écrivains d'Acadie, même laïques, de citer à jets naturels et fréquents le texte littéral de la Bible et de l'Imitation, livres uniques du foyer pendant plusieurs générations : souhaitons-le, ces vieux livres trouveront l'un de ces jours un Lionel Montal pour leur poétique historien. Enfin, parce que la religion acadienne est une religion vivante, elle est une religion d'Eucharistie: on y communie. Une petite fille marchait un jour ses dix milles à pieds pour y faire dès neuf ans sa première communion, à la suite du Décret Quam Singulari de Pie X. Se rappelle-t-on aussi ce joli trait que racontait la presse canadienne en 1909: deux petites acadiennes de huit et dix ans, Laure et Corinne Cormier avaient écrit au Pape, de Moncton, pour lui offrir leurs hommages à l'occasion de sa fête et lui demander la guérison de leur mère; et Pie X daignait leur faire répondre par son Secrétaire d'Etat, en leur envoyant des médailles, qu'il prierait Jeanne d'Arc, à leur intention, et la mère fut guérie.

Tout cela signifie une race de foi, et s'il y avait encore un serment d'allégeance à signer pour piétiner la foi, et trahir le Pape, il n'y a pas de doute qu'on entendrait encore le noble acadien jurer aussitôt : "Vous pouvez remporter votre document, j'aimerais mieux avaler un chien de mer par la queue."

CONCLUSION

Ainsi, elle porte le sceau de Dieu cette race de Français d'Amérique, bien musclée, aux traits forts, à l'œil prudent et un tant soit peu sceptique auprès de l'étranger; qui naquit de famille chrétienne et fut fidèle aux serments de son baptême; qui monta avec un sublime amour ses Calvaires, et chante maintenant ses Alleluias confiants, au pays même où l'a ramené l'inguérissable nostalgie de ses vieux souvenirs. "Dieu qui fait bien tout ce qu'il fait, a prononcé l'oracle de la chaire française, a donné à chaque peuple des destinées suivant ses actions; suivant qu'il s'est agité dans le cercle de la pensée providentielle, qu'il s'est poussé par les moyens mis à sa disposition." Il n'en faut pas plus, n'est-il pas vrai, MM. pour croire comme à une évidence en l'avenir catholique et français de la chère Acadie. Encore que des glaces tardives de la législation scolaire, néo-écossaise surtout, retardent la fleuraison de l'enseignement primaire acadien, encore que l'un après l'autre ils tombent épuisés par le labeur les thaumaturges et les apôtres de cette renaissance, encore que le voisinage désormais plus accommodant des fils de ses anciens contempteurs rende la génération acadienne plus ouverte aux influences étrangères et plus accessible aux immixtions délétères, l'incoercible atavisme qui la rattache à ses vieux ancêtres, une infusion plus pénétrante dans les couches populaires d'une culture philosophique et littéraire qui la mettront à même d'apprécier à la lumière de la pensée non moins qu'à l'instinct du cœur le trésor ancestral, l'organisation de ces congrès pédagogiques dont on dut faire grand état, une jeunesse catholique rangeant ses bataillons respectueux des droits de tous mais chevaleresquement intrépides à réclamer les leurs,—et, s'il est permis de le dire, un appui plus assuré et plus confiant sur le Canada français continental, enveloppant de leur auréole ces ombres qu'on pourrait saisir. Au demeurant, le grand archevêque patriote fauché l'autre jour par un mal aussi impitoyable que cruel et dont nous porterons longtemps encore le deuil endolori dans nos cœurs, le disait fermement en maintes solennelles occurrences: Les peuples qui ne sont point bâtards, qui ont un passé où ils peuvent s'enraciner profond pour y puiser la vie en même temps que l'honneur, ces peuples s'ils laissent à d'autres le chétif métier de rabrouer leur histoire, de n'en point se nourrir et de ne l'aimer pas avec tendresse et avec orgueil, ces peuples trouvent en eux-mêmes le secret d'un avenir toujours pur et prospère.

Puisse-t-il pour toi, ô peuple martyr, en être à jamais ainsi.

Puissent toujours, ô Acadie désormais heureuse,
Puissent, autour du poêle, et les fils et les filles,
Dont le bras doit plus loin refouler les déserts,
Dans le cercle élargi des chrétiennes familles,
Ensemble à l'unisson rajeunir les vieux airs !
Qu'avec le cœur humain le règne de Dieu croisse
Avec le Dieu vivant, les fraternels exploits ;
Que plus avant toujours de paroisse en paroisse,
Sur la croix des clochers luise le coq gaulois !
Et tandis que le bronze égrène ses prières.
Puissent, dans la splendeur des soirs victorieux,
Plus d'enfants au foyer, à genoux près des mères.
Dire pour le pays l'oraison des aïeux !

Ouvrages Consultés:

La Race Française en Amérique, chapitre cinquième.—*Le peuple martyr*. Abbés Desrosiers et Fournet. 2e édition, Beauchemin Montréal, 1911.

Terres et peuples du Canada, Emile Miller, seconde édition, Beauchemin, Montréal, 1913 : Chapitre V, *Aux provinces atlantiques*.

Le Père Lefebvre et l'Acadie, Pascal Poirier, 3e édition, Beauchemin Montréal, 1898 : passim.

Evangéline, Henry Wadsworth Longfellow, Maynard, Merrill & Co., New-York, 1893.

Premier Congrès de la langue française au Canada. Compte-rendu (Premier volume).

Discours de M. l'abbé P. C. Gauthier, (pages 354-358).

Mémoires (deuxième volume): ceux relatifs à l'Acadie; en particulier. "*Les dialectes français dans le parler franco-acadien*," de M. James Teddes, jur. (pages 197-217).

La Bannière de Marie Immaculée, 1912, publiée par les Oblats de Marie Immaculée, Ottawa, "*Au pays des Acadiens*", par le R. P. Duchaussois, O.M.I.

L'Abbé R. VILENEUVE, O.M.I.

Pourquoi écrire l'histoire ?

Le peuple de qui Longfellow disait : "son histoire est écrite en plus d'un cimetière" est ressuscité et de plus, il a son histoire dans des livres tout autrement racontée que du temps de Longfellow, puisque les écrivains de langue française étaient encore à venir et, bien entendu, les gens de Boston ou plutôt de la Nouvelle-Angleterre, avaient eu le soin de prendre les devants afin de peindre en noir le caractère du peuple condamné. Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son, aussi la renommée des victimes était-elle mince.

Cependant, la clairvoyance du poète bostonnais parvint à pénétrer ces ténèbres. La conscience, chez lui, parlait haut. Il écrivit *Evangéline* pour montrer la contre-partie de ce que racontaient ses concitoyens et plusieurs de ses compatriotes. Le charme de ses vers causa à la fois un plaisir et un malaise. On ne pouvait se refuser à l'admiration que ces pages inspirées provoquaient, mais était-ce bien réel au fond, pouvait-on dire de pareilles choses des Acadiens tant décriés ? Si le poète n'avait pas trop abusé du privilège de faire beau, il disait vrai, et alors, les autres, comment les croire ? Or, du temps de Longfellow, les autres, c'étaient des plumitifs ou copistes des anciennes narrations qui, ne pouvant ni se défendre ni s'expliquer, restèrent, comme on dit, le bec à l'eau. Un doute s'éleva, mais les écrivains des Etats-Unis ne se donnèrent pas la peine de chercher. Ils préféraient le silence. Longfellow l'emportait puisqu'il avait produit ce résultat. Je ne puis que m'étonner, par exemple, de ce qu'il n'a pas composé un peu de prose à la suite de son triomphe, pour dire : "eh bien oui ! les Acadiens ont été calomniés." Cela n'aurait pas du tout gâté sa gloire et bien des âmes sensibles y auraient trouvé leur compte. Je m'en souviens.

Le doute s'était répandu pareillement au Canada et en France. Des chercheurs se mirent à l'œuvre aussitôt et la lumière se fit par éclairs d'abord, puis intense, puis rayonnante. N'étant plus sous le boisseau on pouvait la promener partout dans les recoins de la mystérieuse affaire. C'est ainsi que Rameau, Casgrain, Richard parvinrent à introduire le grand jour dans ce passé qui semblait clos à toute investigation, que dis-je ! l'idée même d'une enquête avait longtemps parue absurde, inutile, même dommageable aux Acadiens.

Je dois dire ici que, aux alentours de l'année 1800, les Canadiens étaient sous le coup de nombre d'accusations à peu près

semblables et ne songeaient guère à s'en défendre. Les historiens nous ont sauvé du mépris public, du mépris de nous-mêmes. Et voilà ce qui est arrivé aussi, plus récemment, au sujet des Acadiens. On avait voulu nous faire périr par la plume, mais la plume nous a vengé et nous a remis en honneur.

Pour en arriver au résultat que nous avons sous les yeux, c'est-à-dire à la connaissance des pièces révélatrices, il a fallu combattre la mauvaise foi des dénigreurs, briser leur résistance, tout comme le peuple acadien lui-même a dû lutter pour sortir du tombeau. Ceux qui avaient commis le crime de 1755 étaient parvenus —du moins on le croyait—à ternir la mémoire de leurs victimes et l'esprit qu'ils avaient inspiré régnait chez les gardiens des archives.

N'est-il pas singulier que ce sentiment défavorable aux Acadiens ait, partout animé les archivistes à tenir leurs portes fermées aux chercheurs, car, de deux choses l'une : si les documents étaient, ainsi qu'on le proclamait, de nature à faire déconsidérer les Acadiens, il fallait les laisser voir et, par là, en finir avec les visions de Longfellow, mais non ! tous les moyens furent mis en œuvre pour écarter les curieux—alors, c'est que la vérité était connue des geôliers qui la tenaient captive et ils ne voulaient pas la laisser échapper. Ces choses ont eu lieu de mon temps.

Benjamin SULTE.

La Revue Acadienne n'aime pas voyager seule; elle s'est créé un compagnon de route : le "Pays d'Evangeline". Dans ce petit volume, l'auteur y a fait une analyse un peu concise de l'histoire des Acadiens depuis son origine jusqu'à nos jours. Cet enchaînement des vicissitudes du peuple acadien n'existait pas en français. M. le docteur Doughty, des archives d'Ottawa, vient de le donner au public sous une excellente forme, en langue anglaise : "The Acadian Exiles". Le "Pays d'Evangéline", sans même faire ombrage à côté de cette œuvre de maître, pourrait développer chez le lecteur le goût de notre histoire, si touchante et si propre à éveiller notre fierté nationale.

Si, de la vente de cette brochure, l'auteur réussit à payer son imprimeur, tout surplus de bénéfice sera versé dans la caisse de la Revue Acadienne. *Hora est surgere de somno.*

A vendre au bureau de la Revue à 30 sous l'exemplaire, $3.00 la douzaine. *L'AUTEUR.*

Mon pays, mes amours

On se demande quelquefois d'où vient ce sentiment de regret qu'a tout homme de laisser son pays pour aller à l'étranger, et d'où naît cette joie au contraire d'y revenir lorsqu'il en a été éloigné depuis quelque temps. On se demande aussi d'où naît cette satisfaction légitime que nous ressentons lorsque nous entendons dire du bien de notre pays; et ce sentiment de haine et ce regard attristé au contraire, si l'on en dit du mal. D'où naissent ces divers sentiments qui se trouvent dans le cœur de tout homme ? Ils naissent uniquement de l'amour naturel que nous avons tous, pour le pays qui nous a donné le jour. Ce pays, que nous appelons la patrie, nous l'aimons, nous le chérissons parce qu'il a été et qu'il est toujours *notre père*. Ce seul titre suffit pour nous faire comprendre le bien mystérieux mais indissoluble qui attache tout homme au sol natal.

En effet, qui n'aime pas sa mère ? La mère qui nous a élevés, qui nous a caressés, qui nous a entourés des soins les plus minutieux et les plus affectueux, qui a souvent même sacrifié sa propre vie pour la nôtre ? Qui n'aime pas cette mère ? Pas un homme, au monde, j'ose dire, a cette ingratitude à moins d'être un scélérat, un homme sans cœur. Eh bien! de même que l'on aime son père et sa mère plus que toute autre personne sur la terre, de même on aime sa patrie, le pays qui nous a vus naître, plus que tout autre, quelque soit sa nature, ses beautés, son climat et sa richesse. Comme la piété filiale, ce sentiment d'amour pour son pays a été gravé dans le cœur de l'homme par le Créateur. Oui, l'homme, sous quelque latitude que Dieu l'ait fait naître, aime son pays. Les habitants du nord chérissent leurs glaciers ; l'aurore boréale leur semble plus brillante que le beau ciel d'Italie. L'Arabe aime le désert. Monté sur son agile coursier, il brave les plus terribles tempêtes. Ces immenses plaines de sable qu'il traverse lui paraissent cent fois plus belles que ces jolies prairies émaillées de fleurs et ces forêts épaisses dont s'énorgueillissent d'autres nations. L'Indien préfère la solitude des bois à la vie active et au bruit incessant de la ville.

Voulons-nous connaître la force de ce sentiment de patriotisme, interrogeons l'exilé qui jour et nuit soupire et ne cesse de répéter ces mots : "O mon pays ! Ma patrie ! Mes amours !" Ah ! que ne lui est-il donné de venir mourir dans l'humble chaumière ou dans

le somptueux palais où il a reçu le jour et où il a passé les plus beaux jours de sa vie ! Que ne lui est-il simplement permis d'être enterré à côté de ses parents ! de son père et de sa mère, de ses frères et de ses sœurs !.

Le patriotisme est donc un véritable culte rendu à nos foyers; un éclatant hommage donné à la patrie. La patrie pour nous c'est non-seulement le territoire qui la compose, les beautés qui l'embellissent, les richesses qu'elle renferme, les magnifiques horizons qui l'encadrent, les ruisseaux et les rivières qui l'arrosent, et les prairies couvertes de fleurs qui l'embaument, c'est encore le souvenir de tout ce que nous avons aimé autrefois; ce sont nos réminiscences de jeunesse; nos jeux et nos espérances d'enfants: c'est le curé, le clocher; l'autel de Marie que nous avons décoré de fleurs; c'est le cimetière que nous avons visité; c'est l'école, le couvent ou le collège où nous avons appris à lire, à écrire et à compter, c'est en un mot tout ce qui s'est passé pendant l'enfance et la jeunesse. Il est naturel à toute âme bien née de chanter, avec émotion, au déclin de la vie:

"Souvenirs du jeune âge
Sont gravés dans mon cœur
Et je pense au village
Pour rêver le bonheur."

C'est encore tout ce que nous avons éprouvé de joies et de peines, d'allégresses et d'épreuves; c'est le rêve de toutes nos illusions et de tous nos amours. La patrie est tout cela, mais elle est encore plus. Ce sont nos sacrifices; nos martyrs, nos luttes, nos institutions, notre histoire, notre foi, notre langue, nos chefs et nos grands hommes.

Telles sont en résumé les nombreuses sources d'où naît notre amour pour la patrie.

Au Canada, ce sentiment de patriotisme a enfanté des prodiges et fait germer des héros. En effet, nos pères furent bannis précisément parce qu'ils aimaient leur Acadie. Aujourd'hui nous louons le courage héroïque qui les anima; qui les fit lutter en véritables héros, et nous admirons leur ardent patriotisme.

Conservons donc ces sentiments de louange et d'admiration pour nos pères. Suivons leur exemple. Soyons prêts comme eux, à tout sacrifier pour la patrie, car elle est notre mère et elle sera plus tard celle de nos enfants. Oui aimons la patrie, protégeons-là, et avec elle, aimons et protégeons aussi notre langue et notre foi.

Amédée-L. AUCOIN.

"Par chez nous"

L'Acadie tout entière se réjouit de l'élévation de Monseigneur Doucet à la prélature romaine. Si jamais membre du clergé acadien s'est rendu digne d'un si louable titre, c'est bien notre érudit compatriote de Grande-Anse, Nouveau-Brunswick.

———o———

Le peuple acadien compte un nouveau membre au nombre de ses sénateurs de langue française, dans la personne de l'Honorable docteur Thomas-J. Bourque de Richibouctou, Nouveau-Brunswick. Honneur et félicitation au nouveau titulaire !

———o———

Un malin collaborateur de l'Évangéline qui signe Silleg, est à secouer la *pigritia acadiana* "mal endémique" aux Provinces-Maritimes. Puissent ces vaillants coups de plumes faire décider les personnages visés à passer de la puissance à l'acte !

———o———

Nous apprenons de sources autorisées que plusieurs lettres de la correspondance privée du gouverneur Lawrence ont été trouvées à Boston par un chercheur. Ces précieux documents, encore inédits, vont faire jaillir un nouveau rayon de lumière sur les innocentes victimes de la *dispersion des Acadiens*. La Revue Acadienne a bon espoir de faire connaître, la première, la valeur de ces vieux manuscrits.

———o———

Dans le mois de mars, nous commencerons la publication de l'histoire de la paroisse d'Arichat, écrite tout spécialement pour la Revue Acadienne. Ce travail sera le premier d'une série que nous voulons donner au public sur nos florissantes paroisses acadiennes, si nos collaborateurs suivent l'exemple du patriote curé d'Arichat.

———o———

Les personnes qui ont en leur possession des documents inédits ou publiés il y a longtemps, des vieilles lettres de fonctionnaires publics, des écrits précieux sur l'histoire de leurs familles, sont priées de les faire connaître au Directeur qui les leur remettra intacts, après en avoir fait la publication.

———o———

Une alliance qui ne manquera pas d'intéresser les lettrés du pays d'Évangéline, est le récent mariage de l'Honorable Sénateur P. Poirier à la nièce de feu l'abbé H.-R. Casgrain. Le décret *ne temere* ne défend point aux hommes de lettres de prendre femme dans la famille d'un frère en principes, en œuvres et en productions historiques ou littéraires.

E. A.

Préface au "Pays d'Evangéline"

S'il est une invitation à laquelle je réponds avec joie, c'est celle de présenter au public canadien l'auteur du présent ouvrage. Monsieur le Dr Aucoin n'est pas tout à fait inconnu, surtout dans les provinces maritimes puisqu'il collabore depuis longtemps aux journaux de son cher "Pays d'Evangéline" dont il veut raconter ici sous une forme condensée les origines et le développement.

La littérature acadienne qui se confond souvent avec la littérature canadienne compte encore peu d'auteurs et la plupart des œuvres sorties de la plume des Acadiens ont vu le jour dans notre province de Québec. L'Acadie n'en a pas moins attiré l'attention des historiens et des chroniqueurs et la bibliographie des ouvrages sur ce coin de terre est assez volumineuse et intéressante. Monsieur Aucoin constatait depuis longtemps l'absence d'une histoire d'Acadie. Pour se renseigner sur les choses de sa patrie il a dû se procurer près de deux cents volumes, brochures et plaquettes. Il a voulu remédier à cet inconvénient par le travail que voici. Il a conscience qu'une histoire populaire de l'Acadie servirait à instruire un plus grand nombre de compatriotes sur les origines de la race et partant à leur inspirer l'orgueil légitime qui les induira à ne pas abandonner le drapeau.

De tous temps, les hommes sérieux, à l'esprit cultivé, se sont complus à fouiller le passé pour se rendre compte des origines de leurs familles, de leur pays.

Cette étude, si intéressante d'ailleurs, va sans cesse grandissant dans notre pays et nous voyons tous les jours s'ajouter aux importants travaux généalogiques des Tanguay, des Gaudet, des Pierre Georges Roy, des Desaulniers, ceux non moins précieux de cette armée de chercheurs qui patiemment interrogent les cahiers de l'état civil. L'année qui vient de finir à vu paraître au jour plusieurs monographies paroissiales et familiales. L'Histoire a, elle aussi, ses ouvriers de plus en plus nombreux et habiles avec les Chapais, les Groulx, les deux Gosselin, les Poirier, comme coryphées.

Des sociétés historiques se sont organisées au milieu de nous, des revues se sont fondées qui avec un zèle louable et une compétence parfaite ont cherché à éclairer les obscurités de notre histoire, à mettre en une lumière ou plus grande ou plus vraie, les événements ou ignorés ou mal connus. L'histoire du Canada s'illumine d'éclairs fréquents et prolongés par la mise au jour de documents précieux, recueillis un peu partout par les archivistes fédéraux et

---

La Revue Acadienne, Vol. 1, numéro III, 1917.

provinciaux. Les sociétés historiques sentent le besoin d'énumérer nos gloires et, dans ce but, se sont résolument mises à l'œuvre. Celle de Montréal, dont monsieur Aucoin s'honore de faire partie, comme moi-même d'ailleurs, promet dans un avenir assez prochain un dictionnaire historique, géographique et biographique du Canada de proportion nationale.

Cette fièvre intense, ce renouveau littéraire qui se manifeste dans tout le Canada français depuis la Pointe de l'Eglise jusqu'à Edmonton est la résultante naturelle des progrès immenses de l'instruction dans tous les milieux. Les Montpetit, les Rivard, les Groulx, les Lozeau, les Camille Roy, les Michelle LeNormand, sont si modernes que les Parent, les Chauveau, les Fréchette, les Garneau, les Crémazie, pourtant si français, semblent d'un siècle antérieur tant leur langue a vieillie dans notre rapide évolution.

Il faut se réjouir de ces progrès, de ces manifestations non équivoques du désir, de la volonté que la race française a de survivre sur les bords laurentiens tout en essaimant dans la Nouvelle-Angleterre, l'Ontario, les Provinces de l'Est et de l'Ouest. Nos frères acadiens ne le cèdent en rien à leurs frères canadiens; ils s'organisent, ils se comptent, ils forcent les étrangers à constater qu'au miracle français, au miracle canadien, il convient d'ajouter le miracle acadien.

En relisant le travail de monsieur le Dr Aucoin, j'ai senti naître en moi l'orgueil de mes origines; j'ai compris plus que jamais l'honneur d'appartenir à cette race douce et pacifique. Et moi aussi je suis d'Acadie !

Si par suite d'un séjour de cent cinquante ans dans la province de Québec mes pères acadiens m'ont fait canadien jusqu'à la moëlle, je ne puis pas oublier que je le leur dois après une douloureuse odyssée de vingt ans !

Puissent tous ceux qui liront l'ouvrage de M. le Dr Aucoin sentir la douceur des larmes perler à leurs yeux au récit du martyre des Acadiens; éprouver la joie de vivre au berceau de la race, l'orgueil d'y appartenir, l'ambition de contribuer à la faire grandir et respecter.

Ils auront aussi le plaisir à cette lecture de constater que la modeste lignée des aïeux acadiens fut une phalange de gens d'honneur et de vertu, les héros à jamais célèbres d'un tragique drame où tout un peuple a tenu le beau rôle.

L'Acadie ne meurt pas ! **Gens rediviva vivet !**

30 janvier 1917. *Casimir Hébert.*

Quelques mots sur Paul Mascarène

A propos d'un modèle

En parcourant l'histoire de l'Acadie française sous la domination anglaise, avec quel bonheur ne saluons-nous pas, parmi tant d'émissaires impériaux fanatiques, un homme qui, au moins, usa de justice sinon de sympathie, à l'égard d'un petit peuple si fidèle à son nouveau maître. Cet homme est Paul Mascarène. Le mérite, quand il est rare, n'offre-t-il pas des charmes additionnels ?

***

Paul Mascarène était natif de France. Son père était huguenot. A la suite de la révocation de l'édit de Nantes, il s'était expatrié en Angleterre. Là, son fils, déjà adolescent, étant entré dans l'armée, se trouva à faire partie d'un régiment que l'Angleterre envoyait en Amérique pour maintenir la possession de l'Acadie. Dans ce nouveau pays, le jeune soldat sut si bien s'acquitter des fonctions difficiles dont il fut chargé, qu'il devint, à la mort d'Armstrong, lieutenant-gouverneur de l'Acadie.

***

Ainsi qu'on le constate, l'Acadie fut son théâtre d'action. Il y arriva au printemps de 1740, à une époque critique, qui demandait un homme, non pas tant d'action et de valeur héroïques, que de tact, de prudence, de ménagement. Paul Mascarène fut l'homme de l'occasion.

Alors qu'il n'était que simple soldat, il fut chargé, par son prédécesseur Armstrong, de s'enquérir de la condition des Acadiens et de leurs griefs au sujet de la neutralité. La mission fut couronnée d'un plein succès. Il sut bientôt par ses manières polies et affables, venir en contact intime avec les Acadiens et fournir des renseignements favorables à leur cause.

Quand il fut devenu gouverneur, il n'exigea pas la prestation du serment d'allégeance, et il fut le premier à bénéficier de cette politique. Car lorsque survinrent les expéditions de Du Vivier et de Marin, n'eut été cette bienveillance qui avait marqué son administration, les Acadiens auraient peut-être fait cause commune avec les régiments canadiens et l'Angleterre aurait perdu sa colonie.

Une nouvelle preuve de la bienveillance de Mascarène envers les Acadiens se manifeste quand nous le voyons inviter et encourager les Acadiens à élire des constables, des magistrats et de plus les engager à envoyer des conseillers au parlement d'Annapolis.

Au reste, étant d'origine française, il ne pouvait se défendre d'un penchant de sympathie pour ses sujets de même origine que lui. Aussi, sa politique, tout en conservant l'approbation du gouvernement impérial, fut-elle salutaire aux Acadiens, et les malheureux événements qui survinrent sous l'administration de son successeur en fournissent une preuve trop douloureuse.

Rien d'étonnant alors que le nom de Mascarène a passé à la postérité estimé par tous les hommes loyaux et sincères.

***

Edouard Richard donne une appréciation tellement flatteuse de Paul Mascarène que Henri D'Arles se demande s'il ne le peint pas trop en rose. (1) Quoiqu'il en soit de la justesse de ces louanges. il y a un trait que signale Richard, qui ne devrait pas appartenir à Mascarène seul, mais à tous les Acadiens. "En lui," écrit Richard (P. 299), 's'unissaient aux plus belles qualités du tempérament français celles du tempérament anglais : de l'un il tenait l'affabilité, la courtoisie, l'estime pour les faibles le désir et l'art de plaire; de l'autre le calme, l'inflexible détermination, la sage lenteur, la persévérance dans les desseins."

Loin de nous la stupide idée de copier les Anglais en tout et partout, d'essayer de se "défranciser" pour afficher l'air morne et le flegme anglais. On rencontre encore de ces Acadiens que nous pourrions appeler "gonflés". Ce n'est pas beau du tout ! Il n'y a rien de beau et de digne comme le naturel et le naturel consiste à être soi-même.

Les qualités du tempérament anglais qu'il faille imiter ne sont pas extérieures, mais intérieurs, par exemple "la persévérance dans les desseins". Ou bien, si nous ne voulons pas imiter le tempérament anglais, corrigeons au moins les excès de nos qualités fran-

(1) **Note du Directeur:**—Les auteurs qui ont écrit sur les gouverneurs de l'Acadie ne s'accordent pas au sujet du caractère et des actes de Paul Mascarène. Pour vérifier cette affirmation, ouvrons les "Sulpiciens et les Prêtres des missions étrangères en Acadie" par l'abbé Casgrain, pages 307-313, et aussi "Acadian Exiles" par Doughty page 36. Nous indiquons ces auteurs parce que ce sont les sources où nous avons puisé pour écrire le "Pays d'Evangéline" et que naturellement nous avons suivies.

çaises. N'est-il pas vrai que nous sommes trop sociables que nous aimons trop à "jaser," et que nous perdons follement de longues heures qui seraient utilement employées à nous instruire ? Si nous imitions davantage les Anglais dans ce qu'ils ont de meilleur, nous corrigerions par là même les excès de nos qualités françaises, nous pourrions maintenir une modalité distinctive dans notre tempérament français et nous serions les premiers à voguer "vers la supériorité".

François BOURGEOIS, ptre.

Un astre nouveau (1)

Dans un moment de loisir ou de repos,—peut-être de nostalgie,—il est doux de constater le progrès que font les Acadiens depuis quelques années. Grâce à leurs maisons d'éducation et leurs collèges classiques, ils se sont fait une élite professionnelle des plus distinguées. Prêtres, sénateurs, députés, médecins, dentistes et avocats avec leur évêque en tête ne le cèdent en rien à leurs confrères de nationalités étrangères. La fondation, en 1903, de leur société mutuelle l'Assomption, a marqué l'aurore d'une ère nouvelle, d'une ère de réveil général et de progrès intense. Il serait intéressant de passer en revue les diverses œuvres nationales, qui scintillent sous ce beau ciel d'Acadie comme autant d'étoiles, sources de lumière, de force et d'espérance. Arrêtons-nous plutôt à ces autres étoiles, qui ne font encore que de poindre à l'horizon, mais qui n'en promettent pas moins pour l'avancement de ce petit peuple martyr. En d'autres termes, fixons notre regard sur un astre nouveau et étudions un peu la future revue acadienne.

Un petit peuple de martyrs n'est pas sans avoir une histoire. Les Acadiens le savent bien. Aussi vont-ils puiser dans ce passé de gloire les arguments et la force qui leur sont nécessaires pour reconquérir leurs droits et conserver leur entité nationale. Dispersés aux quatre aires du monde et persécutés groupe par groupe, ils ne réussiront maintenant à connaître leur histoire qu'en l'étudiant époque par époque, tranche par tranche et même paroisse par paroisse. De cette manière seulement ils arriveront à se procurer tous les dé-

---

(1) D'après le manuscrit original.

tails requis pour se faire ensuite une histoire complète, exacte et impartiale. Ne se limitant pas aux bornes de la vieille Acadie, le champ à défricher est donc très vaste et non moins épineux.

Le travail, cependant, est déjà assez avancé et assez satisfaisant pour montrer aux Acadiens qu'ils ont tout intérêt à le continuer. Sans compter les merveilleux efforts de certains particuliers, les journaux ont fait beaucoup dans ce sens. L'appui qu'ils ont apporté jusqu'ici à l'avancement de la cause acadienne est, certes, incontestable. Il serait, cependant, très imprudent, je crois, de leur réserver tout le travail de recherches historiques au sujet des Acadiens. Destinés, en effet, à dire et commenter les évènements du jour, ils ne pourraient poursuivre avec méthode et unité l'étude d'un passé de gloire et de persécution. D'un autre côté, par l'intermédiaire de ces journaux, le travail ne s'opèrerait que très lentement et les Acadiens ne sauraient attendre indéfiniment peut-être avant de prendre pleine et entière connaissance de leur histoire. Aussi par mesure de prudence devraient-ils se faire un devoir de combler cette lacune au plus tôt au moyen d'une revue historique, ne serait-ce que pour ébaucher le travail de leur futur historien national.

S'il est bon de revenir sur le passé pour l'étudier à fond et y puiser une force nationale des plus remarquables, il n'est pas moins sage de songer un peu à l'avenir. C'est une vérité universelle et de tous les temps. Si elle l'est pour les Acadiens actuels, elle le sera de même pour leurs enfants. Or, les Acadiens d'aujourd'hui savent avec quelle difficulté ils retracent peu à peu les documents touchant à l'histoire de leurs ancêtres. Au fur et à mesure qu'ils les découvrent, ils en font généralement prendre connaissance à leurs compatriotes par l'entremise de leurs journaux. Tout cela est bel et bien; tout cela même est très digne d'encouragement. Seulement, considérés comme feuilles quotidiennes ou hebdomadaires, ces journaux sont plutôt d'une utilité individuelle et ne jouissent bien souvent que d'une influence passagère en ce sens qu'ils n'intéressent généralement que certaines personnes et ne durent que l'espace d'une nuit ou d'un matin. C'est peut-être pour cette raison que des plumes bien douées ne donnent pas toujours aux journaux tout le travail dont elles seraient capables. Les journaux, en effet, étant rarement conservés, leurs écrits ne produisent pas, par suite, tous leurs fruits, puisque les générations à venir n'en bénéficient pas. Voilà

encore une autre lacune. Les recherches historiques sont à recommencer à tout bout de champs et le niveau social reste vraisemblablement le même ou à peu près. Tout en donnant, par conséquent, crédit à leurs journaux pour leur œuvre, les Acadiens, désireux de continuer leur marche vers le progrès doivent pour le moment confier l'étude approfondie de leur passé à une revue facile à conserver et destinée par suite à aider davantage leurs enfants bien-aimés.

Les Acadiens ont une histoire. Ils ont aussi des aspirations, des idées et des pensées qui leur sont propres. Ils ont également des coutumes, des souvenirs, un climat et des champs que l'on ne saurait trouver ailleurs. Bref, ils ont suffisamment de matière pour avoir une littérature nationale. Nul doute, il leur faudra lutter encore contre ce vieux préjugé qui les portent un peu à considérer comme "point utile" tout travail d'esprit et comme perdu tout temps consacré aux lettres comme aux recherches historiques et scientifiques. S'il faut en juger cependant, par leurs journaux et les œuvres de certains particuliers, ce préjugé tend à disparaître et la nationalité acadienne n'en fait pas moins de progrès. En Acadie, comme ailleurs, les têtes dirigeantes sont maintenant, portées à croire avec Salluste, cet historien latin, "qu'on peut être utile à son pays aussi bien en écrivant des livres qu'en conquérant des provinces." Aussi accueilleront-elles, j'aime à le croire, à bras ouverts, cette revue historique, qui sera, de plus, littéraire pour traiter tout ce qui pourrait intéresser les Acadiens et de cette manière promouvoir la naissance efficace de toutes sortes de plumes.

Comme toute nationalité désireuse de progresser et d'évoluer ne doit pas s'occuper exclusivement de défricher son propre territoire, ainsi les Acadiens ont tout intérêt à sortir de chez eux et à voir un peu ce qui se passe en dehors de leur petite Acadie, non pa- évidemment par simple curiosité, mais par désir d'étudier et de cos pier à l'occasion. D'un autre côté, de manière à conserver leur entité nationale et reconquérir tous leurs droits, ils ont besoin de s'assurer les sympathies et l'appui de leurs cousins de Québec. Ils peuvent s'entr'aider et par une heureuse entente faire immensément pour l'avancement général du Canada français. Ils y arriveront encore en faisant connaître leur histoire trop ignorée hélas !... à l'étranger. Seulement, les journaux ne sont pas suffisants et il serait autrement avantageux de confier la tâche, pour le moment, à une revue littéraire et historique.

Voilà, en passant, quelques aspects de cet astre nouveau que sera la revue acadienne. Les avantages qu'elle fourhira suffisent déjà pour en assurer le succès.

Mais, ce n'est pas tout : son succès, elle le devra encore aux aptitudes, à l'énergie et au patriotisme profondément désintéressé de son digne fondateur et directeur. Il suffirait presque d'en mentionner le nom pour conclure d'avance que le dévouement et le sacrifice comme les principes solides et les convictions scrupuleusement catholiques ne manqueront pas dans la direction de cette œuvre nationale.

D'aucuns savent, en effet, avec quelle énergie et quel esprit de persévérance le docteur Edmond-D. Aucoin a fait ses études classiques et universitaires. Concentrant tous ses efforts à la réalisation de son rêve de devenir spécialiste en chirurgie-dentaire il a prouvé par ses succès que l'énergie, le travail et la persévérance suppléent très souvent aux inconvénients de la pauvreté. Ces clefs d'un succès inévitable, maniées par des principes solides et des con victions profondément catholiques lui ont également assuré beaucoup de réussite en pratique professionnelle. Bien plus, elles liu ont attiré les bonnes grâces de ses confrères canadiens et la noble charge d'examinateur, représentant à l'Université Laval, le Collège des Dentistes de la Province de Québec. Ce qui a peut-être davantage intéressé ses compatriotes, c'est son organisation à Montréal d'une succursale de la Société l'Assomption, —succursale qui lui fait certainement honneur à tous les points de vue. Animé d'un patriotisme non pas endormi, mais méthodiquement actif et continuant par suite son travail pour l'avancement de la cause acadienne, le jeune docteur a profité de tous ses loisirs pour commencer une étude assez approfondie de l'histoire des Acadiens. Certes, il n'a pas perdu son temps. Profitant de l'occasion pour encourager les Acadiens à s'occuper plus activement d'histoire et de littérature, les Canadiens se sont faits un devoir de récompenser le nouvel historien en lui décernant le titre de Membre de la Société Historique de Montréal. Il y aurait beaucoup à dire sur ce beau geste des Canadiens-français. Tout en le saluant, les Acadiens, j'aime à le croire, s'empresseront également de récompenser l'un des leurs en l'aidant à réaliser son nouveau rêve,—celui, de faire vivre une revue dans leur plus grand intérêt et pour leur plus grande gloire.

La Revue Acadienne devra donc son succès à ses propres bienfaits; elle le devra aussi aux talents de son directeur; ajoutons, enfin, qu'elle le devra encore à la générosité, j'oserais même dire, à la justice des Acadiens en général.

Il va de soi, en effet, que tout Acadien de cœur et d'instruction supérieure mettra à profit ses aptitudes pour l'histoire, la littérature ou les sciences et se fera par suite un devoir d'écrire de temps à autre un article pour la revue. Déjà son directeur s'est assuré le concours de plusieurs collaborateurs. D'aucuns, tant Acadiens que Canadiens, sont connus comme autorités en matière d'histoire.

Pour rendre justice à leur revue, les Acadiens ne devront pas se contenter d'y collaborer par leurs écrits; ils devront, de plus, s'y abonner en grand nombre. Il serait, je crois, superflu de donner des détails sur le coût d'impression et d'administration d'une revue mensuelle aussi bien rédigée que le sera celle des Acadiens. Tenant compte de la crise financière, dont nous sommes tous un peu victimes depuis deux ans, un abaonnement à cette revue pour la modique somme d'un dollar par an devrait être considéré comme cadeau purement et simplement. A ce prix, la revue n'aura pas de difficulté à pénétrer au sein de tout foyer acadien. Il est donc facile par suite, de croire à un succès d'autant plus grandiose qu'elle sera plus répandue et fera plus de bien. Ce serait vraiment déplorable si une seule revue ne trouvait pas ses moyens de subsistance en Acadie alors qu'une quarantaine réussissent à merveille dans la seule province de Québec. Non; les Acadiens ont tous trop de cœur et quelques-uns trop de goût pour la littérature et l'histoire pour se désintéresser complètement de leur seule revue nationale, de cet astre nouveau destiné à leur donner la lumière nécessaire pour les unir encore davantage et faire d'eux une nationalité vraiment digne de ce progrès et cette rémunération que Dieu réserve aux peuples qui ont souffert pour la vérité, la justice et la vertu. Alors avec le même enthousiasme qui les anime quand ils entonnent leur hymne national, ils pourront chanter avec Louis Veuillot les avantages de leur revue :

"O..., mâle outil et bon aux fortes mains !
Quand l'esprit veut marcher, tu lui fais des chemins !
Sans toi, dans l'idéal, il flâne et vagabonde !..."

E.-L. AUCOIN.

Notre mission sociale

J.-J. Rousseau, dans ses traités philosophiques a voulu enseigner que l'homme n'est pas fait pour vivre en société, mais au contraire pour passer sa vie seul et à l'état sauvage. Telle ne semble pas être la mission de l'homme sur la terre. L'homme, il faut en convenir, n'est pas simplement un animal doué de sensibilité mais un animal doué d'une âme spirituelle, qui elle, aspire toujours à quelque chose de supérieur à la nature : "Excelsior". Mais pour satisfaire ces instincts de l'âme, l'homme a absolument besoin de la société. D'abord comme nos idées ne sont pas innées quelqu'un doit nécessairement nous enseigner les premiers principes de morale et d'éducation, tout en nous procurant ce qui est nécessaire au développement de notre corps. Les personnes qui sont chargées d'accomplir cette tâche sont naturellement nos parents. En effet nous pouvons nous imaginer ce qui arriverait au petit enfant laissé seul pour gagner sa vie et s'instruire, même à l'âge de sept à huit ans. Les animaux de tout genre n'ont pas besoin d'étudier leur tâche pour accomplir l'œuvre pour laquelle ils ont été créés et arriver à leur bien. Le petit oiseau par exemple, à peine sorti du nid sait déjà comment agiter ses ailes pour voler, bien que ses nerfs moteurs soient assez tendres encore. Et le petit crocodile sur le bord du rivage se sent attiré vers l'eau instinctivement. Ces animaux connaissent donc d'eux mêmes leur fin en venant au monde pour ainsi dire. Mais il n'en est pas ainsi de l'homme. L'enfant dès sa naissance est en puissance de connaître sa fin suprême mais le passage de la puissance à l'acte ne commence à se faire que quand l'enfant a atteint l'âge de six à sept ans, semble-t-il, et encore cette connaissance de la part de l'enfant exige une cause déterminante extérieure qui est les parents ou quelques autres personnes. L'enfant laissé seul resterait en puissance de connaître sa mission future mais jamais ne passerait à l'acte. Il est vrai que nous avons notre conscience en nous dès notre jeune âge mais elle ne devient directrice chez nous que quand nous avons fait son éducation.

Abandonné de tout le monde, depuis sa séparation de la mamelle, le jeune homme ne serait qu'un animal perfectionné et peut-être assez féroce.

C'est un fait que nous n'avons pas une idée de ce que nous sommes capables de faire et de ce que nous sommes appelés à faire

avant que nous ayons constaté ce que peuvent faire et que font nos semblables. Il suit de ceci qu'avec l'amour propre nous sentons en nous une émulation presque constante. Prise dans son sens général, l'émulation est l'ensembie des sentiments qui nous portent à égaler et même à surpasser nos supérieurs. Une première cause de cette émulation est le désir du mieux, l'amour du beau et de la perfection. En effet nous ne pouvons connaître une supériorité quelconque sans être attirés vers elle. et pour connaître cette perfection, il nous faut nécessairement être en contact avec ceux qui l'atteignent.

Une seconde cause c'est que notre conscience nous dit que nous sommes aussi bien doués et peut être mieux que les rivaux qui nous surpassent. Dans ces deux cas, l'émulation est louable et légitime car elle nous fait faire des actes qu'exigent notre devoir et notre honneur, et par là, élève notre dignité personnelle.

Comme tout autre sentiment, l'émulation peut être mauvaise, mais quand elle est inspirée par le devoir et éclairée par la raison, elle est digne d'admiration. Tout en défendant notre honneur elle nous porte à défendre celui d'autrui et à favoriser le progrès. En effet, c'est à cette émulation pour le bien et le beau que plusieurs grands hommes doivent leurs chefs-d'œuvres, et que de nombreux orphelinats doivent leur construction.

Si la société inspire à l'homme des sentiments nobles et des pensées sublimes elle lui permet aussi de développer son intelligence et de se former un jugement droit et sûr. L'homme, vivant seul pourrait à la rigueur, acquérir des connaissances variées soit dans des livres ou soit encore en observant la nature soi-même, mais pour avoir une idée juste et trouvée de lui même, sur un nombre considérable de sujets, il a absolument besoin de fréquenter la société des lettrés et des savants. Combien de philosophes et de chercheurs, s'étant retirés du monde pour étudier, pensaient avoir trouvé des merveilles de nouveauté et de principes sur des sujets sérieux lorsque plus tard des critiques approfondis leur ont démontré leurs erreurs innombrables ! Nous avons un exemple de ceci dans la lettre que Voltaire écrivit à J.-J. Rousseau pour lui donner ses appréciations sur le "Discours sur l'inégalité" dont il venait de parcourir les pages. "On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes, les horreurs de la société humaine; il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage, cependant, comme il y a plus

de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi."

Les cercles littéraires, les débats publics, enfin nos conversations journalières avec les hommes d'éducation sont autant d'occasions où nous pouvons vérifier nos hypothèses, et éclairer nos idées quelquefois assez embrouillées. Tels ne sont pas les avantages de l'homme vivant à l'écart.

L'homme, comme nous l'avons dit au commencement de ce petit traité, a une mission très importante à accomplir et c'est au milieu de ses semblables qu'il doit agir. Dieu ne nous a pas doués de facultés spirituelles seulement pour notre bien, mais aussi pour celui de notre prochain. Une première faculté dont l'homme peut se servir en la développant pour accomplir ses devoirs envers ses semblables c'est sa volonté. Quand nous avons eu le bonheur de recevoir une certaine éducation, nous devons alors nous efforcer de prêcher le bien autour de nous et ceci demande l'exercice de notre volonté. Et ne trouvons nous pas dans la société des occasions multiples où notre présence peut être très importante ? Les fausses théories et les systèmes absurdes qui sont lancés de tout côté doivent attirer notre attention, non pas pour les adopter, mais pour les refuter et ensuite enseigner la vraie doctrine.

Notre volonté trouve vraiment dans ce travail de quoi se perfectionner.

Aussi, comme chrétiens nous sommes appelés à remplir un ensemble de devoirs qui exigent le contact de l'homme avec la société. Ces devoirs sont presque tous contenus dans ce qu'on appelle la politesse; elle est la forme la plus aimable de toutes les vertus sociales. Elle consiste d'après La Bryuère "dans une certaine attention à faire que par nos paroles et par nos manières, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes." "Avec de la vertu, de la capacité et une bonne conduite, remarque encore le même auteur, on peut être insupportable. Les manières polies donnent cours au mérite et le rendent agréable, et il faudrait avoir de bien éminentes qualités pour se soutenir sans politesse."

Enfin il est juste de dire que l'habitude de la politesse peut avoir sur l'esprit une heureuse influence. L'effort qu'elle exige

parfois de nous, n'est -il pas une première victoire remportée sur nos passions ?

Aussi agir de manière à ce que nos paroles, nos actes, toute notre conduite manifestent la bienveillance et la bonté. N'est-ce pas travailler à devenir digne de ces qualités louables ?

Si les aptitudes du corps tendent à se régler sur les dispositions de l'esprit celles-ci également tendent à se modifier d'après les aptitudes du corps. "Il ne faut pas se méconnaître, dit Pascal, nous sommes automates autant qu'esprit; et de là vient que l'instrument par lequel se fait la persuasion n'est pas la seule démonstration. La coutume fait nos preuves les plus fortes et les plus crues; elle entraîne l'automate qui entraîne l'esprit sans qu'il y pense."

A nous, Acadiens, qui voulons monter et monter toujours dans le domaine du développement moral et intellectuel, incombe, plus qu'à nul autre peuple, le devoir de concentrer nos forces collectives vers les sphères régénératrices de l'éducation chrétienne et catholique.

Edmond-D. AUCOIN.

L'Étendard acadien

Si le drapeau d'un peuple est son vivant symbole,
Et s'il doit retracer son histoire ou ses mœurs,
Sur ton drapeau qui flotte à toute brise folle,
Dis-moi, peuple acadien, pourquoi les trois couleurs ?

—Quoi ne sommes-nous plus, nous autres, fils de France ?
La grande nation d'où vinrent nos aïeux...
C'est pour en conserver toujours la souvenance
Que nous avons choisi son drapeau glorieux !

—Toi qui paisiblement végètes solitaire,
Peuple à peine formé, petit peuple naissant,
Aurais-tu le dessein d'ensanglanter la terre,
Pour que ton étendard porte "rouge" de sang ?...

—Nous avons pris le "rouge," emblème de souffrance !
Car nous avons connu plus d'un malheureux jour !
Et puis, c'est la couleur du drapeau de la France,
Le pays généreux où fleurit tant d'amour.

—Je sais qu'un rude hiver, Acadiens, vous assiège,
Et pendant de longs mois vous tient ensevelis.
Pour que votre étendrad soit "blanc" comme la neige,
Aimez-vous à ce point ce linceul aux grands plis ?

—Sa blancheur nous convient, symbole d'innocence;
L'histoire rend hommage à notre loyauté !
Et puis c'est la couleur du drapeau de la France,
Le pays où germa toujours la sainteté.

Vous possédez des lacs où vos grands bois se mirent,
Et vous avez aussi des golfes aux flots bleus. . .
Ces merveilles pourtant peu d'hommes les admirent !
Pourquoi votre étendard a-t-il l'azur des cieux ?

—Si nous aimons le bleu, symbole d'espérance,
C'est que vers l'avenir nous marchons pleins d'espoir !
Et puis c'est la couleur du drapeau de la France
Le pays où jamais ne tombera le soir.

C'est vrai, peuple acadien, le drapeau tricolore
Vous parlant du passé, présage le futur;
Mais je ne comprends pas cet autre signe encore;
Pourquoi l'étoile d'or qui brille sur l'azur ?

—Oui, nous avons sur le drapeau de la patrie,
Au lieu du lys des rois, mis l'astre radieux,
C'est pour nous rappeler notre Reine, Marie,
L'étoile de la mer, qui nous conduit aux cieux.

—Je demeurai pensif, moi, Français de la France;
Puis je sentis mon cœur tout-à-coup s'attendrir,
Et m'écriai : j'en ai maintenant l'assurance,
Le peuple acadien n'est pas près de mourir.

Charles BIRETTE,
Prêtre eudiste.

Arbre généalogique de l'honorable docteur Thomas J. Bourque, sénateur

I. Antoine Bourg, né en France, en 1699, épousa en 1642, Antoinette Landry, née en 1618.

En Acadie ce ménage se fixa sur la rive nord de la rivière du Port-Royal (Rivière Annapolis), et donna son nom au Village-des-Bourg, sis à une courte distance au nord-ouest du fort de Port-Royal. Ce village était vis-à-vis de celui des Belliveau, sur la rive sud de la même rivière.

II. François Bourg, né des précédents, en 1646, épousa en 1666, Marguerite Boudrot, fille de Michel Boudrot et de Michel Aucoin.

III. Michel Bourg, issu de ceux-ci en 1666, se maria en 1689, à Port-Royal, où il était né, avec Elizabeth Melanson, fille de Charles, écossais d'origine, et de Marie Dugas, Acadienne, et alla s'établir à Beaubassin.

IV. Michel Bourg, naquit à Beaubassin, en 1692, des précédents. Le 24 octobre 1713, il épousa audit lieu, Marie Cormier, fille d'Alexis et de Marie LeBlanc, et alla se fixer sur la rivière de Tintamarre. Cet endroit prit dans la suite le nom de *Prés-des-Bourg*, et porte aujourd'hui le nom de Middle Sackville, où est l'église catholique.

V. Michel dit Michaud Bourg, né à la Prée-des-Bourg, le 13 mai 1719, épousa le 31 janvier 1741, Marguerite Bourgeois, fille de Claude et d'Anne Blanchard; fut déporté à la Caroline, 1755, s'en rrevint l'année suivante, avec quelques compagnons d'infortune; retrouva sa femme et ses enfants à Cocagne; fit sa soumission aux Anglais, au fort Beauséjour en 1760, d'où il fut envoyé au fort Edouard, à Pigiguit (aujourd'hui Windsor, N.E.); de là gagna Miquelon, en 1764, qu'il quitta en 1767, pour revenir à Pigiguit et de là à Bloodly Bridge, à une courte distance du fort Beauséjour; il quitta cette localité vers la fin de novembre 1776, et se rendit à Menoudy où il décéda au mois de novembre 1770, âgé de 71 ans et demi.

VI. Michel Bourque, né à la Prée-des-Bourg, en 1750; se maria à Menoudy, vers 1777, à Ursule Forest, fille de Charles et de Marguerite Poirier, et, quelques années plus tard, alla se fixer à Memramcouk, où il décéda chez un de ses fils au Chimoigouy le 2 mars 1836, "âgée d'environ 80 ans," dit le régistre.

VII. Laurent Bourque, né à Menoudy, vers 1779; épousa vers 1803, Marguerite Pellerin, fille de Germain et de Marie Belliveau, à Memramcouk, où il décéda.

VIII. Jean Bourque, né à Memramcouk, le 20 mai 1822, épousa en premières noces, en 1846, après le 9 juin, Marguerite Belliveau. Il décéda à Memramcouk.

IX. L'honorable Thomas Bourque, M.D., M. A., sénateur, né le 11 mai 1864, à Memramcouk ouest. Il fit son cours d'étude à l'Université du Collège St-Joseph. Après avoir été reçu médecin il alla au mois de mai 1889 se fixer à la ville de Richibouctou, où il pratiqua sa profession. C'est en cette ville qu'il épousa le 24 avril 1894, Mlle Emma Hannah. Elu un des députés de Kent, à la législature provinciale aux élections générales du 3 mars 1908, et il fut aussi réélu au mois de juin 1912. C'est le samedi après-midi, 20 janvier 1917 qu'il a été appelé au Sénat du Canada.

Mes plus chaleureuses félicitations au nouveau sénateur acadien et à M. Ferdinand J. Robidoux, député de Kent aux Communes, qui, de concert avec l'honorable sénateur Pascal Poirier, a réussi auprès du gouvernement à faire faire cette nomination.

Placide GAUDET.

Ottawa, le 22 janvier 1917.

"Par chez nous"

La Revue Acadienne n'est ni rouge, ni bleue, ni nationaliste; cela ne l'empêche pas d'applaudir au résultat des récentes élections du Nouveau-Brunwick. Il est réconfortant pour un patriote de voir le nombre des Acadiens-français élus monter à dix, de deux qu'il était auparavant. La nouvelle a été bien accueillie dans la province de Québec. Voulez-vous, messieurs les nouveaux élus, rendre à la patrie tous les services qu'elle attend de vous ? Le meilleur conseil que nous puissions vous donner, est celui de vous procurer la biographie de *Garcia Moreno*, par le Rév. P. Berthe, et en faire une lecture sérieuse. Vous êtes des hommes de cœur... il en restera quelque chose.

———o———

C'est avec des sentiments de profonde tristesse que nous apprenons l'incendie du Juvénat Bienheureux-Jean Eudes de Bathurst N.B. Il semble être le sort des RR. PP. Eudistes de voir brûler leurs maisons d'éducation au moment où elles sont en bonne voie de progrès. C'est le quatrième incendie que subit la congrégation de Jésus et Marie depuis leur établissement en Acadie. Nous faisons des vœux pour que cette épreuve soit bien acceptée et que le collège du Sacré-Cœur revive sous un nouveau toit des jours de délice et de joie intellectuelle.

———o———

A cause d'un retard inattendu dans l'obtention de certains documents, notre collaborateur d'Arichat n'a pu nous faire parvenir son travail historique pour publication ce mois-ci. Il y a une certaine joie dans l'attente; nous nous contenterons de celle-ci pour le moment.

———o———

Le "tag-day" de nos compatriotes au bénéfice du régiment acadien a été un succès. Même les injures proférées par certains fanatiques endurcis porteront leurs fruits en faveur des Acadiens; car jamais la presse canadienne n'a été aussi indignée de la conduite de ces promoteurs de l'ambiance anti-française.

———o———

Les personnes qui attendent une digne approbation du niveau moral de la Revue Acadienne pour s'abonner, n'auront qu'à consulter la liste à la deuxième page du premier couvert de ce numéro.

E. A.

M. l'abbé Henri-Raymond Casgrain

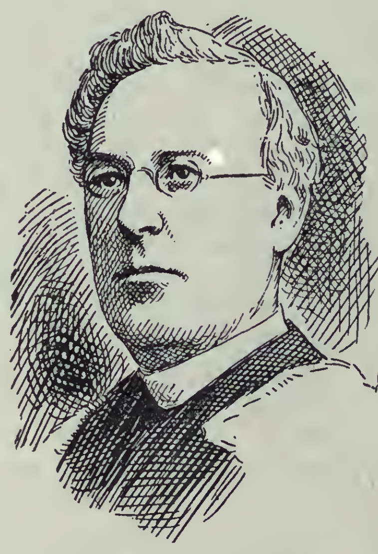
M. le Directeur de l'intéressante *Revue Acadienne* me demande si je n'aurais pas quelques notes sur l'abbé Casgrain. Hélas ! mes cartons sont maigres, je l'avoue; cependant, je donne de bon cœur les renseignements, sans doute incomplets, que j'ai recueillis chez différents auteurs, concernant cet éminent littérateur canadien. J'ose espérer que la faiblesse de ma prose ne nuira en rien au but que s'est proposé le docteur Aucoin en voulant réveiller le souvenir de l'abbé Casgrain, qui fut une des plus belles figures de son temps, un des plus nobles caractères que le Canada français ait produit jusqu'ici.

———o———

M. l'abbé Henri-Raymond Casgrain naquit le 16 décembre 1831, au manoir d'Airvault, à la Rivière-Ouelle (comté Kamouraska), de l'honorable Charles-Eusèbe Casgrain, descendant d'une ancienne famille du pays, et d'Elizabeth Baby de Ranville. Ayant terminé un brillant cours d'études classiques au collège Ste-Anne de la Pocatière, le jeune Casgrain se livra, en 1852, à l'étude de la médecine et de la chimie, chez son oncle M. Beaubien, pharmacien à Montréal, mais il laissa bientôt le scalpel pour entrer en qualité d'ecclésiastique au séminaire de Québec, 1853. Ordonné prêtre le 5 octobre 1856, il enseigna d'abord les belles-lettres au collège de Ste-Anne, fut nommé vicaire à Beauport, en 1859, puis à Notre-Dame de Québec, en 1860; plus tard il fut vicaire-général à la cathédrale de Québec, et enfin professeur d'histoire du Canada à l'Université Laval de Québec. Devenu aveugle sur les dernières années de sa vie, il mourut, le 11 février 1904, à l'âge de soixante-treize ans, en sa paisible retraite du Bon-Pasteur, à Québec.

———o———

Telles sont, en peu de mots, les dates biographiques les plus importantes sur l'abbé Casgrain. Studieux, grand liseur, avide de nouveautés, il s'occupa de bonne heure de littérature, d'archéologie et d'histoire. Il a fourni une carrière bien remplie, toute entière consacrée à des recherches historiques nombreuses, non moins laborieuses que pénibles. Malgré une cruelle maladie d'yeux qui l'a fait souffrir durant toute sa vie. il n'en a pas moins continué. avec un zèle infatigable et une sincère espérance en des jours meilleurs, ses travaux littéraires qui devaient lui survivre et le placer au haut de la renommée parmi nos écrivains canadiens. L'Académie fran-



L'abbé H.-R. CASGRAIN

çaise lui a décerné de beaux prix, ceux que l'on doit le plus ambitionner; privilégiés sont nos compatriotes qui obtiennent cet honneur. Admis membre de la Société royale du Canada, lors de sa fondation par le marquis de Lorne, il en fut président général en 1889 et 1890. Il était aussi docteur ès-lettres, membre de la Société historique et littéraire de Québec, de la Société historique de Montréal, membre correspondant de la Société historique de Boston, de la Société de Géographie de Paris, etc., etc.

L'abbé Casgrain appartenait à la jeune génération de 1860. Il est un des écrivains qui participèrent au développement, pour ne pas dire à la naissance de notre littérature nationale. Il se fit remarquer de bonne heure par son talent brillant et ses aptitudes littéraires; son style coloré, sobre et descriptif, frappa toutes les imaginations: dès son premier coup, il fit sensation. Ce fut au mois de janvier 1860 qu'il publia, en feuilleton, dans le "*Courrier du Canada*" sa première légende, le *Tableau de la Rivière-Ouelle*, qui devait être suivie de deux autres, les *Pionniers canadiens* et la *Jongleuse.* La presse salua le jeune auteur et l'acclama en l'appelant le "Châteaubriand du Canada."

Tant d'encouragements et d'appréciations flatteuses, justement mérités, décidèrent l'abbé Casgrain à faire davantage pour les lettres canadiennes-françaises. Elargissant son premier programme il publia successivement : *Légendes canadiennes* (1861), *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation* (1864), *Biographies canadiennes, Vies des Saints* (1868), *Miettes poétiques* (1872), *Opuscules* (1876) *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* (1878), *Une paroisse canadienne au XVIIème siècle* (la Rivière-Ouelle, 1880), *Pèlerinage au pays d'Evangéline* (1885), *Montcalm et Lévis* (1890-91), *Une seconde Acadie* (1894), *l'Asile du Bon-Pasteur de Québec* (1896), *les Sulpiciens et les prêtres des Missions étrangères en Acadie* (1897).

L'abbé Casgrain a aussi pris une part active, avec l'abbé C.-H. Laverdière, à la préparation de la superbe édition revue et corrigée des *Œuvres de Champlain* (1870) et du *Journal des Jésuites.* Il suffit d'y jeter un coup-d'œil pour se convaincre des immenses recherches qu'ont dû faire les deux émules pour mener l'entreprise à bonne fin.

L'abbé Casgrain a, de plus, le mérite d'avoir dirigé la publication annotée d'une collection de documents inédits très importants qui se rattachent à nos dernières guerres françaises. Cette *Collection de manuscrits*, en douze volumes, contient: les lettres du

chevalier de Lévis, de Montcalm, de Bourlamaque, de Vaudreuil, de Bigot, de la cour de Versailles, et de divers particuliers ayant rapport à celles déjà citées, le journal des campagnes du chevalier de Lévis, ses lettres et pièces militaires, le journal de Montcalm, des relations intimes, etc., Ces documents disait un écrivain, sont des flambeaux qui éclairent la sombre mise en scène d'une douloureuse épopée.

Les *Biographies canadiennes*, sont des modèles du genre; elles offrent un intérêt particulier, tant à cause de l'originalité du style que par les nombreux renseignements, toujours précis, que l'auteur y étale : *A.-S. Falardeau* (1862), *A.-E. Aubry* (1865), *G.-B. Faribault* (1866), *F.-X. Garneau* (1866), *la famille de Sales Laterrière* (1870), *P.-A. de Gaspé* (1871), *Francis Parkman* (1875 et 1885), *Octave Crémazie* (1881), *Antoine Gérin-Lajoie* (1884), écrites et publiées à différentes époques.

En 1861 étaient fondées les *Soirées canadiennes;* l'abbé Casgrain en fut le directeur-adjoint et Hubert LaRue, le directeur. Et 1863 vit naître le *Foyer canadien:* l'abbé Casgrain y donna en 1866 le *Mouvement littéraire en Canada.*

De 1884 à 1886 parurent les *Œuvres complètes* de l'abbé Casgrain qui, malheureusement, ne sont pas "complètes" puisque l'auteur n'en a pas continué la publication. On y trouvera cependant ses *Légendes, Biographies canadiennes, l'Histoire de la mère Marie de l'Incarnation* et l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.* Aussi quelques variétés: *Miettes poétiques* (neuf pièces de vers), *Pèlerinage au Cayla, Excursion à l'île aux Coudres, Lettres américaines, l'Ancien régime au Canada, Notre passé littéraire et nos deux historiens, Angéline de Montbrun* par Laure Conan, *Discours en faveur de la France, la Pêche aux Marsouins, le Canada depuis l'Union*

Afin de rendre cette nomenclature aussi complète que possible, notons en outre: *Chauveau,* étude critique (1872), *Découverte du tombeau de Champlain par MM. les abbés Laverdière et Casgrain* (1866), *Champlain, sa vie et son caractère* (1898), *Souvenances canadiennes, et la Vie de famille,* restée inachevée.

En 1872, l'*Opinion publique* (Montréal) publiait des *Silhouettes* d'écrivains canadiens, sous le pseudonyme de Placide Lépine: ce "personnage mystérieux" n'était autre que MM. Casgrain et Marmette. Ces écrits pleins de brio et de verve gauloise, firent sensation lors de leur apparition. On lut: J.-C. Taché, Geo. de Boucherville, A. Gérin-Lajoie, P.-J.-O. Chauveau; Joseph Marmette eut même la plaisanterie de "silhouetter" son collègue, qui, lui, à son tour, dessina hardiment son compère. Voyant l'embarras

d'un chacun, nos deux collaborateurs riaient de bon cœur. Un autre auteur, Jean Piquefort, (sir A.-B. Routhier) entra résolument dans l'arêne (*Pastels et Portraits*, dans le *Courrier du Canada*), "et planta son dard aigu dans le flanc sensible des hommes de lettres" Un quatrième farceur, Hubert LeRue, prenant part à la dispute, riposta et publia dans *l'Evènement* une série d'articles piquants intitulés *Profils et Grimaces*, auxquels, parait-il, n'était pas étranger l'abbé Casgrain. Figurez-vous la chose. Et l'on riait encore plus fort. Aujourd'hui, après quarante ans que ces "coups de plume" ont eu lieu, je songe à cette bonne camaraderie de l'ancienne génération lettrée celle qui date de 1860, et je ne puis que regretter ce "bon vieux temps". Cette intimité entre hommes de lettres existe-t-elle maintenant parmi nous ? Peu probable. Le patriotisme en souffre, n'est-il pas vrai ?... Mais, j'y pense, ne devais-je pas plutôt biographier l'abbé Casgrain et non philosopher ? Rebroussons chemin et remettons à plus tard un sujet épineux qui devrait être traité plus au long.

———o———

L'abbé Casgrain est un de ceux qui ont le plus écrit sur l'Acadie. Peut-être même pourrait-on le classer au premier rang de ceux-ci. Outre son *Pèlerinage au pays d'Evangéline*, les *Prêtres des Missions Etrangères en Acadie*, et sa *Seconde Acadie*, il a donné quelques brochures, sur les Acadiens, édition intime, que je regrette n'avoir pu consulter. Il a de plus publié dans la *Revue Canadienne*, en 1887, un long récit sur les *Acadiens après leur dispersion*. Le *Canada-français* lui doit la rédaction des *Documents inédits sur l'Acadie*, et aussi trois intéressants articles: *Coup d'œil sur l'Acadie avant la dispersion des Acadiens*, *Eclaircissements sur la question acadienne* (serment d'allégeance) et *Montcalm peint par lui-même*.

L'extrait des *Archives de l'Archévêché de Québec et de la propagande de Rome*, en réponse aux "*Memoirs of Bishop Burke*" a été publié sous la direction de l'abbé Casgrain.

Les Acadiens doivent donc à l'abbé Casgrain un tribut de reconnaissance: il le mérite, en effet. Il a parfaitement compris la grande injustice dont ils furent les innocentes victimes. Il a, pour ainsi dire, rétabli leur passé, leur histoire sur le point d'être oubliée et méconnue. L'abbé Casgrain a fait un acte de véritable patriotisme, et quoique ses ouvrages reposent sur des documents irréfutables, qu'ils sont écrits avec sincérité et en un langage correct, il n'en fut pas moins sournoisement attaqué. Mais l'auteur de *Montcalm et Lévis* se défendit bravement, et prouva toute la vérité

de ses avancés. Quoiqu'il en soit, sa renommée est solide et brille d'un éclat, que le temps, nous en sommes convaincus, ne saurait obscurcir, et son nom restera à jamais mémorable.

J'aurais aimé développer cette trop courte appréciation mais un tel programme eut nécessité trop d'espace et je n'oserais pas m'accaparer toutes les pages de la "*Revue Acadienne*" J'espère néanmoins que ces lignes suffiront à faire comprendre le rôle important qu'a joué l'abbé Casgrain au milieu de nous. Il a beaucoup écrit; son érudition était considérable. Il fut bien connu en France à cause des recherches historiques qu'il fit aux archives de la marine à Paris, et aussi parce que son *Pèlerinage au pays d'Evangéline* reçut les louanges de l'Académie française. Son nom n'est pas non plus étranger en Allemagne puisque son ouvrage sur la mère Marie de l'Incarnation fut traduit dans la langue de ce pays. Au cours de ses voyages en Europe il découvrit de nombreux documents ignorés qu'il copia et dont il enrichissait, plus tard, ses productions littéraires: ce qui fait, en somme. qu'il donnait toujours du nouveau et "débrouillait la trame des évènements à moitié oubliés ou mal compris."

Je termine par le jugement suivant que M. Benjamin Sulte. l'érudit historien, portait sur l'abbé Casgrain, en 1889, et qui peut être encore d'actualité: "Un écrivain limpide, au sens généreux, au patriotisme éclairé, maître de sa phrase, éloigné du boursoufflage si commun de nos jours. Un homme à l'abord ouvert très sympathique, ayant beaucoup de monde, comme on dit, et causeur entraînant. Un ecclésiastique du genre bénédictin, c'est-à-dire qui vit dans les livres et les vieux papiers.

"Il a pénétré par tous les passages souterrains de l'histoire du Canada, et il sait en tirer des richesses de renseignements que sa plume éparpille dans la presse, avec une grâce de grand seigneur et d'érudit habitué à recueillir le bon grain des archives pour le semer dans le champ public.

"Les belles manières, la cordialité, le mouvement de l'esprit tout en dehors, ont attiré autour de l'abbé Casgrain la jeunesse lettrée, où plutôt voulant devenir lettrée, celle qui depuis trente ans, a formé le groupe de nos écrivains actuels. J'ai souvenance d'avoir lu que le grand artiste, Michel Ange, marchait dans les rues entouré de peintres et de sculpteurs qui recherchaient sa compagnie. C'est le cas de M. Casgrain." (1) *Gérard MALCHELOSSE.*

---

(1) Au nom des Acadiens, nous viendrons, plus tard nous aussi, rendre notre tribut d'hommage à l'Abbé Casgrain, qui a si bien écrit de nous.

LA DIRECTION.

L'Esprit acadien

Un jeune homme de vingt-deux ans, élève en philosophie au collège de Sainte-Anne, N.-E., visitait un jour, sur les iles de la Madeleine, pendant les vacances, un de ses amis, qui, lui, était étudiant à l'Université Laval de Québec.

Après s'être entretenus pendant quelque temps dans un petit cabinet d'étude sur leurs beaux rêves de jeunesse, l'étudiant de Laval conduit son ami dans une chambre avoisinante pour le présenter à son grand père.

—"Tenez, grand père, je vous présente monsieur X., un ami de la sagesse."

Le vieillard acadien, le dos courbé par les années, laisse aussitôt tomber son journal à ses pieds en se levant de sa grande chaise pour tendre la main au jeune visiteur.

—"Un ami de la sagesse, articule l'octogénaire en souriant, je connais bien des gens qui sont amis de l'argent et qui n'en ont point."

E. A.

La population du Nouveau-Brunswick

L'autre jour, dans une appréciation du résultat des dernières élections provinciales au Nouveau-Brunswick, un journaliste irlandais d'Ottawa, originaire de Saint-Jean, écrivait que les Irlandais catholiques forment les trois septièmes de la population de cette province et faisait allusion aux circonscriptions électorales où cet élément est en majorité.

Intrigué, j'ai consulté les rapports des deux derniers recensements. J'ai dressé le tableau que je vous envoie avec prière de lui trouver une place dans la *Revue Acadienne*.(1) Ces quelques colonnes de chiffres permettront au lecteur de saisir, d'un coup-d'œil, la juste composition de la population du Nouveau-Brunswick. J'ai emprunté ces chiffres aux rapports du recensement, et le calcul et la compilation des détails que j'en ai faits sont exacts, à l'exception des taux de pourcentage où j'ai éliminé les fractions en donnant le chiffre approximatif.

Il y avait donc au Nouveau-Brunswick, en 1911, 351,889 habitants. Il y avait 98,611 Acadiens ou catholiques de langue française,—c'est un synonyme, qu'importe !—et 46,278 Irlandais

(1) Voir ce tableau, page 64.

catholiques, y compris les autres catholiques à part les Acadiens. Il y a donc dans la province 144,889 catholiques, soit trois-septièmes environ de la population totale. Les Irlandais catholiques ne sont tout au plus que 13 pour cent de la population de la province et à peu près 32 pour cent seulement du nombre de catholiques; ils forment donc environ un-huitième et non trois-septièmes de la population totale.

Maintenant, dans quels comtés les Irlandais catholiques sont-ils en majorité ? Dans Northumberland, où ils sont plus nombreux, ils ne forment que 30 pour cent de la population, moins d'un tiers. Viennent ensuite la ville de Saint-Jean où ils atteignent 27 pour cent; le comté de Saint-Jean avec 25 pour cent, soit un-quart et Ristigouche où il n'y en a que 13 pour cent. En aucune circonscription, donc, ne sont-ils en majorité.

Par contre, les Acadiens forment 94 pour cent de la population de Madawaska; dans le comté de Gloucester, 85 pour cent; dans Kent, 72, et dans Ristigouche, 52 pour cent.

De 1901 à 1911, la population du Nouveau-Brunswick s'est accrue de 331 120 à 351 889 soit une augmentation de 20,769. Les Acadiens se sont multipliés à raison de plus de 23 pour cent et ont contribué 18,632 à l'augmentation totale. Le reste des habitants de la province, comprenant ceux, de langue anglaise et ceux de dix-huit autres nationalités, et répartis en une vingtaine de croyances religieuses différentes, ont fourni 2,137, soit une augmentation de moins de 1 pour cent (.0085). En admettant que les éléments composant la population du Nouveau-Brunswick se développent, depuis le dernier recensement, dans les mêmes proportions qu'auparavant —bien que les rapports des derniers recensements accusent une augmentation dans le taux d'accroissement chez les Acadiens et une diminution du taux chez les autres éléments.—les habitants d'origine française auront atteint, en 1921, 121,287, et les autres 255, 430. En 1961, c'est-à-dire dans 44 ans, il devrait y avoir dans la province, environ 281,000 Acadiens et 264,000 habitants de langue anglaise, etc. Nous serons donc en majorité, alors; peut-être avant. Je crois que le recensement de 1921 nous réserve des surprises.

Je préparerai pour le prochain numéro de la *Revue Acadienne* un tableau semblable en rapport avec la population de la Nouvelle-Ecosse. L'Ile du Prince-Edouard aura ensuite son tour.

D.-T. ROBICHAUD.

NOUVEAU-BRUNSWICK

COMTÉS	Population	Acadiens	Catholiques	Catholiques, autres que les Acadiens	Anglais et protestants	Pourcentage			
						Cathol.	Acad.	Autres cathol.	Angl. & protest.
Albert	9.691	155	673	518	9.018	.07	.02	.05	.93
Carleton	21.446	274	2.424	2.150	19.022	.12	.02	.10	.88
Charlotte	21.147	244	2.262	2.018	18.885	.11	.02	.09	.89
Gloucester	32.662	27.732	30.148	2.416	2.514	.92	.85	.07	.08
Kent	24.376	17.436	19.172	1.736	5.204	.78	.72	.06	.22
King's	20.594	202	2.266	2.064	18.328	.11	.01	.10	.89
Madawaska	16.863	15.757	16.462	705	401	.98	.94	.04	.02
Northumberland	31.194	6.818	16.298	9.480	14.896	.52	.22	.30	.48
Queen's	10.897	80	842	762	10.055	.085	.008	.08	.915
Ristigouche	15.687	8.136	10.205	2.069	5.482	.65	.52	.13	.35
Saint-Jean, cité	42.511	530	12.171	11.641	30.340	.28	.01	.27	.72
Saint-Jean, comté	11.061	465	3.255	2.790	7.806	.29	.04	.25	.71
Sunbury	6.219	267	917	650	5.302	.15	.05	.10	.85
Victoria	11.359	2.723	3.966	1.243	7.393	.35	.24	.11	.65
Westmorland	33.276	13.801	15.532	1.731	17.744	.47	.42	.05	.53
Moncton, ville	11.345	3.280	4.382	1.102	6.963	.39	.29	.10	.61
York	31.561	711	3.914	3.203	27.647	.12	.02	.10	.88
	351.889	98.611	144.889	46.278	207.000	.41	.28	.13	.59

Acadie et Acadiens (1)

Conférence faite à Montréal à un *euchre* acadien sous le patrônage de la société de l'Assomption et de la succursale *Abbé Casgrain* le 17 novembre 1915.

M. le Président honoraire, M. le Président actif, Mesdames et Messieurs,

En connaissant le dessous des cartes, vous seriez étonnés de me voir à cette fête en compagnie de M. J. Richard, curé de Verdun et d'y paraître à l'état de compère-compagnon, tout en étant amis d'enfance. Car c'est bien lui — je l'en charge de tous mes soupçons—qui a soufflé mon nom comme conférencier à cette fête d'Acadiens. Malgré ce petit coup de Jarnac, je n'en regarde pas moins M. Richard avec un œil bienveillant, me rappelant la parole du bon saint François de Sales à l'un de ses adversaires: "Vous êtes mon ennemi, mais soyez assuré que lors même que vous m'arracheriez un œil, je vous regarderais de l'autre avec bienveillance." Ceci règle définitivement mon cas vis-à-vis de mon confrère, mais non pas sa position en rapport avec cet imposant auditoire qui ne lui pardonnera pas facilement de faire comparaître un aussi piètre conférencier que le curé de Saint-Clet (depuis curé de Saint-Polycarpe). Mais la question s'aggrave encore d'une situation délicate par le fait qu'un Acadien de la province de Québec veuille entretenir des Acadiens de là-bas, de vrais Acadiens, sur leur propre patrie.

Malgré mon peu de loisirs et les travaux toujours prenants du ministère, j'accepte cette anomalie, avec l'espérance d'être utile et même de plaire—*utile dulci*—ce qui est la perfection du genre à laquelle il faut tendre.

Plusieurs fois j'eus la bonne fortune de descendre au pays d'Evangéline et de le visiter par tranche, si je puis dire ainsi, mais surtout à deux époques mémorables: le congrès d'Arichat et la consécration épiscopale de Mgr Leblanc.

Le mot Acadie a toujours résonné à mon oreille comme une harmonie douce et pieuse, comme un chant plein de mélancolie; c'est pour moi le souvenir de la première patrie absente, la terre primitive de mes ancêtres de laquelle on les a cruellement enlevés comme une main criminelle saisit un tendre fruit vert et l'arrache de l'arbre qui lui devait la maturité. Bercé dès ma plus tendre en-

(1) La seconde partie paraîtra en mai prochain.

fance des récits douloureux des événements qui ont précédé, accompagné et suivi la dispersion de 1755, je me trouvai plus tard comme atteint de nostalgie: je voulais voir Port-Royal, Grandpré, Beaubassin, la baie Française; prier sur les tombes d'êtres aimés. Ce rêve de ma jeunesse se réalisa d'abord en 1899 et voici ma première entrée dans l'Acadie. C'était le 12 juillet, fête des Orangistes unis dans un même sentiment de haîne contre l'Eglise, la religion, et le clergé. La gent couleur d'orange avait organisé pour 1 h. 30 m. du matin un train d'excursion de Dalhousie, N. B. à Saint-Jean. Tous les trains à notre usage étaient partis, quand un ordre supérieur de Moncton nous vint de prendre le train jaune. Mais que diable allions-nous faire dans cette galère ? Quatre prêtres Canadiens-français parmi ces fanatiques, au milieu de la nuit, à cette fête où bouillent les plus mauvais instincts me rappelaient irrésistiblement le *damnatus ad bestias* des Romains "le condamné aux bêtes.". Nous voilà donc installés sur deux banquettes et cause involontaire d'une surprise étrange. On entre, on nous regarde, on nous épie, on sort, on cause par groupes; on revient, on nous examine "le blanc des yeux"; enfin ce fut une mise-en-scène propre à nous convaincre que que nous étions pour eux comme des *cheveux sur la soupe* et pour le moins *surnuméraires*. Il fallait pour eux trancher le nœud de la question; un envoyé spécial, sorte de bouc émissaire vint nous commander au nom de ses copains, de déguerpir au plus vite, car le train était bien à eux, loué pour une excursion. A cette sommation, nous faisons sourde oreille, sans dire un mot, ni faire un mouvement: l'émissaire avait raté son coup.

Le président, suffisamment désigné par un large collier d'or sur fond écarlate, arrive à son tour pour nous sommer de *nous rendre*. Malgré ce dernier et solennel *ultimatum*, nous ne cédons pas un pouce. Il alla se plaindre au chef du train et comme "le corbeau de l'arche", il ne revint pas; la victoire nous restait.

Messieurs et chers compatriotes, il n'y a pas de quoi chanter cette *entrée triomphale* en Acadie, mais je crains beaucoup pour vous et pour moi, l'insuccès du voyage de ce soir à la patrie absente.

Tout va se réduire en cette causerie à une leçon de *géographie*. et d'*histoire*. Dans la première partie, nous verrons ce qu'était l'ancienne *Acadie;* dans la seconde, ce qu'étaient les *Acadiens*.

I

L'histoire de l'ancienne Acadie, longue de cent vingt-trois ans (1632-1755) se déroule sur les bords de la baie Française ou de

Fundy, est remarquable et intéressante par ses combats par ses héros comme aussi par ses malheurs et c'est par ce trait surtout, que je compte vous intéresser car vos cœurs vont s'attacher à ce peuple et à ce sol marqués du sceau de l'épreuve et de la persécution et à cause de cela plus digne de compassion car *res sacra miser* comme le disait l'antiquité: "le malheureux est une chose sacrée et digne de compassion." La Belgique violée et piétinée sous les bottes allemandes fait l'admiration du monde; sa valeur et sa loyauté courent la terre et les mers et volent de bouche en bouche. L'Acadie eut aussi sa célébrité et ses malheurs furent chantés en plusieurs langues. (Il est bon de remarquer que les toutes premières années de notre patrie n'appartiennent pas à l'histoire).

Cette baie Française qui se nomme aujourd'hui baie de Fundy sépare la Nouvelle-Ecosse du Nouveau-Brunswick et mesure exactement 120 milles de long sur 45 de large. Ainsi resserrée entre des côtes très escarpées elle se distingue entre toutes celles du monde entier par ses marées qui passent pour les plus hautes de l'univers, car le flot s'élève jusqu'à 60 pieds et est violemment repoussé dans les rivières jusqu'à plus de 10 lieues. Sur la rive sud on voit une haute chaine de montagnes bleues qui tout à coup se brisent et s'abaissent vers la mer pour ouvrir un somptueux passage en une porte magnifique de 1200 pieds de large et qu'on appelle la gorge ou le détroit de Digby. C'est l'entrée de l'Acadie proprement dite; c'est par là que sont entrés tous les vaisseaux français portant les premiers colons de l'Acadie. C'est aussi par là que sont sortis, lors de l'expulsion de 1755 appelée par le peuple acadien le *grand dérangement,* les vaisseaux de transport américains chargés de leur cargaison humaine.

En face de cette porte grandiose ouverte par le Tout-Puissant dans le flanc de la montagne, s'étend, au sud, la baie appelée jadis de Port-Royal et nommée par les Anglais : "baie d'Annapolis" magnifique nappe d'eau de sept lieues de circonférence. A quelques milles plus à l'est, les deux rivières Annapolis et Allan se réunissent avant de tomber dans la baie; c'est là que fut *Port-Royal* fondé par les Français en 1605 et ainsi nommé par la beauté de son port. Autour du bassin de Port-Royal s'élève en échelons un immense vallon circulaire qui forme la belle *vallée d'Annapolis* qui fait l'admiration des touristes. Un de mes confrères, ancien élève de Joliette M. Lippé, en parlant du Mexique dont il a fait son *Tour du Mexique,* me disait : "J'ai visité les Etats-Unis, le Mexique et je n'ai rien

vu de plus beau que cette vallée d'Annapolis. C'est donc avec raison qu'on la nomme : "le jardin de la Nouvelle-Écosse." C'est comme les côteaux des environs de Montréal, à Notre-Dame de Grâces. Sur les deux rives de la rivière Annapolis s'établirent d'abord nos ancêtres chez lesquels règnait une grande abondance.

C'est en 1632 et les années suivantes que de Razilly et d'Aulnay amenèrent de France "300 personnes d'élite" dit la *Gazette* de Renaudot, environ quarante familles qui forment le noyau de la race acadienne et parmi lesquelles je vois avec émotion la famille *Dugas* à laquelle j'appartiens par mon père et *Martin* qui est celle de ma mère. Pardon de cette confiante allusion; elle servira à m'accréditer auprès de vous et me tiendra lieu de quartiers de noblesse.

La première paroisse fondée fut celle de l'Assomption ou de Saint-Jean-Baptiste de Port-Royal desservie d'abord par les Récollets, puis par des prêtres séculiers, et enfin par les Messieurs de St-Sulpice.

Mais quand les abeilles deviennent trop nombreuses, elles vont fonder d'autres colonies; elles essaiment. Il en fut ainsi des Acadiens.

D'après le recensement de 1671, il y avait aux environs de Port-Royal une soixantaine de familles réduites à quarante, en réunissant celles du même nom. A l'expulsion, il y avait 2000, communiants répartis en douze lieues d'étendue.

Par suite de la hauteur des marées, de vastes terrains se trouvaient noyés, mais d'une grande fertilité, à cause du fonds d'alluvion apporté par la baie.

Au fond de cette baie de Fundy s'ouvrent comme deux bras qui en sont le prolongement : plus au nord, (à 48 lieues de Port-Royal par terre) est la baie de Chinectou ou de Beaubassin: plus au sud, est celle des Mines, séparée de celle de Chinectou par le cap de Chinectou; et enfin la baie de Cobequid, dernier repaire des eaux de la baie Française.

C'est autour de la baie de Chinectou que se forma vers 1676 par l'entreprise de Jacques Bourgeois, chirurgien et cultivateur de Port-Royal, la paroisse de Ste-Anne de Beaubassin "où les prairies étaient si grandes qu'on pouvait y nourrir 100,000 bêtes à cornes, "disait M. de Meules. A la veille du *grand dérangement* vers 1753 Ste-Anne de Beaubassin avec ses dessertes, comptait près de 3,000 communiants. Mais la force d'expansion acadienne n'était pas

éteinte, loin de là, et le sieur de Dierville pouvait dire avec raison: "Il faut voir comme la marmaille fourmille dans chaque foyer". Ainsi deux auteurs acadiens vont essayer de transporter sur un autre coin du territoire le plan de colonisation du chirurgien Jacques Bourgeois. Voilà pourquoi en 1680, on voit Pierre Melançon et Pierre Therriau quitter Port-Royal. De quel côté vont-ils diriger leurs pas et planter leurs tentes ? Dans leurs fréquentes excursions par eau, ils avaient souvent remarqué la région du sud de la baie des Mines séparée elle-même de la baie Française par le cap Porc-Epic nommé par les Anglais Blomédon, et l'avaient baptisée à cause de son immense et unique prairie, la "Grand Prée des Mines" sillonnée par une multitude de petits canaux et de rivières dans lesquels s'engorgeaient et se dégorgeaient les marées. Nos deux colons Melançon et Therriau quittent donc Port-Royal vers 1680 pour se rendre aux Mines (à 23 lieues de Port-Royal) assez vastes pour former plus tard quatre paroisses : St-Charles de la Grandpré (Wolfville) avec 1000 communiants et 4 lieues d'étendue St-Josephe de la rivière aux Canards (Horton) avec 500 communiants et 4 lieues d'étendue; Ste-Famille et l'Assomption de Pigiquit (Windsor), avec 1800 communiants et 12 lieues d'étendue (ce sont les chiffres d'un mémoire fait en 1753).

Enfin à 18 lieues de Grandpré qu'on pourrait exactement appeler le "centre de l'Acadie",sur un prolongement de la baie des Mines,—la baie de Cobequid—un acadien du nom de Mathieu Martin (à qui on accorda une seigneurie et dans l'acte de laquelle on mit: M.M. de St-Martin *tisserand par la grâce de Dieu et seigneur par la grâce du Roi*. Par un seul trait de plume, il était bombardé gentilhomme !) établit en 1689 un centre de colonisation noyau de la paroisse des Saints Pierre et Paul de Cobequid dont la population en 1753 se chiffrait par 800 communiants sur son territoire de 12 lieues. (Truro).

Ce n'est pas encore tout. En 1698 un cultivateur de Port-Royal, à la tête de sept garçons, voulut, lui aussi, fonder un établissement au nord de la baie Française. Il s'établit à Chipody. Trois rivières se jettent au nord de cette baie: Chipody, Petitcodiac et Memramcook qui elles aussi, se développent au point de former plus tard trois grandes paroisses et une mission à St-Jean.

Voilà ce qu'était l'Acadie vers 1755, sans compter -plusieurs autres groupes et petites missions. Il y avait encore les établissements de l'Ile St-Jean aujourd'hui île du Prince Eoduard colonisée

en 1720 et les années suivantes, et dans laquelle se trouvait lors de la dispersion de 1758, par suite de l'émigration, une population totale de 6000 âmes. Il faudrait ajouter à cela l'Ile Royale ou du Cap-Breton. Il y avait donc en Acadie, à l'époque de l'expulsion 10,000 à 15,000 âmes issues des quarantes familles primitives et sans aucun secours d'émigration étrangère.

L'Acadie proprement dite comprenait donc l'Etat du Maine le sud du Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Voilà en peu de mots ce qu'était l'ancienne *Acadie* que Longfellow appelle "*the home of the happy*" "le séjour du bonheur." dans son fameux poême intitulé *Evangéline* dont le nom reste. Et on dit aujourd'hui *le pays d'Evangéline* pour indiquer l'Acadie.

Mais en passant, Qu'est-ce que l'*Evangéline ?* C'est un livre où le *beau, le bien* et *le vrai* sont unis; "c'est l'histoire la plus simple du monde renfermée dans un cadre d'une magnificence sans égale"; "le poême des larmes essuyées. "dit Godefroy Kurth.

Son auteur est le plus célèbre poëte américain : Henry Longfellow, né à Portland, Maine en 1807 et mort à Cambridge en 1882, "après une des plus belles et des plus fécondes carrières que les lettres aient eu à enrégistrer de nos jours" (Kurth.) *Evangéline* est le récit des souffrances de la déportation des Acadiens: le poète chante aussi le bonheur et les mœurs douces et paisibles du peuple martyr.

Rameau de St-Père dans son ouvrage *Acadiens et Canadiens* dit : "Evangéline est la fille d'un riche cultivateur des Mines (de St-Charles de la Grandprée) et ses fiançailles se célèbrent le 4 septembre 1755, veille de la suprême trahison. Le lendemain, au moment où le mariage vient d'être bénit, Evangéline (Bellefontaine) est entraînée d'un côté et Gabriel Lajeunesse son époux de l'autre et conduits tous deux en exil dans la Nouvelle-Angleterre.

"Ils passent leur vie à se rechercher l'un l'autre, mais sans succès. Ce n'est qu'à la fin de leur existence qu'Evangéline et son mari finissent par se rencontrer dans un hôpital de Philadelphie où Evangéline devenue en quelque sorte sœur de charité, soigne les malades et retrouve son Gabriel mourant sur un grabat." L'ouvrage commencé en 1845 fut publié en 1847. (Qu'on nous permette de signaler en passant que les noms de Gabriel et d'Evangéline ne sont pas de facture acadienne ni extraits des registres paroissiaux).

A.-C. DUGAS, ptre

(1) Les Acadiens ont aussi un journal nommé l'Evangéline.

"Par chez nous"

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'heureux mouvement des Acadiens en faveur d'une souscription pour élever un monument historique et religieux (je suppose) sur les lieux sacrés de l'ancienne église Saint-Charles, à Grand-Pré, Nouvelle-Écosse.

L'artiste qui aura à créer cette pièce d'art, tiendra, sans doute, à y voir figurer, à côté du vieillard acadien, le sympathique auteur d'Evangéline avec son parchemin à la main, et le digne abbé Casgrain à l'œil scrutant les manuscrits. Aussi, assis à la "table ronde" il serait juste de leur associer Rameau de Saint-Père, cet ami sincère des Acadiens ébauchant ses volumes sur l'Acadie.

La revue historique acadienne ne saurait s'inspirer à de meilleures sources pour rendre justice à la cause.

———o———

Pendant les années qui ont suivi la publication du volume intitulé: "*Selections from The Public Documents of The Province of Nova Scotia*, édité par T.-B. Akins (1869) l'on pouvait peut-être, avec beaucoup d'indulgence, apporter certaines circonstances atténuantes aux faux jugements passés par plusieurs historiens, du type d'Hannay, sur les causes du *grand dérangement*. Mais aujourd'hui que les rayons de lumière ont brillé sur cette question, grâce aux œuvres de Philippe Smith; de l'abbé Casgrain et d'Edouard Richard et de quelques autres, on se demande comment des écrivains fanatiques peuvent encore essayer de justifier la dispersion des Acadiens. M. l'abbé François Bourgeois en signale un, avec raison, dans les colonnes de l'Evangéline du 11 courant.

M. Beckles Willson, un (Blokie), a livré au public en 1911 un volume intitulé: "Nova Scotia" dans lequel les fausses assertions sur les Acadiens pullulent. Nous reviendrons sur ce sujet.

———o———

C'est par erreur que nous disions dans le numéro de mars que le nombre des Acadiens-français élus à la Législature du Nouveau-Brunswick était monté à dix "de deux qu'il était auparavant".

Le résultat des élections de 1912 donnait huit représentants acadiens: (pour les deux partis) l'honorable Dr Landry et le Dr T.-J. Bourque (ce dernier est sénateur aujourd'hui) dans le comté de Kent, l'honorable D.-M. Melançon dans Westmorland, MM. J.-B. Haché et M.-J. Robichaud dans Gloucester et MM. L.-A. Dugal et J. Pelletier dans Madawaska.

———o———

Nous offrons nos sincères félicitations à Monsieur Casimir Hébert qui vient d'être nommé consul du Pérou à Montréal. M. Hébert, vous le savez, est un descendant de cette "modeste lignée des aïeux acadiens" à l'hommage de laquelle il a écrit tout dernièrement des mots de respect filial. A cause des devoirs imposés par cette nouvelle charge, le "Pays Laurentien" ne sera plus sous la direction de M. Hébert. M. Gérard Malchelosse devient le seul propriétaire de cette jeune revue laurentienne.

———o———

Les journaux et les revues qui ont daigné faire un peu de réclame à "l'astre nouveau" sont priés d'accepter nos sentiments de vive reconnaissance. Parmi ces organes, l'Evangéline mérite une mention spéciale.

———o———

Il reste encore quelques douzaines d'exemplaires du "Pays d'Evangéline" aux bureaux de la revue; les personnes qui désirent antidater leur naissance par la connaissance de l'histoire de leur pays, aimeraient peut-être de lire cette brochure si éloquemment appréciée de plusieurs collaborateurs de l'Evangéline et notamment par le digne écrivain du Devoir, monsieur Louis Dupire.

E. A.

L'Eglise et l'Ecole en Acadie

Sous le Régime Français

Le lecteur catholique ne s'étonnera pas du titre de ce modeste travail. Partout où nous trouvons l'éducation, non pas le simulacre de l'éducation, nous y trouvons l'Eglise. Dans les nouvelles paroisses acadiennes et canadiennes-françaises qui s'ouvrent encore, Dieu merci, à la colonisation, l'éducation accompagne la religion; le maître d'école suit le prêtre parce que tous les deux sont des agents nécessaires au bonheur de nos courageux colons. Il y a bien longtemps qu'un philosophe a dit : "l'éducation est le premier fondement du bonheur humain". C'est vrai, pourvu que cette éducation soit véritablement chrétienne. Aussi, l'Eglise, toujours soucieuse du bonheur bien entendu des peuples, a fait de l'éducation de l'enfance une de ses principales affaires : l'histoire en fait foi. Au Moyen Age, époque de gloire pour l'Eglise Catholique, on trouve presque toujours le monastère à côté de l'église. L'un et l'autre s'unissent et s'entr'aident pour façonner l'âme de l'enfant à la vertu en même temps qu'à la connaissance des sciences divines et humaines. Aussi, quoiqu'en disent les ennemis du catholicisme, le Moyen Age n'est point l'âge obscure et sombre où l'ignorance et le fanatisme régnaient en maîtres; mais une époque de lumière bienfaisante qui éclairait les intelligences et réchauffait les cœurs.

Ce souci de l'éducation des peuples, l'Eglise l'a eu dès le commencement de son existence : elle l'a toujours conservé. Au 17me siècle, elle le transporta de "la doulce France" en Amérique et lorsque la Religion du Christ vint se fixer en Acadie, l'école s'y implanta du même coup.

***

L'Histoire nous a conservé la mémoire du noble geste de Jacques Cartier lorsqu'en 1534 il aborda aux rives de la Baie des Chaleurs. En mettant le pied sur cette nouvelle terre, son premier soin fut d'y planter la croix avec les fleurs de lys, prenant ainsi possession du pays "pour le Christ et pour le roi". Ce fut toujours la même pensée qui anima la France lorsqu'elle envoya au pays d'Acadie, sur les rives ensoleillées du Bassin de Port Royal, un premier groupe de colon. Ce groupe était accompagné du Père Flèche

envoyé par le roi pour convertir les sauvages et fonder l'Eglise d'Acadie. A partir de cette époque, l'enseignement du français alla de pair avec les travaux des missionnaires qui, au besoin se faisaient eux-mêmes les maîtres d'écoles des petits Acadiens et des sauvages.

"Père Félicien, en son hameau champêtre,
Depuis longtemps déjà maître d'école et prêtre,

est bien le type du missionnaire catholique en Acadie aux premières années de la colonie.

En effet, vers 1635, le Père Capucin Joseph Tremblay, préfet de la mission d'Acadie, ordonnait aux six premiers de ses confrères qui vinrent à Port Royal de se dévouer à l'instruction des enfants indigènes. Grâce à eux, on vit bientôt s'élever les murs d'un séminaire pour l'éducation des enfants et des jeunes gens. "Par ordre du Sieur d'Aulnay, rapporte un historien, on avait construit une sorte de monastère que l'on appelait dans le pays le séminaire et dans lequel on avait installé douze Récollets(1) Ceux-ci s'étaient obligés non-seulement à desservir la colonie française et à faire des missions parmi les peuplades indigènes, mais encore à recevoir, entretenir et instruire, dans leur maison, trente jeunes gens micmacs et abénakis". Ces saints moines s'acquittèrent bien de leurs obligations: l'un d'eux, Ignace de Paris, nous a laissé une relation intéressante de leurs travaux qui se partageaient entre le ministère religieux et l'enseignement.

Port Royal avait donc son collège tout comme Québec et, chose digne de remarque, les deux établissements—celui des Récollets à Port Royal et des Jésuites à Québec—furent fondés la même année. Ainsi, l'éducation catholique et française en Acadie commença en même temps que dans la grande province sœur. Pourquoi donc fallait-il que des circonstances malheureuses vinssent retarder pendant un temps trop long son développement chez nous ?

---

(1)—M. Placide Gaudet veut que ce fussent des Capucins et non des Récollets qui s'installèrent dans le séminaire en question. L'Abbé H.-R. Casgrain nous dit que ce furent des Récollets. D'autres auteurs nous parlent tantôt des uns, tantôt des autres. Une chose qu'il est bon de rappeler c'est que l'ordre des Récollets est une branche de la famille de Saint François ou des Capucins et c'est peut-être pour cette raison que certains auteurs les rangent sous un même patron. Toutefois nous serions heureux de publier les sources de renseignements de M. Gaudet ou de tout autre lecteur qui voudrait bien jeter de la lumière sur ce sujet.

LA DIRECTION.

Ce n'est point du côté de la France que vinrent ces circonstances fâcheuses. Le Cardinal de Richelieu, le grand homme d'état de la mère patrie d'alors, se montra toujours dévoué à l'œuvre de l'éducation à Port Royal tant par les encouragements qu'il donna que par les concessions de terrains et autres propriétés qu'il fit généreusement au séminaire. C'était l'époque des grandes luttes entre les deux gouverneurs d'Acadie, le Sieur d'Aulnay et Charles de la Tour. Ce dernier, plus égoiste que patriote, appela souvent à son secours les forces anglaises de Boston qui ne demandaient pas mieux que de jouer le plus fréquemment possible de mauvais tours aux Français. A plusieurs reprises, elles attaquèrent Port Royal et mirent le séminaire à deux doigts de sa perte. Les Pères Capucins y font allusion dans un mémoire du 20 octobre, 1643. "Les Anglais, disent-ils, sont venus le 6 août accompagnés de Monsieur de la Tour qui leur servait de guide, faire une descente dans l'habitation de Port Royal. Depuis sept ans, ils ont toujours harcelé le Sieur d'Aulnay de sorte qu'il faut que le séminaire des sauvages soit aussi bien ruiné que la colonie française si notre bon roi........ne donne des forces." Le "bon roi" en donna au moins pendant quelque temps encore et la colonie continua à vivre, avec son séminaire durant une dizaine d'années.

***

A côté de l'école des garçons d'Aulnay fonda une école de filles. Il en confia la direction à une femme d'une grande piété et remarquable pour son zèle, sa prudence et ses autres vertus. Madame Brice, c'était son nom, se dévoua avec grand succès à l'instruction des jeunes filles abénakises et françaises jusqu'au jour où elle fut expulsée de son école par Nicolas Denys, le créancier de d'Aulnay. Bientôt cependant, la veuve de l'ancien gouverneur fut rétablie dans ses biens et aussitôt elle remit à Madame Brice la direction de son école. Les services de cette éducatrice furent hautement appréciés par les seigneurs de la colonie qui lui en marquèrent leur reconnaissance par l'octroi d'une pension annuelle prélevée sur la vente des pelleteries.

L'avenir semblait sourire à l'éducation en Acadie quand tout à coup le colonel Sedgewick, envoyé par Cromwell, le "Lord Protector" de la nouvelle république anglaise, parut devant Port Royal, braqua ses canons sur le fort et fit la conquête de la place. C'était en 1654.

Treize ans durant, l'Acadie resta aux mains des Anglais. Quel fut le sort de l'enseignement du français pendant ces treize années, il est difficile de le savoir au juste; mais on peut s'en faire une idée d'après les relations des Récollets. Il avait été stipulé à la capitulation, que les habitants pourraient demeurer à Port Royal même ou dans les alentours et y pratiquer librement leur religion; mais le P. Ignace, écrivant presqu'aussitôt après, disait : "Les Anglais privèrent les habitants de tout secours spirituel en faisant mourir le supérieur de la mission et en chassant l'autre missionnaire avec deux frères qui travaillaient à l'œuvre du séminaire des Abénakis." Ne se dirait-on pas déjà au 20me. siècle et dans l'Ontario ? C'est toujours la même haîne de la religion et du français.

Mais si pendant ces quelques années malheureuses, l'école disparut de Port Royal avec la liberté religieuse, l'une et l'autre y revinrent avec la douce domination française. Ce fut encore, comme toujours, l'Eglise qui se préoccupa de l'éducation des sauvages et des petits Acadiens. Le nouveau curé l'abbé Louis Petit, dans une lettre à son évêque, Monseigneur de Saint-Vallier, était heureux de lui dire qu'il avait auprès de lui un homme vertueux et doué d'un grand talent pour l'instruction de la jeunesse, et il ajoutait : "Il fait avec beaucoup de fruit les petites écoles aux garçons."

***

Jusqu'ici, nous venons de le voir, l'instruction avait été donnée en Acadie surtout par les soins des Récollets et du gouverneur d'Aulnay dans les deux séminaires établies à Port Royal.

A partir de 1696, l'éducation des Acadiens entra dans une période plus prospère. Ce fut en cette année que Monseigneur de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec, visita l'Acadie, pour la première fois." Il y laissa deux bons prêtres sulpiciens qui l'accompagnaient", nous dit l'abbé Gosselin. L'un de ses prêtres, l'abbé Geoffroy, vicaire du curé de Port Royal, fut un apôtre zélé de l'instruction primaire en Acadie. Il se faisait un devoir de visiter les classes, de surveiller les progrès des élèves, de donner des conseils pratiques pour l'enseignement. Il bâtit même à ses frais des écoles et les pourvut des objets indispensables aux classes.

Le vénérable évêque de Québec ne se contenta point de favoriser l'éducation des garçons: il voulut aussi pourvoir à l'instruc-

tion des filles. Dans ce but, il envoya à Port Royal, une institutrice religieuse de Notre Dame. Il lui recommanda surtout de former ses élèves à l'enseignement afin, ajoutait-il, de propager l'instruction dans le pays. L'idée était fort belle et bien pratique. Pour la réaliser plus complètement, l'abbé Geoffroy voulut faire venir immédiatement des religieuses de France. Il s'adressa à l'institut des Filles de la Croix et deux religieuses de cette congrégation étaient sur le point de partir quand hélas ! les Anglais vinrent de nouveau déranger tous ces plans. Ces projets ne fûrent repris que onze ans plus tard quand la sœur Chauzon débarqua à Port Royal pour y prendre la direction d'une école. Cette religieuse si dévouée resta à son poste jusqu'à la conquête définitive de l'Acadie et rendit de précieux services à l'enseignement.

Pendant plus d'un siècle, les deux grandes nations européennes s'étaient disputé la possession de l'Acadie. A maintes reprises, l'Angleterre avait infligé à la France de sanglantes défaites au pays d'Amérique; mais la France aimait ses enfants du Nouveau Monde et par la voix des traités, elle avait toujours demandé et obtenu que ses fils lui fussent rendus. Après la victoire de 1710, pourtant, l'Angleterre ne voulut plus s'exposer à reprendre les armes contre une colonie qu'elle avait prise et ruinée cinq fois déjà. Par ailleurs, les colonies anglaises avaient commencé à faire entendre leurs murmures et leurs protestations contre la reddition si souvent repetée d'un pays à la conquête duquel elles avaient largement contribué en hommes et en armement. L'Angleterre garda donc la péninsule de l'Acadie et du même coup, l'instruction française, commencée par les premiers missionnaires, developpée par les Récollets, par l'abbé Geoffroy et ses zélés collaborateurs, prit fin à Port Royal.

***

Nous la verrons bientôt refleurir dans une autre partie de l'Acadie. Par le traité d'Utrecht, la France se réserva l'Ile Royale, aujourd'hui le Cap Breton. Elle voulait y construire une forteresse pour garder l'approche des côtes de la péninsule. C'est là, à Louisbourg, que les religieuses de Notre-Dame iront s'établir à la prière de Monseigneur de Saint-Vallier. Elles seront les témoins et les victimes des deux sièges de Louisbourg, en 1745 et 1758, et elles n'abandonneront la ville qu'à la cession définitive de l'Ile Royale à l'Angleterre.

L'évêque de Québec avait déjà demandé à la congrégation de Notre-Dame de prendre la direction des écoles de Port-Royal un peu de temps avant la dernière capitulation de cette place, La supérieure, la mère Charly, n'avait pas cru devoir accepter. Elle avait le pressentiment que la colonie passerait bientôt aux mains des Anglais et les évènements ne lui donnèrent que trop raison. Mais, à la fondation de Louisbourg, l'évêque renouvela ses instances, cette fois pour l'Ile Royale.

Déjà le gouverneur et l'administrateur de l'Ile réclamaient l'établissement d'une école à Louisbourg, car, disaient-ils; "il y a dans la colonie de nombreuses jeunes filles qui sont ignorantes, faute d'éducatrices pour les instruire. Plusieurs d'entre elles sont obligées d'aller en France pour y recevoir l'instruction."

Ce fut donc avec joie qu'ils vîrent arriver en mai 1727, la Sœur de la Conception, accompagnée de deux institutrices qu'elle s'était associées. En moins de six mois, elle avait déjà vingt deux pensionnaires et bientôt son école devint si nombreuses qu'elle et ses compagnes ne pûrent suffire à tout. Elle demanda de l'aide à la maison-mère de sa congrégation; mais ce secours ne lui vint pas et les trois maîtresses durent continuer seules leurs travaux d'enseignement. Malgré cette difficulté, elles firent excellente besogne: les autorités de l'époque se plaisaient à leur en rendre témoignage et le roi, pour les récompenser, leur faisait donner 1500 livres annuellement pour aider à leur entretien.

Le nombre des élèves continuait toujours à augmenter à l'école des bonnes religieuses et il fallut bien enfin songer à augmenter aussi le nombre des institutrices. Neuf ans après la fondation de l'école, on comptait six religieuses enseignantes dans l'établissement. Leur dévouement ne connaissait pas de bornes: on écrivait fréquemment en France que les religieuses rendaient d'immenses services à l'instruction, malgré la grande pauvreté où elles se trouvaient. Après bien des suppliques, on consentit enfin à alléger cette extrême misère par une allocation de 3000 livres; c'était la reconnaissance, un peu tardive il est vrai, du sublime dévoûment de ces saintes filles à l'éducation primaire. Ce fut aussi le moyen de rendre l'instruction plus florissante à Louisbourg.

Cette nouvelle situation, pourtant, ne devait pas durer. Les Anglais regardaient d'un œil de convoitise la belle et royale ile, et la ville qui en faisait le principal ornement. Les Français, de leur

côté, n'avaient jamais pardonné à l'Angleterre, le crime de leur avoir pris leur première colonie d'Amérique, et bientôt les deux grands ennemis séculaires reprirent les armes.

Une flotte anglaise parut en 1745 devant Louisbourg, au bout de sept semaines de siège, la ville tomba entre leurs mains. Le couvent des religieuses fut partiellement détruit et elles-mêmes fûrent transportées en France.

Louisbourg et l'Ile Royale furent rendus à la France par le traité d'Aix la Chapelle, et aussitôt l'école de Louisbourg ouvrit de nouveau ses portes. Cette seconde période de séjour à Louisbourg fut pour les religieuses encore plus pénible que la première. Pendant les premières années, surtout, elles y vécurent dans le dénûment le plus complet; mais enfin, elles pûrent reconstruire la partie détruite de leur maison avec l'aide qu'elles reçurent de la France et continuer pendant une dizaine d'années leur œuvre d'enseignement.

Mais les malheurs se précipitaient sur l'Ile Royale. En 1758, les Anglais revinrent à Louisbourg et en firent de nouveau la conquête, définitive cette fois. Il est impossible de décrire ce que les bonnes religieuses eûrent à souffrir pendant ce second siège et cette seconde déportation. La sœur Arnault, victime elle-même de ces horreurs, se sentait incapable d'en faire le récit exact. "Il m'est impossible, disait-elle dans une lettre à sa supérieure générale, de vous faire le détail des peines et des croix qu'il m'a fallu essuyer depuis dix huit mois. Je ne comprends pas d'où vient que Notre-Seigneur ne met pas fin à ma chétive vie après tant de frayeurs et de misères que cette guerre cruelle nous a fait expérimenter". Cette guerre cruelle, c'était le coup de mort porté au régime français en Acadie, et l'extinction, pour un temps au moins, de l'enseignement du français dans notre pays. X

Quand nous ressusciterons

Je présuppose que notre résurrection sera glorieuse comme celle de notre divin Maître. Qu'il soit compris, aussi, que je ne peux vous dire tout ce qui se passera dans cet heureux moment, et après. St-Paul, qui avait beaucoup voyagé, et qui avait même été ravi jusqu'au troisième ciel, disait avec un ancien prophète : "Leœil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et il n'est point monté au

cœur de l'homme, ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment." Loin de moi, donc, de prétendre vous dire tout ce que nous serons après notre Résurrection glorieuse. C'est un sujet sur lequel nous ne savons qu'assez peu de choses, et encore les limites de cet article ne me permettront pas de vous dire tout ce *peu*. Peut-être, pourrons-nous continuer plus tard.

Nous savons, d'abord, avec certitude que pour ressusciter nous aurons le même corps que nous avions avant la mort. Les corps, voyez-vous sont faits pour telle ou telle âme et les âmes pour tel ou tel corps. Ils se complètent l'un l'autre. Nul homme serait un homme si on lui enlevait, soit son âme, soit son corps. Ces deux choses s'appellent l'une l'autre pour former un seul tout : un homme.

Mais après la Résurrection, non seulement l'homme sera nécessairement un composé d'une âme et d'un corps, mais son corps sera le même qu'il avait avant de mourir. Ce serait vraiment contre-nature de donner à l'âme un corps qu'elle n'aurait jamais connu, jamais vivifié, jamais dirigé. La chose est impossible vu l'ordre établi par le Créateur dans la création.

Donc il y aurait malaise et perturbation si le corps de Jacques, par exemple était uni à l'âme de Jean, ou l'âme de Jeanne au corps de Catherine. Ne craignons pas, les choses se feront avec plus d'ordre et plus de satisfaction pour tout le monde.

Quant à moi, je ne voudrais pas que mon corps fût associé à l'âme d'un monsieur qui n'aurait jamais pensé comme moi, qui, peut-être, n'aurait jamais pensé de sa vie; qui n'aurait jamais eu les mêmes sentiments, les mêmes affections, bref, qui aurait animé un autre corps que le mien, et qui lui aurait imprimé une existence toute différente de la mienne.

Je veux qu'après la Résurrection mon corps soit uni à l'âme qui fit ma vie ici-bas; à celle qui donna à mes yeux, leur couleur, à ma physionomie, son expression, à tout mon corps ce de particulier qui les distinguait des autres.

Et les bonnes actions que j'ai faites, c'est mon âme, et non celle de Jean, qui les a fait faire à mes membres. C'est elle qui m'a dit, sous l'influence de la grâce, sans doute, mais enfin, c'est elle : "Ne fais pas telle ou telle chose, ce n'est pas bien; va à la messe, va te confesser, va communier, va visiter ce malade afin d'apporter

quelque consolation à son cœur souffrant; va à l'école et au collège faire servir tes yeux et ton cerveau à me procurer des connaissances, de Dieu surtout et de sa religion."

Sans doute, mon âme a été faible; elle a été quelquefois trop indulgente pour mon corps. Je l'en blâme; mais enfin, si je fais pénitence, c'est elle, aidée de la grâce de Dieu, qui me la fait faire, et alors, je lui pardonne. Je ne veux pas pour cela, que mon corps soit uni à une autre qu'elle après la Résurrection.

Veuillez me pardonner, monsieur le lecteur, si ayant une plus belle âme que la mienne, je m'obstine à refuser que mon corps lui soit uni. Je ne puis vouloir ce que Dieu ne veut pas, ce qui lui est contraire. Et d'ailleurs, si votre âme est si belle, vous ne voudrez pas de moi !

Ajoutons que nos corps ne seront pas unis aux esprits angéliques. Si c'est une chose contre nature de croire à l'échange des corps dans l'enceinte de l'espèce humaine, à plus forte raison, ne peut-il se faire qu'ils soient transportés en dehors des limites de leur ordre, et unis à des êtres tout spitiruels, qui n'ont jamais eu ni os ni chair. Non seulement, la faute serait contre nous, mais encore et surtout contre les anges. Voyez-vous un ange avec un corps ! Quel affublement ! Je crois bien qu'ils ne sont pas si avides de nouveautés ! D'autant plus qu'alors, beaucoup d'âmes resteraient sans corps pour compléter leur bonheur, et que les anges seraient en quelque sorte rabaissés en dignité, bien que les corps glorieusement ressuscités, soient couverts de gloire.

C'est donc entendu : nous aurons au ciel pour compagnon, le corps que nous avons maintenant ici-bas. Quel que soit son état, l'âme sera heureuse de s'y unir. Qu'il ait été affligé de la maîgreur ou de l'embonpoint, de la phtisie ou de la lèpre; qu'il ait été perclus, aveugle, ou sourd, peu importe; nous l'aurons lui-même et non pas un autre. Il sera changé, mais il sera toujours le même subtantiellement. Ce que Dieu a uni ne doit pas être désuni à jamais.

A. Boudreau, ptre.,

Saint-Joseph du Moine, C.-B.

Acadie et Acadiens [1]

II

Mais ce peuple si heureux chanté par Longfellow après Raynal, qu'était-il ? Que faisait-il ? et qu'est-il devenu ? Je pourrais répondre avec vérité en citant la fable de La Fontaine : Le *Loup et l'Agneau*, mais elle est suffisamment connue. Qu'était-il ? Le cardinal de Richelieu, en formant une société sous la direction de Isaac de Razilly, lui avait enjoint de n'envoyer en Acadie "que des colons français, catholiques et de mœurs irréprochables". C'est le *gotha* de nos origines et de notre noblesse, tout comme les princes ont le leur. Ces trois mots résument à eux seuls le caractère des Acadiens : *catholiques*, *Français* et de *mœurs irréprochables*, comme les anciens chevaliers, ils vont avoir trois amours dans leur cœur "trois amours tout mon bonheur" comme dit le refrain : *Dieu, patrie, famille.*

M. Louis Petit, curé de Port-Royal et vicaire général de Mgr de Québec rend ce beau témoignage en faveur des Acadiens dans un rapport à son évêque en 1685: "On ne voit parmi eux ni jurements, ni débauches, ni ivrogneries. Quoiqu'à une grande distance de l'église, ils y viennent en foule les dimanches et fréquentent les sacrements."

Un siècle et demi plus tard, Mgr Walsh, archevêque d'Halifax appelait les Acadiens; "Ces enfants des saints exilés d'autrefois: rappelez-vous, leur disait-il toutes les vertus de ces chrétiens persécutés; pensez à leur foi vive, à leur patience héroïque à la bonne volonté avec laquelle ils ont renoncé à tout ce qu'ils avaient de plus cher; pensez à leur courage viril; à leur affection conjugale, à leur piété filiale, à leur pardon des injures et à la confiance en Celui dont ils invoquèrent le secours avec de saints cantiques et des ferventes prières."

Mais si vanté par son curé est suspect de partialité, apportons d'autres témoignages: Watson, un de nos ennemis, trace ainsi en quelques traits bien vivants la figure de l'habitant acadien :

"C'est un peuple honnête, industrieux sobre et vertueux, ayant rarement des querelles; On n'encourageait pas les jeunes

---

(1) Voir le numéro d'avril pour la première partie.

gens à se marier à moins que la jeune fille ne pût tisser une paire de draps et que le jeune homme ne pût faire une paire de roues."

Le sieur de Dierville qui les visita en 1700, disait d'eux :

Sans avoir appris de métiers,
Ils sont en tout bons ouvriers.

"Si des disputes s'élèvent entre eux, dit Moïse de Les Derniers en 1755, ils soumettent leurs difficultés à leurs prêtres dont les décisions sont sans appel; "Le curé de la paroisse dit Longfellow descendait la rue avec une gravité solennelle; les enfants cessaient alors leurs jeux et accouraient baiser la main qu'il étendait pour les bénir; à son approche les femmes et les jeunes filles se levaient pour lui souhaiter affectueusement la bienvenue. Peuple fort sain, vivait jusqu'à un grand âge." Moi qui ai consulté les vieux régistres jaunis, j'ai souvent rencontré des décès de vieillards de 80, 90, 95 et 100 ans.

Vivant dans le travail et l'économie, ils étaient arrivés à une très grande aisance surpassant de beaucoup celle des Canadiens.

Leur hospitalité était et reste toujours proverbiale. "Chaque demeure, dit encore Longfellow, était comme une auberge où tous étaient fêtés et bien accueillis, car parmi ces gens simples qui vivaient ensemble comme des frères, toutes choses étant en commun et ce qui appartenait à l'un était aussi à l'autre. Pas de serrures à leurs portes, ni de barreaux à leurs fenêtres. Leurs demeures étaient toutes grandes ouvertes, comme le jour et comme le cœur de leurs habitants. Là les plus riches étaient pauvres et les plus pauvres vivaient dans l'abondance."

C'est bien le régime des deux amis dont parle LaFontaine dans ses fables. L'un ne possédait rien qui n'appartenait à l'autre". L'activité et le travail leur furent également chers; rien ne les effrayait en face de l'ouvrage. Il y avait dans ce pays, vous le savez bien, des *terres basses* et des *terres hautes:* les hautes plus faciles à défricher et à cultiver, les basses plus fertiles, mais soumises à l'action de la mer et par suite exigeant plus de travail et de soins. Il n'en fallait pas plus pour incliner leur préférence vers elles. Alors ils se mettent à l'œuvre pour construire des digues immenses, afin de disputer pied par pied les meilleures terres à la mer. Et c'est ainsi qu'on a pu dire des Acadiens ce que les historiens ont dit des Hollandais: "leur histoire est écrite sur les digues de leurs marais."

L'abbé Casgrain, un de nos meilleurs amis (auteur de: *Un voyage au pays d'Evangéline;* une *Seconde Acadie* et les *Sulpiciens* en Acadie. Honneur à vous d'avoir baptisé cette succursale de l'Assomption du nom *d'Abbé Casgrain!* La reconnaissance ne pousse que dans le cœur bien né, (elle s'épanouit donc dans l'âme acadienne). L'abbé Casgrain, dis-je, fait une comparaison très juste et saisissante, en disant que ces digues qui suivent les sinuosités des rivières et qui bordent la mer "ressemblent à un serpent gigantesque couché sur l'herbe". Pour donner une idée des travaux des Acadiens, causons un brin de *rivières*, de *digues* et d'*aboiteaux.* Ce sera plus pour les étrangers que pour les Acadiens. Nicolas Denys, dans sa description de l'Acadie écrit: "La mer au moment du flux remonte très haut dans les rivières et recouvre les parties basses de leurs rives."

Les nombreux engagés venus de l'Anis et de la Saintonge avaient, sans doute, fait la comparaison entre ces régions de l'Amérique et leurs pays de France où l'on endiguait la mer." D'Aulnay se mit à expérimenter sur une petite échelle et à créer des champs d'essai, et, à force de courage, d'énergie et de travail, il parvint à enclore de superbes terrains tapissés de verdure et couverts de riches moissons. Et les pâturages où broûtent maints troupeaux, et les moissons qui donnent le blé en abondance deviennent comme du temps de Sully en France, les deux nourrices de l'Acadie tout entière. Ainsi de proche en proche, petit à petit, les marais pris à la mer, s'agrandissent au point qu'à Grandpré, la patrie d'Evangéline, on comptait 2,100 âcres de terre ainsi mis en culture.

L'élevage du bétail constituait aussi une des plus grandes richesses de l'Acadie et, dans son rapport sur l'Acadie, Winslow affirme que chaque habitant du pays des Mines possédait en 1755 une moyenne de 23 bêtes à cornes, 30 moutons et 15 porcs. (250,-000 têtes de bétail à l'expulsion 1755). —Pour les produits de ces terres, on voit, par le même rapport qu'il y avait, rien qu'aux Mines, en 1755, 12 moulins occupés à la mouture du grain et au sciage du bois. On comprend aussi sans peine qu'avec une marée si furieuse, l'aspect des rivières de la baie Française ne soit pas agréable aux yeux; leur onde a toute l'apparence d'une masse épaisse de chocolat liquide ou d'une luisante peinture à l'huile de la même couleur. Deux fois par jour l'eau monte et baisse; c'est le flux et le reflux de la mer. Pendant six heures elle monte pour redescendre les six

heures suivantes, ayant monté ou baissé de 30 à 40 pieds. A la mer haute, les vaisseaux entrent à St-Jean, N.B. (à l'embouchure de la rivière du même nom) malgré la chute d'une cinquantaine de pieds faite par le fleuve en se jetant dans la baie de Fundy, et à la mer basse, on ne voit plus qu'un mince et étroit filet d'eau serpenter au fond des rivières.

Pour se faire une idée exacte des travaux énormes des Acadiens, il faut savoir qu'ils avaient à obvier à deux nécessités à la fois: empêcher la mer d'inonder et de bruler leurs moissons par le sel marin, c'est la fonction de la digue; puis donner une issue à l'eau douce qui descend des collines; c'est le fait de l'aboiteau. Les digues sont des levées de terre de six à sept pieds de hauteur sur même largeur avec un fort talus et destinées à empêcher le salin ou l'eau salée de faire invasion sur les marais ensemencés ou couverts de prairies, tandis que les aboiteaux servent surtout à égoutter les terres hautes ou si on veut, à livrer passage au doucin ou l'eau douce vers la mer. Les digues bordent les deux côtés des rivières aussi loin que va la marée—dix à quinze lieues—la longueur de l'aboiteau dépend de la largeur du ruisseau ou du fossé qui alimente la rivière. Ces aboiteaux doivent être très forts pour résister au courant. Pour les construire, il faut de grosses poutres comme base; les interstices sont remplis de terre. Il y a un lit de fascines, un lit de terre et ainsi de suite jusqu'à la hauteur de la digue. Au milieu de l'aboiteau reposent deux grandes dalles de bois solide, de la largeur du terrassement et de deux à trois pieds de diamêtre, selon le volume d'eau. A l'extrémité intérieure de la dalle, du côté opposé à la mer, sont deux portes en bois franc ou clapets suspendus et arrêtés par deux pièces de bois fixes qui les tiennent fermées sous la pression de l'eau salée, A la rigueur une seule porte suffirait, mais deux "sont plus sures, car la mer entre avec une sorte de furie et son premier flot de trois à quatre pieds d'épaisseur, nommé mascaret ou barre, remonte la rivière à la course d'un cheval. Ces clapets, au contraire, s'ouvrent sous la pression de l'eau douce, quand la mer est basse et permettent d'égoutter les terrains élevés pendant le jusant c'est-à-dire "quand la *mer se perd*" (pour parler acadien), mais restent solidement fermés et adhèrent parfaitement aux montants à l'arrivée du mascaret furieux et terrible.

Remarquable par son travail, l'Acadien ne l'était pas moins par son courage et son esprit de foi. Les historiens rapportent le

fait suivant dont l'écho retentira jusqu'à la fin des âges : Le gouverneur Lawrence d'Halifax fit appeler en 1755 cent délégués de Port Royal et des Mines, et, contre tous comme des criminels, les droits de l'humanité, les met en prison, en l'île St-Georges à la portée d'un boulet de canon d'Halifax. Il s'y rendit lui-même avec tous les instruments de supplice et tout l'appareil d'un tyran et leur demanda s'ils persistaient dans leurs refus de prendre les armes contre sa Majesté le roi de France. "Oui, dit l'un d'eux et plus que jamais; nous avons Dieu pour nous, cela nous suffit." Le gouverneur tirant son épée lui dit:"Insolent ! tu mérites que je te passe mon épée au travers du corps." L'habitant, dans un geste superbe, lui présente sa poitrine en s'approchant, et lui dit : "Frappez, monsieur, si vous l'osez, je serai le premier martyr de la bande; vous pouvez bien tuer mon corps, mais vous ne tuerez pas mon âme." Il connaissait son Evangile et savait le mettre en pratique. Le divin Maître dit en effet: "Ne craignez point ceux qui tuent le corps et ne peuvent tuer l'âme." (Math. x—28.) Le gouverneur bondit sous le fouet et, hors de lui-même, demande aux autres s'ils partagent ce sentiment; tous d'une même voix s'écrient: "Oui, monsieur! oui, monsieur!"

Les premiers chrétiens ne parlaient pas mieux, ni plus bravement.

Quelques semaines plus tard, tous prisonniers dans l'église de Grandpré, ils signent une adresse à Winslow, laquelle finit par ces paroles si remarquables et si profondes : "Nous voulons conserver notre religion par laquelle nous sommes contents de sacrifier nos biens."

Tels ils furent en présence des puissants du jour, tels ils furent en face de leurs assiégeants, car aucune ville ni au Canada, ni aux Etats-Unis n'eut à soutenir autant d'assauts et de sièges que Port-Royal qui fut enfin, après un dernier combat, cédé à l'Angleterre, après le traité d'Utrecht entre le roi de France Louis XIV et la reine Anne d'Angleterre (1713).

En vertu de ce traité d'où commença l'affaiblissement de la France, les vainqueurs changent le nom de Port-Royal en celui d'Annapolis en l'honneur de la reine Anne d'Angleterre et celui d'Acadie en Nouvelle-Ecosse. Deux clauses de ce traité assuraient aux Acadiens certains droits toujours méconnus et méprisés.

1.– Les sujets français auront le droit de se retirer sur les terres du roi de France, dans l'espace d'un an. 2. – Ceux qui voudront rester à leur poste et être sujets du roi d'Angleterre jouiront du *libre exercice* de leur *religion* et de leurs *biens*.

Mais on refusa de les laisser partir, parce qu'on en avait besoin pour subsister, pour vivre et aussi pour se maintenir, surtout vis-à-vis des sauvages micmacs amis des Français et ennemis inconciliables des Anglais. "Durant longtemps (1713-1730), dit M. Rameau de St-Père, incertains de leur avenir, campés plutôt qu'établis sur leurs héritages, ils se tenaient prêts à partir, chaque année, après la rentrée de leurs récoltes." Mais il fallait éviter le départ de ces travailleurs robustes, actifs et intelligents sans lesquels la garnison d'Annapolis manquerait de tout.

Quand on leur parlait de prêter serment d'allégeance, "les Acadiens, Français de cœur et de naissance répondaient qu'ils ne voulaient point être exposés à prendre les armes contre la France et qu'ils préféraient quitter le pays." . Après maintes sollicitations, on parvint à les amener à prêter un serment sous condition de ne pas prendre les armes contre la France". Pendant vingt-cinq ans (1730-1755) qu'on nomme la période de neutralité, ils sont appelés *French neutrals*, Français neutres, ni Anglais, ni Français, pour ainsi dire, se reconnaissant sujets du roi d'Angleterre, avec l'engagement de ne prendre les armes ni contre le roi de France, ni contre celui d'Angleterre.

Mais le moment arrive où les Anglais n'auront plus besoin des fermiers acadiens. En 1749 ils décident d'établir, dans le pays une forte colonie et c'est le port de Chibouctou qui attire leur attention pour y asseoir une ville qui deviendra Halifax. Au mois de mai, 14 navires amènent d'Angleterre 2,573 personnes, population de la cité nouvelle destinée à contrebalancer l'influence de Louisbourg.

L'abbé A.-C. DUGAS.

(A continuer)

"Par chez-nous"

Le Monument de Grand-Pré

La presse canadienne ne trouve d'assez bons mots pour louer la compagnie du Canadien Pacifique, qui vient de céder aux Acadiens le terrain où se trouvait jadis l'église Saint-Charles, de Grand-Pré, N.E., à la condition d'y voir ériger par ceux-ci un monument entouré d'une clôture convenable.

Sans doute, cette compagnie accomplit un noble geste et par là, mérite notre reconnaissance, mais elle ne fait que mettre à exécution les arrangements spécifiés, de la part de celui qui lui a cédé les titres de ce même terrain.

C'est à M. John-Frédéric Herbin, historien et poète, dont la mère est (ou était) acadienne, que revient la plus grande part des félicitations déjà formulées.

Nous tenons de sources directes que ce monsieur Herbin, résident de Wolfville, N.-E., avait ces titres en sa possession depuis dix ans et n'a voulu s'en départir qu'aux conditions signalées.

Monsieur Herbin a déjà, d'ailleurs, donné une preuve de sa vénération au souvenir acadien, puisqu'il est auteur d'une histoire de Grand-Pré, écrite en anglais, dans laqeulle il refute les fausses assertions au sujet de l'épisode de 1755 en s'appuyant sur des documents irréfutables.

Ce littérateur a aussi écrit un joli volume en vers intitulé : "The Marshlands".

Nous sommes heureux de constater que d'après les derniers rapports du trésorier du comité, il y a suffisamment d'argent dans le fonds souscrit pour enclore le terrain en question.

Il faut maintenant trouver une somme un peu plus considérable pour construire, sur ces lieux, une chapelle commémorative.

A l'œuvre Acadiens, nous sommes capables de grandes choses si nous voulons donner à la patrie, le maximum de nos forces collectives. Et quel plus bel hommage pourrions-nous rendre à la douce mémoire de nos aïeux, confesseurs de la foi chrétienne, que d'élever un monument de ce genre sur les plages immortalisées par l'auteur d'Evangéline ?

Honneur à la Société St-Jean-Baptiste de Montréal pour sa généreuse contribution.

Ceux qui n'ont pas encore versé leur obole peuvent le faire en s'adressant au trésorier du comité : M. Alexandre-J. Doucet, Moncton, N. B.

A la dernière heure nous apprenons de M. Emile Miller, officier du comité central de la St-Jean-Baptiste, que le 30 mai à 8 heures du soir, l'association mutuelle ci-haut mentionnée donnera une séance au monument national, sous le nom de *Soirée de Grand-Pré.* Les orateurs seront: M. Victor Morin, président général de la Société St-Jean-Baptiste, M. l'abbé Lionel Groulx, (une conférence intitulée: *Souvenirs de voyage en Acadie* et M. Henri Bourassa, le tribun si chaleureusement apprécié des Acadiens et Canadiens-français. Le docteur Edmond-D. Aucoin remerciera les orateurs, au nom de l'Acadie. Inutile d'ajouter qu'il y aura là de quoi nourrir notre esprit. Cette séance est au bénéfice du monument de Grand-Pré.

"Le Canadien et l'Acadien sont frères
Qu'ils aient en main ou le sabre ou des verres"

E. A.

Le vieux berger solitaire

Au pied d'une colline, seul dans un pâturage
Paisiblement assis à l'ombre d'un feuillage,
Un pasteur silencieux à force de solitude,
Observait la nature selon son habitude.
Au doux chant de l'oiseau il prêtait attention,
Pour le vieillard il est une distraction,
Car il ranime en lui son regard monotone,
Analogue aux légères brises de l'automne,
Venant rafraîchir d'heure en heure son visage,
Et rendant quelquefois plus léger son ouvrage.

Dans sa contemplation, notre pauvre berger
Sur les plaisirs du monde il semblait méditer
Les comparant aux vents périodiques du printemps,
Qui soufflent au-dessus des vallées et des champs
Pour disparaître dans l'étendue infinie
Où tout sur leur passage revient à l'inertie,
Déjà les rayons du soleil disparaissaient,
Derrière la haute montagne ils se cachaient,
Annonçant à l'homme son travail terminé.
A l'instant le troupeau est alors commandé.

En route, favorisé par la nuit tombante,
Et souvent harassé d'une marche fatigante,
L'agneau imprudent et quelquefois téméraire,
Qui, malgré les conseils de sa prudente mère,
Tente toujours, mais en vain, de s'éloigner des rangs,
N'ayant qu'un seul désir, (pouvoir courir les champs).
Outre cette inquiétude, il fallait avancer
Dans des sentiers étroits pour enfin arriver
A un petit ruisseau d'une eau claire et pure
Entouré partout d'une magnifique verdure,

Près duquel le troupeau se gîtait pour la nuit,
Laissant le loup errer, devant lequel tout fuit.
Tels se passaient les jours depuis son enfance
Du pasteur élevé dans le sud de la France.
Pauvre toute sa vie, mais fervent chrétien
Il était demeuré dans le plus étroit chemin.
Mille traverses, mille peines, le troublèrent ici-bas;
Encore, s'il pouvait éviter l'affreux pas
Qui doit le conduire au précipice fatal.
Non, non, il faut marcher, il faut même courir,
Telle est la vitesse des années à venir.
Le berger étendu sur un lit fait de paille
Sa tête appuyée contre une muraille,
Récitait en chantant la belle prière
Qu'il avait apprise sur les genoux de sa mère.

Mais hélas ! combien triste avait été son sort ?
Déjà se présentait à lui l'ombre de la mort.
Aussitôt son front se couvrit de sueurs froides:
L'horreur troubla son esprit, ses membres devînrent raides.
Il se console pourtant, parce qu'il espère
Avoir la récompense promise sur cette terre.
Le sourire aux lèvres et sans aucun secours,
Ses yeux levés au ciel se fermèrent pour toujours.
De rares personnes vinrent prier sur sa tombe
Qui paraissait être ignorée du monde.
Quelques semaines à peine suivirent son trépas,
Lorsque de longues herbes recouvrèrent là-bas
La modeste croix qu'il fit avant de mourir
Et dont il emporta le meilleur souvenir.

Dr. Armand HEBERT.

Feu Mgr Marcel-François Richard

L'apôtre de l'Acadie et le Père de la Fête Nationale des Acadiens.

Il n'est pas nécessaire de présenter à la génération acadienne d'aujourd'hui feu Mgr M.-F. Richard d'illustre mémoire, ni d'énumérer ses œuvres, ni de vous parler de ses grandes qualités de cœur et d'intelligence; hier encore vous aimiez à écouter sa parole venant d'un cœur d'apôtre et à prendre part à ses fêtes où toujours sa mère patrie, notre chère Acadie était chômée où le culte de notre mère du ciel, la patronne de notre pays était encouragé. J'écris ces notes dans la jeune "Revue Acadienne" pour faire passer à la postérité l'exemple d'un de nos patriotes des plus dévoués et des plus distingués et d'un prêtre acadien sans peur et sans reproche. J'écris aussi pour mon édification car c'est un plaisir pour moi de parler de celui qui fut mon premier curé, mon guide plus tard et mon inspiration à la vie sacerdotale.

Le Père Richard, comme j'ai appris à le nommer, avant d'être reclamé par l'Acadie, appartient à ma paroisse natale de Saint-Louis, Kent, N.B. où il vit le jour le 9 avril 1847. Il fut un des premiers fils de fermiers du comté qui, j'allais dire, osa avoir des prétentions à la prêtrise, car ce n'était pas une entreprise facile pour un de nos *habitants* de ce temps-là de tenir un garçon au collège pour lui faire compléter un cour classique. Depuis, une quinzaine ont suivi son exemple, donnant à saint Louis de Kent l'honneur d'être une des premières paroisses acadiennes pour les vocations religieuses. Ce n'est pas prétendre entrer dans les décrets de Dieu de dire que feu Mgr Richard reçu sa large part de récompense pour le beau résultat. Son exemple, sa prédication et ses œuvres y ont largement contribué. Il recevait l'onction sacrée à l'âge de 23 ans en juillet 1870, et il lui fut donné comme premier champ de labeur, la paroisse même de son enfance et les villages des environs. Une visite dans ces parages vous convaincra que les seize ans qu'il y passa furent bien employés. Dans mes visites au pays natal, je me suis souvent promené à la grotte de Lourdes, sur le pont, en face du vieux collège Saint-Louis, maintenant disparu, et tout en me reposant au pied du calvaire dominant la côte de la rivière, je laissais ma pensée m'emporter à toutes sortes de rêveries; je contemplais l'œuvre qui resta toujours cher au cœur du défunt premier prélat domestique acadien. Sur le sommet de la colline, au bout du village, c'est l'église qui fait

honneur aux paroissiens et qui passe encore pour une des belles églises des provinces maritimes; en face, un couvent devenu célèbre par une phalange de religieuses dévouées, d'institutrices distinguées et d'Acadiennes de première éducation, dispersées par toute la province. Vous descendrez ensuite le chemin du roi, vos regards apercevront le calvaire, un chef-d'œuvre à arracher des larmes et à



MGR MARCEL-FRANÇOIS RICHARD, P.D.

toucher les cœurs les plus endurcis. Le chemin de la procession vous conduit, en traçant la lettre M, vers le rivage où vous y contemplez une grotte de Lourdes en Acadie, pas aussi élaborée que celle de France, mais aussi chère aux paroissiens de Saint-Louis. C'est là qu'ont lieu les processions du Saint-Sacrement à la Fête Dieu et à la fête de Sainte-Anne, c'est là aussi que souvent un grand

nombre va chaque année dire une prière à la patronne de l'Acadie. En jetant vos regards de l'autre côté de la rivière, autrefois vous y voyiez le collège Saint-Louis. Je l'ai vu dans ses ruines; j'ai foulé des pieds l'herbe qui couvrait la cours des jeux que personne au retour des vacances revenait piétonner. Le vieux bâtiment a été rasé, il n'y reste plus qu'un petit coin du vieux cimetière de la paroisse pour marquer l'endroit. Plusieurs qui liront mes notes pourraient chanter la complainte de leur première Alma Mater qui n'existe plus . Mais au lieu de plaintes, pourquoi ne pas perpétuer la mémoire du fondateur de toutes ces belles choses en élevant un monument, une statue Mgr Richard qui complèterait les beautés paroissiales sur cette belle colline du village Saint-Louis ? Voilà la résidence du curé en 1886. Ses missions au nombre de neuf sont devenues presqu'autant de paroisses avec leur curé résident et plusieurs ont encore la même église bâtie sous la direction du premier curé M. F. Richard.

Les grands hommes surtout ont leurs dures épreuves et la grande épreuve du Père Richard fut son départ de son cher Saint-Louis. D'autant plus qu'il reçut l'ordre d'aller tout recommencer son travail à vingt milles dans les bois avec une poignée de nouveaux colons. Son obéissance et sa résignation lui ont valu un succès phénoménal, car Rogersville est devenu un autre Saint-Louis. Le curé actuel peut dire qu'il a une des principales paroisses du diocèse et des communautés religieuses à l'imitation du défunt curé, y ont fondé des maisons destinées à devenir célèbres. C'est là aussi que reposent les restes mortels du prélat domestique acadien sous le monument de l'Assomption, œuvre qui couronna sa vie et qui est devenu un lieu de pèlerinages acadiens.

Les voyageurs en Acadie et vous les enfants du pays, descendez à Rogersville; découvrez-vous en face du monument de l'Assomp tion et saluez feu Mgr M.-F. Richard, l'apôtre de l'Acadie, l'homme qui s'est dévoué toute sa vie à l'avancement moral, social, intellectuel, matériel et spirituel de ses compatriotes avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge. Ce fut lui qui, par son éloquence, gagna à l'Acadie sa fête nationale. Il fut aussi un vaillant apôtre de la tempérance, un prêtre zélé, un patriote dans la force du mot. Il alla représenter l'Acadie aux noces d'or de Pie IX et y retourna deux fois dans les dernières années de sa vie pour plaider la cause acadienne en faveur d'un évêque de notre nationa-

lité. N'ai-je pas raison de dire qu'un monument, statue Richard serait la marque de reconnaissance que toute l'Acadie lui doit ?

C'est à Mgr Richard que je dois mon entrée au diocèse de Saint-Paul Minnesota. Arrivé à la fin de mes études classiques, comme le font encore les jeunes ecclésiastiques aujourd'hui, je me présentais à Chatham au père spirituel du diocèse sans trop de succès, car les fonds personnels étaient limités et ceux du diocèse dans le temps l'étaient encore davantage, parait-il. Le curé actuel de Fox Creek, mon ancien professeur, comprit alors la justesse de ma réponse quand il me rencontra tout essouflé sur mon vélocipède et qu'il me demanda : "où vas-tu donc comme ça ?" et moi de répondre: "Je cherche un évêque. Le curé de Rogersville à qui j'allais faire part de ma mission manquée me suggéra d'entrée au séminaire de Saint-Paul. Cet été là deux religieuses dont l'une était la sœur de Mgr Richard et provinciale des Sœurs Saint-Joseph du Minnesota visitaient les provinces maritimes à la recherche de candidate pour leur ordre. Mgr Richard se trouva sur le même train qu'elles, lorsque la provinciale fit la remarque à sa compagne: "n'est-ce pas que ce curé ressemble à notre archevêque" ? et le curé ayant l'oreille attentive à la conversation des religieuses étrangères entendit la remarque; il fit leur connaissance et après avoir fait de grandes louanges de ce qu'il avait lu et entendu des grands gestes du célèbre prélat américain, il leur donna des informations et des renseignements qui furent probablement la raison pour laquelle leur visite leur gagna seize postulantes et chaque année depuis ce temps-là de nouvelles demandes n'ont cessé d'augmenter les rangs de l'ordre qui a prodigieusement grandi avec le diocèse. L'archevêque de Saint-Paul, ayant sans doute pris connaissance de cet incident écrivait plus tard une lettre de remerciements au curé de Rogersville, l'invitant à venir travailler dans son grand et nouveau diocèse de l'ouest américain. Mgr. Richard eût donc l'occasion de me présenter à sa place; je suppose qu'il se trouvait, lui, trop âgé pour se séparer de sa chère Acadie. Une cordiale invitation ne tarda pas à venir en réponse à mes démarches pour entrer au séminaire du diocèse que je sers depuis quinze ans

Je fus en effet frappé de la ressemblance de ces deux grands hommes tant au physique qu'aux idées larges et élevées qui sont d'ailleurs en rapport avec de grands et généreux cœurs. Deux hommes que j'ai admirés dans ma vie, celui qui préside aux destinés

du diocèse auquel j'ai l'honneur d'appartenir en échange à celui de ma naissance et de mon premier curé, feu Mgr Marcel-F. Richard, P.D., l'apôtre de l'Acadie.

D. RICHARD, ptre

Minneapolis.

La population de la Nouvelle-Ecosse

En préparant le tableau synoptique suivant sur la population de la Nouvelle-Ecosse, j'ai assigné à chacun des dix-huit comtés son nombre d'habitants, bien que le rapport du dernier recensement répartisse le chiffre de la population entre les dix-huit collèges électoraux. La carte des circonscriptions, révisée en 1901, réunit en un seul les comtés de Shelburne et Queen's et divisa le comté de Cap-Breton en parties sud et nord pour annexer la dernière au comté de Victoria.

En 1914, on effectua un nouveau remaniement de la carte électorale, toujours dans le but d'une représentation plus équilibrée à la Chambre des Communes, ce qui nécessita dans la Nouvelle-Ecosse, la diminution des sièges de dix-huit à seize. Après chaque dénombrement décennal, on procède ainsi aux changements nécessaires dans la délimitation des comtés. On élimina donc deux circonscriptions en unissant Antigonish à Guysborough, Annapolis à Digby, moins la municipalité de Clare que l'on a ajoutée à Yarmouth, et en joignant Richmond à Cap-Breton-Sud. Cette dernière division ainsi agrandie aura droit à deux représentants, comme le comté et la ville d'Halifax. On trouvera dans le deuxième partie de mon tableau tous les comtés réunis, d'après la loi de 1914.

Dans les rapports des recensements, les Acadiens ne sont pas assortis séparément. La colonne des citoyens "d'origine française" est tout ce que nous avons pour nous guider. Quant à la popula-

tion du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, nous pouvons sûrement compter comme autant d'Acadiens toutes les personnes inscrites dans cette colonne. Mais à la Nouvelle-Ecosse, il y a dans le comté de Lunenburg un bon nombre de descendants de Huguenots et de Suisses, tous luthériens, je crois. Ils s'en trouvent aussi dans les comtés d'Halifax, Annapolis, Queen's et Shelburne.

Sur 1.880 personnes d'origine française, dans le comté de Lunenburg, j'en ai gardé 170 pour nous. Je ne pense pas que j'exagère, ni au détriment des autres d'origine française ni des catholiques d'autres langues qui se trouveraient encore trois fois plus nombreux que les Acadiens : il y a 507 catholiques dans le comté.

Afin de s'assurer du nombre exact d'Acadiens dans ces comtés, il faudrait consulter les listes conservées au bureau des statistiques, au ministère du Commerce. Je n'ai pas cru nécessaire de pousser jusque là mes recherches, le nombre d'habitants d'origine française—Acadiens et autres—dans les comtés d'Annapolis, Shelburne et Queen's étant si relativement minime, qu'un triage plus méticuleux ne changerait que légèrement le chiffre total. D'un autre côté, il n'y a probablement pas plus de personnes d'origine suisse ou huguenote parmi celles d'origine française enregistrées dans ces trois comtés et même dans Halifax, qu'il se trouve d'Acadiens aux noms traduits en anglais, classifiés conséquemment parmi les habitants de langue anglaise.

D'après le recensement de 1901, il y avait environ 43.000 Acadiens dans la Nouvelle-Ecosse. En 1911, il y en avait plus de 50.000. Les Acadiens de cette province sont évidemment moins prolifiques que leurs frères du Nouveau-Brunswick. Ils forment actuellement environ un dixième de la population. Lors du prochain dénombrement, en 1921, ils atteindront vraisemblablement 59.000 sur une population totale d'à peu près 527.000, soit plus de 11 pour cent.

La dernière révision de la carte électorale de la Nouvelle-Ecosse nous donne une circonscription où les Acadiens sont en majorité: Yarmouth-Clare. Ils forment 54 pour cent de la population. Nos compatriotes de cette province peuvent donc espérer d'être représentés à la Chambre des Communes par un des leurs.

D.-T. ROBICHAUD.

NOUVELLE-ECOSSE

COMTÉS	Population	Acadiens	Catholiques	Catholiques autres que les Acadiens	Anglais et protestants	POURCENTAGE Catholiques	Acadiens	Autres catholiques	Anglais et protestants
Annapolis	18.581	259	637	378	17.944	.034	.014	.02	.96
Antigonish	11.962	2.304	10.306	8.002	1.656	.87	.20	.67	.13
Colchester	23.664	574	943	369	22.721	.04	.025	.015	.96
Cumberland	40.543	3.466	6.333	2.867	34.210	.16	.09	.07	.84
Digby	20.167	9.591	10.454	863	9.713	.52	.48	.04	.48
Guysborough	17.048	1.710	5.474	3.764	11.574	.32	.10	.22	.68
Halifax, comté	33.638	2.695	7.693	4.998	25.945	.23	.08	.15	.77
Halifax, ville	46.619	2.105	19.334	17.229	27.285	.42	.05	.37	.58
Hants	19.703	237	1.050	813	18.653	.053	.012	.04	.94
King's	21.780	188	1.255	1.067	20.525	.06	.009	.05	.94
Lunenburg	33.260	170	507	337	32.753	.015	.005	.01	.98
Pictou	35.858	969	5.603	4.634	30.255	.16	.03	.13	.84
Queen's	10.101	137	575	438	9.526	.06	.015	.045	.94
Shelburne	14.110	102	158	56	13.952	.01	.007	.004	.99
Yarmouth	23.220	9.543	10.344	801	12.876	.45	.42	.03	.55
Cap-Breton :—									
Cap-Breton	73.747	3.985	34.701	30.716	39.046	.47	.06	.41	.53
Inverness	25.571	4.860	17.019	12.159	8.552	.67	.19	.48	.33
Richmond	13.273	6.999	9.836	2.837	3.437	.74	.53	.21	.26
Victoria	9.493	142	2.769	2.627	6.724	.29	.02	.27	.71
Totaux	492.338	50.036	144.991	94.955	347.347	.30	.10	.20	.70
Antigonish et Guysborough	29.010	4.014	15.780	11.766	13.230	.54	.14	.40	.46
Cap-Breton-Nord et Victoria	29.888	1.498	11.262	9.764	18.626	.38	.05	.33	.62
Cap-Breton-Sud et Richmond	66.625	9.628	36.044	26.416	30.581	.54	.15	.39	.46
Digby et Annapolis	29.871	2.105	2.987	882	26.884	.10	.07	.03	.90
Halifax, comté et ville	80.257	4.800	27.027	22.227	53.230	.34	.06	.28	.66
Shelburne et Queen's	24.211	239	733	494	23.478	.03	.01	.02	.97
Yarmouth et Clare	32.097	17.288	18.448	1.160	13.649	.58	.54	.04	.42

La cloche de Grand-Pré

LEGENDE ACADIENNE

Pendant une de nos promenades du soir, aux alentours de Grand-Pré, nous arrivâmes près d'un nombre de cavaux, à demi remplis de terre et de débris et dont les côtés étaient couverts d'arbustes et d'herbes sauvages. Ces excavations se rencontrent de distance en distance sur le littoral des rivières Canard et Cornwalis ainsi que dans la vallée de Gaspareau, et indiquent les caves sur lesquelles se dressaient les chaumières de paisibles Acadiens, qui furent brûlées par ordre du Colonel Winslow.

Les ombres de la brunante annonçaient déjà leur arrivée et faisaient entrevoir des feuillages spectrales à travers un groupe de "willows" français qui avaient été emportés de France il y a déjà plus d'un siècle et qui balançaient encore tristement leurs quelques branches restantes au dessus des hutes dépouillées de la main qui les avait plantés.

Impossible de dire ici le nom et le nombre des enfants qui ont joué sous leurs ombrages et quel a été leur sort. Mais ce que nous savons c'est que la vertu, le contentement et le bonheur familial existaient dans ces demeures acadiennes, et que les plus douces espérances ont été étouffées dans le cœur de milliers de personnes, et cela dans l'espace d'un matin.

Je ne m'étais pas apperçu de l'absence de Pierre, quand tout à coup, j'entends sa voix m'appelant dans un champ avoisinant. En me dirigeant vers lui, je l'apperçois où il était à observer religieusement des restants de maçonnage au milieu des trèfles verdoyants.

—Quelque relique acadienne, me dis-je en moi-même, anxieux de savoir quel nouveau roman allait se dérouler.

—Voici, dit-il, voici l'endroit où se trouvaient l'église de Grand-Pré, dans laquelle les Français furent emprisonnés et condamnés au cruel sort du bannissement.

Après mûre observation, je constatai que nous étions en face d'un petit rectangle marqué par une légère élévation de terre des quatre côtés et qui évidemment avait été le site d'une construction quelconque.

Ne voulant manifester aucun doute au sujet de l'exactitude de l'information reçue, je demande avec curiosité : "ai-je compris

que le site de l'église était au bout du rang de willows, là-bas, où l'on voit cette souche brûlée ?"

—Je sais, dit Pierre, que d'aucuns indiquent ce lieu comme étant le vrai mais voyez qu'ils se trompent. Mon grand-père qui s'était enfui dans les bois et qui n'a pas quitté le pays, nous a assuré que c'était bien ici l'emplacement de l'église. Il aimait à raconter qu'avant l'arrivée des anglais, la cloche fut enterrée dans une cave bien maçonnée et recouverte de terre. Cette cave fut divisée en deux parties; dans l'une on plaça la cloche et dans l'autre les ornements de l'église. Vous savez qu'alors les temps étaient inquiétants et la plupart des gens avait caché leur argent.

Mon grand-père nous a souvent dit que depuis un certain temps des bruits étranges se faisaient entendre dans les airs et que des visions extraordinaires remplissaient le ciel pendant la nuit, de sorte que tout annonçait de grands malheurs.

—Alors la cloche est encore enterrée ici, lui dis-je.

—O ! là vous vous trompez, repliqua Pierre. Quelques-uns pensent que la cloche et les trésors de l'église ont été déterrés et emportés par les voleurs. Il y a déjà plusieurs années, une étrange goélette fut observée dans le Bassin des Mines, lorsque vers minuit un groupe d'hommes descendit dans un canot pour atterrir.

Dès avant l'aurore une terrible tempête s'éleva et le matin suivant la goélette était disparue. Durant la nuit, avec les murmures des vagues et le sifflement de la tempête, plusieurs crurent entendre le son d'une cloche plantive, mais aucun soupçon n'avait encore envahi les esprits, quand par hasard, on s'apperçut que la terre avait été fouillée; et à côté de l'endroit gisait une pièce de bois, telle: celles qui supportent d'habitude les cloches des grandes tours.

Dans ces circonstances, ils furent induits tout naturellement à penser que des voleurs avaient trouvé l'endroit où était la cave et avaient emporté ce qu'ils désiraient.—Mais les étrangers perdirent probablement la vie dans la tempête, car la carcasse d'un navire fut trouvée par des pêcheurs au pied du Cap-Blomidon. Vous voyez, ils ne pouvaient emporter la cloche et la robe noire du prêtre avec les ornements de l'église, c'est-à-dire ceux qui n'en avaient aucun droit, et la nature a sévi pour punir ces actes sacrilèges.

—Alors la cloche est dans le Bassin des Mines, ajoutai-je.

—Mon grand-père était un de ceux qui ne croyaient pas à cette histoire; il prétendait que le contenu de la cave avait été mis

à bord d'un vaisseau à destination des rives de Gaspé, où il devait orné une petite chapelle d'un village acadien, établi par un groupe de refugiés. Mais le vaisseau dû périr près des côtes de Gaspé, faisant sombrer, avec lui dans l'abîme, le malheureux équipage.

On dit, que le capitaine et l'équipage s'étaient emparés de ces trésors et les avaient divisés entre-eux, mais qu'il ne leur fut pas permis d'atterrir avec leur bien mal acquis. On dit aussi qu'aujourd'hui encore, pendant la tempête, des sons lugubres se font entendre dans le golfe Saint-Laurent.

—Et vous croyez réellement ce que vous me dites ? lui demandai-je.

—C'est ce que d'autres m'ont dit : répondit-il, et je n'ai aucune raison pour ne pas le croire.

—Avez-vous jamais entendu parler du capitaine Pierey qui fut pris dans une semblable tempête dans le golfe Saint-Laurent, et qui ne retournerait pas sur la mer pour tout au monde ? Eh bien ! peut-être aimeriez-vous à entendre raconter l'histoire ? me demanda Pierre.

—Mais certainement, lui répondis-je, assoyons-nous sous ce feuillage et couvrons-nous de ce manteau; nous attendrons pour retourner au clair de la lune.

P.-H. SMITH.

Traduit de l'anglais par *E.-D. AUCOIN.*

Acadie et Acadiens *

III

Alors, la sagesse abandonne ceux qui ne craignent plus et le gouverneur Cornwallis demande aux Acadiens le serment absolu et sans réserve. A leurs yeux, la chose semblait trop grave pour s'y résoudre sur le champ. Après quelque temps, Lawrence leur dit qu'ils n'avaient plus qu'à se soumettre. Le serment n'était qu'un masque trompeur cachant la cruelle réalité: "ils sont condamnés, dans un avenir plus ou moins rapproché, à être arrachés de leurs demeures et envoyés en exil" selon la parole même du juge Morris.

La scène de l'expulsion va commencer; le drame, après une longue mise en scène, va s'accomplir, mais à l'aide des documents,

* Voir les numéros d'avril et de mai pour les deux premières parties.

il est certain que la déportation telle qu'opérée, n'est pas l'œuvre de l'Angleterre, que celle-ci ne porte pas en face de l'univers, cette ineffable flétrissure, et si un vrai représentant du cabinet de Londres eût été à Halifax, ce crime de lèse-civilisation n'eût pas été perpétré. (1)

Le mot d'ordre vient directement de Boston et c'est le gouverneur Shirley qui l'a transmis à Lawrence, gouverneur d'Halifax. Ce plan diabolique a donc germé dans le cerveau de deux anglo-américains Morris et Winslow, natifs tous deux du Massachusetts.

Nous touchons au *grand dérangement.*

Le 2 septembre 1755, Winslow un des officiers de l'armée, commandant aux Mines, ordonna aux chefs de famille de venir dans l'église de Grandpré et d'y amener leurs jeunes fils âgés de dix ans et plus. Je ne parle que des Mines.

Ainsi pour les deux paroisses de Saint-Charles et de Saint-Joseph, il y eut 418 personnes rassemblées à l'église de Grandpré.

Pas de meilleur endroit qu'une église pour saisir des Acadiens en masse, ni de meilleures armes que la trahison contre les trop naïfs et trop crédules victimes de la déportation. Ce Winslow occupait le presbytère de Grandpré; tous les missionnaires—personnages gênants pour le complot—avaient été saisis, le mois précédent, mis sur des vaisseaux et envoyés en Angleterre, puis en France.

Un étrange éclair de joie brilla sur son visage à la vue de cette belle capture de 418 personnes à lui seul, pendant que d'autres opéraient de la même manière et à la même heure dans tous les villages acadiens. Il s'avança et fit à ses victimes ce discours stupéfiant : "Vos terres, vos maisons et vos troupeaux sont confisqués au nom de la couronne. (Le bétail estimé à 2.000.000 de piastres et dont se préoccupe fort Lawrence ne reparait plus nulle part; il n'en est plus question; ce serait miracle que le revenu en fut tombé en dehors des goussets de Lawrence et de ses copains.) "Vous serez transportés hors de la province, sur des navires de l'Etat. Dès maintenant vous êtes des prisonniers."

Cette révélation glace les prisonniers de terreur et d'effroi; ils ne peuvent en croire leurs oreilles ; ne sont-ils pas plutôt victimes d'un cauchemar affreux ?

Sans plus tarder, les anciens dressent, dans l'église même, une requête où brille au premier chef l'amour de la religion et de la patrie. C'est ici qu'apparaît comme une perle la phrase déjà citée:

(1) Quand on parcourt certains documents, l'Angleterre semble blâmable d'avoir toléré ainsi de tels barbares pour la représenter. C'est en tout cas à elle qu'incombe le devoir de faire des réparations; il n'est jamais trop tard de bien faire. *LA DIRECTION.*

"Nous disirons pratiquer notre religion pour la conservation de laquelle nous sommes contents de sacrifier tous nos biens."

Ces nobles sentiments naissent d'eux-mêmes de la source de leurs cœurs ulcérés. Ils ne viennent pas de leurs prêtres qui déjà gémissent dans les chaines.

Les navires dont on leur a parlé arrivent, bientôt vont mouiller à l'entrée de la rivière Gaspereau à un mille de Grandpré. On veut y faire monter d'abord 150 jeunes gens auxquels on doit joindre 100 hommes mariés. Mais ces jeunes gens refusent de partir sans leurs familles. Alors se déroule une scène de sauvagerie indigne d'un peuple civilisé. Winslow saisit un adolescent et le lance de l'avant vers les *transports*, à la pointe des baïonnettes. Tel on saisit un agneau par la laine ou les pattes pour le traîner en avant du troupeau afin d'inciter les autres à suivre et à courir à la mort.

Ce trajet de l'église à l'embouchure de la Gaspereau fut épouvantable: A la voix de ces jeunes gens se mêlent les prières, les cantiques et les cris déchirants de leurs mères, et de leurs tendres sœurs accourues pour les embrasser au passage, au cas où ils ne pourront les accompagner ou les arracher à l'exil.

Le jour de l'embarquement, on arrive de partout; toutes les avenues fournissent leur contingent: femmes, vieillards débiles, enfants malades et infirmes, tous arrivent pêle-mêle et, bon gré, mal gré, s'embarquent de même. Rien que dans une paroisse, soixante femmes sont séparées de leurs maris. Et cette scène de Grandpré se déroule en même temps à Port-Royal, à Pipiguit et à Beaubassin.

Les vaisseaux lèvent l'ancre, ils partent, mais le cœur des exilés ne saigne pas encore assez au gré de leurs persécuteurs; il leur faut encore voir brûler leurs maisons et leurs églises, car le feu allumé par des mains criminelles se promène en conquérant le long des rivières et balaye en un clin d'œil les maisons, les dépendances au nombre de 698 et les belles églises paroissiales de St-Charles et de St-Joseph. Les passagers, parqués comme des sardines, sont dirigés dans la Nouvelle-Angleterre, en Pennsylvanie, au Maryland, à la Virginie, à la Louisiane, en Angleterre et d'autres en France et partout, à part de la France, ils souffrent de toutes sortes d'injustices.

Malgré les appels les plus respectueux et les plus déchirants, on ne permet aux exilés de la Nouvelle-Angleterre de partir pour le Canada qu'après le traité de Paris en 1763, par lequel le Canada fut cédé à l'Angleterre, ce qui fait douze années d'exil le plus dur et le plus rigoureux.

Longfellow avait cent fois raison d'écrire dans *Evangéline:* "Les chaumières dévastées ont disparu et leurs habitants sont partis pour toujours, dispersés comme la poussière et les feuilles quand les violentes rafales d'octobre les saisissent et les font tourbillonner dans l'air et pleuvoir au loin sur l'océan. Du joli village de Grandpré, il ne reste plus que le souvenir.

Une partie de cette prophétie ne s'est pas réalisée: "leurs habitants sont partis pour toujours". Une autre prévision plus lamentable encore n'eut pas plus son effet: "Le peuple acadien, écrivait-on en 1762, n'existe plus; son souvenir même est presqu'effacé."

Non, la bonne Providence n'a pas voulu la destruction et l'effacement de ce peuple et aujourd'hui, les Acadiens forment une nation de 500,000 âmes réparties dans toutes les provinces Maritimes. A la baie Ste-Marie, à Memramcook, à Caraquet, ils ont des collèges; ils sont dans la province de Québec, à Montréal, dans le district de Joliette, des Trois-Rivières, de Saint-Jean, de Nicolet, à la baie des Chaleurs, à la Louisiane et aux Etats-Unis. Partout ce peuple est vivace comme le saule, symbole de sa nationalité et comme lui, plein de sève, de verdeur et de rameaux.

Oui, ce petit peuple si courageux et si digne s'est relevé et s'affirme comme peuple, ayant sa fête nationale, son drapeau, son hymne propre, sa société de l'Assomption et ses assises solennelles. La première de ces conventions eut lieu à Memramcook en 1881; il appartenait bien à cette paroisse de 4,000 âmes, le centre et le cœur de l'Acadie, de recevoir ses enfants. On y décida de choisir une fête nationale et d'élire un saint sous le patronage duquel le peuple tout entier voulut se placer. La fête nationale fut fixée au 15 août et la bonne sainte Vierge, dans son Assomption, devint la patronne du peuple acadien. Pour drapeau, il adopta le tricolore français, avec l'étoile de Marie placée sur le bleu et ces mots : *Stella Maris* "Etoile de la Mer" et pour chant patriotique, la plaintive élégie de Gérin-Lajoie :

Un Acadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant,
Les pays étrangers. (bis)

Pour air national la mélodie du chant grégorien de l'*Ave Maris Stella.* Heureux peuple d'avoir un tel pavillon et un si bel air national.

Je finis, chers compatriotes, en vous remerciant de votre attention et en vous conjurant d'aimer bien et de chérir votre patrie

et votre langue. M. J.-A. Richard, curé de Verdun, ici présent, vous en donne un exemple entraînant. On raconte que, ces jours derniers, sur le front, un sergent français mourut en disant : "Pour Dieu, pour la France et de bon cœur"! Que ce soit aussi notre devise : "Pour Dieu, pour le Canada et l'Acadie et de bon cœur!"
17 novembre 1915. *A.-C. DUGAS, ptre.*

"Par chez nous"

La *soirée de Grand-Pré,* organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste, le 30 mai dernier, au monument national, a été un grand succès. MM. Victor Morin, président général, et l'abbé Lionel Groulx, dans un style d'une haute portée littéraire, ont raconté les malheureuses péripéties du peuple martyre et ont su en tirer de sublimes leçons de patriotisme et de grandeur d'âme.

M. Laurendeau fit couler des larmes avec son chant si approprié : *Noël des enfants qui n'ont pas de maison.*

Le modeste directeur de la "Revue Acadienne," voulut rendre aux orateurs et à la Société Saint-Jean-Baptiste, les hommages du peuple acadien, et selon les paroles de M. Louis Dupire ; "Il a indiqué la réorganisation de la nation "acadienne, sa descente du calvaire jusqu'à la vallée de paix et de vie ; et il n'a "pas eu un mot de rancune pour les boureaux. "Il a rappelé l'oubli dont la pro- "vince de Québec avait été coupable envers les Acadiens et les injustes soupçons "qu'elle avait même nourris à leur endroit jusqu'à la naissance de *Jacques et* "*Marie,* la touchante idylle de M. Napoléon Bourassa jusqu'aux œuvres de M. "l'abbé Casgrain, le vengeur de l'Acadie qui a perdu la vue à fouiller les textes "justificateurs. M. Napoléon Bourassa et M. l'abbé Casgrain ont laissé des con- "tinuateurs dit-il en nommant M. Henri Bourassa et M. l'abbé Groulx, et dans la "vaste enceinte deferlent pendant une minute, des vagues d'applaudissements."

Vint ensuite l'orateur si impatiemment attendu. M. Henri Bourassa. C'est cette fois tout l'auditoire qui se lève avec des cris de délire pour acclamer le célèbre tribun.

M. Henri Bourassa, avec l'éloquence qu'on lui connait, fait à la lumière de l'histoire, la philosophie des tristes évènements de 1755 et démasque les représentants de la "race supérieure" qui avaient l'amour des "terres toutes faites".

Il nous fait plaisir d'annoncer que l'allocution de M. Victor Morin sera publiée dans le Petit Canadien et que la conférence de M. l'abbé Groulx paraîtra en brochure prochainement.

Nous tâcherons de reproduire les belles paroles de M. Henri Bourassa dans un numéro subséquent de la revue. Le résultat de cette soirée au point de vue financier, a aussi été un succès. La somme de cinq cents dollars ($500.00) a été transmise au secrétaire du comité : M. Alexandre-J. Doucet.

Encore une fois, honneur et félicitations à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

———o———

Les journaux ont annoncé la nomination (probable) de M. A.-E. Arsenault au poste de premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard. Puisse la chose devenir une réalité à la grande joie du peuple acadien.

———o———

Les Assomptionnistes de Montréal, viennent d'organiser une succursale de dames de la Société Mutuelle l'Assomption, à laquelle ils ont donné le nom de *Jacqûes et Marie* pour perpétuer chez les Acadiens la mémoire de feu Napoléon Bourassa.

———o———

La patrie canadienne vient de subir une perte réelle par la mort d'un de ses meilleurs artistes, d'origine acadienne; M. Philippe Hébert. M. Hébert laisse par tout le Canada, des œuvres d'art de grande valeur et d'un caractère national.

———o———

Pour de bonnes raisons, notre correspondant d'Arichat a remis à l'automne, la publication de son travail historique. *E. A.*

Des vocables Algonquins, Caraibes, etc., qui sont entrés dans la langue.

Par M. Le sénateur P. Poirier.*

(Lu à la séance de mai 1916).

Les mots sauvages qui sont entrés dans le vocabulaire des Français d'Amérique, Canadiens, Acadiens et Louisiannais, sont peu nombreux. On peut même aller jusqu'à dire que la langue des aborigènes n'a exercé aucune influence sur celles des européens.

Ceci peut paraître étrange, quand on considère que la Grèce conquise et soumise, sut imposer la sienne aux Romains victorieux, et que les Francs, maîtres de la Gaule, laissèrent leur parler tudesque de l'autre côté des Vosges, pour prendre celui des Celtro-romains qu'ils avaient vaincus.

A quoi faut-il attribuer le phénomène de ces conditions renversées ? Pourquoi rencontre-t-on si peu de mots hurons et algonquins dans le parler des Canadiens et si peu de mots abénaquis et micmacs dans le parler acadien ?

L'absence presque totale de mariages entre les Européenes et les Américains n'en donne pas toute l'explication.

Il faut en chercher la cause surtout dans l'infériorité politique, sociale et humaine des aborigènes, au temps des grandes découvertes et des non moins grandes usurpations. Alexandre VI avait donné dans la limite de certaines latitudes, le territoire des infidèles d'Amérique en apanage exclusif aux Espagnols et aux Portugais, sous peine d'excommunication majeure contre tous ceux qui entreprendraient sur leurs droits. François 1er, qui n'avait, comme il dit, relevé aucune clause du testament d'Adam qui autorisât ce partage, s'était, nonobstant la bulle papale, et à l'instar d'autres princes chrétiens, rué à la curée. Aux yeux des "*conquistadores*" d'Espagne, un infidèle était quelque chose comme un animal sauvage, ou un peu moins ;(1) aux yeux des Anglais, le détenteur d'un sol dont il convenait de le déposséder, et, aux yeux des Français, un frère à convertir au chrétianisme, de qui l'on commençait par prendre les domaines, sans même, comme le faisaient quelquefois

* Mémoires de la Société Royale du Canada, Série III, Vol. X.

(1) Vers le même temps, un paysan français qui tuait un faucon royal était pendu; un hobereau de noblesse qui assassinait un paysan s'en tirait généralement en payant une amende de 12 sous parisis, et, le plus souvent, en ne payant rien du tout, s'il était bien à la cour.

les Anglais, obtenir de force et de ruse son consentement au moyen de traités "chiffons de papier.'

Fait curieux et apparemment unique dans la chronique de l'évolution des langues : ni le français, ni l'anglais, n'ont de leur côté non plus, exercé d'influence, ni laissé de traces perceptibles dans le parler des aborigènes soumis à leur domination. La langue des vainqueurs et celle des vaincus sont venus en contact, sans jamais déteindre l'une sur l'autre, sans jamais pratiquer d'échange, sans jamais se mêler. Les ondes ont coulé parallèlement, ou en un sens opposé, sans se confondre. Ondes troubles comme celles du Meschacébé, du côté français, parce qu'elles charriaient encore les débris des -langues latine, celtique, et tudesque, dont elles avaient été confusément formées ; ondes limpides et toutes chargées d'étincelles de vie, du côté de l'algonquin, parcequ'elles étaient plus rapprochées de leur source divine, le Verbe qui créa la lumière.

Il est maintenant à la connaissance des linguistes que le parler algonquin, que nous affections de mépriser, est l'un des plus merveilleux qui soient au monde. Sa puissance d'agglutination jointe à la mòbilité de ses verbes, dont la conjugaison semble illimitée, (1) en fait un organisme vivant qui se suffit à lui-même, grâce à sa force créatrice.

Au substantif s'ajoutent les formes du dimunitif, du dubitatif, du détérioratif, du locatif, de l'augmentatif, etc.

Le verbe huron a des flexions, des modes, des états, des mouvements, des repos, des distinctions, des nuances, insoupçonnées des langues savantes qui se parlent aujourd'hui, et inconnue aux langues classiques de l'antiquité. Le duel, par exemple, dont il ne reste plus que des fragments dans le grec, y suit tous les temps et modes du verbe ; il existe même là où on ne le retrouve plus en sanscrit.

La consonne et la voyelle retrouvent leur raison d'être, la première représentant l'idée abstraite, la seconde le fait concrêt. De leur combinaison, comme de l'union de deux hypostase, sort un concept nouveau, procédant, et distinct en même temps, de l'un et de l'autre.

Au lieu du masculin, du féminin et du neutre, illogiquement confondus dans les langues où ces trois genres existent, c'est l'animé et l'inanimé, en abénaquis. La pensée se réflète dans le verbe, pal-

(1) Rand dit quelque part qu'il a trouvé jusqu'à mille modifications à la forme d'un seul verbe micmac.

pable, si l'on peut dire, et agissante, comme une image se meut sur un écran de vues animées. C'est, au propre comme au figuré, une langue vivante,

Comment, par exemple, expliquer que cette langue, qui n'a pas de littérature écrite, s'élève dans les harangues de ses ambassadeurs, imparfaitement traduites, à des hauteurs que n'atteignent pas toujours les tribuns de Rome et d'Ottawa ?

C'est que le "beau langage" chez les Abénaquis et les autres tribus algonquines était, à sa manière, l'objet d'une culture peut-être égale à celle que l'on trouvait dans les écoles d'Athènes et d'Alexandrie. Il y avait des vocables propres aux diverses conditions, élevées, basses ou moyennes, de la vie. Les femmes et les enfants n'avaient pas licence de faire usage de certaines expressions nobles, réservées aux chefs et aux guerriers. Les indigènes du Canada et de l'Acadie, au temps de Champlain, professaient pour leur langue le respect qu'avaient les Hébreux pour l'Arche d'Alliance.

Or, qu'est-il resté dans le vocabulaire français de cette langue qui paraît être antérieure à l'indo-européen, dont le grec, le latin, l'allemand, le slave et le celtique, sont sorties ? Quelques mots usuels, réputés bas, la plupart ; mais rien se rapportant aux conceptions de l'âme et de l'esprit.

Essayons de dresser une liste, qui sera nécessairement incomplète, des mots sauvages de toutes tribus, qui sont entrés, non pas seulement dans le vocabulaire acadien, mais aussi dans celui des Canadiens et même des Français de France.

ABENAKIS :

Tribu de la famille des Algonquins. "Ce nom vient de *Abana ki*, terre du Levant, nom que les Algonquins donnaient au pays des Canibas et des autres sauvages de l'Acadie. De là, les Français appelèrent ces Sauvages "*Abenaquois*", ce qui veut dire : ceux de la terre du Levant. Ce nom désigna, d'abord, tous les Sauvages de l'Acadie, mais plus tard, il fut plus particulièrement donné à ceux de la rivière Kénébec, parce que c'était le pays des Canibas, ancêtres des Abénakis du Canada." *La Vérité*, Québec.

Le radical semble être *wâbon*, lumière, blancheur, et *àki*, pays, contrée terre ; d'où *wâbon-àki*.

ACAJOU :

Bois rougeâtre employé dans l'ébénisterie. C'est le *Swietenis* mahogani de l'Amérique du Sud. Les Acadiens disent plutôt *ma*

hogané, mot formé de l'anglais, *mahogany*, et tiré d'un radical sauvage.

ALGONQUIN :

Grande tribu indienne amie des Français.

D'après Hewitt le radical de ce mot serait *algoomeaking :* à l'endroit où l'on *harponne* l'anguille, le poisson.

ALPACA :

"Nom vulgaire d'un ruminant sans cornes (auchenia paco), qui habite l'Amérique du Sud." Littré.

ALPAGA :

"Etoffe de laine faite avec le poil de *l'alpaca*" Littré. Les Aacadiens et les Canadiens appellent cette étoffé *alpaca.*

ANANAS :

Fruit délicieux, appelé *nanas* par les Péruviens. Le premier écrivain français qui en fasse mention est, je crois, André Thevenet, un moine, qui écrivait en 1555.

C'est le *pine-apple* des Anglais, le *ananassa sativa* des botanistes. Ceux que nous servons à table nous viennent de la Floride et des Antilles.

ARAGAN :

"Panier d'écorce de bouleau solidement liée, à l'usage des cuisinières." N. E. Dionne.

APICHIMON :

Mot qu'on trouve dans Rageot "Avec un apichimon de 8 Castors ;" (A. D. 1691), et aussi dans Bougainville.

Equipement d'hiver consistant en peaux, raquettes, traîneau, collier de portage, mitaines, etc. D'après Jacques Viger (1810 Grabat, morceau d'étoffe, etc. Mot tiré de la langue des Outaouias; inconnu dans les provinces maritimes.

ATOCA :

Canneberge, airelle à baies, *macrocarpus oxycoccus.* *Atoca* ou *attaca* est un mot incas introduit dans la langue, je crois, par Chateaubriand. Ce mot n'est pas connu en Acadie, ni le mot airelle à baie : c'est *pomme-de-pré* que nous disons. *L'atocatier* est l'arbuste qui produit *l'atoca.*

ACHIGAN :

Le *small black bass* des Anglais, le *micropterus* des naturalistes. C'est un poisson d'eau douce. Celui de l'océan, le *micropterus salmoïdes*, je crois, est appelé *bar* par les Acadiens.

BAYDARQUE :

Embarcation des Esquimaux, "faite de peaux de veaux marins réunis par des coutures plates, exécutés avec des nerfs de ces animaux." (Bonnefoux et Paris, *Dict.*)

Elles sont percées de trous où s'ajuste le pêcheur, ficelé lui-même à la barque, devenue ainsi insubmersible. On s'en sert pour toutes chasses et pêches, même celle de la baleine.

Le *baydarque* me paraît être un autre mot pour désigner le *kayac* des Esquimaux.

BABICHE :

"Lanière très étroite, taillée dans un cuir ordinaire, ou la peau d'anguille, et destiné à faire une couture grossière." L'Abbé H. R. Casgrain.

"Les Sauvages disent : *sisibab*, une corde ; *sisibabish*, une petite corde. L'accent est sur la syllabe *bab*, et nos trappeurs ont laissé tomber les protoniques." Père R. P. Z. Lacasse, O.M.I.

Mot en usage dans le pays de Québec. L'Escarbot, dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, parle de *l'ababich*.

BATISCAN :

Nom d'une rivière du pays de Québec. Mot tiré de la langue algonquine.

Est devenu un juron euphémique dans la bouche des Canadiens-Français :

> M'en aller ? Batiscan ! On ne me déloge pas de cette façon. P. Lemay, *Picounoc le Maudit.*

BOUCANE, BOUCANER, BOUCANERIE :

Boucane : Synonime de fumée ; la *boucane* m'étouffe ; faire de la *boucane* pour chasser les maringouins.

Boucaner a déplacé, en Acadie, et remplacé à toutes fins *fumer* et *enfumer ;* nous disons *boucaner* de la viande ; du poisson *boucané.*

L'Académie n'admet pas encore *boucane ;* mais elle a *boucan*, *boucaner* et *boucanier.* De *boucaniers*, fornabs dont la mer des Antilles fut longtemps infestée, les Anglais ont fait *buccanneers.*

Aux vocables reçus à l'Académie, les grands dictionnaires ajoutent *boucanage* et *boucanière*, mots inconnus en Acadie, aussi bien que *boucan.*

(*A suivre*)

Sentiments de reconnaissance

Allocution prononcée à la Soirée de Grand-Pré le 30 mai dernier par le docteur Edmond-D. Aucoin.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs.

"Qu'il fait bon d'être Aacadien en pareilles circonstances" s'écriait un témoin des fêtes grandioses du sacre de Mgr Le Blanc, premier évêque acadien.

Je ne saurais trouver de plus douces paroles pour vous communiquer les sentiments évoqués dans mon âme au récit si fidèle des mœurs et coutumes acadiennes, donné avec tant de beauté littéraire par notre distingué conférencier : M. l'abbé Lionel Groulx.

Ces paroles dénotent chez moi des sentiments d'orgueil ou de fierté nationale, d'ailleurs bien légitimes, et peut-être m'inspireront-elles des expressions à peu près convenables pour accomplir la tâche que j'ai assumée : celle de rendre aux Canadiens-français, en général, et à la Société Saint-Jean-Baptiste en particulier pour son noble geste, les hommages du peuple acadien.

Si pendant des années, les deux peuples français d'Amérique, je les nomme ainsi, ont vécu séparément, s'ignorant l'un l'autre, à un tel point de se croire hais réciproquement, les temps sont changés depuis quelques décades, et aujourd'hui, grâce aux relations qui deviennent de plus en plus intimes, dire d'un Acadien qu'il appartient à une race inférieure, c'est faire bouillir le sang dans les veines du Canadien-français.

Quand on connait les circonstances, plutôt quand on connait son histoire, il est facile de s'expliquer comment les Canadiens ont eu des idées erronnées au sujet de leurs frères d'Acadie. Les Acadiens eux-mêmes, de la génération qui a remplacé celle si cruellement éprouvée par le Grand Dérangement, les Acadiens eux-mêmes, dis-je, accusaient leurs pères d'avoir trahi l'Angleterre après avoir déshonoré la France.

Mgr Plessis, d'illustre mémoire, dans son journal de ses visites pastorales en 1815 et 1816, écrivait, après avoir été informé par plusieurs octogénaires induits eux-mêmes en erreur par leurs ennemis, que les Acadiens avaient servi d'espions à une expédition canadienne, et que l'Angleterre s'était vue forcée de sévir sur ces mauvais sujets.

Les Acadiens qui faisaient de tels récits étaient peu instruits, et eussent-ils été mieux renseignés, ils n'auraient eu accès à aucune archive publique pour prouver leurs assertions.

On était encore dans le vague au sujet des vraies causes de l'expulsion des Acadiens, quand un homme de lettres célèbre, de la province de Québec, au cœur sympathique aux misères humaines, ayant puisé dans l'histoire impartiale de M. Haliburton, et de celle de M. Rameaux, donna au public en 1884 un volume des plus touchants intitulé : *Jacques et Marie.* J'ai nommé M. Napoléon Bourassa, père de notre orateur moderne, M. H. Bourassa. (Appl.)

Ce roman, d'un style alerte, en plus d'exciter la sympathie des Canadiens pour le peuple martyre, eut l'heureux effet de toucher la curiosité des chercheurs et c'est quelques années plus tard en 1888 que M. l'abbé Casgrain venait faire briller des rayons de lumière sur le sujet avec son "pèlerinage aux pays d'Evangéline."

Les noms de M. Napoléon Bourassa et de l'abbé Casgrain sont à jamais gravés dans le cœur des Acadiens. M. l'abbé Casgrain ne s'est pas contenté de ce premier volume sur l'Acadie, il a scruté les manuscrits jusqu'à y perdre l'usage de ses yeux,

Ces deux grandes figures de l'histoire de la littérature canadienne-française sont disparues ; elles nous ont laissé deux dignes descendants, dont l'un est un rameau du même tronc, M. H. Bourassa, l'autre un membre de la même famille sacerdotale, M. l'abbé Lionel Groulx. Les premiers nous ont enseigné notre histoire, les seconds veulent en plus nous l'a faire aimer. (Appl.)

Oui, ces deux grands talents méritent notre reconnaissance pour leur appui à notre cause, mais aussi méritent-ils notre admiration pour leur lutte en faveur de l'action française en Amérique en générale, car quelque soit le coin de terre où respirent des êtres français, depuis les rives de l'Acadie jusqu'à l'extrême ouest du Canada, et depuis le Saint-Laurent jusqu'à la Nouvelle Angleterre, ces deux vaillants lutteurs ne cessent de prêcher de tout côté l'amour au patrimoine des aïeux.

Je m'en voudrais, en parlant des principaux bienfaiteurs de la cause acadienne de ne pas associer à ces deux noms, celui si doux de M. Guy Vanier.

Mais que dis-je ! C'est tout un peuple qu'il me faut remercier.

Si aujourd'hui, vous nous faites l'honneur d'aller puiser des leçons de patriotisme et de grandeur d'âme, aux foyers des anciens Acadiens, laissez-moi vous dire que d'un autre côté, nous des pro-

vinces-maritimes, nous suivons la marche rapide des progrès matériels et intellectuels de la province de Québec.

C'est pour imiter les Canadiens-français qu'en 1903, nous organisions la société mutuelle l'Assomption, c'est à l'instar de nos voisins de Québec, qu'à tous les ans nous célébrons notre fête nationale le 15 d'août et que des congrès pédagogiques ont leurs assises annuellement. C'est aussi à l'exemple des bons journaux comme le Devoir que l'Evangéline, journal national des Acadiens prêche l'union des forces acadiennes et le retour à la terre. Et c'est pour suivre la trace du grand nombre de revues de tous genres dans cette province, que vient de naître la Revue Acadienne qui veut "nous raconter l'histoire des aïeux et les nobles ambitions de la génération présente."

Tout ceci est l'effet de l'enseignement donné par nos collèges classiques et notre Séminaire, car le grand nombre des hommes d'actions de chez nous sont des membres du clergé.

On nous parle souvent des dispositions religieuses du peuple acadien. Il est difficile de se trouver en pays plus religieux qu'en celui du Canada, puisque M. l'abbé l'Archevêque, Canadien-français actuellement curé dans une paroisse du Nouveau Brunswick a écrit il y a quelques années; "le voyageur de l'Intercolonial Railway n'a qu'à nommer les gares échelonnées entre St-Philippe (?) et St-Alexis (?) pour réciter les litanies des Saints".

Les Acadiens n'ont pu jusqu'ici, afficher ainsi leur croyance, mais sachez bien que leurs sentiments religieux n'ont sont pas moins profondément enracinés dans leurs cœurs. Ce petit incident entre mille autres vous le prouvera : j'étais arrivé un jour aux Iles de la Madeleine, qui font partie de la Province de Québec et qui sont peuplées d'Acadiens, pour organiser la société l'Assomption. J'en étais à ma première visite chez un marchand du Hâvre Aubert où je faisais de la propagande en faveur de notre société l'Assomption, lorsque une vieille dame dans les quatre-vingts ans, après avoir entendu le mot d'Assomption à plusieurs reprises se lève et m'offre une pièce de vingt-cinq sous en ajoutant : "Tenez vous ferez prier pour vos pauvres malades." Peut-être m'avait elle pris pour un aumônier d'une asile de la terre ferme. (Rires)

La société l'Assomption, toute l'Acadie ne jure que par ces mots. Réunis sous la bannière de Marie notre patronne, nos jeunes gens poursuivent le travail que la jeunesse d'ici accomplit dans les rangs de l'A.C.J.C., de la Saint-Jean-Baptiste, des Artisans et de

plusieurs autres, et c'est ce qui explique le peu d'empressement chez plusieurs à s'affilier à l'A.C.J.C.

C'est ainsi que chaque succursale se transforme tantôt en bibliothèque paroissiale, tantôt en cercle littéraire et quand le besoin s'en fait sentir en une vraie communauté d'idées pour le bien général de la petite patrie, tel : l'érection du monument de Grand-Pré.

Cette société ressemble de beaucoup à celle des Artisans C.-F. avec cette clause spéciale de la caisse scolaire.

Elle est la première que je sache à avoir inauguré une bourse scolaire au dépend de laquelle plus de 60 jeunes gens sont tenus au collège pour y compléter un cours classique.

C'est un excellent moyen, inspiré par la Providence, de faire instruire les jeunes Acadiens qui n'ont jmais connus les loisirs de la fortune.

Après un admirable fonctionnement de cette société, chez les hommes, nos grands chefs se sont rappelés ces belles paroles de M. Fontaine: "Quand la France médite quelque chose de grand et de durable, elle a toujours trouvé quelques femmes pour l'encourager et la réconforter."

C'est, cette fois, pour imiter les actions de notre mère Patrie que les femmes acadiennes s'enrôlent aujourd'hui avec les mêmes droits que les hommes, sous la bannière de l'Assomption pour réchauffer les cœurs généreux et rendre plus puissant le bouclier de la défense nationale.

Passons maintenant du général au particulier et disons un mot de la petite colonie acadienne de Montréal.

Nous n'en connaissons pas encore le nombre exact, les uns disent 200 familles, les autres 300 et au-delà.

Quel qu'en soit le nombre, il est certain que nous formons un joli groupe et malgré notre éloignement de la petite patrie, c'e nest pas trop nous vanter de dire que nous ne sommes pas moins patriotes que nos frères des provinces maritimes.

Ici comme ailleurs, les Acadiens vivaient voisins dans la métropole, sans se connaître lorsqu'en 1911 un jeune étudiant de Laval, épris de nostalgie du pays natal fonda une succursale de la société l'Assomption, à laquelle il donna le nom d'abbé Casgrain, vous savez en quel honneur, avec l'abbé Richard, curé de Verdun comme champlain. Et c'est depuis cette date que réunis sous le même étendard nous nous efforçons, par nos œuvres de proclamer au grand jour la survivance acadienne.

Nous tenons des assemblées mensuelles et à chaque réunion nous recrutons de nouvelles adhérences.

C'est sur l'inspiration d'un de nos membres, M. J.-M. Richard, aidés des succursales sœurs que nous avons payé un lit à l'hôpital Canadien de Paris. A tous les ans comme vous le savez nous faisons un euchre au bénéfice de quelques bonnes œuvres, le dernier pour la reconstruction du collège de Caraquet.

A chaque année aussi le bon curé de Verdun, qui aime à se dire Acadien, nous ouvre grandes les portes de son église et de son presbytère pour nous faire célébrer la fête nationale.

Et aussi comme nos compatriotes de là-bas, nous aimons nos femmes et nos fiancées et nous voulons les réunir pour nous seconder dans notre bon combat; c'est dimanche prochain que nous installons une succursale de dames acadiennes à Montréal et comme j'ai mon mot à dire dans cette affaire ayant été nommé organisateur officiel pour la circonstance, je dois faire mon possible pour faire baptiser cette nouvelle succursale du nom de *Jacques et Marie.* *

Comme autrefois les deux grands hommes de lettres canadiens dont elles rappellent les souvenirs combattaient pour Dieu et la patrie, ainsi ces deux succursales sœurs travailleront pour perpétuer la mémoire des braves descendants français.

Mais je devais dire un simple merci; mes quelques remarques prennent déjà les proportions d'un discours.

Honneur, donc, à la Société Saint-Jean-Baptiste, et à son digne président. Mille remerciements aux deux orateurs distingués et à l'auditoire; et nos cœurs aux Canadiens-français.

REGRET

27 avril 1917

Monsieur,

Je puis enfin dépouiller mon volumineux courrier, dans le train qui m'emmène aux Etats. J'y trouve votre demande d'un article pour la revue Acadienne. Malgré la vive joie que j'aurais à donner à vos compatriotes cette marque de ma sympathie, le manque de loisirs ne me permettra pas, d'ici bien longtemps, d'accéder à votre désir. Veuillez m'excuser de si mal répondre à votre espoir et agréez, monsieur, l'assurance de mes sentiments respectueux.

L'abbé THELLIER de PONCHEVILLE.

* Le nom de *Jacques et Marie*, a été adopté à l'unanimité, et c'est par ces mots que l'on désigne la sucursale des femmes acadiennes de Montréal.

La Survivance française

Compte-rendu du discours de M. Henri Bourassa à la Soirée de Grand-Pré par M. Louis Dupire.

Le directeur du *Devoir* est accueilli par de longues salves d'applaudissements qui ne se calment un peu que pour reprendre avec une vigueur plus grande. Il lui faut attendre quelques minutes pour pouvoir enfin prendre la parole.— C'est ici une soirée de famille, dit-il en débutant. J'y suis, pour ma part, non pas à titre d'homme public diversement apprécié (rires et applaudissements), mais à titre de frère presque jumeau de Jacques et Marie. Puis, il évoque quelques souvenirs du foyer familial, où l'on discutait aux côtés de son père, l'auteur du roman acadien, l'avenir de notre nationalité, quelques souvenirs également de son propre pèlerinage au pays de Grand-Pré.

De tous ces souvenirs s'est faite chez lui la conviction toujours plus nette de la nécessité d'étudier notre histoire, de nous efforcer d'en comprendre toutes les salutaires leçons afin de lier le passé au présent et de prolonger dans l'avenir l'action féconde de notre race. (Applaudissements).

Permettez-moi, continue-t-il, de vous redire, sinon le texte du moins la substance des réflexions qu'inspirait à l'auteur de *Jacques et Marie* le spectacle de ces luttes.—N'allons pas y puiser, disait-il, une pensée de haine, mais une ferme résolution d'action et de constance. (Applaudissements).

Et lions, ce soir, au souvenir de nos frères acadiens celui de la troisième France qu'élaborent, par-delà la ligne 45ième, les divers groupes franco-américains. En ce soir où nous célébrons la survivance du plus petit et du plus noble de nos groupes, l'occasion est excellente de nous demander par quelle méthode, avec quel objet, les divers groupes français du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe doivent se connaître et s'entendre.

Avouons-le hautement: la province de Québec a commis envers les groupes français de l'Acadie, des Etats-Unis et des provinces de l'Ouest, les mêmes erreurs et l'oubli même que nous reprochons à la France envers nous. Et rappelons-nous que, si la France reste à jamais le foyer intellectuel et moral qui éclatera tous les groupes français du monde, la leçon de trois siècles démontre que la province de Québec reste le principal, pour ne pas dire le seul point d'appui, de toute lutte pour la civilisation française en Amérique.

A la France, dont nous sommes fiers, dont nous admirons l'héroïsme immortel, demandons le rayonnement de sa haute civilisation; mais rappelons-nous qu'à nous de Québec incombent le droit et le devoir, pour humbles et modestes que soient nos ressources d'apporter tout notre effort au maintien sur le sol d'Amérique de la civilisation française, telle que l'ont pu modifier le sol, les conditions politiques, l'éloignement du foyer ancestral.

Nous avons parfois reproché aux Acadiens leur particularisme: c'était une erreur. Ils ont fait, avec leurs méthodes, une lutte que nous n'aurions pu faire, Que chaque groupe accepte résolument les conditions que la Providence lui a faites et accomplisse sa mission particulière. Que les Franco-Américains, comme les Acadiens et nous soient, du point de vue politique, résolument du pays auquel ils appartiennent.

***

Pour nous, enfonçons dans la terre canadienne des racines de plus en plus profondes, cramponnons-nous au sol, afin d'être en demeure de crier à tout venant : Nous sommes ici chez nous ! (Longues acclamations).

Les Acadiens étaient chez eux aussi. Mais ils avaient commis l'erreur d'être, en même temps que des idéalistes supérieurs, des hommes trop pratiques. Ils avaient trop de belles terres, de trop beaux bestiaux. On vous a dit l'effroyable déportation, l'infernale machination. la plus tragique peut-être qui ait jamais été tentée contre un peuple: les familles dispersées, jetées aux quatre coins du continent nord-américain. Cette race disséminée, disloquée, réduite en poussière, pourrait-on dire, a cependant trouvé le moyen de se ramasser elle-même, de se refaire une patrie—et sans jamais songer à voler personne (Applaudissements).

La grande leçon de l'Acadie, c'est celle de la survivance, de la force féconde du droit et de la justice (Longues acclamations.)

Revenant aux conditions de l'alliance entre les groupes français, l'orateur dit qu'il importe d'abord de bien comprendre et de bien définir leurs devoirs respectifs, afin qu'il n'y ait entre eux ni malentendu ni querelle.

Il rend hommage à l'héroïsme de la France d'Europe, dont le devoir essentiel est la défense de son sol et de sa vie. Il dit que, politiquement, les Franco-Américains se doivent aux Etats-Unis, comme le devoir des Canadiens est de défendre le Canada. (Longues acclamations).

Ceci dit, et très nettement les Français du monde entier ont le devoir de communier dans un même idéal et de défendre, par tous les moyens d'action légitime, par tous ceux qui s'accordent avec leurs devoirs envers leurs patries respectives, le patrimoine intellectuel et moral qui leur est commun (Applaudissements).

Il me serait facile de faire bouillir votre vieux sang français, en irritant ce soir de trop légitimes souffrances. Je n'ai pas le goût, de cette popularite facile. Je préfère vous demander de voir, dans l'Anglais, un excellent exemple à admirer et à imiter.

On a dit que l'Angleterre fut grande surtout par la force des armes et la science politique. Ce n'est pas là le secret de sa grandeur essentielle. Ce secret réside dans l'admirable esprit de corps des Anglais, dans leur merveilleux amour de la race, dans cet instinct de solidarité si puissant que les Anglais n'ont même pas besoin de l'invoquer pour agir d'accord.

Sachons reconnaître les grandes qualités des Anglais; sachons les imiter dans ce qu'ils ont de bon pour grandir comme eux—pour leur tenir tête au besoin. (Applaudissements).

***

S'il n'y avait eu dans ce pays tant de lâcheté, d'avachissement, de tromperie, je suis de ceux qui croient que la coexistence sur ce sol des Anglais et des Français aurait été une excellente chose pour les deux groupes. Le jour où nous aurons repris pleine conscience de nous-mêmes, où fiers et dignes, nous nous tiendrons debout devant les Anglais, prêts à leur tendre une main loyale, prêts à coopérer avec eux pour la grandeur de la patrie commune, respectueux de nous-mêmes et d'autrui, mais exigeant pareillement pour nous le respect d'autrui, à partir de ce moment,—à partir de ce moment seulement—règnera chez nous l'union, la vraie liberté (Applaudissements).

Si nous voulons reprendre le terrain que nous avons perdus par notre faute, par notre légèreté, par notre faiblesse, par notre provincialisme, par notre esprit de parti, sachons nous extérioriser. Sachons mesurer l'étendue de nos droits et de nos devoirs et apporter aux minorités canadiennes, à tous les groupes français d'Amérique, l'appui que nous leur devons. Là comme toujours qui donne s'enrichit (Applaudissements).

Si un souffle de fierté passe aujourd'hui sur notre race et secoue notre apathie, c'est qu'enfin nous avons tendu aux Franco-Ontariens une main que nous n'avions pas su donner aux autres minorités persécutées (Applaudissements).

L'initiative prise par la Société St-Jean-Baptiste est grande et touchante par son objet immédiat, par le pieux désir d'ériger à Grand-Pré un sanctuaire commémoratif; mais elle est plus grande et plus féconde encore par sa valeur emblématique. Elle témoigne que nous avons enfin pris conscience de nos droits et de nos devoirs, que nous sommes un peuple majeur et que nous savons regarder au-delà des frontières de notre province (Applaudissements). Nous ne cherchons pas dans l'évocation de ces souvenirs un ferment de haine mais une leçon de courage et d'énergie, la leçon du coude à coude et de la constance (Applaudissements).

***

De quoi demain sera-t-il fait ? Que sortira-t-il de cette effroyable mêlée où chancellent les trônes ? Où sera demain la monarchie anglaise ? Où serons-nous nous-mêmes ?

Sous la tempête et dans l'incertitude du lendemain, restons ce que nous étions et ce que nous sommes: de fidèles sujets du Roi (Applaudissements). alors même que tant des siens et certains de ses aviseurs même paraissent conspirer sa perte ; restons ce que notre histoire nous a faits, restons de notre sol, de notre idéal; attachons-nous à notre foi (Longs applaudissements).

Gardons le patrimoine béni constitué par les larmes de nos mères, le sang de nos pères, les sueurs des paysans dont le nom même a disparu, puisque le temps, dans nos vieux cimetières, a déjà abattu la croix de bois où s'inscrivait leur nom, modeste devant les hommes, mais si grand devant Dieu (Acclamations); gardons-le, ce patrimoine, au prix de tous les sacrifices... (Longues acclamations). Gardons-le, et l'heure ne tardera pas où ceux-là même qui nous insultent aujourd'hui nous remercieront d'avoir sauvegardé pour eux comme pour nous, l'élément le plus précieux qui nous permettra à tous de maitenir en Amérique une civilisation supérieure (Vifs applaudissements).

Restons Canadiens, restons catholiques, sans fanatisme, sans fausse honte. Le catholicisme exclut le fanatisme; le patriotisme exclut l'étroitesse d'esprit. L'un et l'autre fortifient les âmes, les élèvent vers les sphères supérieures.

Restons fidèles à nous-mêmes : une fois de plus nous serons les conservateurs de la nationalité canadienne, les plus efficaces mainteneurs de ce qu'il y a de meilleur dans le patrimoine canadien tout entier —le britannique comme le français.

Une nouvelle ovation salue les dernières paroles de l'orateur et la foule se disperse aux accents de l'hymne national.

APPROBATION DE NOTRE FETE NATIONALE PAR NN. SS. LES EVEQUES DES PROVINCES MARITIMES.

A MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE ET NOS SEIGNEURS LES EVEQUES DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'HALIFAX.

Mes Seigneurs,

A la convention nationale des Acadiens tenue à Memramcook le 23 juillet 1881, la question d'une fête nationale fut proposée à la considération d'une commission spéciale et de la convention dont le résultat fut le choix de la fête de l'Assomption de la Ste-Vierge comme fête patronale des Acadiens.

Les motifs qui nous engagèrent à nous choisir une fête particulière, c'est afin d'encourager le peuple acadien à marcher dans les voies du véritable progrès et de le mainteir dans l'esprit de Foi et dans l'attachement à la religion de ses pères. Or, il a semblé aux délégués de cette convention que nul choix ne serait aussi acceptable et aussi populaire que celui de la fête de l'Assomption.

Cette fête rappelle aux Acadiens leur commune origine et en même temps les fait entrer dans les vues des pères du premier concile d'Halifax, qui à cette occasion choisirent la Vierge Immaculée comme la patronne de cette Province Ecclésiastique dont nous formons partie.

Ce choix étant fait, j'eus l'honneur de proposer une résolution à l'ordre de soumettre humblement notre choix à Nos Seigneurs les Evêques pour en recevoir l'approbation et la bénédiction. Cette résolution ayant été adoptée à l'unanimité, comme moteur de cette résolution, je profite de la réunion de Nos Seigneurs les Evêques dans cette partie de l'Acadie qui porte le beau nom de Marie pour soumettre à vos pieds les vœux de vos enfants acadiens qui désirent mettre leurs intérêts nationaux et religieux sous le puissant patronage de Marie et s'enrôler sous sa bannière maternelle.

J'ai l'honneur d'être de vos Grandeurs, Messeigneurs,

Votre très humble et reconnaissant serviteur,

M.-F. Richard, ptre.

St. Bernard, Baie Ste-Marie, le 16 Septembre, 1881.

La pétition ci-dessus est par la présente approuvée

† Michl Hannan Abp. of Halifax.

† J. Sweeney, Bp. of St. John, N.-B.

† P. McIntyre Ev. de Charlottetown

† J. Rogers Ev. de Chatham.

† J. Cameron, Ev. d'Arichat.

"Par chez nous"

L'honorable A.-E. Arsenault est officiellement entré à la charge de premier ministre de l'Ile du Prince Edouard. Son expérience et ses bonnes dispositions vont lui permettre de rendre d'imminents services à son pays. Longue vie et félicitations à Monsieur le Premier Ministre.

o

La rumeur court qu'un Acadien de la congrégation des Eudistes, devra prochainement remplacer feu Mgr Gustave Blanche comme évêque du Labrador.

Fasse le ciel que cette bénédiction soit accordée au peuple qui a gardé, à travers les âges, un si profond respect des ministres du Seigneur!



LE VILLAGE ACTUEL DE GRAND-PRÉ, OÙ DOIT ÊTRE ÉRIGÉ UN MONUMENT COMMÉMORATIF.

UNE ACADIENNE ERRANTE

On trouve, dans le cahier de visite de Mgr Plessis, la note suivante : "Chose remarquable. J'ai rencontré à Chétican, île du Cap-Breton, au mois de juillet 1812, Jeanne Dugast, âgée de 80 ans, veuve de Pierre Bois, lorsqu'elle m'a dit être née à Louisbourg, avoir été de là à l'Acadie, au lieu nommé le Grand-Pré, (Horton) puis être revenue au Cap-Breton, puis avoir demeurée à l'isle Saint-Jean, ensuite à Remshic en Acadie, puis encore au Cap-Breton, de là encore à Remshic, de là à Ristigouche, de Ristigouche à Halifax, de là à Arichat, puis aux îles de la Madeleine, puis à Cascapédia, et de Cascapédia à Chétican, et ne s'être jamais couchée sans souper."

o

La Revue Acadienne offre ses sincères sympathies à son dévoué collaborateur d'Ottawa, M. D.-T. Robichaud qui a eu la douleur de perdre son vieux père tout dernièrement.

E. A.

Evangéline

Pieuse Evangéline ! au ciel tu les contemples
Les enfants de Grand-Pré, les bannis d'autrefois
S'assemblant aujourd'hui, dans les murs de leurs temples
Pour célébrer leur fête, à l'ombre de la croix.
Non comme au temps jadis, mais joyeux, l'âme gaie,
Tu les vois traversant les ondes de la baie
Passer près de Grand-Pré, cingler le Blomédon.
Ils arrivent d'au loin, l'espoir dans leur poitrine
Pour voir les vieux foyers, réimprimer leur nom
Au sol d'Evangéline.

Au jour du grand exode, ils étaient seize mille,
Ils se sont décuplés depuis un siècle et tiers :
La paix règne aujourd'hui, l'Anglais n'est plus hostile.
Nous avons enterré, pardonné volontiers
Les torts d'un autre siècle ; et remplis d'énergie
Nous avons fait surgir la seconde patrie
Qui grandit et prospère ! Ah ! c'est que rien n'abat
Le courage acadien ! C'est que rien n'extermine
Ceux qui se sont voués à payer le rachat
Du sol d'Evangéline.

Au temple du Seigneur, commencera la fête,
Car nous avons gardé la piété des vieux jours :
Rien n'a pu la ravir, l'exil ni la conquête.
Au sein de la tourmente, elle obtint les secours
Qui calmèrent nos cœurs. Oh ! superbe héritage,
Tu brilles à nos fronts. Oui ! nous tenons au cœur
Le respect des aïeux et la sainte doctrine
Transmise à leurs enfants, dans toute sa ferveur.
La foi d'Evangéline !

Plus de pleurs ni de deuils, ni de longues alarmes ;
Ces heures ne sont plus, nous vivons dans la paix.
Sans épier le soldat, ni craindre les gendarmes,
Nous pouvons réunir demain notre congrès
Délibérer ensemble et dire à notre race
Qu'elle doit s'élever et prendre enfin sa place
Au rang qui lui est dû... Nos institutions
Notre langue et nos droits, legs de notre origine
Nous serons garantis par nos conventions
Au sol d'Evangéline !

Et toi, belle martyre, enfant de l'Acadie
Que l'exil transplanta dans un monde étranger,
Tu souris aujourd'hui dans la sainte patrie !
—Ce n'est donc plus, dis-tu, mon peuple naufragé
Disséminé partout aux quatre vents du monde
Ce sont les descendants de la race féconde
Qui sut se relever. Ce sont les Gabriels
Echappés de l'exil, de l'antique ruine
Qui viennent visiter en ces jours solennels
Le sol d'Evangéline.

Ph.-F. BOURGEOIS, ptre.

La Revue Acadienne, Vol. I, numéro. VIII, 1917

Au berceau d'Evangéline

PREMIERE ECOLE ET PREMIER ECOLIER.

Les premières familles qui émigrèrent en Acadie furent amenées en 1632 par le vice-roi Razilly. Madame de Poutrincourt avait bien rejoint son mari à Port-Royal, avec ses enfants, en 1617, mais ils restèrent à peine quelques mois. Au moment où ils se préparaient à y retourner, en 1615, Poutrincourt fut appelé à commander la milice royale que Louis XIII opposait au prince de Conti. Le premier seigneur de la Nouvelle-France tomba bravement, on le sait, au siège de Méry-sur-Seine. Les Français qui restaient groupés autour de son fils Biencourt étaient célibataires ou ne contractaient que des alliances plus ou moins régulières avec les squaws du pays. C'est l'honneur du chevalier Isaac de Razilly d'avoir fourni à la colonie le fondement nécessaire et stable des premiers foyers.

Au nombre des premiers colons se trouvait un nommé Pierre Martin, accompagné de sa femme Catherine Vigneau, et d'un jeune garçon répondant au nom de Pierre, comme le père. Peu après leur installation en Acadie, il naquit aux époux un second fils qui fut nommé Matthieu. Matthieu Martin est le premier enfant né en Acadie de parents français : il est donc le premier Acadien. Et comme il fréquenta les écoles de son temps, il peut à bon droit être regardé comme le doyen des écôliers de l'Acadie.

Dans le recensement de 1671, Matthieu Martin, alors âgé de 36 ans, est porté comme tisserand. Ce métier honnête et paisible était son plus sûr gagne-pain.

Matthieu pourtant avait d'autres ressources, et il savait manier autre chose que la navette, puisqu'il fut chargé souvent des intérêts financiers des traiteurs européens, ce qui n'allait pas sans des opérations complexes et de multiples écritures. Matthieu était actif et intelligent, et, de plus, il avait eu des maîtres qui, de bonne heure, avaient déposé en son esprit la base des connaissances utiles: "Tout en apprenant son métier de tisserant, dit Rameau, il (Martin) sut acquérir à l'école des Pères Récollets (lisez Capucins) (1) une certaine instruction rudimentaire."

***

Les Capucins, en effet, furent les premiers maîtres d'école des Acadiens. En s'embarquant à Sainte-Anne-d'Auray, en 1632, ils

(1) Cette confusion entre deux familles religieuses distinctes est l'une des quelques erreurs qui déparent un peu l'ouvrage, d'ailleurs si érudit et si conciencieux de Rameau de Saint-Père: Une Colonie féodole en Amérique.

emportaient, du Père Joseph du Tremblay, Préfet Général des Missions, des ordres précis et formels concernant l'instruction des enfants, tant français que sauvages. Les missionnaires n'attendirent point les constructions définitives pour enseigner aux petits Micmacs les rudiments de la foi chrétienne et aux petits Français les éléments des lettres ainsi que le catéchisme. Dès 1634, le gouverneur Razilly, dans un mémoire adressé à Richelieu, mentionnait favorablement les Capucins "lesquels, dit-il, nous ont si bien conduits que, par la grâce de Dieu, le vice ne règne point en cette habitation; et depuis que j'y suis, je n'ai pas trouvé lieu de châtiment : la charité et l'amitié y sont sans contrainte..... ils (les Sauvages) se soumettaient à toutes les lois divines et humaines qu'on voulait leur imposer, reconnaissant Sa Majesté Très-Chrétienne pour le Roi."

Il n'est pas fait mention expresse d'école dans ce document. Si les ambitions et les projets purent être hardis, dès la première heure, l'exécution, subordonnée aux ressources du moment, eut à s'inspirer d'une sage prudence. Voici comme je me figure les premières opérations de la naissante Académie, soit à Port-Royal, soit à la Hève, que les premiers missionnaires appelaient Port Sainte-Marie.

Non loin de la modeste habitation en pièces équarries, à l'orée du bois, le missionnaire est assis sur un banc de sapin. Derrière, c'est la forêt où le chant varié des oiseaux se marie au bruit sec de la hache. En face, les eaux de l'Atlantique jouent sur la molle grève de la baie ou remontent à grande allure la rivière du Dauphin. Autour de la Robe Brune, une douzaine de têtes cuivrées font effort pour être attentives. D'un geste large et plusieurs fois répété, le maître trace sur lui, lentement un grand signe de croix. Les yeux pétillants suivent les mouvements que, l'une après l'autre, les petites mains vont s'essayer à reproduire. Parfois il faudra que le Père dirige lui-même les bras trop inhabiles des élèves. On parle du Grand Esprit qui, lui, ne veut point de mal aux Sauvages— comme le Manitou de leurs Pères— qui envoie au contraire, à leur avantage, le caribou dans la forêt, le castor dans les rivières, et, dans le Grand lac salé, le poisson qui rôtira à la flamme du wigwam.

Une autre fois, c'est le tour des petits Français. Même décor et même théâtre. S'il pleut ou s'il fait froid, on ira s'asseoir sur le banc de la rustique chapelle ou le plancher de la maison. Dans le langage de leur mère, les enfants des colons écoutent la doctrine, les dogmes si consolants de la religion dont la connaissance sera leur

plus sûr capital en ce monde si plein d'inconnu. Une image, un jeton pieux récompenseront les plus attentifs et les plus savants. Après la leçon de catéchisme, on installe un grand tableau où des leçons graduées initieront les jeunes élèves aux mystères de l'alphabet, de la lecture et des quatre règles. On s'exercera ensuite au chant, liturgiques ou populaires, qui, le dimanche suivant, entre les murs de la petite église, uniront les voix et les cœurs et réjouiront les anges.

***

Ce n'est pas toujours le prêtre qui donne ces leçons. Les missionnaires doivent se multiplier, en quelque sorte, pour répondre à tous les besoins. Quelquefois, appelés au loin de plusieurs côtés à la fois, ils laissent la mission sans prêtre pour quelques jours. Mais l'instruction des enfants n'est pas délaissée pour cela. Pour rappeler au missionnaire absent, il y a les frères convers, ces précieux auxiliaires qui joindront aux occupations quotidiennes de leur charge les fonctions de catéchistes et de maîtres d'école. Ils s'en acquittent parfois avec des résultats surprenants. L'un d'eux, frère Elzéar de Saint-Florentin, animé d'un grand zèle et possédant bien la langue indigène, fut l'instrument d'un grand nombre de conversions.

Lorsque le jeune Martin fut en âge de fréquenter les écoles, les choses étaient déjà sur un bon pied à Port-Royal. Quarante familles nouvelles étaient venues en 1640, d'autres avaient suivi, tandis que les religieux voyaient aussi grossir leur nombre. On avait construit en conséquence. L'église n'était point riche, mais grande et massive, faite de bonne charpente. Tout près du fort, sur ces *champs communs* qu'en réservait aux utilités publiques, il y avait, non pas une, mais deux écoles ou séminaires, formant une corporation légale. L'administration financière était aux mains d'un curateur, et la direction était confiée aux missionnaires. Dans l'une des écoles, les Capucins devaient entretenir et élever trente petits Sauvages, ils instruisaient aussi les enfants des colons, dont quelques-uns à titre de pensionnaires, tandis que les autres, la leçon terminée, descendaient le chemin du cap et retournaient à leur famille. Dans l'autre séminaire, une noble et digne femme, madame de Brice, élevait les jeunes filles de la colonie, y compris celles du gouverneur, dans les principes de la religion et les usages de France, et dirigeait les petites sauvagesses vers la civilisation et le baptême. Le dimanche, tout ce monde se rendait à l'église, suivant une manœuvre quasi-militaire :

"Le seigneur arrivait de son côté, sortant du manoir avec sa femme ainsi que ses nombreux enfants, dont l'aîné, Joseph, avait quatorze ans en 1650 ; et les Capucins, qui au nombre de douze tenaient le séminaire des Sauvages formaient cortège. Avec leur trente pensionnaires, et avec les enfants du pays qu'ils tenaient en l'école, ils arrivaient en rang prendre place en l'église." (1)

***

Revenons à Matthieu Martin. Ses aptitudes, avons-nous dit, étaient variées. Pourtant ses inclinations le portait à l'existence paisible du cultivateur. Dans les excursions qu'il fit à diverses reprises, comme mandataire des trafiquants de peaux, il remarqua, au fond du bassin des Mines, une anse encore inhabité qui lui parut la base possible d'une excellente exploitation agricole. Entre temps il faisait son apprentissage de colon. Dès 1671, tout en vivant de son métier, il gardait 4 bêtes à cornes, 3 moutons ; en 1679, conjointement avec son père, il achetait du sieur Le Borgne de Belle Isle une partie de la seigneurie de Port-Royal, autrefois exploitée par d'Aunay. Il la fit valoir vingt ans durant tout en jetant des yeux d'envie vers la seigneurie projetée.

Qui appuya ces ambitions ? Je ne sais. Mais un matin le modeste censitaire de la veille se lève seigneur authentique. Au nom du Roi, le marquis de Denonville, gouverneur de Québec, concédait à Matthieu Martin "à titre de fief, seigneur et justice, avec droit de traite, de chasse et de pêche," le bien dit Qué-Cobequid.

Le fief avait 4 lieues de front sur la baie des Mines et deux lieues de profondeur. L'acte d'investiture constate que le sieur Matthieu Martin appartient à l'une des plus anciennes familles d'Acadie, *y étant le premier-né.* C'est même à ce dernier titre, vraisemblablement, que le ci-devant vilain dut sa seigneurie et ses titres de noblesse. Car la particule suivit les privilèges et l'ancien artisan devint le "sieur Martin, seigneur de Saint-Matthieu," ou, pour le citer lui-même, "le tisserand par le grâce de Dieu devint gentilhomme par la bonté du Roi."

Ce gentilhomme fut le modèle des seigneurs terriens. Sous le couvert de ses privilèges, il eût pu, comme tant d'autres, installer au milieu de ses terres l'un de ces *cabarets sauvages*, source de profits aussi faciles que peu honnêtes. Il n'en fit rien. Comme les fondateurs de Port-Royal, il se consacra—c'était, d'ailleurs, une condition expresse de son titre—au défrichement et au peuplement de

(1) Rameau, citant le Père Ignace de Senlie.

la seigneurie. La chose n'alla pas sans obstacles parmi lesquels les menées des rivaux mécontents ne furent pas les moindres. Au bout de dix ans, le nouveau seigneur n'avait encore que trois censitaires. En 1714, on comptait à Cobequid 23 familles et 175 âmes. A cette date, le gentilhomme avait 79 ans, vivant dans son rustique manoir, au milieu de ses censitaires. Il voulut y mourir, fidèle jusqu'au bout à cette terre qu'il avait tant aimée. Il s'y éteignit en effet, vénéré de tous, laissant à la colonie un noble et salutaire exemple.

***

Tel fut le premier des Acadiens. Il fait honneur à son sang et au milieu où il vécut. Et puisqu'il fut écolier, j'ajoute qu'il honore ses maîtres. Les hommes de sa trempe furent nombreux en Acadie, c'est pour cela que l'arbuste, dépouillé jadis et même déraciné, pousse aujourd'hui de si vigoureux rameaux. Je doute que le sieur de Saint-Matthieu, dans ses plus beaux rêves, ait entrevu les réalités qui éclataient au grand jour, lors des récentes fêtes de Memramcook. Il y a loin, certes, des humbles murs—depuis longtemps disparus—où se passèrent ses heures d'école aux splendeurs universitaires du collège Saint-Joseph ! Pourtant, l'Acadie, fidèle au passé, n'oublie pas son berceau. Ses beaux collèges de Saint-Joseph, de Sainte-Anne et du Sacré-Cœur, et ses florissantes académies projettent leur éclat sur les modestes écoles du début. Et lorsque les maîtres d'aujourd'hui cherchent dans l'histoire la trace de leur devanciers, ils doivent remonter aux Capucins du séminaire de Port-Royal. *

C.

L'Histoire acadienne

> Les nations qui n'ont pas d'histoire, ou mieux, qui ont un passé coupable cherchent naturellement à l'oublier et voudraient même l'effacer; mais nous qui avons une histoire glorieuse, nous remontons à ses sources avec orgueil.
>
> Mgr Langevin.

*La conférence que M. l'abbé Groulx prononçait au Monument national, dans la soirée du 30 mai, au profit de l'œuvre de Grand-Pré, vient d'être mise en brochure sous le titre d'*Histoire acadienne. *Le sympathique professeur qui honore la chaire d'histoire de notre université a raconté, dans ces pages empreintes d'une parfaite maîtrise de son art et d'un vif sentiment de la patrie, l'épisode caractéristique de toute la vie du peuple acadien : le drame de sa sauvage dispersion.*

* Cet article, écrit par un Capucin d'Ottawa il y a quelque temps et qui nous arrive d'un ami, d'Espagne, répond admirablement à la note de la Direction, page 72 du numéro 5 de la revue.

C'est de l'église de Grand-Pré que tant d'Acadiens partirent pour l'exil. Or, le site vient d'en être cédé aux descendants des bannis de 1755, qui se proposent d'y ériger un sanctuaire commémoratif. Et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a voulu éditer cette conférence d'abord pour rendre hommage au talent du conférencier. D'autres motifs ont cependant induit notre grande société nationale à faire lire ces pages d'histoire qui valent bien d'être apprises. C'est avant tout la leçon de fidélité que comporte le passé acadien. Puis ce sont les raisons d'espérer en nous-mêmes que l'on puise dans la situation actuelle de la nationalité acadienne.

Cette leçon de fidélité nous permet de nous rendre compte que si l'Acadien a triomphé de ses malheurs, c'est parce qu'il n'a jamais signé de capitulation morale, et que l'attachement à sa foi, à sa langue, à son sol, fut plus fort que les malheurs qui en ont fait pourtant le peuple martyr du nouveau-monde. En supprimant les victimes, le spoliateur croyait avoir caché son forfait. Tout semblait fini avec elles. Mais l'attrait d'une vie créatrice de beaux foyers, gardienne jalouse des robustes traditions perpétuées par la langue et la foi des ancêtres, eut cette miraculeuse puissance de ramener un peuple des portes du tombeau. La force qu'il puisait d'un passé de vertus domestiques lui a donc permis de survivre à ses infortunes.

Et des motifs d'espérer. Cent soixante-deux ans après l'inhumaine dispersion du peuple qui devait disparaître, croyait-on, dans les flots de l'Atlantique et dans le flot anglo-saxon de l'Amérique, il y a plus que jamais des Acadiens. Ils opèrent depuis un bon demi-siècle leur renaissance sociale. Elle se traduit par l'expansion agricole et la fondation de collèges classiques. Les Acadiens ont donc voulu se rendre maîtres du sol et se donner une classe dirigeante. Sans être la majorité dans la province où ils se trouvent cependant en plus grand nombre, et sans compter encore de considérables fortunes, leur vitalité éclate et ils affermissent leur situation d'après un plan concerté. On peut dire qu'ils ont véritablement reconstitué leur nationalité.

A nous de race française et de foi catholique,—l'une va mal sans l'autre,—il n'est pas permis d'ignorer une histoire qui présente des leçons probantes et des motifs d'espérer comme ceux que nous offre celle de ce peuple frère. Il faut qu'elle se connaisse mieux, la famille française de trois millions d'individus qui occupe le coin de ce continent. Cela permettra de renforcer l'imbrisable chaîne de foyers où se vit une même foi, où résonnent les mêmes syllabes, et qui va depuis Memramcook jusqu'au cœur de l'Ontario.

Emile MILLER.

La Cloche de Louisbourg

Cette vieille cloche d'église
Qu'une gloire en larmes encor
Blasonne, brode et fleurdelise,
Rutile à nos yeux comme l'or.

On lit le nom de la marraine,
En traits fleuronnés, sur l'airain,
Un nom de sainte, un nom de reine,
Et puis le prénom du parrain

C'est une pieuse relique :
On peut la baiser à genoux ;
Elle est française et catholique
Comme les cloches de chez nous.

Jadis, ses pures sonneries
Ont mené les processions,
Les cortèges, les théories
Des premières communions.

Bien des fois, pendant la nuitée,
Par les grands coups de vent d'avril,
Elle a signalé la jetée
Aux pauvres pécheurs en péril.

A présent, le soir, sur les vagues,
Le marin, qui rôde par là
Croit ouïr des carillons vagues
Tinter *l'Ave Maris Stella.*

Elle fut bénite. Elle est ointe.
Souvent, dans l'antique beffroi,
Aux Fêtes-Dieu, sa voix s'est jointe
Au canon des vaisseaux du Roy.

Les boulets l'ont égratignée,
Mais ces balafres et ces chocs
L'ont à jamais damasquinée
Comme l'acier des vieux estocs.

Oh ! c'était le cœur de la France
Qui battait à grands coups alors
Dans la triomphale cadence
Du grave bronze aux longs accords.

O cloche, c'est l'écho, sonore,
Des sombres âges glorieux,
Qui soupire et sanglote encore
Dans ton silence harmonieux.

En nos cœurs tes branles magiques,
Dolents et rêveurs, font vibrer
Des souvenances nostalgiques
Douces à nous faire pleurer.

Nérée BEAUCHEMIN.

La vieille cloche de Louisbourg

A mon ami, Emile Coderre.

Louisbourg fut, on le sait, une des plus importantes possessions des Français en Amérique. Le traité d'Utrecht, par lequel la France céda à l'Angleterre la baie d'Hudson et le territoire adjacent la Nouvelle-Ecosse (Acadie) et Terreneuve, conservait le Cap-Breton à la mère-patrie. Les pêcheurs français, de Plaisance, par une clause du traité, devaient évacuer l'île de Terreneuve. Ils se fixèrent en groupes à l'Isle-Royale, et y établirent plusieurs postes.

La fondation de Louisbourg, auparavant appelé Port-aux-Anglais, date de 1713, et la construction du fort, de 1720. Agréablement situé à tous les points de vue, et propre à devenir une station navale de premier ordre, Louisbourg serait devenu une forteresse imprenable si Bigot et ses complices avaient employé consciencieusement les trente millions fournis par le gouvernement français pour la construction des fortifications. Malheureusement, la mauvaise administration générale contribua à la perte de Louisbourg.

Attaqué à l'improviste par la forte escadre de Pepperel, en 1745, Louisbourg dût capituler le 17 juin, après un siège de quarante-neuf jours. Cependant, le traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 18 octobre 1748, restitua de nouveau l'Isle-Royale à la France, en échange de Madras.

Après avoir traversé des temps d'épreuves et subi des privations sans nombre, Louisbourg tomba définitivement, le 27 juillet 1758, aux mains des troupes anglaises, commandées par Amherst, Boscawen et Wolfe. Après la reddition de la place, la garnison française fut transportée en Angleterre, et le reste de la population, réduite de moitié, abandonna en partie Louisbourg dont toutes les maisons avaient été endommagées par un long et désastreux siège. Aujourd'hui cette ancienne forteresse n'est plus qu'un amas de ruines que le temps a à peine conservées.

La vieille église française de Louisbourg, appelée Ste-Claire, subit, malheureusement, les avaries de la canonnade, étant située à côté des bastions et de la citadelle. Ses deux clochers s'étaient effondrés sous l'effort du bombardement. La cloche, par un heureux hasard, fut transportée, deux ans plus tard, à Halifax où elle servit pendant un demi-siècle, à un pasteur anglican, pour convoquer ses fidèles aux cérémonies de leur culte.

En 1895, Françoise (Mme Robertine Barry), alors attachée à la rédaction de *La Patrie*, à Montréal, descendit à Halifax, après avoir fait un touchant pèlerinage patriotique aux ruines de Louisbourg, et apprit que la vieille cloche de la chapelle conventuelle était à vendre. Elle résolut aussitôt de l'acheter. La souscription publique qu'elle organisa à cet effet, en janvier 1896, réussit pleinement pour permettre l'achat de cette cloche qui fut expédiée à la métropole canadienne au mois de mars suivant. Elle



La cloche de Louisbourg

est allée enrichir le musée du château de Ramzay, dont l'inauguration officielle eut lieu au mois d'avril 1896. Montréal peut donc se vanter de posséder aujourd'hui une des plus anciennes reliques de la domination française en Amérique.

Sur cette cloche acadienne est gravée une croix portant cette inscription: "Bazin m'a fait." Elle pesait trente livres, le battant compris. L'acte de son baptême en date du 19 février 1724, se trouve dans les régistres de l'état civil de la paroisse de Louisbourg, Isle-Royale, conservés aux archives coloniales de France.

Le parrain et la marraine de la dite cloche ont été "le sieur et honorable homme Joseph Lartigue, marchand bourgeois du lieu et conseiller au Conseil Supérieur de Louisbourg, et Mademoiselle Marie-Jeanne Lamoureux de Rochefort, lesquels lui ont donné les noms de Marie-Joseph.

Voici la liste des souscripteurs qui ont contribué au rachat de la vieille cloche de Louisbourg : S. H. le maire de Montréal, M. le supérieur de St-Sulpice, les juges Baby, Taschereau, Jetté et Pagnuelo, A. Eleczkowski, Honoré Beaugrand, directeur de *La Patrie*, lieut-col. G.-A. Hughes, le sénateur L.-G. David, A.-L. de Martigny, le capt. L.-D. Vhartrand, C. Deroust, E.-J. Barbeau, Raymond Préfontaine, H.-B. Rainville, F.-X. Choquet, Godfroy-Langlois, Dr. J.-A. Rodier Victor Geoffrion, Husmer Lanctot, Henri Archambault, L.-J. Forget, Dr. J.-W. Mount, Edmond Hardy, Dr. L.-D. Dignault, A. Marcotte, T. Beaugrand, A.-A. Normandin, J.-M.-A. Denault, Amédée Bouchard, Raoul Rinfret, Thos. Brossoit, N. de Beaujeu, Henri Lecomte, J.-J. Barry, Jas. Cochrane, Gonzalve Désaulniers, Antoine Lafleur, Zéphirin Hébert, J.-R. Thibaudeau, Alphonse Racine, Achille Bergevin, Chas. Langlois, A.-A. Thibaudeau, l'échevin Dupré, J. Herdt, J.-A. Drouin, F. de Sales Bastien, Jos. Lamarche, Solomon Roy, G. Marsolais, Mme M. Honan, Dr. E.-P. Lachapelle, H. Lemieux, Roméo Prévost, Raoul Dandurand, J.-D. Leduc, le professeur Fortier, Olivier Faucher, J.-M. Fortier, C.-A. Géoffrion, J. Arnaud, R. Beullac, Françoise (Mme Robertine Barry). *Gérard MALCHELOSSE*,

de la Société historique de Montréal.

LA CORVEE !

Connaissez-vous une coutume des campagnes canadiennes qui soit plus pittoresque que celle-là, qui peint mieux l'âme de nos gens ? Avant que nos chères traditions nationales soienc disparues la *Corvée* vient d'être décrite et racontée par la plume aidée du pinceau.

Les littérateurs canadiens-français, répondant à l'invitation que leur adressait l'an dernier la grande Société nationale du Canada-français, la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ont traité en seize contes les sujets les plus divers autour de la corvée : abattage de l'orme, levage de la grange, plumage des oies, épluchette du blé-d'Inde, charroyage de l'érable, fenaison, renchaussement du cimetière piqûre de couvre-pieds, etc. Toutes les formes de corvées ont été abordées par les auteurs. Il faut lire ce livre admirable où revit l'âme de nos aïeux du Québec.

La *Corvée* est un superve volume de 10" x 6½", de 240 pages, enrichi de plus de 30 gravures intercalées dans le texte. *E. A.*

Les vocables Algonquins, etc

Boucane, Boucaner, Boucanerie (suite)

Furetière prétend que c'est un mot caraïbe. Ce qui porte à le croire, c'est qu'on le trouve dans Lescarbot, historiographe de Port-Royal d'Acadie, qui écrit vers 1612 : "Les Brésilliens" ont toujours sur le *boucan* (c'est une grille de bois assez haute bâtie sur quatre fourches) quelques venaison ou poisson, ou chair d'homme." Et ailleurs, parlant des Micmacs, il nous dit qu'ils mangent "du poisson boucané, c'est-à-dire rôti."

Dierreville (p. 84), qui parcourait l'Acadie vers 1700, nous apprend qu'on y fait *boucaner* le gibier pour le mieux conserver.

Cacao :

Sorte d'amande, qui forme la base du chocolat. Mot d'origine indienne.

Cacaoui, *Harelda glacialis* :

Canard sauvage, mot d'origine abénaquise. Bien connu en Acadie et dans tout le bas du fleuve Saint-Laurent.

Aussi Kacanouic et Kacarlic (Leach) espèce de canard sauvage. "Les chasseurs lui ont donné le nom de Kakawi à cause du cri qu'il fait entendre, lorsqu'il se lève. (De Puggalon)

Caiman :

Crocodile de la Floride. Chateaubriand en fait mention dans son voyage d'Amérique.

Canaoua :

"Terme dérisoire, ou de mépris, appliqué aux sauvages par les blancs. Ce mot était d'un usage très répandu, au siècle dernier. On disait aussi *canaouache.*

Les *Canouas* vont t'écorcher comme une anguille.

De Gaspé, *Anciens Canadiens, II, 135.* Sylva Clapin, *Dictionnaire Canadien-Français.*

Canisto :

Ce mot, courant dans le parler acadien, me parait d'origine indienne.

Le *canisto** ou *canisteau* est un *soulier mou,* c'est-à-dire non tanné, fait avec le jarret de la patte de derrière de l'orignal, le poil en dehors. Le genou de la bête correspond au talon de l'omme.

La différence entre un *canisto* et un *soulier mou,* c'est que celui-ci n'a pas de jambière.

* Note de la Rédaction: Au Cap-Breton, on dit *caristo.*

CANOT :

Mot d'origine allemande, selon les uns, d'origine sauvage, selon les autres. Brachet le fait venir de *cane*, qui viendrait lui-même de l'allemand *kakn, bateau*. Tout est possible en étymologie. D'un autre côté, le grand chroniqueur espagnol, Pierre Martyr écrit:

"Illa in terram, suis lintribus, quas *canoas*, vocant, exuderunt." Colomb fait usage de ce mot dans la relation de ses voyages. Le canot acadien, communément appelé *canot d'écorce*, ou canot sauvage, est un bateau léger et élégant, formé d'un squelette en menues planchettes de frêne recouvertes d'écroces de bouleau, ou *mashkoui*.

A *Canot* se rattache *canotier, canotage, cannotter*.

"Comme il (Pierre Gambie) retournait à la Caroline conduit dans un *canoa* (petit bateau tout d'une pièce) par deux Sauvages."

Lescarbot, *Hist. de la Nouvelle-France, Vo.l p. 88.*

"Les Armouchiquois———, Virginiens, Floridiens, et Brésiliens font une autre façon de canots (ou *canoas*).

"Car n'ayant ni haches ni couteaux, ils brûlent un grand arbre bien droit par le pié, et le font tomber, puis prennent la longueur qu'ils désirent, et se servent de feu au lieu de scie, grattant le bois brulé avec des pierres, et pour le creusement du vaisseau, ils font encore de même."

Idem, *Tome* III, *p. 75.*

Cette dernière embarcation est plutôt la *pirogue*.

De *canot* vient le mot *canotée*, ce qu'un *canot* peut porter.

CANAOUICHE ou CANAWISH :

Mot tiré de la langue indienne et qui dans la bouche des coureurs-de-bois canadiens signifie camarade.

CARCAJOU :

Blaireau du Labrador : *incles Labradorica*. Chateaubriand le définit une espèce de tigre ou de grand chat. On dit aussi *kinkajou*.

On en trouve une intéressante description dans l'*Histoire Naturelle* de Henri de Puyjalon.

"Ce sont dit-il, les Sauvages qui l'ont nommé Kar-ka-joo; mais ils le désignent le plus souvent sous le nom de qua-que-sut, "le diable des bois." Cette épithète lui convient à tous égards.

CARIBOU : renne du Canada.

Il y a deux espèces de *caribou*, le *caribou* des bois, *tarandus rangifer* (Gray) et le *caribou* des plaines, *tarandus arctitus ;* celui-ci

beaucoup plus petit que l'autre. Chateaubriand emploie ce mot dans le *Genie du Christianisme*, ce qui fait qu'il a passé dans le dictionnaire de l'Académie.

CAZAGOT :

Espèce de panier, attaché au dos, dans lequel la femme montagnaise porte son enfant. Ce mot est entré dans les lettres canadiennes. Correspond à la *nagane* des Algonquins, mot en usage en Acadie et en bas de Québec.

CATAMARANE :

Bac improvisé. Le mot ne s'est pas généralisé ; les Acadiens disent de préférence un *gandeleau*.

CHICHIQUE :

Corne remplie de pois, qui produit un bruit de crécelle, lorsqu'on l'agite.

Ce mot d'origine iroquoise, n'est en usage que parmi les Canadiens.

CEZAN :

Mot apparemment d'origine sauvage—"Dessus de souliers appelés, mocassins :" j'ai taillé mon *cézan* de soulier trop petit.

Peut-être y a-t-il des rapports entre *cézan* et mogasin". James Geddes, jr.

CAYE :

"En anglais *key*. Dans certaines parties des Indes occidentales, on donne le nom de *cayes* à des bancs dont le sommet est plat, assez étendu, peu éloigné du niveau de la mer, et qui sont formés de sable mou, de vase, de coraux ou de madrepores." (*Dict.* de Bonnefoux et —Paris.)

La *caye* correspond à la *basse* des eaux de l'Acadie.

CHIBEN, CHIBEQUI :

Topinambour. Ce mot semble venir de l'algonquin. Employé surtout dans la Gaspésie.

CHICHIQUOIS :

Instrument de musique, espèce de crécelle—"Cet instrument, fait de bois, de peau desséchée ou de corne, se compose d'un manche et d'une portion creuse, remplie de petit osselets, de petits cailloux, ou de plomb à tirer." J. C. Taché.

Paraît venir de *chichigouane* serpent à sonnettes.

COLIBRI :

Le plus petit et le plus joli des oiseaux. C'est le nom que lui donnaient les Caraïbes.

Condor :

Le plus grand et le plus puissant des oiseaux. Son nom nous vient des Incas.

Dodiche :

"En sauvage, *dodish* ou *todish*, désigne toute espèce de jupons pour les enfants. C'est un mot qu'on entend cent fois par jour sous la tente." Mot inconnu à l'est de Québec. Père Lacasse, O.M.I.

Dorie, Dore :

"Probablement d'origine indienne ; nom donné dans les Indes occidentales et aux alentours de golfe du Mexique, au canot que l'on fabrique tout simplement en creusant une grosse bûche." *James Geddes, Jr.*

Esurgnis :

C'est le *wampun*, autre sauvage, des Anglais. Grains de porcelaine dont les aborigènes faisaient des chapelets.

Lors chascune dicelles donna audict cappitaine ung collier d'esurgny. Jacques Cartier, *Bref récit p. 44.*

Fouene :

Mot apparemment abénaquis en usage par les pêcheurs des rives du Saint-Laurent. Correspond à *nigog*, autre mot indien, employé universellement par les Acadiens.

Gaspereau ou Caspareau :

Poisson migrateur, très semblable au hareng ordinaire. Les ichthyologistes—puisqu'il faut les appeler par leur nom—lui donnent celui de *clupea vernalis* ou de *clupea serrata*. Les Anglais les appellent *alewives* ou *allwives*, et, quelquefois, comme nous, gaspareau.

Ce poisson remonte les rivières après que le hareng, *clupea harangus*, a passé ; mais il précède invariablement la *gatte*, ou alose.

Son habitat est l'Atlantique. Des *mouvées* –(bancs) considérables en ont été vues, cependant, en ces dernières années, dans le lac Ontario, sans que les savants puissent s'expliquer ce phénomène

L'allwives des Anglais me parait être l'alose des Français, mal prononcé.

"Après la plie vient le *gasparot*." *Dierreville, p. 59.*

P. POIRIER

(*A continuer*)

"Par chez nous"

Les échos de la célébration de la fête nationale des Acadiens nous arrivent de tous côtés pour s'associer à ceux des manifestations religieuses et patriotiques de nos compatriotes de la métropole, qui sont encore d'une suave fraîcheur dans nos cerveaux.

Plus que jamais, les deux groupes français au Canada se sont tendus des mains fraternelles, en évoquant les souvenirs d'un passé glorieux, où tous deux ont su puiser un réconfortant espoir de survivance nationale.

Trois délégués de la province de Québec, MM. Hervé Roch, avocat, Joseph Hurtubise et C.-E. Gravel sont allés fêter l'Assomption à Tracadie, Nouveau-Brunswick, et si nous jugeons de leur réception, là-bas, d'après les sympathiques paroles de M. Hervé Roch, l'Acadie est encore la "loyale sentinelle" des droits du français aux provinces maritimes.

Les Acadiens de Montréal, eux aussi, ont célébré avec éclat, la fête patronale du peuple martyr. Cette fête était organisée par les succursales *Abbé Casgrain* et *Jacques et Marie* de la Société l'Assomption. Plus de cent cinquante personnes, bannières et drapeaux déployés, ont défilé dans les rues de Montréal pour se rendre à l'église de Verdun où la messe fut célébrée par M. l'abbé J.-A. Richard, curé. C'est le R. P. Modeste Champoux, Eudiste, qui donna le sermon de circonstance. Les membres des deux succursales ci-haut mentionnées, ont présenté deux riches cadeaux à leur dévoué chaplain, M. l'abbé J.-A. Richard. La communion en corps a été un spectacle imposant.

Le soir à huit heures, il y eut grande réunion patriotique sous la présidence de M. le docteur C.-E. Gaudet, à la salle de l'Union St-Joseph de St-Henri, 1882, rue Notre-Dame ouest. Les personnes suivantes ont porté la parole : MM. les abbés J.-A. Richard et De la Garde de Nash Creek, N. B., MM. le docteur C.-E. Gaudet, D.-P. Cormier, J.-M. Richard, le docteur E.-D. Aucoin, Amédée-L. Aucoin, le notaire H.-H. Lippé, le R. P. Modeste Champoux et E.-L. Aucoin. Un chœur de chant organisé par la succursale *Jacques et Marie*, exécuta un programme de chants nationaux des plus goûtés.

Des dépêches de fraternelles amitiés furent envoyées à Mgr. E. LeBlanc, à la société l'Assomption, à la société St-Jean-Baptiste de Montréal, à l'A.C.J.C. et à la Garde Benoit XV. On trouvera un compte rendu détaillé de cette fête dans le Canada du 24 août.

———— o ————

Les choses de l'Acadie intéressent de plus en plus la jeunesse canadienne-française. Le R. P. Em. Georges, directeur du cercle *Garcia Moreno*, répondant à une gracieuse invitation, donnait dans l'après-midi du 19 août, au cercle Pie X de l'A.C.J.C., une conférence sur l'Acadie. L'auditoire ne ménagea pas les applaudissements aux paroles si sympathiques du champion de la cause acadienne à la Baie Sainte-Marie.

———— o ————

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle brochure de M. l'abbé Lionel Groulx : l'*Histoire acadienne,* dont M. Emile Miller fait : avec tant d'à propos, l'appréciation dans ce numéro Tous les Assomptionnistes, pour ne pas dire tous les Acadiens, devraient se procurer cette plaquette qui se vend 11 sous franco aux bureaux de la revue.

———— o ————

La Revue Acadienne est née pour vivre, et afin de lui permettre de réaliser cette légitime aspiration, son directeur donnera le 26 septembre prochain, une soirée musicale et littéraire au monument National, sous les auspices de la société St-Jean-Baptiste, de Montréal.

E. A.

Les Eudistes au Canada

(NOTE).—Qu'on nous permette de citer en note ce qui originairement devait être l'Avant Propos du travail dont nous commençons aujourd'hui la publication dans la "Revue Acadienne"

Ce travail était destiné à paraître sous forme de brochure. Le manuscrit original en disparut dans le désastreux incendie du collège de Bathurst (Mars 1917), où il attendait le moment d'être livré à l'impression. Cette pénible circonstance après nous avoir mis dans la nécessité de reconstituer l'original disparu, en retarde maintenant indéfiniment la publication. Nous sommes donc heureux d'en offrir la primeur aux lecteurs de la "Revue Acadienne". Les lignes suivantes lui serviront avantageusement d'introduction.

Avant-propos

Ce livre est un écho.

L'écho des fêtes jubilaires célébrées, l'année dernière au collège Ste-Anne. L'écho aussi des vingt cinq années d'apostolat que celles-ci commémoraient avec tant de solennité.

Puisse-t-il donc être un écho fidèle ! C'est l'unique ambition de son auteur ; c'est aussi son unique désir.

Sa fidélité toutefois aura des limites : d'où son titre "A travers vingt cinq années d'apostolat."

*Ces limites sont celles que lui imposent les circonstances de temps et de personnes au milieu desquelles il a été écrit : il sera donc, tout en restant véridique, forcément incomplet :*non ista mea culpa.... sed temporum, *serions nous tentés de redire après Cicéron.*

Ce livre, ou du moins un travail similaire, était réclamé de différents côtés. Son téméraire auteur a peut-être été présomptueux en prêtant l'oreille à l' "exoriare aliquis" *prononcé tout haut, autour de lui, par les voix autorisées de ses supérieurs, et murmuré tout bas, par tous les amis de nos œuvres. Quoiqu'il en soit, il n'a pris la plume que pour obéir aux uns et être agréable aux autres :puisse sa bonne volonté lui valoir l'indulgence de tous !*

Il ne lui reste maintenant qu'un devoir bien agréable à remplir : celui de remercier de grand cœur tous ceux qui par leurs notes, leurs renseignements, leurs explications lui ont été d'un si grand secours pour une œuvre toute de documentation comme la sienne. Celle-ci en tire toute sa valeur ; aussi n'est-il que juste d'en attribuer le mérite à tous ses aimables collaborateurs bénévoles.

Collège Ste-Anne, 18 janvier 1917.

Aux premières vêpres de la fête de la Ste-Famille.

Em. GEORGES, ptre c.j.m.

A travers vingt-cinq années d'apostolat

LES EUDISTES AU CANADA.

1896—1916

Chapitre Liminaire.

Coup d'œil d'ensemble. Les Eudistes et le Canada au XVIIe siècle ;— au XVIIIe siècle — Leur introduction définitive au XIXe : développements successifs.

Ceux qui font l'histoire et ceux qui entreprennent de l'écrire ne sont pas dans la même situation : alors que d'ordinaire, le plan mystérieux qu'ils réalisent, sans trop le savoir, pour le compte de la Providence, échappe aux premiers, les seconds, mieux placés et tenant en mains le fil des événements, en saisissent sinon l'ensemble au moins des détails précieux qui leur permettent d'introduire dans leur ouvrage "*plus de lumière*" en y faisant à Dieu "*une place plus large*" (Barbey d'Aurevilly).

Il est assez facile de faire bénéficier de ce surcroît de lumière, cette histoire de vingt cinq années d'apostolat dont nous offrons au public, le récit : le Canada et la Congrégation des Eudistes étaient encore, tous deux, au berceau, que, déjà, Dieu avait établi entre le saint fondateur de l'Eglise canadienne et le pieux instituteur de notre société, des relations,dont le caractère providentiel s'impose à quiconque les considère attentivement.

Les faits sont connus; ils valent bien qu'on les rappelle au moins brièvement ; ne sont-ils pas le digne prélude du fécond apostolat, que deux siècles plus tard, la Congrégation de Jésus et Marie, définitivement établie sur la terre canadienne, devait y exercer.

***

Le Bienheureux Jean Eudes et le Vénérable de Montmorency Laval, premier évêque de Québec, étaient Normands tous les deux ; de communes amitiés les mirent de bonne heure en rapport l'un avec l'autre. On sait la pieuse influence exercée par le P. Eudes sur la société naissante des "*Bons Amis*", instituée et présidée par M. Boudon, le futur archidiacre d'Evreux. Or précisément, François de Montmorency, plus connu alors sous le nom d'abbé de Montigny, fréquentait cette société dont il était l'un des membres les plus fervents.

Plus tard, une fois prêtre, à la suite des difficultés que suscita le projet de sa nomination au vicariat apostolique du Tonkin, François de Laval alla s'enfermer à Caen, près de M. de Bernières, dans la solitude de l'Ermitage. "C'est là surtout qu'il connut le P. Eudes, admira son zèle et sa sainteté, se lia avec lui d'une étroite et respectueuse amitié ; là qu'il puisa, dans ses entretiens et dans ceux de M. de Bernières, sa vénération pour la sœur Marie des Vallées ; là qu'il développa et renouvela sa tendre dévotion pour les S. S. Cœurs" (Boulay: Vie du B. J. Eudes: Tome III p. 158).

Serait-il téméraire de supposer que les deux amis durent se rencontrer aussi aux réunions de la fameuse Compagnie du St Sacrement, laquelle avait à Caen une filiale, dont M. de Bernières avait été le promoteur ? Quoiqu'il en soit de cette supposition, des circonstances ménagées par la Providence qui voulait par eux, faire un jour, de grandes choses, devait, à plusieurs reprises, rapprocher ces deux nobles cœurs, si bien faits pour se comprendre et s'aimer. C'est ainsi que, à son arrivée à Québec, Mgr de Laval trouva une âme d'élite qui dut souvent lui rappeler le souvenir du P. Eudes : je veux parler de la célèbre Catherine de St-Augustin, religieuse de l'Hotel Dieu, l'une des gloires de la Nouvelle France, au XVIIe siècle.

Le P. Eudes avait rencontré celle-ci, pendant la fameuse mission qu'il prêcha en 1643, à St-Sauveur le Vicomte : elle n'avait alors que onze ans et donnait déjà des signes d'une éminente perfection. Le P. Eudes lui prédit sa vocation religieuse et le P. Raguenau, qui rapporte ce fait, ajoute "*que ce fut sans doute par l'entremise de Marie des Vallées, à qui on l'avait recommandée.*" "*Il est difficile*, remarque à ce sujet le P. Hudon S. J. de qui nous empruntons ces détails, *de ne pas voir encore l'action de Vénérable "dans le triple vœu que Mademioselle de Longpré fit en son particulier, "à cette époque : de prendre la Ste Vierge pour sa mère, de ne jamais "commettre aucun péché mortel, et de vivre en perpétuelle chasteté ; "c'est bien ce que professait le tiers-ordre que le V. P. Eudes institua "peu après*" (Hudon : Vie de la Mère Marguerite de St-Augustin page 14.)

L'année suivante, 1644, Catherine de Longpré, qui reçut en religion le nom de Catherine de St-Augustin, suivait à Bayeux, chez les Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, sa sœur ainée que le souffle de la grâce poussait, elle aussi, vers la vie religieuse ;

c'est de là que, en 1648, elle partit pour l'Hotel Dieu de Québec, où, en 1659, Mgr de Laval devait la rejoindre.

Des documents contemporains nous permettent de retracer la sainte liaison qui s'établit aussitôt entre ces deux âmes d'élite : "*J'ai entendu de Mgr notre prélat*, écrivait, le 17 septembre 1670, "la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, supérieure des Ursu- "lines de Québec, *j'ai entendu de Mgr notre prélat, que cette bonne* "*Mère*, (Catherine de St Augustin) *était l'âme la plus sainte qu'il* "*eut connue.*" "*Il en pouvait parler en connaissance de cause,* "ajoute-t-elle, *car c'est lui qui la dirigeait.*" (Lettres de la Mère "Marie de l'Incarnation : Lettre CCIX. Edition Richandeau)

On comprendra mieux, après ce rapide exposé des relations qui unirent deux des plus éminents personnages des premiers temps de la colonisation française au Canada, au Bienheureux Jean Eudes, que la chère dévotion, dont celui-ci s'était constitué l'ardent et infatigable apôtre, ait été accueillie, dans la Nouvelle France, avec une ferveur toujours croissante ; aucun autre pays ne partage avec le Canada français, l'honneur d'avoir été consacré, dès sa naissance,pour ainsi dire, aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.

Depuis longtemps déjà, nous l'avons vu, le vicaire apostolique de la Nouvelle France était gagné à cette aimable dévotion ; en 1662, lors de son premier voyage en France, il signa, à Paris, le 23 décembre, une approbation du livre que le P. Eudes avait composé pour répandre la dévotion au Saint Cœur de Marie, et qui contenait l'office et la messe du 8 février.

Le bon Dieu lui réservait la joie de voir, avant de mourir, s'établir à Québec, les deux fêtes que son saint ami avait instituées en l'honneur des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.

Le branle en fut donné par les Hospitalières de l'Hotel Dieu, qui avaient appris de la Mère Catherine de Saint-Augustin, à honorer le Saint Cœur de Marie. Au lendemain de cette "*grande journée*" que le catholicisme compte dans les fastes militaires du Nouveau Monde, quand Phipps dut honteusement lever le siège de Québec (1690), c'est au P. Eudes que, après en avoir obtenu l'autorisation de leur évêque, ces bonnes religieuses empruntèrent l'hymne d'action de grâces qui monta vers Marie en reconnaissance du bienfait dont elle venait de combler son peuple menacé dans sa foi et dans son existence.

'Pour immortaliser la victoire, dont nous sommes redevables "à la Reine du Ciel, écrit Mgr de St-Valier, dans le mandement

"célèbre, où il fait droit à la requête des Hospitalières, après avoir "vu et examiné l'office du Saint Cœur de Marie, composé par le "P. Eudes, dont la mémoire est en bénédiction, nous permettons... "de chanter l'un et l'autre les 1er juillet....

Deux ans plus tard, en 1700, les Ursulines de Québec célébraient publiquement la fête du Cœur de Jésus : la messe dont on se servit pour la circonstance est, pour une bonne moitié au moins, empruntée à celle du P. Eudes.

La vive amitié que Mgr de Laval avait vouée au P. Eudes, il la reporta, après la mort de celui-ci, sur sa famille religieuse.

Nous en avons une preuve bien touchante dans l'union spirituelle qu'il projeta d'établir entre le Séminaire de Québec et la Congrégation de Jésus et Marie.

Voici en quels termes il s'en exprime dans une lettre qu'il adressa en 1681, au successeur du P. Eudes, le P. Blouet de Camilly, à l'occasion de l'hommage que celui-ci lui avait fait du livre du Bienheureux sur le "Cœur Admirable".

"J'ai reçu le livre que vous m'avez envoyé du Cœur de la "Très Sainte Vierge, comme une marque de votre affection. "C'est un présent qui m'est fort agréable, tant à raison du sujet "qui y est traité, que de la personne qui l'a composé, dont nous "honorons la mémoire. J'espère que ce Cœur admirable dont "le propre est d'unir en soi tous les cœurs, sera le lien des "nôtres d'une manière particulière, et notre séminaire n'aura pas "de plus grande joie que de se voir uni à votre Congrégation, qui "est toute à Jésus et à Marie, que nous faisons profession d'honorer "sous le titre de la Ste Famille, à qui nous avons dédié ce séminaire. "Et comme en vertu de cette union, vous participerez à tout le "bien qui s'y fait, nous attendons de votre Congrégation, la même "grâce et que vous n'oublierez pas de prier pour cette église naissante "qu'il a plu à Notre Seigneur de nous confier, afin qu'elle aille "toujours croissant jusque dans sa perfection. C'est ce que j'a-"ttends de vous, vous assurant que je suis in Christo...

" † *François, évêque de Québec*"

Monseigneur de Laval et la Mère Catherine de St-Augustin n'étaient pas les seuls amis et admirateurs que le P. Eudes comptait alors parmi les fondateurs de la Nouvelle colonie. On conserve deux lettres fort significatives à ce sujet, qui lui furent adressées, vers la même époque, par un pieux Jésuite, bien connu pour ses longues années d'évangélisation parmi les peuplades huronnes : le vé-

néré P. Chaumonot. Dans la première de ces lettres, datée du 14 octobre 1660, le zélé missionnaire suppliait le P. Eudes de lui communiquer quelque chose de son amour pour la Très Sainte Vierge.

"....Oserais-je vous demander pour l'amour de Marie, Mère "Vierge, que vous aimez tant, de me procurer l'avantage d'être "admis comme le dernier de vos conserviteurs, ou si vous aimez "mieux, comme le plus petit de vos cadets, à l'adoption de cette "Mère de Miséricorde. Si vous mourez avant moi, auriez-vous la "bonté de me résigner ou laisser en héritage, autant qu'il sera en "votre pouvoir, une partie de la dévotion que vous avez pour Elle, "afin que vous continuiez, même après votre mort, de l'honorer "sur terre en ma personne. etc..."

On devine quelle dût être la réponse du Bienheureux par l'accusé de réception que lui en fit, le 27 septembre 1661, le P. Chaumonot, alors à Montréal, où l'avait envoyé Monseigneur de Laval.

"Mon Révérend Père,"

"Quand le plus grand monarque m'aurait adopté pour son "fils, dans le but de lui succéder dans tous ses Etats, je n'aurais pas "eu la millième partie de joie que j'ai reçue de la promesse que "votre Révérence me fait de me résigner tout ce que le bon Jésus "vous a donné de dévotion, de vénération et de zèle pour la gloire "de sa très aimable et admirable Mère. *Unde hoc mihi, lazaro "mendicanti ? Unde hoc mihi rustico et terrae filio ?* sinon de l'im- "mense bonté de cette Mère de miséricorde, qui se plait à faire "les plus grandes faveurs aux plus indignes".. etc....

C'est ainsi que les saints savent s'aimer en Dieu et pour Dieu : l'égoïsme desséchant qui ravage si souvent nos cœurs, nous empêche de goûter les ardents transports qui animent les leurs ; ne leur refusons pas au moins, si nous ne nous sentons pas le courage de les imiter, le tribut de notre plus profonde admiration.

R.P. Em. GEORGES, ptre c.j.m.

(à continuer.)

In Memoriam

L'Acadie vient de perdre un de ses grands patriotes dans la personne de l'honorable A.-D. Richard de Dorchester N. B.

L'honorable M. Richard avait fait ses études aux Collèges St-Joseph et St-Dunstan et pendant sa longue carrière politique il a rendu d'appréciables services à son pays.

LA REDACTION

Les vocables Algonquins, etc.

(*Suite*)

GATTE :

Ce mot, le seul en usage parmi les Acadiens pour désigner l'alose, est-il d'origine scandinave ou indienne ? Jacques-Cartier, 1er *Voyage*, nous dit que *morue* dans le language des Sauvages de la Baie-des-Chaleurs s'appelle *Gadagoursère*.

Le radical *gada* correspond bien à *gatte*, le *d* et le *t* se permutant en français dans un grand nombre de mots.

Mais *gatte* peut aussi venir de *jatte*, en bas latin *gabata*, en passant par le picard, voire par le normand.

En dehors de l'Acadie, je ne trouve nulle part le mot *gatte* employée pour *alose*. Roberval dans son voyage au Canada, 1542, emploie le mot alose, dans la liste du poisson qu'il dresse (p. 94) ; Champlain, et Dierreville (p. 59) disent également *aloze*.

Le nom scientifique du caplan est *gadus minutus:* petite *gade ou gatte*. Les principales espèces de la famille des *gades* sont la morue, le merlan et la barbotte ou gade-lotte. Etymologiquement, *gade* et *gatte* c'est tout un.

Pourquoi les savants désignent-ils sous le nom de *clupea mediocris* la gatte de la baie de Fundy, supérieure, peut-être, en saveur à toute autre alose connue ? Le qualificatif *mediocre* pourrait tout au plus s'appliquer à la *gatte* de la Baie-des-Chaleurs et du Golfe Saint-Laurent.

GOD :

Pingouin commun, l'*alca* des savants. Origine inconnue.

GOURGANE :

Fève ordinaire. Dans la marine française, ce sont des fèves sèches, dont il est fait une assez grande consommation.

Ce mot d'origine inconnue me semble venir de l'Amérique, où la culture de la patate, du maïs, de la fève, était connue et pratiquée aux temps des premières découvertes.

Dans la province de Québec *gourgane* se dit aussi pour bajoue fumée.

HAMAC :

Ce vocable peut se réclamer d'une double origine. Comme terme de marine, signifiant un lit fait d'une toile tendue et suspendue on pourrait, presque *a priori*, lui attribuer un radical basque.

Mais ce mot existait également chez les aborigènes d'Amérique, avec la signification de filet suspendu entre deux arbres et servant également de lit. Colomb, dans la relation qu'il nous a laissée de son premier voyage, rapporte qu'un "grand nombre de sauvages se rendirent à son vaisseau pour y faire échange de leton et de *hamacas*, ou filet sur lesquels ils dorment."

Le phénomène de cette coincidence est pour le moins curieux.

HACMATAK:

Mot universellement employé par les Anglais des provinces maritimes pour désigner le *larix americana*, ou *juniper wood*.—Les Acadiens disent plutot du *violon*.

HADEC:

Aigrefin ou égrefin, aussi aiglefin. Sorte de morue désignée dans la langue des savants par le mot *melanogranus aeglefinus*. En ancien français, *hadot* ou *hadou*. Les pêcheurs d'Ecosse en ont fait *haddie* d'où le *finn* que l'on nous sert à déjeuner, dans les hotels américains et canadiens. Nous avons pris le mot directement des Anglais; mais le radical pourrait bien être indien. Aux savants à éclaircir.

Une légende s'attache à ce poisson, l'un des plus excellents des eaux de l'Atlantique. Les pécheurs disent que les mouchetures noires qu'ils portent sont l'empreinte qui lui fut imprimée par le pouce et le doigt de saint Pierre, lorsque l'apôtre tira de sa gueule la pièce de monnaie qui servit à payer le tribut. Jolie légende: mais le *hadec* ne se rencontre que dans les eaux de l'Atlantique.

Coïncidence assez curieuse: *halec*, en latin, désigne un poisson salé, dont on ne connait pas exactement la nature.

(*A continuer*) *P. POIRIER*

A la baie Sainte-Marie, N. E.

Au plus fort des chaleurs de l'été, qu'il est bon de faire un tour sur les plages de la baie Sainte-Marie ! Comme il est facile de comprendre pourquoi des exilés, fatigués des persécuteurs en terre étrangère, aspirant au repos parfait, se sont arrêtés là !
La forêt les entourait de toutes parts; elle leur donnait le bois de leurs maisons, l'aliment de leurs feux. La plage rocheuse n'attirait pas les vaisseaux étrangers, et les sapins cachaient les humbles demeures aux flibustiers voisins.

Là enfin, ils ont pu dormir en paix, sur le soir de leur vie, ces chers exilés acadiens; en rêvant des fermes prospères et de la vallée fertile, à coté de la mer berceuse. Quel changement depuis lors ! Des prairies, des champs nouveaux s'ouvrent chaque année aux besoins grandissants ; la forêt a reculé; les pointes rocailleuses ont perdu leur tapis de mousse et se sont couverts de fleurs; les quais nombreux retentissent du bruit des haches et des marteaux. Jamais les Acadiens n'ont bâti à la fois tant de jolis navires. C'est qu'ils se sont souvenus que leurs ancêtres étaient en grande partie des artisans de la Saintonge, et qu'ils ont reçu de leurs pères un talent naturel pour toutes les constructions en bois. Des sociétés se sont formées, c'est un progrès. Peut-être en voyant s'élever et prospérer des sociétés de beurreries, sous l'jmpulsion énergique de leurs pasteurs, les Acadiens ont-ils oublié leur défiance instinctive et leur individualisme français!

Se grouper, s'associer, voilà les bases de ce renouveau, de ce progrès matériel où ils sont entrés bien timidement; l'association des intelligences et des cœurs suivra, et leur donnera l'impression de vivre une vie spécialement française dans la nation canadienne! Pourquoi faut-il que les partis politiques essaient là encore de diviser quand on ne devrait songer qu'à la petite patrie! Le journal, la revue patriote indépendante aurait vite fait de fondre ces âmes, de leur inculquer le respect d'un passé si glorieux et si triste, l'amour du présent si plein de promesses, avec le désir de faire mieux encore. L'argent n'a jamais été si abondant sur la côte; que signifie la vie chère quand la terre et la mer, la nature et l'industrie, offrent au prix de si peu d'efforts, les choses essentielles à la vie! La conscription, si elle est appliquée, donnera-t-elle à l'Acadie, l'orgueil légitime de montrer ce que peuvent faire en régiments distincts, ses soldats dispersés dans les troupes anglaises! Elle affirmerait sans nul doute, que les Français de la Nouvelle-Ecosse n'ont pas dégénéré. La conscription des Etats-Unis a déjà donné l'heureux résultat de faire revenir au pays des familles volontairement exilées. La guerre aura donc rendu des âmes pour celles qui se sont sacrifiées. On ne peut sans tristesse constater que ces milliers d'Acadiens qui vivent aux Etats-Unis auraient suffi depuis longtemps à transformer le pays et d'y faire pencher la balance en faveur de l'élément français. Espérons que de grands industriels apparaîtront, qui retiendront au pays cette masse flottante ou plutôt que l'amour de la terre natale renaîtra au cœur de ces déracinés qui vont user sans profit leur

jeunesse et leur santé dans les usines américaines. En attendant ce jour, lointain peut-être, travaillons à donner à cette masse le ferment qui la fera bouillonner, travaillons par le journal, les sociétés et les revues. Un groupe d'anciens élèves du collège Ste-Anne a déjà soulevé la masse Montréalaise avec une audace digne des grands succès. Il faudrait infuser par toute l'Acadie cette sève généreuse, cette confiance en l'avenir.

Lisez donc vos journaux et vos revues, Acadiens, écoutez la grande voix qui vous sonne la marche en avant. Les Canadiens vous tendent la main, serrez-là, on n'est jamais trop fort contre les persécuteurs. Quand vous serez un groupe conscient de sa dignité, à juste titre fier de son passé, on s'honorera d'être de vos amis, mais votre passé, il faudrait l'apprendre par cœur, c'est le mot, et à genoux, et pour l'apprendre il faut encourager de vos souscriptions, ceux qui ont dans l'âme la flamme de savoir et le souci de leur mission. Courage et persévérence, et l'Acadie connaîtra de nouveau les beaux jours où ses navires fendaient les flots de la baie de Fundy, où ses colons découpaient sur la forêt vierge un des plus beaux domaines de la France au-delà de l'Océan.

UN VOYAGEUR.

Partialité en histoire

Des différents genres de composition en prose, le genre historique est sans contredit celui qui a été l'objet des plus sévères critiques. En plus des défauts de composition, comme le style, la correction, la clarté et la concision qui sont communs à tous les autres genres, l'histoire a eu à subir des défauts moraux, parmi lesquels le plus commun, le plus grave et le plus injuste est la partialité. La partialité est la vérité déguisée ou cachée. En d'autres termes c'est le défaut par lequel l'historien connaissant la vérité n'a pas le courage ni la volonté de l'avouer. En face de deux partis ou de deux nations en guerre par exemple, il favorise l'un au détriment de l'autre. Il semble faire fi des droits de la vérité qui est pourtant la qualité essentielle et première de l'histoire; aussi ne se soucie-t-il très peu de l'importance des faits qui vont à l'encontre de ses opinions.

Cette injustice est vieille comme l'histoire elle-même et nombre d'historiens, même parmi les plus célèbres, y ont péché. Les recherches historiques comme l'expérience, souvent révélatrice

des secrets les plus cachés, nous ont démontré, depuis longtemps déjà, que le nombre d'historiens auxquels nous pouvons attribuer la qualité d'impartialité ou de probité d'une manière absolue et complète, est malheureusement bien minime, si minime qu'il y en a très peu que nous puissions lire avec une entière confiance.

***

La partialité trouve sés victimes quelquefois parmi ceux chez qui, certaines qualités, propres à découvrir la vèrité font défauts. Une imagination trop développée, une sensibilité trop vive ou une étude trop peu approfondie des faits antérieurs conduisent plusieurs historiens dans l'erreur. Alors ils ne sont pas toujours conscients des fautes qu'ils commettent, mais faut-il *pour cela* les exhonorer de tout blâme? Non, car l'insuffisance d'étude dans les recherches et la critique des faits, comme l'imprudence et la légèreté, même en matières historiques, doit être condamnée. Mais en général, les plus à craindre, les plus à détester et les plus à décrier ne sont pas ces derniers. Non, ce sont les préjudiciés, les malicieux, les fanatiques et ceux qui n'ont ni le courage ni la volonté de dire la vérité quand ils la connaissent. Ce sont certes, les plus coupables et bien peu d'entre eux ont pu résister à la tentation de favoriser leurs amis au détriment de leurs adversaires. Ils deviennent experts en inventions. Sans scrupule aucun, ils taisent le bien qu'il y a, qu'il y aurait à dire sur leurs adversaires ou bien s'ils en parlent, ils ont soin de ne pas trop s'étendre. Précaution avant tout n'est-ce pas quand il faut cacher la vérité! Ils insistent plutôt sur le mal qu'ont commis ou n'ont pas commis leurs ennemis, n'oubliant jamais d'en exagérer la gravité car il faut appuyer et exagérer pour convaincre. S'agit-il au contraire de leur compatriotes, de leurs amis ou de leur parti ils n'en disent que du bien. Ils consentent parfois à leur attribuer certaines fautes, mais ils n'oublient pas de fournir de faux motifs pour les excuser et les blanchir au besoin.

Ces déguiseurs de la vérité nous les rencontrons partout: chez tous les peuples et depuis le règne de l'histoire, les siècles ont eu à lutter contre leur influence néfaste. Nous les rencontrons partout disons-nous, oui, car tenant à étaler leur science trompeuse ou à défendre les erreurs dont ils sont les auteurs, quand ils se voient critiquer, ils exercent leurs mauvaises plumes dans les journaux, revues, annales, chroniques et jusque dans les romans même.

Pour dénicher ces mauvaises plumes point n'est besoin d'aller au-delà des mers et parcourir les pays étrangers, car nous, Acadiens, nous avons dans le récit de notre propre histoire, l'exemple bien fondé de ce que peut inventer un historien partial et préjudicié. En effet, de tous les historiens de langue anglaise qui ont écrit sur notre compte, quelques-uns seulement ont eu le courage de dire la vérité, de défendre notre cause, de condamné les auteurs du crime de 1755. Le premier de ces hommes, a l'esprit éclairé, au cœur noble, à la conscience droite et amoureux de la vérité est M. T. Haliburton. Nous n'avons pas ici à faire l'éloge de cet historien imminent, mais notons que nous avons pour lui le plus grand estime et la plus grande des reconnaissances. Il est regrettable que nous ne puissions témoigner les mêmes gages de reconnaissance à tous les historiens de même nationalité, mais en tout esprit de justice il faut donner à chacun ce qui lui appartient.

Sauf Haliburton donc, et quelques disciples, tel P. Smith et Savary, tous ont chercher à cacher la vérité en ce qui nous concerne. En théorie, tous n'approuvent pas la conduite des Lawrence et des Winslow, mais en pratique ils se font leur avocat et, d'un ton qui brave tout scrupule *et qui les mènent à une hardiesse éfrontée*, ils nous les présentent innocents et victimes de faux jugements. Ces auteurs du crime de 1755, d'après leur récits, ont été les instruments fidèles du roi. L'initiative de cette déportation odieuse et sans parallèle dans l'histoire des peuples aurait été prise en Angleterre. O ironie et mensonge! Pourquoi ne pas avouer que par le traité d'Utrecht et par un décret postérieur de la reine Anne les Acadiens étaient libre de rester chez eux à l'état de neutres, avec le droit explicite de vendre leur biens et d'aller ailleurs s'il le désiraient? En dépit de ce décret formel, Winslow dans l'église de Grand-Pré, ose proclamer aux Acadiens faits prisonniers, ces mots: "J'ai reçu de son Excellence le gouverneur Lawrence les instructions du roi, que j'ai entre les mains. C'est par ses ordres que je vous déclare et que je vous fait tous prisonniers du roi.....

Cette pièce d'éloquence perfide était l'œuvre de Lawrence et de ses complices encouragés par le gouverneur Shirley de Massachusetts.

Devant un petit peuple paisible et ignorant, peuple qu'on avait dépouillé de tout arme et de tout moyen de défense, il était facile de cacher la vérité. de poser en innocents

et de proclamer qu'on obéissait aux ordres du roi. Dans ces circonstances, il fallait être diplomate dans l'exécution d'un complot qui est passé pour le plus imfâme que l'histoire connaisse.

De cette même diplomatie la plupart des historiens anglais y ont recours pour nier que leurs ancêtres fussent coupables du malheur que les Acadiens ont subi. Dans leur chapitre sur les causes de l'expulsion, ils s'étendent très peu.

Calkin et James Hannay, pour n'en citer que deux, sont d'une brièveté remarquable. Pour eux, Lawrence et ses complices sont innocents du crime dont on les accuse. Les preuves qu'ils donnent reflètent ou l'ignorance des faits, ce qui est impardonnable, ou bien ce qui est plus évident, leur esprit de parti et leur haine pour tout ce qui est français et Catholique. Ni l'un ni l'autre n'a avoué que la cause principale de l'expulsion des Acadiens ait été la convoitise des colons Anglo-Americains. Pourtant ils n'avaient qu'à ouvrir la collection des documents officiels de la Nouvelle-Ecosse, pour en trouver la preuve. Mais la vérité,s'ils la connaissaient, peut-être devait-elle faire trop mal, à leur cœur d'Anglais et à leur esprit de British Fair play, pour la faire connaître ? Leur sympathie pour leur pays d'origine était-t-elle qu'ils ne pouvaient risquer de flétrir le caractère et la droiture de la nation anglaise. Il ne faut donc pas trop s'étonner de leur conduite.

La vérité devait-elle rester longtemps emprisonnée ? non, car cachée injustement, aucun obstacle ne peut l'empêcher de se faire jour. La droiture doit toujours l'emporter sur la perfidie. La vérité sur notre compte, nous a été révélée grace aux travaux assidus, et aux recherches constantes des Abbé Casgrain, des Rameau, des Richard, des Piorier et des Gaudet. Libres de tout préjugé, de tout esprit de parti et d'intérêt personnel, ils nous ont montré, à l'aide des documents trouvés et fouillés jusque dans les archives de Paris et de Londres, la vérité complète, et fait voir tout l'odieux d'une histoire impartiale.

Mais le vérité ne plait pas toujours. C'est pourquoi certains critiques ont voulu défendre les historiens partiaux. Plusieurs ont eu l'audace de dire que la tâche de toujours révéler la vérité complète, surtout quand cette vérité est de nature à flétrir la réputation de ses compatriotes, est impossible à l'historien même impartial. Il semble, d'après eux, que ce soit naturel et bien ex-

(1) Il faut toutefois se rappeler que ces documents ont été inaccessibles aux chercheurs pendant plusieurs années après l'épisode de 1755. *L'AUTEUR.*

cusable pour lui d'omettre ou de cacher un fait qui, révélé, nuirait à l'intégrité de sa nation ou de son parti. Prétention hasardeuse que nous ne pouvons ni ne devons admettre car depuis quand, la vérité a-t-elle cesser de revendiquer ses droits ? Depuis quand doit-elle céder sa place au mensonge ? N'est-elle pas la règle suprême de l'histoire ? Oui, et elle seule est acceptable aux yeux de ceux qui l'aime et qui ont le courage et la volonté de la dire. Elle seule est acceptable aux yeux de ceux qui foulent aux pieds les préjugés de race, de la langue et de la religion, pour obéir à la voix d'une conscience droite et éclairée qui, elle veut la vérité en tout et toujours, et qui aussi condamne tout désir illégitime de la cacher ou de la fausser. Imbu de l'esprit de justice et libre de tout préjugé, peut-on voir d'un œil indifférent la liberté violée, le droit foulé aux pieds et le crime triomphant ? Non ! Et alors pas d'excuse à ceux qui se masquent et se parjurent. Pas de pardon pour ceux qui, par intérêt personnel ou par mauvaise intention, négligent de faire connaître la vérité sous toutes ses formes.

La volonté de dire la vérité ne se trouve dans l'historien qu'avec l'impartialité. Quelques historiens, comme Rucien et Fénelon exigeaient que pour être impartial, l'historien ne fût d'aucun temps ni d'aucun pays. Loin de nous cette idée. Nous ne voulons pas que l'historien soit un étranger, sans patrie, sans autel et d'aucun parti, car des récits composés dans de pareilles dispositions, sans principes et sans convictions approfondies ne pourraient avoir ni de vie, ni de couleur. Il faut laisser l'historien être de sa nation et de son temps. Qu'il aime sa patrie et son parti, mais que ses sympathies pour son pays ne l'empêchent pas de soutenir le parti de la justice qui est de tout les temps et de tous les lieux. Qu'il rende aux ennemis de son pays toute la justice qu'ils méritent, qu'il blâme et même flértisse au besoin les fautes de ses compatriotes ou de ses amis. Qu'il se dégage surtout de tout préjugé contre la religion, car c'est en particulier quand il s'agit des questions religieuses qu'il faut de la prudence de l'esprit de justice et de droiture. Qu'il se garde enfin d'écouter ses sympathies et ses ressentiments, car alors l'imagination devient trop facilement maîtresse de l'intelligence. Encore une fois, l'histoire n'est pas et ne doit pas être une création de l'imagination, mais œuvre de critique et de saine raison.

Amédée-L. AUCOIN.

Une preuve de solidarité

Montréal, le 20 août 1917

LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

Chers Messieurs,

Les Acadiens de Montréal, réunis à Verdun pour célébrer leur fête nationale, vous tendent une main fraternelle dans votre combat pour l'action française au Canada.

LE COMITE

Rév. J.-A. Richard, Chapelain
E.-L. Aucoin, président
(Signé) E.-D. Aucoin, sec.-archiviste

Aimable réponse

Extrait du livre des minutes du Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste, séance du 10 septembre 1917.

" Il est unanimement résolu que notre Société exprime aux Acadiens de Montréal, la satisfaction qu'elle éprouve à constater que les deux peuples français de ce pays ont de communes aspirations, et qu'elle adresse des vœux de prospérité à nos compatriotes des provinces maritimes et à leurs représentants parmi nous."

Certifié authentique
LE CHEF DU SECRETARIAT.
Emille Miller

Nouveau-Brunswick

CREDITS VOTES A L'AGRICULTURE 1917.

Gouvernement civil	$ 6,058.00
Allocations aux sociétés	18,000.00
Fabrique de beurre et fromage	500.00
Encouragement à l'élevage à l'industrie laitière	6,500.00
Sociétés d'éleveurs des provinces maritimes	200.00
Encouragement à l'élevage des volailles	1,500.00
Encouragement à l'horticulture	2,500.00
Concours de récoltes sur pied et exposition de semence	4,000.00
Ecole de laiterie provinciale	600.00
Extermination du cul-brun	2,911.62
Concasseur de pierre à chaux et énergie motrice	500.00
Primes aux minoteries	2,000.00
Primes aux dragues de vase pour engrais chimique	500.00
Expositions	5,000.00
Commission de colonisation des fermes	1,500.00
Augmentation de la production	5,000.00
Achat de semence	30,000.00
*Encouragement à l'élevage des volailles	500.00
*Primes aux moulins à blé	1,000.00
Frais de voyage, imprévus, divers et assurance	5,250.00
Total	$94,019.97

*Estimés supplémentaires.

"Par chez nous"

Toute l'Acadie est dans la joie. Dans quelques jours, un second de ses fils, le R. P. Patrice Chiasson, Eudiste, recevra l'onction sacrée qui le rangera parmi les princes de l'Eglise. Le nouveau prélat portera le titre d'évêque de Lydda et devra succéder à feu Mgr Gustave Blanche.

Mgr Chiasson, trempé par la rude tâche de professorat et de superiorat pendant des années au collège Ste-Anne de la baie Ste-Marie, était l'homme tout désigné à la noble mission de vicaire apostolique du Golfe St-Laurent.

Les Acadiens, qui ont fécondé la vigne du Seigneur de leurs sueurs et leur sang, continuent à recevoir du ciel la récompense de leur attachement à la foi des aïeux.

Au lendemain des fêtes du sacre qui s'annoncent grandioses, un ombre de tristesse va voiler les cœurs des Acadiens, car ils ne pourront garder au milieu d'eux, celui qui leur aura procuré tant de joie. Cet ombre sera bientôt dissipé, cependant, à la pensée que le champs d'action du nouvel évêque acadien, n'est pas complètement à l'étranger, puisqu'il sera compris dans la sympathique province de Québec, où vivent dans un parfait accord, Acadiens et Canadiens-français.

La Revue acadienne profite de l'occasion pour offrir à la Congrégation de Jésus et Marie son faible appui dans l'œuvre de saine éducation qui a déjà porté de nombreux fruits, et dont nous commençons avec ce numéro de la Revue le fidèle récit venu de la plume féconde du R. P. Georges.

A Monseigneur Chiasson, nous lui offrons nos meilleurse prières et lui demandons d'implorer le ciel pour sa Congrégation, pour ses ouailles, pour ses compatriotes et pour toutes les œuvres d'évangélisation sur le sol de la vieille Acadie.

o

Quelques Acadiens ont émis le projet de faire construire, à nos dépens, un autel de la Sainte Vierge dans la crypte de la nouvelle basélique à l'Oratoire St-Joseph (Côte des neiges, Montréal.) L'idée est des plus heureuses et mérite toute notre attention. De même que le Canadien se trouvera à l'aise dans la chapelle commémorative de Grand-Pré, pour avoir largement contribué à sa construction, ainsi le voyageur acadien de passage à Montréal, devra se sentir chez lui en ce lieu de pèlerinage national. Vous entendrez parler plus longuement de ce noble projet dans un court délai.

o

Pour se renseigner sur la question acadienne, il n'est pas suffisant de recevoir les journaux français des provinces maritimes et la Revue acadienne, il faut de plus être abonné au "Devoir" de Montréal. Depuis quelques années il est rare qu'une semaine se passe sans nous donner d'intéressants articles sur le pays d'Evangéline.

o

Les Acadiens de l'île du Prince-Edouard, tenaient les 23 et 24 août dernier leur vingt-cinquième congrès des instituteurs et institutrices. Les hauts dignitaires du clergé y ont étudié avec la classe enseignante, les meilleures méthodes à suivre, pour perpétuer dans les écoles et les foyers la langue des beaux génies de la France.

o

La soirée, dite du *Réveil Acadien* au bénéfice de notre Revue, aura lieu le 16 octobre, au Monument National sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Le public de Montréal va se délecter à la praole si éloquente du R. P. Dagnand, qui a daigné accepter de nous parler de ses souvenirs d'un long séjour sur les rives de la baie Ste-Marie. M. Guy Vanier qui lui aussi est allé fouler de ses pieds le pays quasi-légendaire des provinces maritimes, nous dira ce soir-là, de quelle manière ce groupe français peut seconder les mouvements d'action française de la province de Québec.

N'oublions pas que le digne président de cette société M. Victor Morin fera connaître ses sentiments si sympathiques à la cause acadienne.

La Société St-Jean-Baptiste se crée par là même l'ange protecteur de la Revue acadienne. Les billets sont en vente aux prix de 75, 50, 35 et 25 sous chez Granger Frères, chez Ed. Archambault, chez presque tous les membres de la Société l'Assomption et au bureau de la Revue.

E. A.

Ante Lucem

Il y a soixante ans, M. Rameau commençait à publier des articles sur l'Acadie et le Canada "du temps des Français". Les journaux de France en parlaient, mais non pas tel que des journaux canadiens pourraient le faire, car ils ne semblent pas avoir compris autre chose dans ces études que le fait tout simple de la perte des colonies françaises par suite de la guerre de Sept Ans et du traité de 1763 qui en avait réglé les résultats. Les renseignements et les commentaires de l'écrivain passaient inaperçus. Pourtant, c'était la partie essentielle de son œuvre. Au Canada, nous n'avons pas connu ces articles.

En 1860 parut *La France aux Colonies ;* en 1861, *La Colonie de Détroit,* un gros et un petit volume qui furent l'objet de diverses mentions dans les journaux de France, mais il y eut de bons articles dans ceux du Canada, parce que nos gens comprenaient mieux, infiniment mieux, que les journalistes de Paris, la portée de ces ouvrages et le champ nouveau qu'ils ouvraient à la méditation.

Ensuite, M. Rameau nous visita. Quelques uns de nos hommes publics s'étant montrés curieux de lire ce que la presse française avait dit des deux livres en question, M. Rameau fit voir leurs articles—et je les ai eu sous les yeux. Voici l'analyse que j'en fis à cette époque.:

Le *Journal Officiel* est très sympathique à l'ensemble de la *France aux Colonies,* mais il ne l'interprète qu'au point de vue de l'histoire de France. Pour lui, toute l'Amérique et surtout la région nord de ce continent n'existe que derrière un nuage qu'il ne cherche nullement à pénétrer. L'auteur de cet écrit, fort bien rédigé d'ailleurs, ne soupçonne pas les problèmes que nous offre l'histoire de la colonisation américaine, encore moins celle de l'Acadie et du Canada, ni le but que M. Rameau s'était proposé. L'ignorance de notre presse y est flagrante. Notre existence, acadienne et canadienne, ne compte en aucune manière. La révélation d'un retour à la vie ou d'une survivance, si vous aimez mieux, de nos deux peuples, ne frappe point le liseur parisien de ce livre surprenant. L'Acadie à existée, nous l'avons perdue, il paraît qu'elle n'est pas morte, eh bien, cela ne signifie que peu de chose—et le Canada de même.

La *Revue Politique* se met en frais d'érudition pour exposer des principes fort opposés à ceux de M. Rameau, et il en sort des dissertations sur nombre de sujets absolument hors de la question, ce qui me fait rire. Il y a pourtant des touches qui montrent une certaine entente des premiers temps du Canada.

L'*Univers*, l'*Union*, le *Moniteur*, la *République* ont des banalités—pour accuser réception du volume.

Pas un mot sur le fait principal, savoir : l'existence en plein dix-neuvième siècle, de deux peuples français dans le nord de l'Amérique. Pas un mot sur cet autre fait : la perte des deux colonies par la France, ou plutôt les causes de cette perte. M. Rameau donne du neuf et il enseigne à pleine page : on ne veut pas de cette instruction.

Cependant les articles ne sont pas restés sans fruits. J'ai observé, au cours des vingt ou trente années suivantes, que de jeunes écrivains, en petit nombre il est vrai, se sont occupés du livre de M. Rameau et ont saisi sa pensée. C'était la nouvelle école historique qui faisait ses dents, et, par bonheur, c'est elle qui domine aujourd'hui. [En 1860 aucun écrivain en vogue n'était assez au courant de l'histoire du Canada et de l'Acadie, pour comprendre le livre dont nous parlons—et c'était facile à deviner : aucun traité ou manuel à l'usage des écoles de France ne parlaient de ces deux pays. En 1917 c'est encore la même chose, mais les revues publiées par la nouvelle génération, et plusieurs livres récents commencent à faire la lumière sur ce sujet.

Pour retourner à 1860, il faut dire que, par exception, la *Revue Politique et Littéraire*, aussi bien que le *Journal de l'Instruction Publique* de Paris, ont sonné la note juste, mais sans appuyer par trop, pas assez même. Mon idée est que dans le premier de ces deux journaux, M. Pierre Margry était l'inspirateur et que, pour l'autre, on avait coupé dans une lettre privée de M. Rameau un passage tout entier qui donnait le thème clairement, mais, pour le reste des deux articles c'était du bavardage sur des théories passé fleur depuis longtemps.

Soyons heureux du développement qui se manifeste de nos jours en France dans l'étude de l'histoire coloniale. C'est un commencement qui mènera loin. On fait la guerre aux vieilles méthodes des écrivains et les recherches se portent vers le fond des choses. Ce n'était pas encore la façon, en 1860, de contredire, ou du moins de mettre en doute l'ancienne manière d'exposer les événements.

On ne les expliquait ni on ne les commentait. Personne ne s'avisait de rectifier les vieux préjugés. L'ignorance ne connaissait pas ce que nous appelons l'étude. Tout se prenait à vue de nez, sans aller plus loin. La nouvelle école veut savoir avant que de parler. La mine de richesses historiques mise au jour par M. Rameau ne disait rien à l'esprit de ses contemporains. Il me l'a expliqué, plus tard, durant sa seconde visite en Canada. En 1860, la presse ne s'était occupée que des points rattachés aux discussions courantes sur l'histoire de France parce que, après tout, c'étaient les seuls qui fussent entendus par les écrivains français.

Benjamin SULTE.

LES EUDISTES AU CANADA.

1896—1916

A travers vingt-cinq années d'apostolat

(Suite)

***

Il serait sans doute possible d'étudier maintenant le prolongement de l'influence du P. Eudes au Canada, même après la mort des amis dévoués qu'il y comptait, et dont nous venons de faire connaître les principaux ; un courant d'idées comme celui dont il avait été l'instigateur, une fois lancé, ne peut aller qu'en se ramifiant de plus en plus....Mais les études d'influences, comme ces procès de tendances dont notre époque est coutumière, sont extrêmement difficiles à mener ; elles supposent de laborieuses recherches, une abondante documentation, pour n'aboutir bien souvent, hélas ! qu'à des hypothèses plus ou moins hasardées ; nous préférons nous en abstenir, pour rester sur le terrain, autrement solide, des faits dûment enrégistrés par l'histoire.

Il nous faut venir jusqu'en 1794, pour surprendre un nouveau contact entre la Congrégation de Jésus et de Marie et le Canada.

François Gabriel LeCourtois est en réalité le premier Eudiste qui y soit venu s'établir. Il était originaire de Tirepied, ancien diocèse d'Avranches ; entré dans la Congrégation en 1784, il fut attaché à la maison de Valognes : il y professait la philosophie quand éclata la Révolution. Après un court séjour en Angleterre,

où il s'était réfugié pour ne pas prêter le serment schismatique exigé par la constitution civile du clergé, M. LeCourtois s'embarqua pour le Canada.

En 1796, il était nommé curé de Saint-Nicolas, au diocèse de Québec ; l'année suivante, il fut transféré à Rimouski: c'est de là qu'il rayonnait à travers l'immense territoire confié à sa sollicitude pastorale : "Il avait à desservir, seul, la rive droite du fleuve sur "une étendue de près de 50 lieues, depuis la pariosse de Trois "Pistoles, jusqu'à celle de Ste-Anne des Monts ; sur la rive gauche il en avait presque autant dans ce qu'on appelle les *postes du roi*"... (Fleurs de la Congrégation de Jésus et de Marie : Tome II, p. 114 : d'après des renseignements fournis pas M. Roussel, prêtre de St-Sulpice, professeur de théologie au Séminaire de Montréal). Ce vaste territoire comprenait en fait : le lac St-Jean, le Saguenay, la Côte Nord jusqu'au delà de Moisie, une grande partie du diocèse de Chicoutimi, et le vicariat apostolique du St-Laurent.

Dans ses "*Soirées Canàdiennes*" (avril 1863), J.-C. Taché, l'un des plus Canadiens des écrivains canadiens, a fait revivre dans des pages pleines d'intérêt, les missions de ce saint prêtre : nous y renvoyons le lecteur amateur de vieux souvenirs.

Le 10 janvier 1807, M. LeCourtois prit possession de la cure de la Malbaie, et fut le premier prêtre résidant à poste fixe dans cette grande paroisse ; il n'y épargna ni sa peine, ni son argent pour y bâtir une église à laquelle il fit don, entre autres cho se "d'*une énorme lampe*, d'*un bénitier*, d'*un ostensoir*, et de *burettes en argent massif*." (Ibid ac supra). A peine le zélé missionnaire avait-il achevé l'église de la Malbaie, que l'évêque de Québec le nommait curé de St-Laurent en l'île d'Orléans, en 1822 ; sa santé épuisée par ses travaux apostoliques, et par les nombreuses infirmités dont il souffrait depuis longtemps, l'obligea bientôt à se retirer du saint ministère ; il mourut, l'année suivante, au mois d'octobre 1828, laissant après lui une réputation de sainteté, dont le souvenir s'est conservé jusqu'à nos jours ; on en jugera par le témoignage suivant que rend à sa mémoire un historien contemporain : "sa charité "inépuisable, son mépris des choses terrestres, avaient rendu son "ministère encore plus efficace. C'était un prêtre très humble, dont "Mgr Plessis disait que sa place n'était pas sur les hauteurs. Il "aimait trop, disait-il, à se dérober aux yeux de la foule. Sa "prédication était solide, bien nourrie des Livres Saints ; sa conver-"sation indiquait un homme de sens et d'érudition. Mgr Hubert

"en faisait grand cas et Mgr Plessis l'estimait beaucoup." (N. E. Dionne: Ecclésiastiques et Royalistes français réfugiés au Canada).

***

Le Père LeCourtois avait été, sans le savoir, un précurseur : l'humble missionnaire était mort depuis longtemps déjà, quand d'autres fils du B. J. Eudes, vinrent reprendre son œuvre d'évangélisation, et sceller définitivement, entre la Congrégation de Jésus et de Marie et le Canada, cette union dont nous avons précédemment raconté la naissance, et dont il nous faut maintenant esquisser rapidement le développement et la consommation au XIXe siècle.

Arrivé à ce nouveau tournant de notre histoire, nous rencontrons, pour la première fois, un nom qui reviendra souvent sous notre plume, nom qui s'impose au respect et à la vénération de l'historien : le nom de l'Acadie.

Rien de noble, rien de dramatique comme le passé de ce petit peuple de la vieille Acadie, aussi héroïque dans sa fidélité à sa religion, que dans son culte pour les traditions de sa race et les coutumes de ses aïeux. Son histoire pendant un siècle et demi, comme celle de l'Irlande et de la Pologne, ne présente qu'un sanglant récit des persécutions qu'il a endurées, et de la force d'âme avec laquelle il les a soutenues. C'est une nation de martyrs. Longfellow, l'a chantée dans son poème si touchant : "Evangéline"; M. Rameau de St-Père, M.M. Casgrain et Richard, le sénateur Poirier et le docteur Aucoin, nous ont raconté les épisodes les plus émouvants de sa longue et douloureuse agonie, en attendant que demain, l'un de ses fils, entonne sur son tombeau désormais glorieux, l'Alleluia triomphant de la résurrection.

Ma tâche est plus modeste : la divine Providence a fait à notre société l'honneur de collaborer à cette œuvre de la résurrection du peuple acadien, et c'est de cette collaboration toute de dévouement de notre part, toute de confiance de la part de l'Acadie reconnaissante, que je voudrais donner un rapide aperçu.

Chose singulière, l'Acadie et notre société avaient déjà commencé à s'aimer avant de se rencontrer ; deux aimables poètes les avaient présentées l'une à l'autre : j'ai nommé Longfellow et notre délicieux Père Barbey d'Aurevilly, le frère du grand critique littéraire que, dans un accès de méchante humeur, Lamartine avait surnommé "*le duc de Guise de la littérature*"...

Le Père d'Aurevilly s'était pris d'un véritable enthousiasme pour l'auteur d'Evangéline, dont il avait même traduit en français, d'importants extraits : toute une correspondance s'était ainsi établie entre les deux poètes ; Longfellow adressa un jour au Père d'Aurevilly, une charmante lettre pour le féliciter "d'*avoir reçu avec une* "*telle magnificence les dons sacrés de la Muse*" et, souriant de la méprise qu'il avait faite en lisant à la signature "Millionnaire Eudiste", au lieu de "Missionnaire Eudiste", il ajoutait gracieusement : "Mais millionnaire, ne l'êtes vous pas, et de la richesse véritable."

Le temps vint toutefois, où l'on passa du domaine de la poésie dans celui de la réalité : jusque alors on avait chanté ensemble un passé douloureux, désormais on allait lutter et souffrir pour marcher ensemble aux mêmes triomphes.

Depuis longtemps déjà les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse désiraient procurer à leur province, l'inappréciable bienfait dont jouissaient leurs frères du Nouveau-Brunswick : ceux-ci, en effet, avaient à leur disposition le collège de St-Joseph de Memramcook qui sous l'habile direction des Pères de Ste-Croix, avait fourni au pays tant d'hommes distingués dans toutes les branches des carrières libérales.

Le Père Sigogne, dont un de ses successeurs à la cure de Ste-Marie, le R. P. Dagnaud, a raconté le laborieux apostolat, avait rêvé de doter sa paroisse d'une école où les enfants pussent recevoir, en même temps que l'éducation chrétienne, une instruction au moins rudimentaire. L'idée avait été réalisée et le presbytère s'était ouvert tout grand pour recevoir ces commensaux d'un nouveau genre.

"En 1878, arrivait à Ste-Marie, comme curé de la paroisse, "un prêtre qui faisait revivre le P. Sigogne par la bonté de son "cœur, la simplicité de sa vie et son dévouement aux Acadiens. "Il suffit de nommer le Père Gay, pour qu'à ce nom le souvenir "de la vertu admirable du désintéressement caché, vienne aussitôt "à l'esprit de ceux qui l'ont connu." (*P. Dagnand : les Français du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse :* page 214.)

Comme son prédécesseur, il comprit parfaitement que les Acadiens étaient condamnés à végéter aussi longtemps que leurs seraient privés des avantages d'une éducation supérieure. Cette pensée le hanta pendant longtemps, sans qu'il pût entrevoir le

moyen de remédier au pénible état de choses qu'il constatait autour de lui.

Profitant de la visite pastorale que l'archevêque de Halifax, Mgr O'Brien, fit à l'été de 1883, des comtés de Digby et de Yarmouth, le Père Gay fit part à sa Grandeur des besoins pressants de l'intéressante population confiée à ses soins, en même temps que de ses projets pour lui venir en aide ; Mgr O'Brien entra parfaitement dans ses vues, et l'idée de l'établissement d'un collège à la baie Sainte-Marie, prit alors une certaine consistance.

En 1886, Monseigneur, après mûres réflexions, entama les premières négotiations relatives à la fondation du futur collège ; Monseigneur Fabre, évêque de Montréal, à qui il s'adressa tout d'abord, le mit en communication avec la communauté des Oblats : l'insuffisance de leur personnel ne permit pas à ceux-ci de consentir à la nouvelle fondation qu'on leur offrait.

Les Pères Rédemptoristes, présentés à leur tour, répondirent eux aussi, par un refus auquel devait bientôt s'ajouter celui des Maristes et des Salésiens.

Monseigneur O'Brien dans tous ces pourparlers avec les différente sociétés religieuses que nous venons d'indiquer, s'était servi comme intermédiaire d'un docte sulpicien, qui avait mis à la disposition de sa Grandeur et son dévouement obligeant, et les nombreuses amitiés que sa science et la sainteté de sa vie, lui avaient ménagées un peu de tous côtés : Monsieur l'abbé Roussel.

Celui-ci connaissait bien les Eudistes dont il avait été l'auxiliaire au Collège de Redon, et auxquels il avait conservé une respectueuse estime.

Déjà, une première fois, en 1888, avait-il essayé, sans y réussir, de les intéresser à la fondation projetée en Acadie. Il devait être plus heureux en 1890, car, dans le courant du mois de mars de cette année même, il pouvait adresser à Mgr O'Brien, ces quelques lignes confidentielles :

"Une lettre du Supérieur Général des RR. PP. Eudistes que "je viens de recevoir, m'apprend que sa Congrégation serait disposée, "dès maintenant, à fonder un collège dans l'Amérique du Nord ; "et je m'empresse de transmettre cette nouvelle à votre Grandeur, "afin que je sache en quel sens je pourrais répondre."

Ce n'était évidemment pas encore la solution de l'épineux problème que l'archevêque de Halifax travaillait à résoudre avec une inlassable persévérance, d'autant moins que. à ce moment même,

les négotiations n'étaient pas encore rompues définitivement avec les Salésiens.

La situation cependant finit par s'éclaircir, et le 3 juin 1890, le T. H. Père LeDoré entrait directement en communication avec Mgr O'Brien, par la lettre suivante :

"Monseigneur,

"M. l'abbé Roussel, Sulpicien de Montréal, m'a fait part "de la pensée qu'a votre Grandeur de confier au Pères de notre "Congrégation, la direction de deux paroisses françaises dans votre "archidiocèse. Il ajoute que des missionnaires pourraient se joindre "aux curés, et même que votre Grandeur désirait y établir une "maison d'instruction. Nous sommes tout désireux, Monseigneur, "de répondre à la demande de votre Grandeur, et dans quelques "mois nous pourrons envoyer deux ou trois Pères pour commencer. "Nous avons en France et dans l'Amérique du Sud, une vingtaine "d'établissements dont plusieurs sont très importants. Mais nous "n'avons pas encore l'habitude du Canada, aussi je serais très re-"connaissant a votre Grandeur si elle daignait nous donner quel-"ques détails sur les conditions dans lesquelles nous serions en "Nouvelle-Ecosse.

"Dès que j'aurai reçu les explications que votre Grandeur "voudra bien me faire parvenir, je les communiquerai à mon con-"seil, et j'aurai l'honneur de répondre au plus tôt à sa Grandeur "pour lui dire ce que nous pourrons faire.

"Daignez, Monseigneur, agréer l'hommage du plus profond "et du plus religieux respect avec lequel je suis in ss. . .cc., Mon-"seigneur,

"de votre Grandeur le fils et le serviteur très humble,

"Ange LeDoré."

Par suite d'un malheureux concours de circonstances, cette lettre ne parvint pas a son destinataire : d'où de part et d'autre grand embarras. Monseigneur O'Brien croyant, une fois de plus, son affaire manquée, alla frapper à une nouvelle porte et s'aboucha avec les Pères de la Miséricorde de New York ; le Père LeDoré, de son côté, n'entendant plus rien parler de rien et ne sachant à quoi s'en tenir, résolut, suivant en cela le conseil du P. Roussel, d'envoyer deux de ses Pères, pour s'entendre de vivè voix avec Monseigneur de Halifax.

(*A continuer*)

Em. GEORGES, ptre, c.j.m

Les écoles de la Nouvelle-Ecosse

Au cours du mois de décembre 1916, le "Petit Canadien", organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, publiait un article aussi intéressant que véridique, au sujet du rang qu'occupe la langue française dans nos écoles acadiennes en Nouvelle-Ecosse. La "Revue Acadienne," déjà intitulée "éducatrice impartiale" tant en matières historiques qu'en tout ce qui concerne le régime scolaire, auquel, nous Acadiens, sommes forcément soumis, est tout heureuse de revenir sur la question et de donner à ses lecteurs, quelques détails sur le degré de connaissance de la langue française chez nos élèves acadiens.

C'est un fait bien établi que nos élèves, même ceux qui ont obtenu tous les grades que leur confèrent nos écoles primaires et nos "Highs Schools," n'ont pas une connaissance suffisante de la langue française. Pourtant, l'élève acadien est aussi intelligent et aussi studieux que son confrère d'origine anglaise. Sa quasi-ignorance du français n'est donc pas due à une faiblesse d'intelligence ; elle n'est pas d'avantage due à une certaine indifférence chez lui, d'apprendre sa langue, car, quoiqu'il soit en contact presque continuel avec les Anglais, il aime sa langue maternelle, il désire la bien connaître et la bien parler. Mais le milieu peu favorable dans lequel il est placé, ne lui permet pas de réaliser ces légitimes aspirations.

Et qui blâmer pour cet état de chose ? Les autorités scolaires de la Nouvelle-Ecosse, pour le trop peu d'encouragement qu'ils donnent à l'étude du français, particulièrement dans nos "High Schools." En 1901, il est vrai, cédant aux instances des Acadiens qui luttaient pour la revendication de leur droit à l'étude de leur langue, le Conseil de l'Instruction Publique accorda que, pendant les quatre premières années du cours primaire, le français fût la langue d'enseignement dans nos écoles. C'était certes le moins qu'il pouvait faire pour une cause, non moins sacrée, pour nous de l'Acadie, que celle des Canadiens-Français de l'Ontario, mais sachant pour le moment qu'il était inutile de continuer la lutte, nous fûmes forcément obligés de nous contenter. Jusqu'au 4ième Grade, donc, l'enseignement, dans nos écoles acadiennes se donne surtout en français, mais du 4ième Grade au huitième, l'étude du français est beaucoup moins considérée, car il se continue en même temps que l'enseignement de l'anglais.

Mais huit années de français devraient donner à nos élèves une connaissance assez appréciable de leur langue diront quelques-uns. Oui logiquement parlant, mais les résultats obtenus démontrent que la majorité des Acadiens qui sortent de nos écoles primaires ne savent ni parler ni écrire correctement le français. Les fautes d'orthographe qu'ils font, sont preuves qu'ils ignorent souvent les premières règles de la grammaire. Sont-ils excusables ? Oui, croyons-nous, et voici comment.

En premier lieu, la majorité de nos maîtres et maîtresses d'école, n'ont pas eux-mêmes une connaissance assez approfondie de la langue française, ni la méthode et les moyens de la bien enseigner, car, ils ont fréquenté les mêmes écoles que leurs élèves, et ont subi tous les inconvénients d'un programme *d'étude du français* que les autorités scolaires de la Nouvelle-Ecosse ont su préparer à leur manière. Jugez-en plutôt par le tableau suivant : tableau des matières du cours d'étude du français des High Schools," que j'emprunte au "Petit Canadien."

Au 9ième Grade, qui renferme les matière requises pour un diplôme scolaire de 3ième classe, "Ontario High School French Grammar by Squair & Fraser ; Lessons 1 to 30, and Bertenshaw's French Conversational Reader, Lessons 1 to 30."

Au Grade X, programme de deuxième classe, "Ontario High School French Grammar, Lessons 30 to 60, and Bertenshaw's Reader, Lessons 31 to end." Au Grade XI, programme de 1ière classe, "Berthon's Specimens of Modern French Prose : "Ontario High School French Grammar, Lessoms 61 to 92." Au Grade XIII ou Académique, on termine l'étude de la grammaire, toujours la même, et on fait de la littérature ? ? ? On fouille les "Sacs et Parchemins"de Sandeau : on admire en passant le Polyeucte de Corneille, édition de Baunhotz (un Allemand probablement), et on fait la connaissance de "Le gendre de Monsieur Poirier !"

Un programme ainsi rédigé et à couleur un peu trop ontarienne, n'est pas de nature à nous faire croire que ses auteurs sont doués d'une grande libéralité. Il n'est pas de nature non plus, à inspirer une grande confiance chez nos élèves, et il ne faut pas s'étonner alors si la connaissance du français chez eux, n'est pas ce qu'elle devrait être.

Cette Ontario High School French Grammar, qu'on nous met entre les mains, étant celle sans doute qui a inspiré à un inspecteur anglais des écoles françaises de l'Ontario la fameuse phrase "Il

puit entonne," n'est pas faite pour nous. Etant bilingue, elle s'adresse plutôt à l'élève anglais qui veut apprendre le français.

Si au moins l'étude de cette même grammaire était obligatoire dans *tous les Grades* de nos High Schools, nous n'aurions pas trop à nous plaindre, mais elle ne l'est pas. Ainsi, au 9ième Grade l'anglais seul est obligatoire et le français est matière facultative aux examens. Au 10ième, il est mis sur le pied du grec et de l'allemand. Si enfin la connaissance de chacune des règles de cette grammaire était accompagnée d'un exercice écrit, l'élève comprendrait mieux d'abord et retiendrait plus facilement ensuite. Mais les autorités scolaires se gardent de lui en fournir les moyens. Pourvu que l'on sache un peu d'Ethymologie et que l'on apprenne les principales règles de la Syntaxe, c'est suffisant pour eux.

On le voit, le Conseil de l'Instruction Publifiue donne peu d'importance à l'étude du français dans les Grades élevés, et s'il nous a accordé que, durant les quatre premières années du cours primaire, le français fût la langue d'enseignement dans nos écoles acadiennes, il a cédé à notre demande plutôt dans le but de faire de cet enseignement du français, la préparation à l'étude de l'anglais, qu'en celui de la reconnaissance de nos droits. Nos adversaires sont puissants, mais nous sommes tenaces et moins timides aujourd'hui. Nous luttons toujours ,tranquillement cependant, et sans trop le faire voir, car nous vivons dans un siècle où le faible doit souvent plier et user de douceur auprès du fort.

Ceci ne nous empêche pas, toutefois, de caresser l'espoir de voir un jour des écoles normales bien françaises, établies sur ces plages acadiennes, où iront se former pendant des années, les futurs éducateurs et éducatrices des petits frères d'Evangéline.

A.-L. AUCOIN.

La collection complète

Il y a encore quelques collections complètes de la Revue acadienne au bureau du directeur. Les 12 numéros de l'année, reliés formeront un joli volume.

LA REDACTION

Les vocables algonquins, etc.

(*Suite*)

HURONS:

Tribu indienne, très puissante, autrefois. "Les Hurons habitaient au nord des lacs Erié et Ontario. Ils s'appelaient Wyandots, et ils furent surnommés Hurons à cause du bizarre aspect de leur tête tatouée et de leur chevelure. Les premiers Français qui virent ces étonnantes têtes de Sauvages s'écrièrent: "Quelles hures."

Ce qui précède est pris de la *Vérité* de Québec, no du 10 février 1917. *Se non è vero....*

La paternité de cette trouvaille revient au Père Lallemant.

IROQUOIS:

Tribu sauvage, ennemie des Français. "La nation Iroquoise reçut des Français le nom sous lequel elle est générallement connue et que l'on fait dériver du mot "Hiro," j'ai dit, conclusion ordinaire des harangues de ses orateurs. Les Iroquois s'appelaient eux-mêmes du nom de Hottinonchiendi, qui signifie cabane achevée. Les Hollandais, leurs voisins, les appelaient Maquas, désignation qui s'est étendue même aux Hurons.
En changeant un peu ce mot, les Anglais ont formé le nom de Mohawk, qu'ils donnèrent aux Agniers."

De la *Vérité* de Québec, no du 10 février 1917.

Ceci est croyable, sans cependant être un article de Foi.

Me prévalant de l'axiome théologique *in dubiis libertas*, j'ose emettre l'opinion que ce nom viendrait tout aussi vraisemblablement d'une locution indienne, notée en français par *Irinachoiw*, et qui signifie *un vrai serpent.*

KACAOUI:

Canard à longue queue, d'après M. C. E. Dionne. C'est le *old Squaw* des chasseurs anglais.

KAYAK :

Canot fermé, fait de peaux, dont se servent les pêcheurs et les chasseurs esquimaux.

Le canot ouvert, en usage pour les femmes, se nomme *oumiak.*

KINIKENIK :

Vocable des Sauvages de l'ouest passé dans la langue, et qui signifie un mélange de tabac indigène de saule rouge (*red willow*) et de *sumach* (rhus).

MACHICOTE :

Mot pris aux Algonquins et qui signifie jupon de femme, cotillon.

MACKINAW :

Camelot, *couverte* de laine, *capot* fait avec une couverture de laine. Ainsi appelé, parce que ce vêtement venait principalement du fort Mackinaw; tout comme le nom de *cachemire* a été donné aux châles qui viennent de la ville de Cachemire, aux Indes.

Enveloppés dans nos pelisses de bison et dans nos couvertures *Mackinaw*, nous pouvions sans être incommodés, braver la fureur du vent.

MASKEG :

Marais, savanne. Ce mot est d'origine *crie*, correspond au mot *mocôque*, d'origine anénaquise, employé par les Acadiens. Ce terme est entré dans la langue des Anglais du Canada.

MASKOBINA OU *Masko* :

"Nom sauvage du *sorbus americana*, le sorbier." L'abbé H. R. Casgrain. Mot en usage dans le pays de Québec.

MICHIGONEN :

"Mot d'origine montagnaise, désignant une variété de persil, dont l'arôme est bien supérieur à celui de nos espèces domestiques."

Sylva Clapin—*Dictionnaire.*

MOHAWK : tribu iroquoise :

Il semblerait que ce nom vienne d'un mot pris au dialecte des Narragansets, *mohowauuck*, signifiant *mangeur d'êtres vivants*, quelque chose comme cannibale.

MADOUECE :

Porc-épic, le *histrix* des naturalistes. Ce mot apparemment pris du vocabulaire micmac est d'un emploi universel parmi les Acadiens, quoique le mot porc-épic soit aussi connu.

MAHOGANE :

C'est le bois d'acajou *swietenia mahogony.* Ce mot nous vient de l'anglais, qui le tient des aborigènes d'Amérique.

MAIS :

Zea mays (L.) appelé *turquet, blé d'Espagne*, blé de Turquie, en France, et blé-d'Inde, en Acadie. C'est le *maize*—des Anglais. Mot d'origine haïtienne.

"Les Armouchiquois et toutes les nations plus éloignées, outre la chasse et la pêcherie ont du blé de *mahis* et des fèves."

Lescarbot, *tome* III, *p. 119.*

MANITOU :

Esprit, divinité. On trouve plusieurs lacs et rivières, depuis les côtes de l'Atlantique jusqu'aux prairies du Manitoba, qui portent ce nom, assurément algonquin. "Les plus nerveux, parlaient de sortir et de provoquer en combat singulier le *manitou* du Saint-Maurice"—*Sulte.*

Les îles *Manitoulines,* au nord du lac Huron, les plus grandes îles en eau douce de toute la terre, signifient les îles du *Grand Esprit.* C'est sur ces iles que se déroule l'épopée indienne de Longfellow, *Hiawatha.*

MARCHOUECHE : *Procyon lotor :*

Chat sauvage, appelé, je crois, *raton* dans le *Roman de la Rose.* C'est le *raccoon* des Anglais.

Le mot *marchouèche* nous vient apparemment des Micmacs, quoiqu'il porte fortement l'empreinte du picard.

MARIE-BARON :

Mot des Antilles, signifiant, tonnerre, et qui est passé dans la langue maritime.

MASHQUABINA :

Sorbier d'Amérique. Ce mot ,inconnu en Acadie, est en usage en bas de Québec, principalement dans la région du Saguenay.

"Le mot *maskouabina* veut dire graine à ours. C'est le cormier, dont les orignaux mangent l'écorce qu'ils aiment beaucoup. J.-C. Taché. *Les trois Légendes.* Peut'-être devrait-il sorthographier *mashkonabinac.*

MASHKOUI :

Ecorce de bouleau. Ce mot sauvage est passé tout à fait dans la langue acadienne : allumer le feu avec du *maskoui* ; faire un casseau de *maskoui* pour recueillir l'eau d'érable, etc. "*Maskwa,* en algonquin, signifie celui qui étreint l'ours." (Berloin, p. 195.)

MASKINONGE :

Gros poisson d'eau douce se rattachant à la famille des brochets, genre des *esoces.* Son nom scientifique est, je crois, *esox nobilior.*

Les Anglais en ont fait *masquilonge,* par le changement de *l'n* en *l* et la chute de l'accent sur *l'é.*

Il y a la rivière et le lac *Maskinongé,* dans la province de Québec.

MATACHE :

Tacheté, marqué de taches, meurtri : il a la peau toute *matachée.* Je crois que les Acadiens tiennent ce mot des Sauvages, qui l'employaient dans un sens différent.

"Poutrincourt lui fit des présents de couteaux, hache, et *matachias,* c'est-à-dire, escharpes, carcans et brasselets faits de patenotres ou de tuyaux de verre blanc et bleu." *Lescarbot.*

Le même auteur dit ailleurs : "Il porte pendu à son col... une bourse en triangle, couverte de broderie, c'est-à-dire de matachiaz."

J'ai vu quelque part que le prétendu Sauvage qui avait assassiné Howe, à Beauséjour, était un Acadien, *mataché* par les soins de l'abbé Leloutre, au dire des Anglais. Ici, le mot signifie déguisé en sauvage. L'abbé Leclercq et les autres missionnaires écrivent se *matachier.*

MAXANGUA :

Non d'un arbre des Indes occidentales, dont l'écorce sert à fabriquer des cordages. Le dictionnaire maritime de Bonnefoux et Paris l'a recueilli.

MICOCOUILLER :—*Celtis occidentalis.*

Essence de bois très dur, précieux en ébenisterie. Ce mot dont le radical est inconnu est vraisemblablement d'origine américaine.

MICMACS :

Indigènes appartenant à la grande famille abénaquise, et qui, sous la domination française ,habitaient plus particulièrement le territoire compris aujourd'hui par le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Edouard et une partie de la Gaspésie.

Quelle est l'origine de ce mot ? Quand et par qui le nom de *Micmac* fut-il donné aux sauvages de l'Acadie. J'en fis la demande à M. Benjamin Sulte, une autorité en histoire du Canada, et voici ce qu'il m'a répondu :

"Par qui, et à quelle occasion le nom de Micmacs fut donné aux Souriquois ou Algonquins de l'ancienne Acadie ?

"La page suivante d'une brochure portant pour titre UNE TRIBU PRIVILIGIEE : SOUVENIR DU IIIe CENTENAIRE DES MICMACS et publiée en 1910 par le Rév. P. Pacifique, O.M.C., répond parfaitement à cette question : c'est-à-dire qu'elle fait du micmac !

(*A continuer*) *P. POIRIER*

"Par chez nous"

Les préparatifs du sacre de Mgr Chiasson se continuent avec entrainement à la Pointe de l'Église. Son Éminence le Cardinal Bégin sera le prélat consécrateur. Mgr S.-J. Doucet P. D., vient de faire appel à la générosité du peuple acadien qui ne manquera pas de témoigner au nouveau prélat, par un précieux cadeau, toute la joie et la considération dont il est l'objet. Quelques-uns des anciens élèves de Ste-Anne ont déjà fait leur offrande ; les autres ne manqueront pas de faire de même. La Congrégation de Jésus et de Marie si douloureusement éprouvée, ces derniers temps par deux incendies consécutives, compte sur l'Acadie reconnaissante pour le plein succès de ces fêtes qui auront lieu le dix-huit octobre.

———o———

Nous avons appris depuis le mois dernier, qu'un comité était formé, au Nouveau-Brunswick, dans le but de prélever des fonds pour l'achat d'un autel de la Sainte Vierge, dans la crypte de la basélique à l'Oratoire St-Joseph (Côte des Neiges, Montréal) et que sa Grandeur Mgr. Édouard LeBlanc, évêque de St-Jean, en était le président d'honneur.

Avant que d'apprendre cette heureuse nouvelle, enthousiasmé par la lecture de deux articles dans l'Evangéline sur l'a-propos du projet, l'auteur de ces lignes s'est rendu chez le Provincial des Pères de Ste-Croix qui a été rempli d'amabilité pour lui, et lui a fait voir les papiers de l'architecte se rattachant au coût de cet autel. Le montant en est que de huit-cents dollars. Il est à espérer que nous n'aurons pas de peine à prélever cette somme. Le Rév. Père Provincial considère ce don comme un acte de la divine Providence. Laissez moi vous ajouter que les Acadiens de Montréal ne seront pas les derniers sur la liste des donateurs.

Les contributions peuvent être adressées à M. l'abbé H-D. Cormier, Moncton N. B., secrétaire du comité ou à Mgr S.-J. Doucet, président de ce même comité.

———o———

Les membres des Succursales **Jacques et Marie** et **Abbé Casgrain** de la Société l'Assomption de Montréal auront leur **euchre** annuel à la salle de l'Assistance Publique le 24 octobre prochain. Depuis la fondation de la succursale des dames, les organisations marchent à merveilles. Les billets pour cette fête sont en vente chez tous les membres assomptionnistes au prix de 35 sous.

———o———

DEPECHES DE FRATERNELLES AMITIES.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française,

Chers Messieurs,

Les Acadiens de Montréal, réunis à la salle de l'Union St-Joseph de St-Henri, pour célébrer leur fête nationale, s'empressent de vous témoigner leur vive admiration pour l'excellent travail d'éducation qui se poursuit dans les rangs de l'A. C. J. C., et vous offrent au besoin, leur entière coopération.

(Signé) Rév. J. A. Richard, Chapelain.
E.-L. Aucoin, président.
E.-D. Aucoin, sec. archiviste.

CORDIALE REPONSE

Extrait du procès verbal du Comité Central de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française. Séance du 5 octobre, 1917.

Merci aux Acadiens. Leur témoignage d'admiration est un récomfort pour les membres de l'Association de la Jeunesse. Grâce aux Acadiens des provinces maritimes et de Montréal, les liens d'amitiés qui unissent nos deux peuples tendent à se resserer d'avantage. Puissent les deux jeunesses, l'acadienne et la canadienne, se tendre une main amicale pour travailler à l'obtention du même idéal catholique et français.

(Signé) Le chef du Secrétariat
Alphonse de la Rochelle.

E. A.

Sur le bord de la Tombe

Mes Chers Lecteurs,

Je suis bien jeune, et pourtant j'ai connu les soucis de la vie. Il y a bientôt douze mois, par exception à la loi générale de la création des autres êtres, je demandais à voir le jour afin de jouir de l'existence sur la terre en accomplissant une mission patriotique. Ce besoin de vivre et cet appel à la lumière, je les ai fait entendre dans le cerveau d'un jeune homme qui aimait sa patrie et qui voulait la faire mieux connaître pour qu'elle fut mieux aimée.

Quelle n'a pas été ma joie par un beau jour de janvier de me voir au nombre des messagères fidèles des plus douces espérances ! Dès ce jour, j'ai été contente de mon origine, fière de ma toilette et enchantée de mon petit nom: *La Revue acadienne.*

La province de Québec, accoutumée à donner l'hospitalité à tout ce qui parle de "l'idylle d'amour de la vieille Acadie," m'a accueillie avec empressement. J'ai eu même l'honneur de visiter, à chaque mois, les cabinets d'étude des plus hautes dignités ecclésiastiques au Canada. Les différentes bibliothèques de la métropole ne m'ont pas été inconnues, voire même, celle du parlement fédéral.

Je me suis sentie et je me sents encore à l'aise à coté de mes cousines de France et du Canada, mais...c'est tout naturel, il n'y a que chez les Acadiens que je me trouve chez nous. Hélas! chers Acadiens, j'hésite à relater ce que vous me faites souffrir. Je suis née de vous avec des sentiments d'une fille unique. Je comptais sur votre paternelle protection. Même à l'état de puissance, j'avais entendu parler de la générosité proverbiale du peuple martyr. Mais...où sont ces cœurs d'antan ? Je suis fille unique, mais bien loin d'être choyée. Des plus agées que moi et d'une famille étrangère, occupent ma place à plusieurs foyers. Je voudrais entrer, on ne veut pas ouvrir.

Mon sort est d'autant plus douloureux que c'est chez nous que je voudrais vivre, chanter et prier.

Toutefois, ces ombres de tristesse ont été maintes fois dissipés à la voix sympathique de mon frère aîné : le journal l'Évangéline.

Le nombre de mes lecteurs est encore bien petit, hélas ! mais ceux qui ont bien voulu me faire le doux plaisir de me recevoir à chaque mois ont dit de si belles paroles sur mon compte que j'ai cru d'abord à une longue et prospère existence... Avec les jours, les semaines et les mois se sont en allés mes rêves enchanteurs. J'ai appris à juger mon peuple de prédilection tel qu'il est en réalité et non pas tel que je le voudrais être. De lui dépend le nombre de mes jours—puis-je dire de mes années ?

Toute modeste que je puis être pensez-vous mes chers lecteurs, que je mérite de continuer ma mission ?

Si toutefois mon premier son de clairon vous résonne encore à l'oreille, joignez vos voix à la mienne pour chanter le *réveil acadien.* Mais pour mener vers la victoire cet avant-garde de triomphe national, il vous faut mobiliser...des fonds.

Pardon, je laisse ce ton guerrier à des frères robustes et forts et je reprends mon allure plaintive et féminine. Allure plaintive...sera-ce bien là la note qui va toucher les cœurs des grands criards de patriotisme d'occasion ? Messieurs, de la classe dirigeante qui prétendez forger la chaîne de défense territoriale, et qui voulez faire passer votre nom à la postérité, tâchez donc de vous faire d'abord inscrire au nombre des bienfaiteurs de la vraie messagère historique acadienne. (Il serait intéressant de citer ici des noms). De tous les hommes de profession aux provinces maritimes, je n'en connais pas deux douzaines. Ce chiffre divisé par deux vous donnerait le nombre des instituteurs et institutrices abonnés. Sur plus de cent cinquante succursales de la Société l'Assomption, quatre ou cinq m'ont payé leur abonnement. On me dit que la Société Mutuelle l'Assomption atteindra bientôt ses huit mille membres; moi je ne connais pas encore le numéro 300. Et dire que le recensement de 1911 donne près de 170000 âmes acadiennes !

Mes chers lecteurs acadiens, si vous désirez me voir grandir, il vous faut faire parvenir deux dollars à l'administration, un pour vous et un second pour l'abonnement d'un ami. Même à ce compte, je serai chancelante mais mon directeur me promet la vie à cette condition.

Si malgré mes supplications et celles de plusieurs de mes bienfaiteurs vous faites encore la sourde oreille, j'aurai la désolation de me voir rangée, au 1er janvier 1918, au nombre des feuiles qui ont vécu.

La Revue acadienne.

A travers vingt-cinq années d'apostolat

LES EUDISTES AU CANADA

1890—1916

Chapitre Liminaire

Coup d'œil d'ensemble. Les Eudistes et le Canada au XVIIe siècle ;—au XVIIIe siècle — Leur introduction définitive au XIXe: développements successifs.

(suite)

Or, le jour même où était signé l'ordre de départ pour la Nouvelle-Ecosse des PP. Blanche et Morin, les Acadiens accourus en foule des extrémités du Nouveau-Brunswick, de l'île du Prince-Edouard, du Cap Breton, et réunis en grande convention, célébraient à la Baie Ste-Marie, l'Assomption, leur fête nationale : à deux genoux, à l'endroit précis où devait bientôt s'élever le futur collège, cette foule immense et profondément chrétienne, chantait à pleines poitrines son hymne national, l'Ave Maris Stella, et elle suppliait avec confiance sa toute puissante Patronne de ne pas abandonner son peuple et de lui accorder les maîtres chrétiens dont sa jeunesse avait besoin.

Les Pères Blanche et Morin s'embarquèrent donc à Liverpool sur le Carthaginian, le 2 septembre, et le 13 du même mois, ils présentaient leurs hommages à sa Grandeur Mgr O'Brien.

Celui-ci, qui ne comptait plus sur les Eudistes, fut plutôt surpris et même embarrassé de leur arrivée : il l'était d'autant plus qu'il avait promis aux Pères de la Miséricorde les missions de la Baie Ste-Marie, en leur confiant l'établissement du collège projeté.

On finit toutefois par s'expliquer et par s'entendre : deux jours après, les deux voyageurs arrivaient à St-Bernard où ils reçurent des PP. Gay et Parker, le plus cordial accueil.

Le 2 novembre suivant les Pères ouvraient les classes dans la maison curiale : le collège Ste-Anne était fondé. Nous en dirons bientôt les pénibles débuts, puis les douloureuses épreuves qui en hâtèrent le développement. Qu'on nous permette, pour finir ce premier chapitre, de jeter un coup d'œil d'ensemble sur l'épanouissement de cet humble rameau que nous venons de voir se détacher

du tronc de la Congrégation de Jésus et de Marie, pour prendre vigoureusement racine dans le sol de la Nouvelle-France ; il est devenu depuis un arbre magnifique à l'ombre duquel vont grandir désormais des générations de catholiques et de Français.

En 1893 le T.-H. Père LeDoré apportait à ses fils d'Acadie le réconfort de sa visite paternelle : cette visite a son histoire, ou plutôt ses histoires : je m'en voudrais de n'en pas extraire quelques détails savoureux.

Le T.-H. Père avait pris place, le 14 avril, à bord de la Touraine ; c'était l'époque de l'exposition de Chicago : ce qui explique la composition plus que cosmopolite du personnel du navire où toutes les races se coudoyaient : bref une Babel en miniature.

Le samedi 23, la Touraine jetait l'ancre en rade de New-York et quelques heures plus tard, grâce à la complaisance des officiers de douane, et moyennant une *modique* rétribution de trois dollars— vraiment c'était pour rien ! ? !—le T.-H. Père arrivait chez nos sœurs du Bon Pasteur de l'East River.

On devine l'accueil que ces bonnes sœurs firent au successeur du B. P. Eudes ; cet accueil à la fois fraternel et filial, fut presque éclipsé toutefois, par la réception empressée que le R. P. Edwards, curé de l'Immaculée Conception, et supérieur de la communauté, ménagea au T. H. Père : il le combla d'attentions délicates, et de ces petits soins auxquels l'étranger doit, pendant de courts instants, l'illusion de se trouver chez soi. Puis, en compagnie du plus aimable des ciceroni, ce fut une véritable course à travers New York, dont les différents monastères et communautés religieuses furent comme autant d'étapes.

Un supplice inouï pour lui,, attendait notre visiteur à chacune de ses stations : Etre le Père LeDoré et se voir condamné au silence, alors qu'on a tant et de si intéressantes choses à dire ! Il fallut bien s'y résigner pourtant et se contenter, un peu partout, de quelques mots échangés, vaille que vaille, que complétait et traduisait la respectueuse sympathie qu'on se témoignait de part et d'autre.

Il faut dire que le bon Père n'était pas au bout de ses peines : bien des aventures, et quelques unes d'un tour plutôt tragique, devaient marquer ses allées et venues à travers le Nouveau Monde. Qu'on en juge par l'histoire suivante, racontée avec un grain d'humour, par le T.-H. Père lui-même.

"A Boston les voitures de place sont d'un prix raisonnable ; "pour 2.50 francs on me conduisait à l'église française desservie

"par les excellents Pères Maristes. Le Révérend Père Supérieur "était absent. Je demande son assistant. Au bout de quelques "minutes, un Père se présente, avec un air grave et un regard "scrutateur. Je lui offre mes hommages et je décline mon nom et "mes qualités. "Comment, malheureux, me dit-il avec force et "indignation, vous osez vous présenter ici ?. . . Reprenez vos colis "et veuillez sortir de chez nous. On nous a prévenus que vous "viendriez ; mais on nous a dit aussi qui vous étiez". Ne me ren- "dant pas compte de cette algarade, je tourne la chose en riant ; "loin de prendre le chemin de la porte, je me mets à donner force "détails sur les Pères Oblats que je connais. Hélas ! Je ne fais "qu'embrouiller par là mon affaire. C'est en effet par erreur que "le P. Blanche m'avait dit que je trouverais des Oblats à Boston ; "j'étais chez des Maristes. Le Père me fait remarquer ma méprise "et il n'en est que plus obstiné à me prier de sortir. "Nous aimons beaucoup les Eudistes, me dit-il ; nous connaissons le R. P. LeDoré et nous l'estimons tout particulièrement ; nos rapports réciproques sont des plus affectueux ; quant à vous, de quel droit osez-vous vous faire passer pour ce que vous n'êtes pas ?" Je donne alors "mille détails sur les Pères Maristes de Paris et de Lyon ; je parle "de la récente assemblée provinciale de Senlis—Rien ne peut con- 'vaincre mon interlocuteur de mon identité. "Tout cela est très bon, me répondit-il ; encore une fois nous aimons le R. P. LeDoré et nous serions heureux de le recevoir ; mais vous c'est autre chose. Avez-vous des papiers ?" J'exhibe ma feuille de pouvoir signée "du Cardinal Richard ; je montre mon billet d'électeur, daté à "peine de quinze jours ; j'essaie de faire comprendre que j'arrive "directement de Paris. Le Père était ébranlé, mais pas il n'était "convaincu. Sur ces entrefaites deux Pères rentrent à la commu- "nauté, et l'un d'eux, ancien élève de Valogne, me reconnaît et me "salue par mon nom. Alors tout s'explique. Un aventurier s'é- "tait présenté chez les Pères de Washington, en se donnant comme "le Supérieur Général des Eudistes, et il avait annoncé son projet "de se rendre à Boston. La fraude avait été découverte ; et "depuis quelques jours le Père qui m'avait reçu s'était préparé à "accueillir comme il le méritait le faux P. LeDoré. Il s'en acquitta "à merveille. . . ."

La traversée de Boston à Yarmouth se fit dans un épais brouillard, agrémenté d'une pluie abondante et de violentes rafales.

Le Père Blanche venu de Church Point à la rencontre du T.-H. Père, l'attendait au débarcadère. Après les premières effusions de l'arrivée, on se rendit au presbytère de Yarmouth, chez le Père MacCarthy, qui quelques années plus tard, devait remplacer Mgr O'Brien sur le siège archiépiscopal de Halifax.

L'heure du train ne permettait guère un séjour prolongé à Yarmouth : il fallut bien se remettre en route, mais pour Church Point, cette fois.

Nos voyageurs y arrivèrent au beau milieu d'une tempête de neige des mieux réussies : le T.-H. Père pouvait immédiatement prendre contact avec les charmes variés de la Baie Ste-Marie. La plupart des Pères du Collège s'étaient intrépidemment portés à sa rencontre ; après une courte mais chaleureuse cérémonie de réception, on prit le chemin du Collège où l'entrée se fit triomphalement au son vibrant des cloches, aux accents joyeux de la fanfare et dans une allégresse générale. . . Celle-ci devait se prolonger pendant les trois semaines que dura le séjour à Church Point du T.-H. Père.

De Church Point le Père LeDoré se rendit à Halifax où il tenait à faire visite à l'archevêque Mgr O'Brien, et pour lui présenter ses hommages, et aussi pour arrêter avec sa Grandeur un second projet de fondation qui était dans l'air depuis quelque temps déjà : c'est en réalité dans cette entrevue que furent réglés la création d'une aumônerie chez nos sœurs du Bon Pasteur et l'établissement du grand séminaire de Halifax.

Le désir d'acquérir une connaissance plus approfondie du pays, où les indications de la Providence semblaient devoir fixer un jour notre Congrégation, décida le P. Général à poursuivre sa route vers le Canada français. On était en grandes fêtes à Québec le jour de son arrivée : on y célébrait le deuxième centenaire de la fondation de l'Hôpital Général. Les circonstances étaient donc, pour lui, on ne peut plus favorables pour se ménager de précieuses relations.

Dès le soir même, il était gracieusement invité par Mgr Bégin, à prendre la parole dans une réunion publique tenue dans la salle des fêtes de l'Université. D'enthousiastes applaudissements répondirent à la magnifique improvisation dans laquelle il salua avec sa délicatesse habituelle, l'élite de la Providence de Québec groupée ce soir-là, autour de lui. Les émotions de cette soirée

furent un des plus doux souvenirs qu'il devait garder de ce premier voyage.

Un pélerinage à la bonne Ste-Anne s'imposait au vrai breton d'Auray qui parcourait la Province de Québec : aussi après avoir retrouvé la langue et les mœurs de la France au milieu des Acadiens et des Canadiens, eut-il à cœur d'aller respirer la foi et la piété de la Bretagne au sanctuaire de Beaupré.

Le soir de ce pieux pélerinage, notre infatiguable voyageur se dirigeait vers Montréal, Ottawa, où il désirait vivement renouer avec nos sœurs des deux observances et avec les différentes communautés de ces deux villes, de vieilles et fidèles amitiés, dont quelques unes remontaient fort loin en arrière. Partout on rivalisa de prévenances en son honneur : tout dans ce voyage fut pour lui, aimable, joyeux, fraternel.

Mais le moment de reprendre le chemin de la France approchait ; ce voyage dont la Congrégation devait bientôt récolter les fruits, avait atteint son but : les fils du Père LeDoré pourraient désormais venir au Canada ; leur Père les y avait fait connaître et aimer partout où il avait passé, et les vives sympathies qu'il s'était acquises allaient tout naturellement se reporter sur eux.

Dès le printemps de 1894 la construction du séminaire de Halifax fut commencée et même assez activement pour qu'on put espérer, un instant, en faire l'ouverture dès le mois de septembre suivant.

Au mois de mars 1895, seconde visite du T.-H. Père Général pendant laquelle furent inaugurées à Church Point, les fêtes qui devaient se célébrer en France à l'occasion du 25ième anniversaire de son généralat. C'est également au cours de cette seconde visite que le T.-H. Père eut l'honneur de prêcher les retraites écclésiastiques de l'archidiocèse de Québec, resserrant par là, les liens de vénération et d'estime réciproques qui, dès son premier voyage, s'étaient formés entre lui et les personnages les plus distingués de l'antique métropole canadienne.

Sa troisième visite en 1898 fut le point de départ de la maison du Sacré-Cœur de Caraquet. Des négotiations relatives à cette future fondation, étaient, depuis longtemps entamées entre Mgr Rogers et M. l'abbé Allard, curé de Caraquet. Déjà dans l'hiver de 1895-1896, les RR. PP. Cochet et Blanche avaient fait, à ce sujet, un voyage à Chatham. Rien cependant n'avait été arrêté et ce fut précisément pour en arriver à quelque conclusion

pratique que, profitant de ce nouveau séjour au Canada, le Père LeDoré alla rendre visite à sa Grandeur Mgr Rogers ; leur entrevue ne manqua pas d'une piquante originalité ; le T.-H. Père en a souvent parlé depuis en termes fort plaisants. Sa démarche ne fut cependant pas inutile, car le 14 novembre 1898, le R. P. Morin— dont le nom restera associé à celui de toutes nos fondations— partait pour Caraquet où il était chargé de jeter les fondements du futur collège.

En 1902, la Congrégation de Jésus et de Marie franchit les limites des Provinces Maritimes. On sait dans quelles circonstances : l'orage grondait en France menaçant d'y détruire toutes les sociétés religieuses. Le Souverain Pontife Léon XIII avait bien essayé sinon de conjurer l'orage, au moins d'en atténuer les ravages ; ses hautes pensées de conciliation et d'apaisement s'étaient heurtées à la mauvaise foi et au cynisme des mandataires des loges qui depuis trop longtemps déjà, occupent en France les premières charges du pays.

L'arrêt de mort des sociétés religieuses allait être signé : il importait d'en prévenir les conséquences ; vers le mois de juillet 1902, eut lieu, au Collège St-Jean de Versailles, une réunion de tous les supérieurs de la Congrégation ; le Père Général y fit l'exposé de la situation, se demandant avec anxiété que faire et où aller.

Le Père Blanche qui depuis longtemps avait fait ses preuves était présent à cette réunion : l'obéissance qui l'avait envoyé au Canada en 1890, l'en avait rappelé en 1899 à l'expiration de son mandat comme supérieur ; c'est à lui que le T.-H. Père confia la délicate mission d'aller chercher du pain et un refuge pour ses frères, sur le point d'en manquer. "Allez, lui dit-il, pour toute feuille de route, votre bon ange vous conduira".

Héroïque pèlerin de l'obéissance et de dévouement le Père Blanche reprend le chemin de l'Amérique où il a déjà tant travaillé et tant souffert.

Il se dirige d'abord vers le sud des Etats-Unis: il a entendu dire qu'il y a des Acadiens à la Nouvelle-Orléans et, un instant, il caresse le rêve d'aller recommencer, sur les bords du Mississippi, l'œuvre de la Baie Ste-Marie. C'est plein de ces généreuses espérances ,qu'il frappe à la porte de l'archevêché : il y rencontre un accueil plus que réservé de la part du coadjuteur Mgr Roussel, l'un des anciens élèves, pourtant du Collège de Redon : "*il n'y*

a rien à faire pour vous ici, mon Père, lui dit celui-ci, en substance : vous n'y seriez que la cinquième roue à un chariot."

L'archevêque auquel il se présente ensuite, ne lui montre d'abord que froideur et défiance : "*Que voulez-vous donc que je vous donne ? Nous avons abondance et surabondance de Congrégations*"... Puis se ravisant : "*Il y a bien les Acadiens parmi lesquels vous pourriez peut-être faire quelque chose : nous aurons conseil à l'archevêché d'ici à quelques jours et je vous rendrai réponse alors.*" Le conseil eut lieu bien à la date indiquée, mais l'opposition du clergé à l'admission de nouveaux étrangers dans le diocèse y fut telle qu'elle empêcha tous pourparlers ultérieurs : le Père Blanche n'avait plus qu'à plier bagages.

De la Nouvelle-Orléans il se rendit au Texas chez Mgr Durieux : d'autres déboires l'y attendent. A la sacristie de la cathédrale où il se présente tout d'abord, on lui fit subir le plus inquisitorial des examens : de guerre lasse le pauvre Père réclame qu'on lui accorde au moins la Ste Communion, s'il ne peut être admis à célébrer la Ste Messe : on fait droit à sa demande d'assez mauvaise grâce.

Il est ensuite introduit auprès de l'évèque : "*Vous êtes le bienvenu, mon Père,* lui déclare Mgr Durieux dès qu'il lui à entendu exposer l'objet de sa visite ; *c'est la Providence qui vous envoie... Venez d'abord déjeuner, nous causerons ensuite...*"On causa longuement : hélas ! les bienvaillantes propositions faites par le bon évêque étaient pratiquement inacceptables : nous n'étions pas prêts pour ce genre d'œuvres. Le Père Blanche devait aller chercher fortune ailleurs. Il s'adressa effectivement, mais sans plus de succès, à plusieurs autres évêchés.

Un changement de direction s'imposait : brusquement le Père quitte, pour le Nord, son voyage à travers le Sud : par la Nouvelle-Orléans et New York il gagne Fall River où le curé, un ancien missionnaire de la côte Nord, M. l'abbé Giguère, lui offre l'hospitalité la plus aimable.

Pendant le dîner arrive une dépêche de Mgr Blais, évêque de Rimouski, rappelant un de ses prêtres qu'il avait prêté à M. Giguère ; la grande pénurie de prêtres dont souffrait alors le diocèse de Rimouski avait nécessité ce brusque rappel. Cet incident fut un trait de lumière pour le Père Blanche : le soir même il part pour Rimouski ; à Lévis quelle n'est pas sa surprise de rencontrer le vicaire général de Rimouski, Mgr Langis qui revenait

lui-même de Montréal où il était allé demander aux Sulpiciens un professeur de philosophie pour som séninaire.

Nos deux voyageurs lient ensemble conversation et se font mutuellement offre de bons services. "*Venez avec moi*, dit le vicaire général à son interlocuteur, *Mgr Blais est actuellement à Québec avec les autres évêques de la province et je vous présenterai à lui ainsi qu'à ses vénérés collègues...*"

Une fois la présentation faite et les premiers saluts échangés, Mgr Blais fait connaître au mandataire du Père LeDoré l'embarras dans lequel le met le refus de ces messieurs de St-Sulpice. Cet embarras était vraiment providentiel pour le Père Blanche : une heure plus tard le R. P. Jennet, alors à Halifax, recevait l'ordre de se rendre à Rimouski pour se mettre à la disposition de sa Grandeur, qui dès ce moment témoignait à notre Congrégation cette sympathie pleine de bienvaillance dont, depuis, nous avons tant de fois éprouvé les marques.

D'autres rencontres, non moins providentielles que la précédente, attendaient le Père Blanche à Québec : Mgr Labrecque évêque de Chicoutimi se montra immédiatement tout disposé à faciliter aux Eudistes l'entrée de son vaste diocèse...Dès ce premier échange d'idées on pouvait entrevoir tout le riant avenir que la générosité de sa Grandeur allait bientôt assurer à ses nouveaux protégés.

De son côté, Mgr de Valleyfield manifesta le désir d'avoir quelques uns de nos Pères attachés au séminaire de sa ville épiscopale. Ce désir devait se réaliser l'année suivante à la suite du voyage en Europe de Mgr Emard et ses démarches qu'il fit alors, à cette fin, auprès de Père Général.

Le Père Blanche n'avait plus qu'à retourner en France, pour y rendre compte, à son supérieur général, de l'heureuse issue de la délicate mission dont Il avait été chargé. Celle-ci terminée il alla reprendre ses fonctions au Collège de Versailles : il avait été absent du commencement de juillet à la fin de septembre.

Au mois de décembre de cette même année, 1902, une nouvelle obédience le renvoyait au Canada pour y régler définitivement les fondations dont, dans son précedent voyage, il avait posé les jalons.

Cette seconde mission était d'autant plus difficile à remplir, qu'il revenait au Canada à l'insu de ses confrères qui s'y trouvaient

déjà, et de plus, muni des plus amples pouvoirs de la part du T.-H. Père Général. De Troy, où il descend chez le Père Rey, il mande d'urgence auprès de lui, le R. P. Dagnand supérieur de Church Point, qui remplissait les fonctions de vicaire provincial. Après s'être concerté avec lui, le Père Blanche se remet en route pour Chicoutimi et c'est alors que furent arrêtés les différents projets d'établissement dans le diocèse de Mgr Labrecque : sa Grandeur daignait offrir à la Congrégation la paroisse du Bassin, plusieurs chaires dans son séminaire, enfin l'immense territoire de la côte Nord, devenu depuis le Vicariat Apostolique du Golfe St-Laurent.

Ce fut au cours de ce même voyage que fut acceptée la mission de Wonsocket (U.S.A.).

L'heure de l'exil pouvait sonner : avec le plus honteux cynisme les sociétés religieuses furent mises en France hors la loi, et leurs membres durent aller chercher sur la terre étrangère la liberté de se dévouer à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

La plus large et la plus cordiale hospitalité nous était réservées dans la Nouvelle France où deux groupes importants de nos Pères vinrent, dans le cours de 1903, occuper les postes que leur avait ménagés la prévoyante sagesse des supérieurs et la bienvaillance de Nosseigneurs les Evêques.

Sous l'impulsion des différents vicaires provinciaux qui se succédèrent depuis à la tête de la province, les RR. PP. Blanche, Dagnaud, LeVallois, Lebastard, de nouvelles fondations vinrent bientôt s'ajouter à celles qui existaient précédemment : celles de la Pointe au Père, de Rogersville, de Tobique, Lévis, Montréal, Bathurst, Chandlers.

C'était vraiment une nouvelle patrie que nous trouvions sur cette terre si profondément catholique et française : obéissants au mot d'ordre que le T.-H. Père nous donnait dans sa circulaire du 29 juillet 1905 : "*La-bas nous devons être...Canadiens*", nous nous sommes efforcés toujours de prendre à cœur les intérêts nationaux et religieux de notre pays d'adoption ; aussi avons nous été associés à toutes les grandes manifestations de sa vie catholique et française ; plusieurs de nos Pères ont eu le privilège de prendre part au 1er Concile plénier tenu à Québec en 1909 ; l'un d'eux, le R. P. LeVallois y eut même une part des plus actives, puisque sur la présentation de sa Grandeur Mgr O'Brien, il fit partie de la commission chargée d'en préparer et d'en reviser les "schemata"; d'autres ont représenté la Congrégation aux imposantes solennités

du Congrès Eucharistique de Montréal en 1910, et du Congrès du Parler français qui en 1912 réunit à Québec l'élite de la race française au Canada. Depuis 1906, les Eudistes, dans la personne de sa Grandeur Monseigneur Blanche, ont eu l'insigne honneur d'être admis dans ce magnifique épiscopat canadien qui préside avac tent de dignité et de sagesse aux destinées religieuses et nationales de son peuple.

Aussi n'est-il pas surprenant que dans un milieu si favorable, et dans des circonstances si providentielles, notre Société ait trouvé au Canada sa vie normale ; elle y a repris ses œuvres ; elle y vit intensément cette vie apostolique et sacerdotale qui doit être la sienne ; on en jugera par les chapitres suivants, où l'on pourra recueillir les fruits de ses vingt-cinq années de fécond et laborieux apostolat en terre canadienne.

R. P. Em. GEORGES, c.j.m.

(Fin du chapitre liminaire)

REPARATION D'HONNEUR

Monsieur **Véritas**, qui connaît sans doute du latin, critique sévèrement dans l'Evangéline, les vues du conférencier de la soirée acadienne, donnée au Monument National le 16 octobre dernier, au bénéfice de la Revue. Nous avons intérêt à défendre notre illustre conférencier qui s'est si entièrement dévoué en cette circonstance, mais en toute justice pour le personnage en question, nous demandons au critique d'ajuster lui-même ses propres "lorgnettes".

Il faut se croire doué d'un jugement bien supérieur pour se permettre d'attaquer d'une manière si ironique, et en grand public, l'esprit d'observation de cet ami des Acadiens.

Pour peu que nous ayons étudié le moral de l'Acadien sur les côtes du Cap-Breton, sur les rives des Iles de la Madeleine, sur les plages de la baie Ste-Marie et dans les régions limitrophes du Nouveau-Brunswick, nous croyons que jamais psychologue n'ait aussi bien compris l'état d'âme d'un peuple. et que jamais conférencier n'ait parlé avec autant de connaissance de ces braves descendants français.

Même s'il s'eût glissé quelques exagérations dans cette causerie de Français à descendants français, nous serait-il permis de voiler, en un coup de plume anonyme, la carrière si bien remplie d'un apostolat de douze années chez les Acadiens?

Heureusement, les sentiments de reconnaissance, envers ceux qui leur font du bien, ne manquent pas chez les Acadiens, et nous prions le digne personnage visé dans la critique de **Véritas**, de bien vouloir croire à la vérité des paroles qui lui sont adressées dans l'article intitulé "Hommages aux Canadiens-français" qui paraît dans ce numéro même.

Le DIRECTEUR.

Monseigneur Patrice Chiasson*

La population acadienne se souviendra longtemps des magnifiques solennités du sacre de Monseigneur Partice Chiasson, évêque de Lydda et vicaire Apostolique du Golfe St-Laurent.

Tout un numéro de la Revue acadienne ne serait pas trop pour léguer à la postérité un compte-rendu digne de ces réjouissances sans égales dans l'histoire de l'Acadie. Mais le format de notre organe nous force à en donner les principaux traits seulement.

C'est le 17 octobre dernier que, pour la première fois, l'Acadie avait l'honneur de saluer la plus haute dignité ecclésiastique au Canada dans la personne de son Éminence le Cardinal Bégin, Archevêque de Québec.

De même qu'autrefois les regrettés évêques de Québec, envoyaient de sensibles marques de sympathie à l'Acadie attristée, ainsi le successeur des Mgr. De St-Valier, des Mgr Denaud et autres a voulu donner la meilleure preuve de sa haute estime du peuple martyr en se rendant lui même consacrer le deuxième évêque acadien sur le sol de l'Acadie en fête. Disons mieux, ce sont tous les cœurs canadiens-français qui se sont portés dans les personnes de leurs évêques (ou de leurs représentants)vers les plages de la baie Ste-Marie. Onze évêques accourus des différentes provinces du Canada et au delà de soixante quinze prêtres assistent le matin du 18 octobre dernier au sacre de Monseigneur Patrice Chiasson.

Un ami de la province de Québec a chanté ces belles fêtes en quelques vers :

C'est. . .fête d'Acadie,

Dans un vivant éveil de drapeaux étoilés !
L'essor des carillons soulèvent des vols d'âmes
Dans les alleluas dont se peuplent les airs,
Le long des chemins gais, plantés d'érables verts,
Où le feston de fleurs s'enlace aux oriflammes.

Mgr Chiasson est né au Grand-Étang, C.-B. (sur le bord du Petit Lac). Il consacra ses jeunes années à l'enseignement

* Voir sa phogaphie à la page II du volume de la Revue.

primaire, après avoir obtenu ses diplômes de l'école normale de Truro N.-É. et de celle de Frédéricton N.-B.

La mission de l'instituteur se rapproche sur bien des points de celle du prêtre. Le jeune Patrice ayant compris, dans son arrondissement de campagne, le rôle du vrai maître d'école, voulu anoblir sa carrière en gravissant les degrés de l'autel et en devenant prédicateur de la chaire sacrée.

Il n'aurait su choisir meilleur poste que celui d'enseigner, à ses compatriotes qui en avaient tant besoin, les bases d'une instruction solide et d'une éducation franchement catholique. C'est le poste d'honneur qu'a gardé au collège Ste-Anne des RR. PP. Eudistes N.-É., pendant dix-neuf ans, Sa Grandeur Mgr de Lydda. Le collège Ste-Anne de la bais Ste-Marie compte sur sa liste d'anciens élèves les noms des deux premiers évêques acadiens.

Puissiez-vous Monseigneur de Lydda, par le mérite de vos années de sacrifices et de dévouement, susciter, chez nous, un grand amour de l'enseignement et par là fournir, dans tous les centres acadiens, des éducateurs dignes d'un si bel exemple.

Edmond-D. AUCOIN.

UN ECHOS

Selon les récits des fêtes du Sacre de Monseigneur Patrice Chiasson, l'Acadie a vécu, en octobre dernier, des jours de légitime réjouissance. Nous donnons ailleurs un compte-rendu de cet heureux événement. C'est Monsieur l'abbé J.-A. Richard, curé de Verdun, qui a eu l'honneur de représenter Sa Grandeur Monseigneur Bruchési à ces magnifiques solennités. Sa Grandeur n'aurait su mieux choisir parmi ses prêtres qui s'intéressent à l'Acadie M. le curé Richard est d'origine acadienne, et s'en souvient.

E. A.

Hommages aux Canadiens-Français

A peine les succès de la soirée de Grand-Pré viennent-ils de faire échos par tout le Canada que la Société Saint-Jean-Baptiste réunit encore le public montréalais pour l'entretenir de la patrie quasi légendaire d'Evangéline et lui permettre de contribuer à une autre œuvre acadienne.

Il eût été agréable au directeur de la Revue acadienne, bénéficiaire des recettes de cette fête de vous dire le pourquoi de cet organe, de vous faire connaître son origine pour le plus grand bonheur de l'ambiance intellectuelle de la Métropole, source d'inspiration sublime et de pensées généreuses et patriotiques. Depuis à peine 24 heures, il se sent douloureusement éprouvé par la mort d'un frère au champ d'honneur. A la suite de cette rupture inattendue de liens d'une affection tendre parce que familiale, son cœur saigne ; aussi nos sympathies les plus sincères lui sont-elles acquises. Nous partageons donc sa peine avec empressement. Pour ma part, comme président de la Succursale Abbé Casgrain, je me fais un devoir de partager sa tâche comme organisateur de cette soirée et par suite de me faire aussi fidèlement que possible l'interprète de quelques-uns de ses sentiments.

Permettez, alors, mesdames, messieurs, que je me borne à accomplir de nombreux devoirs de reconnaissance envers les personnes qui viennent d'assurer à cette jeune revue le doux et légitime orgueil de vivre encore quelques printemps, notamment envers les rédacteurs de journaux si sympathiques à notre cause, envers les officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste pour nous avoir prêté le concours de leur prestige, de leur influence et de leurs bonnes paroles, envers le R. P. Dagnand, mon ancien supérieur de collège et le grand prédicateur de la Chaire sacrée, enfin, envers le public canadien-français pour ses nombreuses souscriptions à la Revue comme pour son encourageante présence ici, ce soir.

Il est toujours beau, mesdames, messieurs, l'idéal que rêve dans son jeune âge tout homme travailleur et patriote. Son inexpérience ne lui permet pas de s'arrêter aux obstacles qui pourraient en entraver la réalisation. Il voit tout en rose et, envisageant l'avenir d'un œil serein, il voit au lointain des horizons de plus en plus captivants, de plus en plus vastes et de plus en plus éclairés par les lueurs sinon les rayons d'un soleil d'espérance et de

succès. Tel est à peu près le rêve qui a fait naître la Revue acadienne. Le projet était beau, grand, généreux et patriotique. Il était aussi des plus dignes d'encouragement. Le malheur, néanmoins, à voulu que les Acadiens eux-mêmes ne s'y intéressent pas autant qu'ils auraient pû le faire. Loin de moi, cependant, la pensée de vouloir les critiquer sévèrement sous ce rapport. Trop attachés encore pour la plupart à certains vieux préjugés qu'ils sont inévitablement portés à considérer comme "point utile" tout travail d'esprit et comme perdu tout temps consacré aux lettres comme aux recherches historiques et scientifiques. Il n'est pas lieu, cependant ,de désespérer, car une réaction vraiment admirable se fait peu à peu par l'entremise des collègès classiques où les hommes de profession vont puiser ce goût de la lecture sérieuse et de l'étude véritable. Ce désintéressement des choses intellectuelles ou pour employer une expression chère à l'un des leurs, M. l'abbé Daigle, cette"pigritia acadiana" est la conséquence inévitable des malheurs dont les Acadiens ont été victimes durant de si longues années, et l'on ne saurait trop l'excuser d'autant plus que c'est un principe universellement reconnu qu'un peuple doit d'abord vivre sa période de formation matérielle avant de commencer à philosopher. Pour ces diverses raisons donc, les lettrés et les lecteurs sérieux étant peu nombreux en Acadie, et le coût d'impression subissant une augmentation de plus en plus ennuyeuse, la Revue acadienne, quelques mois après sa naissance traversait une crise financière dont elle serait probablement morte, si elle n'avait reçu le secours si généreux et si à propos de la Société Saint-Jean-Baptiste comme de ses officiers, hommes de devoir et d'idéal, hommes de cœur et d'énergie constante et persévérante, hommes par suite toujours prêts à encourager les mouvements visant à la survivance française et catholique par toute l'Amérique du Nord. Ils ne sauraient être trop félicités du dévouement et de la générosité dont ils ont fait preuve en cette cirscontance. Ils se sont dépensés d'autant plus largement que cette réunion patriotique et nationale leur fournissait l'occasion, en plus d'aider la cause acadienne. de rendre service également à leurs compatriotes, car la page d'histoire si glorieuse du petit peuple acadien est aussi l'une des plus belles pages de l'histoire canadienne-française. Honneur donc et merci à la Société Saint-Jean-Baptiste. Honneur aussi et merci à ses deux principaux représentants ici ce soir : j'ai nommé M. Victor Morin et M. Guy Vanier.

Si le Canadien offre ses sympathies à l'Acadien quand l'épreuve le frappe, s'il l'aide à avancer quand il serait tenté de demander du repos, s'il lui tend une main loyale et secourable pour l'aider à se relever, c'est parce qu'il se sent attiré vers lui comme vers un frère, et d'autant plus tendrement que dans toutes leurs veines coule un même sang pûrement et chrétiennement français. Ce sang éminemment français et catholique, source inépuisable de tant d'énergie, de dévouement et d'héroïsme, a droit à son éloge ici ce soir, car il apparaît tout pûr et non moins fort dans la personne du R. P. Dagnand. Toute âme noble et généreuse comme la vôtre, Révérend Père, repousse les louanges et il est difficile pour ne pas blesser votre modestie de faire l'éloge de vos actions quelques sublimes et éclatantes soient-elles. Permettez-moi, cependant d'ajouter qu'avec les Pères Sigogne, les Mgr Blanche et demain les Mgr Chiasson, vous avez été et êtes encore l'un des pilliers de l'édifice qu'érigent en Acadie les Pères Eudistes et les Pères de Sainte-Croix pour la reconstruction nationale par le relèvement intellectuel, moral et social. Les nombreuses années que vous avez passées avec les Acadiens vous ont permis de les étudier, de les apprécier et de les aimer. Vous avez retrouvé en eux des fils de votre chère France ; vous avez trouvé des catholiques et pour ces deux motifs vous les avez aimés et les aimez encore. Votre apostolat, en effet, se continue et se propage chez eux par vos confrères, vos disciples et vos élèves comme par les retraites dont vous les faites bénéficier à l'occasion et à l'étranger par vos écrits comme par vos conférences toujours instructives, toujours enchanteresses comme celle de ce soir. Au nom, donc, de tous les Acadiens, permettez-moi, Révérend Père, de vous offrir mes félicitations les plus cordiales comme mes remerciements les plus sincères pour avoir si généreusement contribué au succès merveilleux de cette soirée—bouée de sauvetage de la Revue acadienne, sinon de la cause acadienne elle-même.

Il importe, en effet, que toutes les familles acadiennes sachent ce qu'ont été leurs ancêtres et pourquoi ils sont encore ce qu'ils sont, c'est-à-dire français et catholiques. Ils ne sont plus au lendemain de 1755. Victimes d'un pacte des plus infâmes, dispersés aux quatre coins de la terre, les maris séparés des épouses et les enfants des parents, aux yeux des nations, ils n'éxistaient plus que dans le souvenir. Leurs persécuteurs les croyaient à jamais anéantis et ils croyaient pouvoir sans crainte s'enorgeuillir

de leur travail : le crime était accompli, la victoire était éclatante... l'Acadien ne reviendrait plus... Comment !... ce crime abominable ne recevrait pas son châtiment ?... La justice et la vertu ne seraient donc pas vengées ?...... Non, l'Acadien avait trop de coeur; le souvenir de sa chère Acadie lui était trop précieux ; l'amour qu'il éprouvait pour ses pères comme pour son Dieu était irrévocable. C'est pourquoi il revit aujourd'hui et avec d'autant plus de vigueur que les Gabriels sont restés plus fidèles les uns à leur charrue et les autres à leurs filets de même que les Evangélines ne repoussent pas le berceau comme un châtiment, mais l'accueillent religieusement comme une œuvre de reconstruction nationale. Si donc l'Acadien revit aujourd'hui, c'est parce que le germe qui donne naissance aux races reste indestructible aussi longtemps qu'il reste nourri par un sang éminemment français et catholique, car ce sang est celui dont Dieu se sert toujours pour accomplir les dessins de sa divine Providence... Gasta Dei per Francos... C'est avec raison, par conséquent, qu'on lui fait l'honneur de compter comme une force capable des plus merveilleux efforts pour le succès de la cause française en Amérique.

Cette force, l'Acadien doit la nourrir et l'animer par l'étude de son histoire et grâce à la propagande des journaux comme des maisons d'éducation, le jour viendra où il sera facile de faire pénétrer au sein de tout foyer acadien une revue soignée qui comme la Revue acadienne redirait chaque mois l'histoire des aïeux et les nobles ambitions de la génération présente et collectionnerait à l'occasion certains documents précieux pour les inscrire là où l'on pourrait dire d'eux... "scripta manent". Il est déjà consolant de voir presque tous les pères de famille continuer à recevoir leur journal, même après que la ménagère "a fini de tapisser sa cuisine" et surtout d'entendre nombre des têtes dirigeantes dire avec Salluste, cet historien latin, "qu'on peut-être utile à son pays aussi bien en écrivant des livres qu'en conquérant des provinces." Il n'y a donc pas lieu de désespérer. Le terrain est des meilleurs : la récolte dépendra de la semence ; elle sera belle car la semence sera toujours celle du Canadien-français. C'est pourquoi je profite de l'occasion, mesdames et messieurs, pour vous féliciter et vous remercier au nom des Acadiens du bel exemple que vous leur donnez en tout et partout comme de la grande leçon dont vous voulez les faire profiter en vous rendant en aussi grand nombre

encourager l'œuvre de la Revue acadienne. Quand cet astre nouveau destiné à répandre la lumière nécessaire pour faire des Acadiens une nationalité vraiment digne de ce progrès et de cette rémunération que Dieu réserve aux peuples qui ont souffert pour la justice, la vérité et la vertu, vous vous joindrez à eux, en entonnant l'alleluia non seulement du réveil acadien, mais de la survivance française en Amérique pour contempler un spectacle des plus récomfortants, celui de voir, après avoir été ballottée durant des années par les flots d'une mer des plus orageuses, de voir, dis-je, entrer vers bon port à côté de la barque nationale canadienne-française, celle des Acadiens guidée sous un ciel des plus rassurants par l'étoile miraculeuse de l'Assomption et portant dans les plis de sa voile d'une blancheur immaculée comme dans ceux du tricolore les doux noms d'Acadie, d'Evangéline et d'Ave Maris Stella...

Edmond-L. AUCOIN.

LE VIEUX ROUET DE CHEZ NOUS

Près du poêle à deux ponts dans un coin du *grand bord,*
Bien souvent je revois le rouet de grand'mère,
Vieux bijou précieux, quasi-nonagénaire,
Monté de sa quenouille et de son cordon tors.

Il est fait de bois franc à la façon ancienne;
C'est l'aïeul qui le fit et y mit un grand soin,
Aussi tous les hivers ronronne dans son coin,
Le vieux rouet, ami de la femme acadienne.

C'est pendant la veillée, à la lueur du feu,
Qu'entre ses doigts experts tenant la laine fine,
La maman au *mitan* de sa bande lutine,
File le blanc tissu pour ses bambins frileux.

Mais dominant les voix, les ris et le tapage,
Du rouet l'on entend le ron ron familier,
Et le vent qu'en tournant, fait son épinglier,
Fait sauter les *cordons* rangés en étalage.

Cependant *Chaculot* du petit somme ami,
Vient *ouétrer* doucement son petit *cagouette,*
Près des pieds de maman, sur la grande marchette
Et par ce bercement bientôt tombe endormi.

Ainsi, tous les hivers depuis ma souvenance,
Le vieux rouet fila la laine et le *défait*....

Jeunes femmes, tournez vous aussi le rouet ;
Des choses d'autrefois, gardez l'accoutumance.

Tourne, tourne, rouet ! Ton antique chanson,
Un bien doux souvenir en mon âme réveille ;
Souvenir du passé qui chaque jour s'effeuille,
Souvenir des anciens, de la vieille maison.

Emery duTERROIR.

LE RÉVEIL ACADIEN

Fidèle à son programme d'études et de réminiscences historiques sur le peuple acadien, la "Revue Acadienne" ne saurait laisser passer sous silence la soirée du Réveil acadien donnée au Monument National sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste et sous la direction du Dr E.-D. Aucoin. Elle est d'autant plus enchantée et empressée d'en donner, par la plume encore jeune d'un de ses humbles et assidus lecteurs, un compte rendu aussi exacte que possible, que cette soirée fût organisée expressément dans le but de lui venir en aide afin de prolonger son existence et lui permettre d'exercer sa digne mission qui est celle de nous parler. chaque mois, du pays d'Évangéline.

La soirée du Réveil acadien nous a laissé, à nous Acadiens de Montréal et à nos amis les Canadiens-français, un souvenir qu'on ne peut facilement oublier. Nous nous souviendrons longtemps de l'agréable impression qu'elle nous a faite car elle est une de celles que l'on aime à conserver et à communiquer à nos compatriotes qui n'eurent pas, ce soir-là, l'heureuse fortune d'entendre le savant conférencier qu'est le Révérend Père Dagnand, Eudiste, et de voir, côte à côte, dans une même salle, Acadiens et Canadiens fraterniser et donner preuve d'un rapprochement, se faisant de plus en plus intime, entre les deux peuples frères de sang et d'origine.

M. Victor Morin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste ouvrit cette soirée. Dans une allocution qui ne manqua pas d'intéresser beaucoup, il fit remarquer que l'Acadie, sœur aînée des Canadiens-français les avait précédés dans la voie du martyre. Injustement trompés, cruellement châtiés et dispersés les Acadiens ont accepté leur malheureux sort avec soumission et confiance dans un avenir meilleur. Confiance dans un avenir meilleur, où ? Sur cette terre d'exil où leurs bourreaux allaient les disperser ? Non ! dans leur chère Acadie où ils reviendraient si on leur laissait une étincelle de vie. Ils y sont en effet revenus, se sont réinstallés et aujourd'hui ils sont nombreux. Cette conduite leur a valu d'être cités comme un modèle de résistance dans les persécutions. Il pourrait et aimerait parler plus longuement de ce peuple vraiment merveilleux, ajoute-t-il, mais comme les auditeurs, il a hâte lui aussi, d'entendre un conférencier de renom qu'il présente dans la personne du Rév. Père Dagnand, missionnaire eudiste.

Le Rév. Père Dagnand, qui n'était pas un inconnu dans la métropole fut salué d'applaudissements prolongés.

Il nous a parlé, non pas de l'histoire proprement dite des Acadiens, mais de leur vie, leurs coutumes et leur caractère. Le tableau qu'il nous a fait de ce peuple martyr est des plus exacts et des plus vécus et démontre que le peintre possède ce précieux don d'observation des psychologues les plus renommés. Son expérience parmi les Acadiens de la Baie Sainte-Marie, N.-É. où il a consacré douze années d'apostolat lui a permis de connaître l'Acadien tel qu'il est, c'est-à-dire médidatif, mélancolique et un peu rêveur.

Un des traits les plus frappants qui caractérise toute la personne de l'Acadien de nos jours, c'est, nous dit le conférencier, une tristesse instinctive : tristesse qu'il tient sans doute des Bretons de la mer, ces perpétuels rêveurs du pays de France. Quiconque est triste est songeur, aime le silence et quelquefois la solitude ! L'Acadien offre de ces traits ; il est tranquille et peu communicatif. Triste et médidatif il aime le silence prolongé et sa pensée fuit "comme la fumée qui s'envole de sa pipe." Pourquoi cette tristesse et ce silence ? Pourquoi n'est-il pas prime-sautier comme le Français et le Canadien-français son voisin. ? Pourquoi ? Il se souvient des malheurs de 1755. Le souvenir de cette "chasse-à-l'homme" et des souffrances dont ses aïeux ont été les innocentes et héroïques victimes, semble le suivre partout. La série d'actes ignobles, actes qui n'ont pas de parallèle dans l'histoire des peuples ont malheureusement affecté son tempérament et exercé sur lui une influence plutôt néfaste qui se manifeste dans ses actes privés comme dans sa vie publique. Ce triste souvenir des persécutions et des souffrances de ses aïeux étant gravé dans sa mémoire, est-il étonnant qu'il soit porté à mediter et à réfléchir ? Est-il d'avantage surprenant qu'il ne soit pas prime-sautier et qu'il ait rarement un trait d'esprit à lancer ? Non ! et alors point n'est besoin d'ajuster ses "lorgnettes" pour "voir" que l'Acadien est bien en général tel qu'il a été dépeint au Monument National.

Chez ceux qui méditent et qui rêvent on trouve des artistes. L'Acadien, en effet, est un artiste et artiste "jusqu'au bout des ongles" ajoute le conférencier. Ici, il nous invite à entrer dans la maison d'un fils de l'Acadie ; mais il nous conseille de ne pas tenter d'entrer par la porte de l'arrière. La gardienne de la maison ne le veut pas. Le prêtre, le médecin et les étrangers doivent

entrer par la "grande porte" qui est la porte du devant. L'Acadienne, hospitalière des plus bienvaillantes convie ses visiteurs au salon. L'intérieur de sa maison n'offre rien de luxueux, mais par contre tout est dispcsé avec ordre et tout est propre. Ce qui frappe l'œil, en entrant, sont ces multiples tapis crochetés et peints qui couvrent le parquet. L'etranger en est émerveillé, car ces tapis, œuvres de nos Acadiennes, sont des merveilles de talents. Un évêque présent à la fête d'ouverture du collège classique de la Pointe de l'Église (Church Point, N.-É.) s'étonna de la parfaite disposition des formes et des couleurs d'un immense tapis représentant les armes du collège et ornant le sanctuaire. Un Père lui ayant appris que c'étaient les Acadiennes de la paroisse qui l'avaient fabriqué il répondit : "Allez leur crier toute mon admiration pour leur talent merveilleux."

Si les femmes sont artistes, les hommes ne le sont pas moins. Ils possèdent de nombreux talents que l'occasion seule très souvent, sait dévoiler. La nécessité, dit-on, est la mère des inventions ; c'est vrai et en Acadie on pourrait ajouter qu'elle est l'exploratrice des talents enfouis. Par nature et par besoin ils sont architectes, dessinateurs et sculpteurs. Comme preuve le conférencier sut nous fournir plusieurs exemples très intéressants.

Dans le domaine surnaturel, les Acadiens ne sont pas moins admirables ni moins étonnants. Ils ont conservé la foi robuste de leurs aïeux qui, longtemps seuls et abandonnés sont restés fidèles à leur Dieu sans voir de prêtres pendant des années. Avec cette arme que leur ont léguée leurs pères, les Acadiens comme groupe, n'ont jamais apostasié. Leur foi dans la Providence est inébranlable ; dans les revers comme dans la joie ils la bénissent toujours. Le rôle qu'ils accomplissent en Acadie, au milieu de la liberté de mœurs qui les entourent, est des plus bienfaisants, car leurs mœurs, à eux, sont profondément Catholiques.

M. Guy Vanier, avocat, ami très sympathique des Acadiens fut l'orateur suivant, et sut comme toujours interesser beaucoup son auditoire.

Les deux familles françaises sont trop longtemps restées ignorantes l'une de l'autre, dit-il. Il conviendrait de se rapprocher afin de se mieux connaître et de mieux s'entr'aider. Il encourage donc l'union entre les deux peuples, mais une union libre sans domination et sans asservissement national. Les Canadiens-français,

ajoute-t-il, ont tout intérêt à se rapprocher des Acadiens, étudier leur histoire d'où se dégagent tant de leçons d'énergie et de vaillance.

Ses remarques furent très goûtées.

M. le Dr E.-D. Aucoin qui devait clore la soirée dont il était l'organisateur en fût empêché par la triste nouvelle qui lui apprenait, la veille même, la mort de son jeune frère Hubert au champ d'honneur.

Son homonyme, M. Ed. L. Aucoin, E. E. M. le remplaça. Quoique pris à l'improviste notre jeune mais habile orateur sut nous intéresser au plus haut point en nous parlant du but et de l'œuvre de la Revue acadienne.

L'espace me manque pour dire combien la musique de M. Claude Doiron et le chant de Mlle E. Temple furent appréciés.

Somme toute, cette soirée qui fut une des plus intéressantes, autant par la valeur et la dignité des orateurs que par le choix des sujets traités, vaut bien d'être insérée dans nos archives.

A.-L. A.

Les vocables Algonquins, etc.

(*suite*)

"La tribu des Micmacs appartient à la grande famille des Algonquins, qui occupait jadis la moitié de l'Amérique du Nord. Les Abénaquis ont gardé le souvenir d'une alliance ancienne, ou confédération établie entre eux pour résister efficacement aux incursions des Iroquois. Un indien instruit de Oldtown, Maine, a consigné par écrit cette tradition des Peaux-Rouges et beaucoup d'autres choses anciennes.

"Leur pays, dit-il, fut partagé en trois immense régions ou provinces. La première devait appartenir pour toujours au PERE des nations et à son peuple; c'était OTTAOUAKIAG, le pays des Outaouais ou 'terre des origines.' La deuxième était pour le fils *aîné;* elle s'appelait OUAPANAKIAG, 'pays de l'aurore,' ou pays des Abénaquis et des nombreuses tribus qui s'y rattachent. La troisième province était celle du PLUS JEUNE: MIKMAKIAG, pays des Micmacs, en leur langue *Migmagig*, 'contrée de l'amitié' ou pleine 'd'agrément,' située tout à l'est, sur les bords du Grand

Lac d'eau Salée: c'était l'Extrême Orient des Algonquins. Le pacte fut scellé par une cérémonie symbolique. Le plus ancien des *Micmacs* prèsents fut mis dans l'état où il était sortir au du sein de sa mère et couché dans TKINAGAN ou berceau sauvage; il y fut gardé et nourri toute la journée, comme un petit enfant. A chaque réunion périodique, tous les sept ans, on répéta la même cérémonie, jusqu'à l.arrivée des blancs. On montrait par là que *MICMAC* ayant été choisi une fois comme le plus jeune fils, il devait toujours rester le Benjamin de la grande famille du Nord" (*Life and Traditions of the Red Man*, by Joseph Nichols, Oldtown, Maine,1893,p.130)

"Ces indiens ont toujours occupé la partie orientale du Canada, elmi OSAOFG OFSFGFOANFG, 'la pointe extrême du soleil levant,' comme ils disent.

"Ils sont aujourd'hui disséminés un peu partout en petits groupes. Le plus considérable est Restigouche, sur la Baie des Chaleurs: c'est la métropole des *Micmacs*. Mais le grand chef de toute la tribu réside au Cap Breton.

"Le nom de *MIGMAGIG* s'appliquait particulièrement à la région de la rivière Miramichi, dont le nom n'est peut-être qu'une transformation du premier. Les anciennes relations ignorent totalement le nom de Micmacs: le Père Biard et Lescarbot, comme Champlain, ne parlent que des Souriquois, un nom local ou régional. Le Père Lallemant nomme: les sauvages du Cap Breton, 'les Souriquois qui sont plus avant dans les terres (N.E.) ceux de Miscou (N.B.) ceux de Gaspé, etc.,' Le Père Leclercq nomme ses sauvages Gaspésiens, nom local également. Il est possible encore que les *Micmacs* aient voulu cacher intentionnellement leur véritable nom que l'on trouve mentionner officiellement pour la première-fois dans une liste de présents faits à la tribu, en 1693. Mais il est certain que tous ces noms locaux ne désignent qu'un seul peuple, ayant un même chef et une même langue."

Il semble hors de doute que le nom de *Micmac* donné à la tribu qui habitait originairement et habite encore le Nouveau-Brunswick, lui vienne de l'Amérique même, peut-être bien de l'Amérique du Sud, si l'on en croit Huet, cité par Ménage, qui dit dans son dictionnaire: "L'on appelle *micmac*, dans le Pérou, les colônies envoyées d'une province dans une autre. Cela s'apprend de plusieurs endroits de l'histoire des Incas de Garcilasso de la Vega. Ce mot semble avoir passé en Espagne et de là être venu jusqu'à nous."

Ceci est plutot vague; mais le fait que le nom n'est arrivé qu'assez tard dans l'histoire lui donne de la *consistance.*(1) D'un autre côté, Littré, qu'il ne faut jamais négliger, nous dit que *micmac* vient de l'allemand *mishmasch*, de *mishen, mêler.*"

Mishmasch signifie mélange, confusion. Le mot anglais, *to mix* appartiendrai à ce radical.

Une autre autorité rattache l'un et l'autre mot au latin *miscere*, mêler.

J'ai moi-même vu le mot écrit *micmah*, dans quelque auteur du XVIIe siècle, dont je ne puis me remémorer le nom.

Il y a ici, ce me semble, confusion. Nous sommes en présence de deux vocables qui n'ont de commun qu'une similitude de sons, l'un de provenance germanique ou latine, l'autre d'origine américaine. Il est assez mal aisé, ethnoligoquement il est impossible, de rattacher le nom honorable donné par les Français—assez tardivement—à cette tribu de fidèles et dévoués Sauvages, nos alliés et amis, depuis le premier jour jusqu'au dernier jour de la colonie française, à un radical tudesque, voire latin, dont la signification, jusque dans ses plus éloignés dérivés, est plutôt péjorative. Pour ma part je préfère à tout ce qui précède le mot sauvage *nicmack* ou *micmak*, qui signifie *allié*, paraît-il.

MICOUANNE :

Ecrit *micouenne*, par les écrivains canadiens Ecuelle, *casseau* de *mashkoui* ; grande cuillère de bois avec laquelle les Sauvages mangent la *sagamité*, et le *fricot.*

D'après le *Parler Français*, micouenne signifierait surtout, dans la province de Québec, "une grande cuillère en bois ou en écorce pour mettre le sucre en moule."

Ce mot se prononce plutôt *mischcouanne*, en Acadie. Vient de l'algonquin *emikwan.*

MITASSE : Jambière, genouillère.

Mot d'origine iroquoise, employé par les Canadiens, mais inconnu en Acadie.

MOCCASINE ou MOCAZINE :

Soulier sauvage en peau non tannée. Les dictionnaires donnent *mocassin* ; mais Chateaubriand l'épelle *mocassine* : Atala "me broda des *mocassines* de peau de rat musqué."

1.—*Consistance*, dans le parler des Acadiens, signifie, par extension, vraisemblance apparence de vérité. Cette locution; ça *ne consiste en rien*, signifie, ça n'a pas d'importance.

"Outre ces grands bas de chausses, les nôtres (sauvages) usent de souliers qu'ils appellent *Mekezen*, lesquels ils façonnent fort proprement. Le cuir n'en est pas corroyé ni durci." *Lescarbot.*

MOCAUQUE :

Savanne. Employé en Acadie.

MOUFFETTE :

C'est le nom qu'au Labrador on donne à la "bête puante" *skunk* en anglais, le *mephitis americana* des zoologistes. Ce mot est-il bien d'origine sauvage ?

MOYAC ou MOÏAC :

Canard sauvage, connu sous le nom de *eider*, et dont les plumes fournissent l'édredon. C'est *l'eider-duck* des Anglais ; pour les ornithologistes, *somateria mollissima.*

Jacques Cartier les appelle *canne.*

NAGANES :

"Les nâganes sont de jolies planchettes, munies de lacets, de cerceaux et d'une courroie de porteur, sur lesquelles on emmaillotte les enfants à la mamelle : espèces de nattes élégantes, qui sont les berceaux des petits sauvages." J. C. Taché, *L'Ile-au-Massacre.*

NIGOGUE :

Harpon fait d'un dard entre deux machoires mobiles et dont on se sert pour prendre l'anguille. le jour, dans l'eau calme et, la nuit, aux flambeaux. L'anguille *vasée* se prend au harpon.

On prend aujourd'hui *l'épelan* avec de minuscules *nigogues.*

NIJAGAN :

"Voici comment on fait un *nigeagan :* on plante des pieux l'un contre l'autre, à l'embouchure des ruisseaux et des rivières où la mer monte ; le poisson passe par-dessus à marée haute, pour aller chercher à s'engraisser du limon des marais : quand la mer a baissé, et que le poisson a manqué d'eau, il suit le jusan ou le reflux, et ne pouvant plus repasser par-dessus les pieux, l'eau étant trop basse, il s'y trouve arrêté, et l'on va les prendre." Dierreville. p. *58.*

Dans le golfe Saint-Laurent, où la marée est beaucoup moins haute que dans la baie de Fundy, les *nijagans* se font d'autre façon.

Le mot est passé dans la langue courante des Acadiens. Le *nijagan* correspond, je crois, au *trap-net*, que les pêcheurs de la Méditérannée appellent le *thonaire*, du radical *thon.*

ONONDOTRA :

Ce vocable, d'origine algonquine, est inconnu en Acadie, se dit pour rat-musqué, dans la province de Québec. C'est le *ondatra-zebeticus* de Lesseing.

ONONTIO :

Littéralement *Montmagny*, ou *Grand'montagne*. Mot par lequel les indigènes désignaient le gouverneur.

Ce terme est inconnu du peuple, mais les poètes l'ont conservé.

ORIGNAL :

Les anciens, parmi les Acadiens, disent *orignâ*. C'est *orignac*, avec la chute du *c*, comme *Matapédiâ*, pour *Metapédiac*. Les premiers auteurs qui font mention de l'élan du Canada, écrivent également *orignac*.

Nous lisons dans Lescarbot : "Les Basques appellent un cerf ou ellan, *orignac*," et, en un endroit autre : "l'élan, lequel les sauvages appellent *aptaptou*, et non Basques *orignac*."

On peut conclure par ce qui précède, que le mot *orignac* (orignal) vient du basque. Plusieurs croient, que c'est un mot d'origine indienne.

L'orignal est le *cervus alces* de Linnée, le *moose* (mot d'origine abénaquise) des anglais.

OUANANCHE :

Saumon d'eau douce, le *salmo salar*. Diffère du *touladi*.

OUAROUARI, (WARWARI) :

Vacarme assourdissant. Ce mot paraît être une onomatopée; mais, d'un autre coté, on donne, aux Antilles, le nom de *hourwari* ou *wourwayry* à une bourrasque mêlée d'éclairs et de tonnerre.

Les Acadiens emploient ce terme presque universellement : C'est un *ouarouari* à ne pas s'entendre ; l'assemblée a tourné en un véritable *ouarouari*.

OUAOUARON (wâwâron) :

Grosse grenouille verte, qui, durant les nuits du printemps, remplit les marécages du bruit énorme de sa voix.

Ce pourrait bien être une onomatopée, et je serais porté à le croire, si les Iroquois n'avaient le mot *ouaron* qui signifie également une grosse grenouille.

OUTIKO :

"Géant, ou monstre fabuleux, dans les légendes sauvages."

S. Clapin, *Dictionnaire*.

OURAGAN :

Tempête de vent d'une violence extrême.

C'est aux Antilles, une cyclone d'un diamètre variant de 50 à 100 milles, avec une véolocité de 80 à 130 milles à l'heure.

On trouve ceci dans Nierr. *Histoire véritable de certains voyages périlleux,* citation de Ménage :

"Le mot *uracan* est un vocable des insulaires (Antilles) lequel signifie en leur langue les quatres vents joints ensemble et poussants l'un contre l'autre."

Le mot est écrit *huracan* par Oviedo et *furagan* par Pierre Martyr, les deux premiers écrivains qui en font mention.

Il pourrait se trouver quelque lien de parenté entre *ouragan* et le *barogan* des Mongols, deux mots qui ont la même signification.

PAGAIE, prononcé *pagaye* ou *pagaille,* en Acadie.

Petit aviron à large pelle, manié avec les deux mains, sans qu'on l'appuie sur le plat-bord de l'embarcation et qui n'est pas retenu par un *toulet,* comme le sont les grands avirons.

Ce mot paraît venir d'un arbre de la Guyanne, appelé *pagaie,* avec le bois duquel on faisait des rames et des avirons.

PATATE :

La *patate* de France n'est pas celle du Canada. Notre *patate* est ce que les Français appellent *pomme* de terre, et leur *patate* est ce que nous connaissons sous le nom anglais de *sweet potatœ.* Cette dernière, peu connue, nous vient des Antilles et de la Floride.

Pour les botanistes, la *patate* canadienne est le *solanum tubercosum,* et celle du dictionnaire de l'Académie est la *convolvulus batatas.*

PACANE :

Coudrier, noisettier ; probablement le *carya olivarformis.* Mot tiré de l'algonquin. S'emploie pour désigner la noix même.

PAPOIS :

Ecorce et feuilles broyées, que l'on fume en guise de tabac. Ce mot, d'après M. Benjamin Sulte, est tiré de la langue algonquine.

PEKAN :

Espèce de martre ; *la mustella Canadensis.* Ce mot, inconnu en Acadie, est en usage dans la province de Québec.

PEMMICAN :

Ce mot, qui n'est guère connu des Acadiens, nous vient des indigènes de l'ouest du Canada.

C'est chez les sauvages, une préparation faite avec du maigre séché, puis battu (*mâché*) et mélangé ensuite avec des substances grasses de façon à en faire des galettes.

Les blancs en font un objet de nourriture concentrée, à l'usage des soldats en campagne, et des entrepreneurs de lointaines excursions.

PETUN :

Mot d'origine brésilienne et synonyme de *tabac*. Les Bas-bretons disent *butun*.

Beaucoup employé, autrefois, ce mot est aujourd'hui à peu près disparu. Il n'a jamais été en usage parmi les Français d'Amérique.

"Tesmoin m'en sera l'herbe appelée des anciens *petum*, à présent *cathérinaire*, ou *medicée*, ou *herbe* à la royne." Paré.

A former le verbe *pétuner*, fumer, priser, ainsi que *pétuneux*, fumeur de tabac, et *pétunoir*, calumet.

"Les anciens remplirent de tabac leurs pétunoirs."

Ferland, *Histoire du Canada.*

PETUNIA :

Plante bien connue, de la famille des solanées. Originaire de l'Amérique du sud.

PICHOU :

Etre laid, difforme—Mot pris de la langue algonquine, d'après Binjamin Sulte.

On dit dans le pays de Québec : laid comme *pichoune*.

PICOUILLE :

Mot emprunté à la langue des Algonquins, d'après B. Sulte, et qui signifie, maigre, décharné.

PIMBINA :

Corruption du mot *pipeybinao*. Viorne comestible; fruit du *viburnum* de Linnée; *high cranberry*, en anglais. Rivière et las *Pimbina*, dans la province de Québec.

PIOUI :

Duvet des oiseaux. Ce mot, employé dans la province de Québec, semble inconnu des Acadiens. Tiré d'un radical sauvage.

P. POIRIER.

(à suivre)

Tables générales des Matières

REVUE ACADIENNE

GRAVURES :

LA REVUE ACADIENNE

Publication Historique et Littéraire

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

2ème ANNÉE JANVIER ET FÉVRIER 1918 No 1

SOMMAIRE

ABONNEMENT ANNUEL - - - $1.00

DIRECTEUR:

DR EDMOND-D. AUCOIN,

DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL.

REDACTION ET ADMINISTRATION:

1918, RUE SAINT-DENIS, 1918

MONTREAL

RENSEIGNEMENTS

A cause de l'augmentation considérable du papier et par là des frais d'impression, la *Revue acadienne* ne paraîtra qu'à tous les deux mois, pendant la guerre, en livraison de vingt pages.

Si toutefois, pendant l'année, les sources de revenu augmentent, nous donnerons vingt pages à chaque mois sans augmentation du prix d'abonnement.

Un bon moyen de faire grandir notre jeune *Revue*, serait d'engager nos amis à se procurer la série complète de l'année dernière qui forme un joli volume de deux cents pages et qui est en vente aux bureaux du Directeur à un dollar ($1.00). Les nouveaux abonnés désirerons sans doute posséder le 1er volume. Ne retardez pas; dans un mois vous ne pourrez peut-être pas vous le procurer.

Nous sommes heureux d'annoncer que le tirage du $10.00 en or a couvert, ou à peu près, le déficit de l'année 1917.

Vous serez avec nous pour dire que c'est un grand succès. Nous offrons nos meilleurs sentiments de reconnaissance à tous ceux qui nous ont encouragé de leurs bonnes paroles, de leur plume et de leur argent.

Nous formons des vœux pour qu'un plus grand nombre de nos abonnés nous gratifient de leurs écrits dans le cours de l'année.

Parlez-nous de vos ambitions, de vos organisations, enfin de tout ce qui peut intéresser les lecteurs de la *Revue* et l'Acadie vous sera reconnaissante.

Vers des jours meilleurs

On peut être au printemps de la vie et marcher "sur le bord de la tombe". Telle a été la leçon apprise, pendant des jours d'apparente faiblesse.

Je viens d'apprendre qu'on peut avoir pleuré "sur le bord de la tombe" pour enfin marcher vers des jours meilleurs.

Mon cri d'agonie a touché les cœurs de pères, et nombreux me sont arrivés les témoignages de sympathies, accompagnés d'ardents désirs de voir survivre l'unique revue acadienne. Ma plainte a semblé tellement désespérée qu'un grand nombre de mes abonnés me croient passée à un nouveau séjour. Rassurez-vous mes chers lecteurs, j'ai du sang breton dans les veines, et non dépourvue de caractère, je veux vivre des jours meilleurs.

Comme les petites sœurs d'Évangéline, je suis un peu fière de moi-même et sans songer d'être parfaite, je suis sensible aux critiques de mes compatriotes. Mon berceau est la province de Québec, je n'en suis pas moins la vraie revue acadienne. Mon idéal est d'élever les esprits vers des sphères créatrices d'énergie intellectuelle. Ceci n'est pas à dédaigner. J'ai le défaut de faire passer la religion avant les banalités de la vie ordinaire. Mais... avec la Mère de Jésus pour patronne, peut-on agir autrement ?

C'est elle qui peut nous faire vivre des jours meilleurs.

Et puis, mes collaborateurs sont presque tous des prêtres. Quel mal y voyez-vous ? Ce sont les prêtres qui ont sauvegardé la langue du peuple acadien, en conservant sa foi; ce sont eux qui ont inscrit les noms de mes ancêtres dans les vieux registres paroissiaux et qui, avec mes arrières grands-pères, ont vécu l'âge d'or que je veux raconter.

Il est tout naturel que ce soient les prêtres qui se sentent le plus de courage à continuer ce travail d'une origine si lointaine, en consultant les vieux manuscrits, pour en donner connaissance à la génération présente.

Tâchons donc de nous montrer, au moins reconnaissants envers ces âmes si brûlantes de vie à l'endroit des choses ancestrales.

Quant à moi, fasse le ciel que je garde toujours les bonnes grâces du clergé acadien! c'est la pensée qui haute mon esprit en désirant vivre des jours meilleurs.

Vol. II, No. 1. *La REVUE acadienne.*

A TOI, SALUT

**Au grand tribun Canadien:
Henri Bourassa**

O fils heureux de ta belle patrie ! ô toi,
Fier chevalier de la justice divine,
Prêcheur de la liberté sainte—et de la Foi,
La foule toujours vers toi s'avance et s'incline.

De ton souffle puissant, et magique et sacré
Tu clames le rappel au souvenir des êtres
Morts, tous en héros, et qui furent tes ancêtres. . .
O tribun glorieux en tous lieux vénéré !

Aux mânes de ces preux, vengeur impitoyable,
Tu fis le doux serment, par tes fils respecté,
De défendre ta langue, o lutteur indompté !

Sonne, sonne encor le combat implacable ;
Rallie à toi sans trève, o fidèle gardien !
Porte toujours bien haut l'étandard canadien.

Henri CORBIERE

Sèvres, France.

Mots d'encouragement

11 janver 1918

Monsieur le Directeur,

Je vous envoie ci-inclus un mandat postal de $5.00, dont un dollar pour le renouvellement de mon abonnement à la *Revue Acadienne*, la balance pour vous aider à couvrir le déficit de l'année dernière.

Puissiez-vous recevoir assez d'encouragement pour vous permettre de continuer votre oeuvre si patriotique.

Avec mes meilleurs souhaits de prospérité et de bonheur pour la nouvelle année.

Je demeure
Votre tout dévoué

D. ptre.

A travers vingt-cinq années d'apostolat

LES EUDISTES AU CANADA

1890—1916

Chapitre Premier

Les Eudistes et les œuvres de formation sacerdotale. Ste-Anne de Church Point.

(suite)

Recueillant, des mains des Oratoriens, le glorieux étendard que, pour des raisons qu'il ne nous appartient pas de juger, ceux-ci avaient laissé tomber, le B. Jean Eudes résolut de le relever, de le déployer à nouveau et d'abriter, sous ses plis, une jeune phalange qu'il exercerait lui-même au combat, et qu'il mènerait ensuite au terme si ardemment désiré: l'œuvre de la réforme et de l'éducation du clergé, par l'institution des Séminaires. C'est dans ce but qu'il quitta l'Oratoire de Jésus et qu'il établit la Congrégation de Jésus et Marie.

Il y travaillait depuis longtemps déjà: dans les dernières années de son séjour à l'Oratoire, l'obéissance l'avait appelé à St-Magloire, dont les célèbres conférences étaient suivies par un grand nombre d'ecclésiastiques. De plus, dans toutes ses missions, il avait coutume de réunir les prêtres des lieux circonvoisins pour les entretenir de la grandeur et de la sublimité de leur vocation, comme aussi, des obligations et de la sainteté qu'elle réclame.

Mais, le saint apôtre se rendait parfaitement compte de l'inutilité de ses efforts, tout le temps que la formation des clercs ne recevrait pas les soins spéciaux qu'elle exige. Et c'est pourquoi il assigna à sa société, comme fin première et principale, l'éducation du clergé dans les Séminaires. *

En vue d'adapter harmonieusement sa Congrégation au but que, par elle, il se proposait d'atteindre, le Bienheureux ne crut pas devoir imposer à ses membres, d'autres vœux solennels que ceux du baptême et du Sacerdoce. Il était persuadé, en effet que "mieux que les religieux, des prêtres trouvant dans la seule dignité dont ils sont revêtus, la raison et le moyen de s'élever

* Le Bienheureux donne à ses fils, comme fin secondaire, les missions parmi le peuple chrétien. Cette fin est subordonnée à la première.

à la plus éminente perfection, étaient à même d'inspirer aux ordinands une haute idée du Sacerdoce et de la sainteté qui lui convient."

Non content de délimiter de la façon la plus précise, la fin de sa Congrégation, le P. Eudes fait converger vers elle, toutes les prescriptions de cet admirable code qu'il donne à ses fils sous le nom de "Constitutions de la Congrégation de Jésus et de Marie." Voulant faire de ceux-ci des modèles, autant que des éducateurs du clergé, il les soumet à une discipline régulière des plus fortes. "Je ne connais pas, disait le Cardinal Pitra, de Règle qui pousse "à une plus grande abnégation et à une vie plus sacerdotale."

Les Eudistes sont restés fidèles à leur vocation pendant tout le XVIIe et le XVIIIe siècle; ils ont la gloire d'avoir formé cet héroïque clergé de Rennes et de la Normandie, si justement apprécié avant la Révolution et qui le fut mieux encore aux jours de l'épreuve.

Malheureusement, les circonstances ne leur permirent pas, au lendemain de la tourmente révolutionnaire, de rentrer dans leurs séminaires pour y reprendre l'œuvre de leurs pères. Au moment où leur société se relevait péniblement de ses ruines, la France avait un extrême besoin de maisons d'éducation chrétienne, et ainsi furent-ils insensiblement amenés à prendre la direction de collèges fort importants, sans doute, à tous égards, mais moins directement en rapport avec leur vocation première.

Les établissements à l'étranger furent le moyen providentiel choisi par Dieu pour la leur faire retrouver. Le T.-H. Père LeDoré le constate expressément dans le rapport quinquennal qu'il présenta en 1912, à la Congrégation des Réguliers: "En même temps, écrit-"il, le Sacré-Cœur et le B. Jean Eudes redressaient les voies que "nous suivions depuis le rétablissement de la Société en 1826. S'ils "avaient laissé les sectaires fermer par la force, nos Collèges de "France, c'était pour nous ramener sur les conseils du St-Siège, "et, par l'appel des Évêques, vers notre œuvre principale, qui est "la formation du Clergé."

Cette remarque est également vraie de nos œuvres des deux Amériques.

Former des prêtres, telle est bien la pensée qui a présidé à la fondation de nos plus importantes maisons du Canada. Les faits et les documents abondent sur ce point.

"Une œuvre de même genre (que celle de l'Amérique du "Sud) écrivait le 25 avril 1893, le T.-H. Père LeDoré, ne devait "pas tarder à réclamer notre concours dans l'Amérique du Nord. "Il s'agissait d'aller faire germer des vocations sacerdotales au "milieu d'une population chrétienne et sans ressources. Aussi "à l'appel de Sa Grandeur Mgr O'Brien, archevêque de Halifax, "Pères ont été envoyés en 1890, et d'autres les années suivantes... "pour établir (à Church Point) un collège, où sans négliger les "cours commerciaux, on s'efforcerait surtout, par des études "classiques, de procurer aux Acadiens le moyen de se préparer "au Sacerdoce."

Le T.-H. Père insiste sur cette même idée, dans un autre de ses rapports quinquennaux, celui de 1904: "Aussi l'un de nos "buts est-il de leur procurer (aux Acadiens) des prêtres de leur "langue et de leur nationalité, et de leur conserver au milieu des "populations anglaises et protestantes qui les englobent, comme "sauvegarde de leur foi, leur langue et leurs traditions françaises."

Cette grande et noble ambition, on va la retrouver à travers tous les faits qui en forment la trame, à toutes les pages de l'histoire des maisons de Church Point, de Halifax et de Caraquet: elle en a été le sublime idéal, entrevu et poursuivi sans relâche, au milieu des plus pénibles épreuves, et sa réalisation restera la gloire et l'unique récompense de ces trois œuvres qui lui doivent leur existence et leur développement.

C'est la raison qui nous les fait grouper sous ce titre unique "d'Oeuvres de formation sacerdotale."

Ste-Anne de Church Point

J'ai raconté, dans le chapitre précédent, les préliminaires de la fondation de Church Point: il ne nous reste plus qu'à aller y retrouver les PP. Blanche et Morin, où nous les avons laissés, entre les mains des RR. PP. Gay et Parker.

Le premier de ces deux prêtres est déjà connu du lecteur, c'est à lui que revient le mérite de la fondation de cette maison de Ste-Anne, appelée à faire tant de bien, au sein de la population acadienne; le premier il en a eu l'idée, et son abnégation a permis de la rendre réalisable; dès l'arrivée des Pères, il s'effaça devant eux, leur abandonnant la direction de cette paroisse de Ste-Marie, où il devait laisser derrière lui un inéffaçable souvenir. Nous le rencontrerons de nouveau sur notre route, au jour de l'épreuve, fidèle jusqu'au bout à l'œuvre dont il fut vraiment le père.

Le nom du Père Parker est inséparable de celui du P. Gay; Ce jeune prêtre plein d'enthousiasme et d'activité, avait épousé avec beaucoup d'ardeur la cause acadienne et le Père Gay, avec qui il était lié par la plus étroite amitié, n'eut pas d'auxiliaire plus dévoué dans l'exécution de ses projets; tour à tour, en effet, il se fit quêteur, organisa des réunions et put ainsi recueillir l'argent nécessaire aux premières dépenses; de plus, ce fut lui véritablement qui intéressa la population au collège naissant.

A peine arrivés à Church Point les PP. Blanche et Morin se mirent immédiatement à la besogne, de tout cœur; et certes il en fallait pour oser aborder une pareille entreprise: bâtir un collège, tandis qu'on n'avait devant soi qu'un presbytère humble et modeste qu'on manquait de ressources, qu'on se trouvait perdu au sein d'une silencieuse solitude, sur les bords d'une baie toujours déserte!

N'importe ! Dès le premier moment les deux Pères comprirent qu'ils pouvaient compter sans mesure et sur la Providence et sur la bonne volonté de la population qui leur offrait l'hospitalité: ni l'une ni l'autre ne devait leur faire défaut.

Les premiers mois furent consacrés tout entiers à la préparation des futurs travaux de construction: étude du terrain, mesurage sur place, assemblées de paroisse et, à l'automne, creusage des fondations; le tout mené si rondement qu'on pouvait, dès lors, espérer l'érection du Collège Ste-Anne pour le printemps suivant.

Disons, une fois pour toutes, que dans ces travaux, comme dans tous ceux qui devaient suivre, les habitants de la Baie Ste-Marie se montrèrent d'une générosité inépuisable.

Le 12 novembre 1890, Sa Grandeur Mgr O'Brien signait ce qu'on pouvait appeler l'acte de naissance de la nouvelle maison. Par cet acte Sa Grandeur "donnait à la Congrégation de Jésus et "de Marie, dite des Eudistes, la charge des missions de Church "Point et de Saulnierville, avec leurs presbytères, revenus, casuels, "usufruits des terres appartenant à ces missions, et Elle prescri- "vait d'y ériger "une académie pour les garçons," leur permettant "de la diriger selon leurs méthodes, et les autorisait à établir à "Church Point, quand ils le voudraient, une résidence de mission- "naires, un noviciat, un scolasticat, et de suivre en tout leurs "règles et leurs Constitutions."

Par un bref du 5 juin 1891, son Éminence le Cardinal Verga, Préfet de la Congrégation des Évêques et Réguliers, daignait ratifier ce qui avait été fait.

Dès le premier hiver que les Pères passèrent à Ste-Marie, il y eut, au presbytère, un rudiment de collège ; avec l'aide d'un instituteur du pays, le bon Monsieur Soucy, vers la Toussaint, ils ouvrirent des classes qu'une vingtaine de jeunes gens fréquentèrent fidèlement jusqu'à la fin de l'année. Bien plus, un cours d'adultes, pour une dizaine d'hommes, se fit régulièrement tous les soirs pendant ces premiers mois.

C'étaient vraiment les temps héroïques: tant d'humble dévouement creusait, bien profond, le sillon que l'épreuve allait bientôt féconder.

Le 21 novembre de cette même année, les premiers renforts commencèrent à arriver de France, dans la personne d'un jeune novice de la Congrégation, M. Jules Lanos, et du cher frère Henri, de sainte mémoire.

Rien de bien saillant ne marqua ces premiers mois: à peine une petite course apostolique à la Salmon, où le P. Morin alla prêcher les Quarantes Heures, et c'est tout; le reste du temps fut entièrement employé à l'œuvre de l'éducation, au ministère paroissial, aux travaux de construction. Ceux-ci furent poussés avec la plus grande activité.

Un pique-nique, resté célèbre dans les annales du pays, qui eut lieu à Ste-Marie le 14 et 15 août, y réunit tous les Français de la Baie. Les journaux du temps en parlent comme d'un grand événement, et s'il faut en croire leurs descriptions enthousiastes, les pique-niques d'aujourd'hui seraient en baisse sur ceux d'alors. Quoiqu'il en soit, les 2,000 piastres que celui-ci rapporta vinrent à propos, aider le P. Blanche à faire face aux dettes les plus criardes.

Le personnel, tout en restant très restreint, se compléta peu à peu: au mois d'août le P. Ozanne était arrivé de France ; le P. Haquin le rejoignit le mois suivant accompagné de quatre religieuses de Paramé qui venaient assurer le service matériel de la maison. Mentionnons encore, parmi les ouvriers de la première heure, le P. Bourgeois, dont les diverses aptitudes en matière d'enseignement devaient être, pour l'œuvre naissante, d'un grand secours, et surtout un novice d'un dévouement à toute épreuve et d'un grand savoir faire: le futur Père P. Chiasson.* Deux autres professeurs laïques complétaient les cadres du corps enseignant.

Le 4 novembre avait lieu la bénédiction et l'inauguration du Collège Ste-Anne : Mgr O'Brien, accompagné de son vicaire

* Aujourd'hui sa Grandeur Mgr de Lydda.

général, Mgr Murphy, avait tenu à présider lui-même cette cérémonie: c'était de la part de Sa Grandeur, un précieux encouragement donné à son jeune protégé.

Le Collège—j'allais écrire le Séminaire—Ste-Anne désormais était fondé: le R. P. Dagnaud en faisait la remarque dans le discours qu'il prononça pour le 25e anniversaire du Collège: "les premiers élèves qui arrivèrent seront les premiers prêtres qui sortiront du Collège, que, dès ce moment là on aurait pu appeler du nom de Séminaire Ste-Anne: il sera en effet, jusqu'au bout, une pépinière sacerdotale."

Chose surprenante: dès sa première année, la nouvelle maison d'éducation put avoir sa classe de Belles Lettres et quelques autres classes du Cours Classique; ce fait s'explique par la présence à Ste-Anne de plusieurs jeunes gens qui avaient déjà commencé leurs études classiques à St-Joseph de Memrancook: parmi ceux-ci, je relève les noms du Père Désiré Comeau, le curé actuel d'El Brook, et de son cousin Sa Grandeur Mgr LeBlanc, évêque de St-Jean; tous deux formèrent, à eux seuls, la première classe de Belles Lettres du Collège Ste-Anne.

On imagine aisément ce que dût être cette première année. Une maison d'éducation ne s'improvise pas: or à Ste-Anne, tout était improvisé: improvisé le personnel, formé qu'il était en majeure partie, de professeurs de grand talent, sans aucun doute, mais absolument étrangers au pays, dont ils ne connaissaient ni les coutumes ni les mœurs, ni les traditions; improvisé aussi le programme des études, qui se ressentait nécessairement de la hâte avec laquelle il avait été conçu; improvisée encore la discipline, dont le moindre défaut était de ne pas tenir suffisamment compte des exigences d'une situation entièrement différente de celle de nos collèges de France. Que dans de pareilles conditions, on se soit heurté à des tâtonnements, à des hésitations sans nombre, il ne pouvait en être autrement. Malgré tout, l'année fut bonne au delà de tout ce qu'on pouvait espérer.

Aux vacances suivantes, de très précieuses recrues vinrent s'adjoindre au renfort reçu de France l'année précédente. Inclinons nous, tout d'abord, avec respect, devant une figure lumineuse qui apparaît alors, pour la première fois, dans l'histoire de Ste-Anne: celle du vénéré Père Cochet. C'était un saint, dans toute la force du mot; les saints canonisés n'ont pas de biographie plus édifiante que celle de cet humble prêtre qui, après avoir formé plus de

dix générations d'Eudistes, au noviciat de Rerlois, vint, avec une abnégation admirable, un oubli de soi sans borne, remplir ici les modestes et obscures fonctions de surveillant d'étude et de dortoir.

Le P. Braud, alors jeune scolastique, très brillant déjà, suivit de quelques jours, le Père Cochet au Canada: il allait compléter ses études de théologie, sous la conduite de ce dernier, tout en faisant, au Collège, sa part de besogne.

C'était bien des hommes de la trempe des nouveaux venus que réclamait la situation; les temps critiques étaient loin d'être passés: pendant bien des années encore, l'œuvre naissante allait avoir à se débattre contre les difficultés de tout genre: "Notre chapelle du Collège est misérable, écrit le P. Cochet, dans une lettre "qu'il adresse à ses sœurs, à son arrivée au Canada; c'est une "simple salle nue ! Que je voudrais pouvoir l'orner un peu. La "pauvreté est ici très réelle." Même aveu et même constatation pénible, dans une lettre à l'un des bienfaiteurs du noviciat: "A "tous ces titres, l'on m'a confié le soin de la chapelle. Or notre "chapelle est d'une nudité déplorable. Les sœurs la tiennent très "propre; c'est beaucoup, mais c'est tout aussi. Un autel des plus "simples, surmonté d'une statue de Ste-Anne, et deux chandeliers, "un harmonium, rien de plus. Ni chemin de croix, ni statues, ni "vitraux. Le Père Supérieur gémit comme moi, de cet état de "choses: "Mais c'est impossible d'y remédier maintenant, me dit- "il, nous commençons. Je n'ai pas de ressources." Et de fait, la "pauvreté religieuse n'est pas un mot ici."

Pour qu'un prêtre mortifié comme l'était le P. Cochet, ait ressenti si vivement la gêne de la pauvreté, il fallait qu'elle fut poussée bien loin.

D'autres souffrances, et celles-ci les atteignant plus profondément, étaient réservées aux premiers Pères de Ste-Anne; sans doute rencontrèrent-ils parmi les auxiliaires que, dans leur embarras, ils furent obligés d'aller chercher un peu partout, bien des collaborateurs édifiants et dévoués. J'en ai déjà nommé quelques uns; qu'on me permette de mentionner encore, avec reconnaissance, les noms de MM. Daly Hogan, Alphonse Benoît, Placide Gaudet, Connolly, et de bien d'autres...Mais pourquoi faut-il qu'on n'en puisse dire autant de tous ceux qui figuraient dans le personnel du Collège ? J'ai surpris, sur les lèvres des contemporains des événements auxquels je fais allusion en ce moment, l'aveu de la vive blessure que leur causait l'humiliation de voir certains de

leurs auxiliaires abuser de ce nom d'Eudiste qu'ils s'attribuaient sans sourciller, et auquel ils étaient loin de faire honneur.

Je passe rapidement sur toutes ces ombres qui entourent le berceau du Collège Ste-Anne; elles font du reste, mieux ressortir les vertus parfois héroïques de ses fondateurs. Inutile, aussi, d'insister sur les campagnes de presse qui, dans certains milieux— au début dans le *Sissibao Press* et vers 1895 dans le *Free Press*— furent dirigées contre la nouvelle institution; seuls leurs auteurs en sortirent diminués; les cinglantes réponses qu'ils s'attirèrent achevèrent de les discréditer et ils rentrèrent pour toujours dans leur obscurité: ils n'auraient jamais dû en sortir !

Tout cela, dans les desseins de Dieu, avait sa raison d'être: c'était l'épreuve qui sanctifiait ceux qu'elle atteignait, en même temps qu'elle assurait la fécondité de leur œuvre.

J'ai eu la bonne fortune de retrouver une lettre que le P. Cochet écrivait à l'un de ses confrères, le 10 octobre 1893; on me saura certainement gré d'en citer de larges extraits: les nombreux détails qu'elle renferme, ne pourront qu'intéresser le lecteur ; c'est tout un chapitre de la vie intime du Collège qui nous y est révélé.

"Pour nous, le grand événement de l'année a été la visite de notre T. H. Père Général. Nous l'attendions avec une grande impatience. Dans les conditions nouvelles où nous nous trouvions, nous éprouvions le besoin de trouver en lui conseil et encouragement pour mener à bonne fin les œuvres dont nous sommes chargés. Nos espérances ne furent point déçues. . . .

. . . . A la fin du mois de juin, sont venues nos vacances et un repos bien nécessaire ici comme partout après les travaux de l'année scolaire. Plusieurs confrères ont su utiliser leurs loisirs pour se perfectionner dans l'étude de la langue anglaise absolument indispensable si on veur faire face à toutes les exigences de la situation. Il est tel d'entre eux qui a consacré à ce travail huit heures chaque jour pendant deux mois. Les autres, selon leur attrait ont su se créer des occupations utiles et agréables en même temps. Pour tous nos vacances ont été ce qu'elles devaient être: une bonne préparation aux labeurs d'une nouvelle qnnée.

Du 22 au 23 août nous avons fait notre Retraite Annuelle. Comme les trois apôtres priviligiés nous avons gravi, avec Notre Seigneur, la montagne de la Transfiguration, et, plus heureux qu'eux nous y sommes restés une semaine entière, car le Père prédicateur

a rattaché toutes ses instructions à ce sujet si consolant, leur donnant ainsi une suite, une unité qui trop souvent fait défaut dans les Retraites. Malheureusement, les Pères Lebastard et Mérel n'étaient point encore arrivés; mais, sur un désir de notre évêque, plusieurs prêtres français du diocèse étaient venus se joindre à nous, et ont aussi suivi nos exercices avec une édifiante régularité.

"Quelques jours après la Retraite, dès le commencement de septembre, a eu lieu la rentrée des classes et depuis plus d'un mois déjà notre établissement a repris sa physionomie ordinaire. Vous en donner une idée n'est pas chose facile, car il ne ressemble à aucune de nos maisons de France. C'est un collège, avec pouvoir de conférer les grades littéraires, scientifiques et commerciaux. Un collège dont la bonne organisation matérielle, due à l'énergique activité du P. Blanche, l'emporte de beaucoup déjà sur plusieurs maisons fondées depuis longtemps, et qui serait en état de satisfaire les exigences des familles les plus difficiles de France. C'est un petit séminaire; car parmi nos élèves, nous voyons les germes de plusieurs vocations sacerdotales que nous cultivons avec soin. C'est *un* Grand Séminaire, puisque neuf ecclésiastiques s'y préparent au Sacerdoce. Je pourrais même dire c'est *le* Grand Séminaire, car il n'en existe d'autre ni dans le diocèse de Halifax, ni dans celui d'Antigonish, ni dans aucun autre de la province. Il faut donc que ces abbés trouvent chez nous une formation sacerdotale complète. Aussi ont-ils des cours réguliers de philosophie, de théologie, de chant, de cérémonies, etc., conférence hebdomadaire, promenade particulière, avec récitation de l'office et du chapelet comme dans notre scolasticat de la Roche du Theil. Rien n'a été épargné, car notre plus vif désir est de former ici des prêtres indigènes. N'est-ce pas l'état normal de l'Église Catholique ?. . . toute nation qui veut recueillir dans leur plénitude les fruits de notre sainte religion ne doit-elle pas trouver des prêtres dans son sein ? Or, par un phénomène étrange et peut-être sans exemple dans les annales de l'Église, ce peuple Acadien, qui a eu ses martyrs, n'a jamais eu ses prêtres. Mais, voici ce me semble, l'aurore de jours meilleurs: deux jeunes Acadiens, nos élèves, ont revêtu la soutane, et donnent les plus belles espérances. Peut-être même bientôt au milieu de ce peuple de héros, le bon Dieu suscitera-t-il aussi quelques vocations pour notre société. . . .

(*A continuer*)

R. P. Em. GEORGES, c.j.m.

Ballade acadienne

Sous le beau ciel de l'Acadie
Vivait jadis un peuple heureux
Aux clairs échos de chants joyeux ;
Leur sort était digne d'envie.
Mais ce temps de douce plaisance
A fui comme neige en avril,
Où donc est-il ? Où donc est-il ?
Ils en gardèrent souvenance,
Ces preux chassés de leurs foyers,
Des beaux jours qui s'en sont allés.

Pour les vainqueurs de notre France,
Au loin banni, peuple martyr !
C'est pour sa foi qu'il va souffrir,
En Dieu puise-t-il l'endurance.
Le fleur-de-lys a déchéance
Et ce pauvre peuple en éxil
Où ira-t-il ? Où ira-t-il ?. . .
En ce malheur, ce deuil immense
Consolez-vous, braves, priez,
Les mauvais jours vont s'oublier.

Sous le beau ciel de l'Acadie
Vit aujourd'hui un peuple heureux,
Fort de la foi de ses aïeux,
Puisant son courage en Marie.
Son drapeau—celui de la France—
Avec sa langue est son trésor,
L'Étoile d'or ! L'Étoile d'or
Pour nous est signe d'espérance ;
Acadiens, chantez ! Chantez !
Les mauvais jours s'en sont allés !

Emery du TERROIR.

Un Parrain de malheur

I

C'était dans les grandes chaleurs de l'été. J'avais justement deux semaines de congé devant moi, et je résolus d'en profiter pour aller passer quelques jours à Manchester, voir un ancien ami d'enfance que je n'avais pas vu depuis des années. Mon ami éprouva une grande joie en me voyant. Il était heureux de me faire connaître sa femme, ses enfants, qu'il me nomma les uns après les autres avec une orgueilleuse satisfaction.

En voyant cet ami, cependant, je fus frappé du grand changement qui s'était opéré en sa personne. Lui, que j'avais connu si gai, qui aimait tant à rire, il était tout autre à présent. J'attribuai cela à ses nombreuses occupations, aux soucis de pourvoir aux soins de sa famille, car, comme je l'ai dit, il était père de plusieurs enfants, tous encore trop jeunes pour pouvoir lui venir en aide.

Il avait bien, par-ci, par-là, quelques exclamations joyeuses et des velléités de rire, mais pour retomber l'instant d'après dans un mutisme déconcertant.

A la fin, je crus, en badinant, lui faire une petite remarque, en lui faisant entendre qu'il avait beaucoup perdu de sa gaieté d'autrefois. Je crois que notre amitié de vieille date, m'autorisait jusqu'à un certain point à lui demander avec beaucoup d'égards les raisons qui avaient pu amener ce changement.

Je n'aurais pas aimé voir mon vieil ami malheureux.

—Je n'ai rien, commença-t-il par me dire, si ce n'est que le travail journalier et assidu me rend las et fatigué. Le milieu où je travaille, aussi, a une certaine influence sur moi. Et puis, ajouta-t-il, le souci de l'avenir de mes enfants doit y être pour beaucoup, car je pense toujours revoir, un jour ou l'autre, la terre du Canada.

Et à propos de soucis de famille, reprit-il, après une pause que je ne voulais pas interrompre, j'ai une petite histoire à te conter qui pourra peut-être t'intéresser.

Mon ami commença alors le récit suivant, dont je puis vous assurer l'authenticité, puisqu'il me fut donné de vérifier moi-même en dernier lieu. Mais laissons parler mon ami.

—Depuis que j'ai quitté le Canada, dit-il, pour venir aux États-Unis, j'ai toujours demeuré à Manchester. A l'époque où commence le fait dont je veux t'entretenir, j'avais pour voisin de porte une brave famille d'Acadiens, dont le chef avait pour nom Jean C. Dans les environs on l'appelait tout simplement le père Jean.

C'était un homme qui dépassait la soixantaine, bon vieux, grand et robuste pour son âge. Presque chaque soir, nous faisions la veillée ensemble. Le père Jean était d'une jovialité remarquable ; d'ordinaire, il aimait à rire. Souvent j'avais remarqué sur sa figure une nuance de tristesse, un malaise passager, cela surtout lorsqu'on en venait à parler des petits enfants.

Les beaux jours du printemps étaient revenus remplacer les jours sombres et froids de l'hiver. Les rivières et les lacs étaient de nouveau débarrasés de leurs épaisses couches de glace. Les bourgeons partout verdissaient aux arbres. Dans ma maison aussi, on goûtait la joie du renouveau. Quoique déjà le père de six enfants, un septième n'était pas de trop. C'était un garçon.

Le soir de cet heureux jour arrivé, rien de plus pressé pour moi que d'aller demander le père Jean de bien vouloir servir de parrain à l'enfant. Malgré que parmi nous ce soit un honneur d'être demandé pour être parrain, le père Jean refusa, à ma grande surprise.

J'insistai tellement, toutefois, qu'à la fin, il ne put refuser plus longtemps, mais il me dit :

"J'accepte....mais ton enfant ne vivra pas au-delà de deux ans.... car je suis un parrain de malheur. Tous mes filleuls sont morts. Je t'avertis: pas de reproches de toi plus tard."

Tu sais, ajouta mon ami, que je suis incrédule à l'extrême sur cette question que l'on nomme superstition de nos vieux. Ce n'est pas cela qui me préocupe le plus. Pourtant c'est singulier tout de même ce qui m'est arrivé.

Mon enfant est mort à treize mois. La mort d'un enfant, cela arrive communément dans les familles nombreuses. Pour d'autres cela ne serait qu'une chose très ordinaire. Pour moi, vu que c'est le seul que j'ai perdu, je ne puis m'empêcher d'y penser souvent. Dans le temps, je n'ai pas porté grande attention aux paroles quasi prophétique du père Jean, mais depuis que la mort est venue poser son aile sur cet enfant que je chérissais entre tous, je ne puis m'empêcher d'y revenir.

A mesure que mon ami avançait dans son récit, l'air chagrin remarqué sur sa figure s'accentuait davantage. Les traits de son visage portaient l'empreinte de la vraie tristesse, et disaient amplement combien la perte de cet enfant l'avait affecté.

Moi-même, en l'écoutant, je ne pouvais m'empêcher d'éprouver cette sorte d'oppression que l'on ressent, dit-on, quand un malheur passe près de nous.

—Et, dis-je, ne t'es-tu jamais informé au père Jean de ce qui le faisait parler ainsi ? Il devait y avoir une cause, puisqu'il avait une raison de refuser d'être parrain.

—Non, me répondit-il. Je n'avais pas porté attention à ces paroles dans le temps, et à l'époque de la mort de mon enfant, le père Jean, qui avait éprouvé différents malheurs avait quitté Manchester depuis longtemps. Il était parti sans nous dire où il allait.

—C'est bien dommage, dis-je, car je sentais qu'il y avait là'dessous quelque tradition, comme seuls nos vieux parents savaient nous en raconter, et j'aurais bien aimé rencontrer celui-là.

II

Le lendemain, qui était un dimanche, levé de bonne heure, je me promenais seul dans la rue, tout en exhalant dans l'air des bouffées d'une cigarette que j'avais allumée. Le temps était lourd et chaud. De gros nuages apparaissaient de temps à autre, et semblaient raréfier l'air que j'aurais tant aimé respirer. Depuis peu on avait construit une ligne de tramways qui reliait Manchester à Suncook, petite ville voisine, distance de dix milles tout au plus.

Voilà bien le temps d'aller voir S... me dis-je, et tout de suite je pensai à mon ami. Je rentrai à la maison, et j'eus bientôt fait de lui proposer le voyage, qu'il accepta avec empressement.

Après avoir déjeuné à la hâte, et assisté à une première basse-messe, nous étions prêts à partir.

Je ne m'arrêterai pas à décrire le paysage que nous traversâmes. Le trajet se fit assez gaiement, et mon ami et moi nous doutions bien peu de la petite surprise qui nous attendait à Suncook. En effet, en descendant du tramway, le premier homme que nous rencontrâmes fut Jean C....., l'ancien voisin de mon ami, à Manchester, le parrain de malheur enfin, celui que nous aimions tant à rencontrer.

Les premiers moments de surprise passés, et après avoir témoigné sa joie de revoir son ancien voisin, le père Jean nous invita à nous rendre chez lui, distance de quelques pas seulement. Il va sans dire que nous acceptâmes l'invitation avec empressement. Pour moi, je me promettais bien d'avoir le mot de l'énigme des étranges paroles du père Jean, racontées par mon vieil ami.

La réception à la maison fut des plus chaleureuses. On s'empressa autour de mon vieil ami, puis l'on commença à l'informer de sa santé, de sa femme et de ses petits enfants. Quelques années s'étaient écoulées depuis la séparation.

La mère dit : "Combien avez-vous d'enfants ? Quel âge aurait notre filleul ?"

Je me réjouissais déjà, car c'était justement le sujet désiré que l'on abordait. A l'écart, observant ce qui se passait, je crus à ses mots voir une ombre passer sur la figure du vieux.

Mon ami répondit: "La famille est bien, mais elle a diminué d'un, car le petit, votre filleul, est mort voilà bientôt trois ans.

—Je m'en doutais, ou plutôt j'en étais sûr, dit le père Jean. C'était écrit et cela devait arriver ainsi, acheva-t-il d'un air tout à fait convaincu.

Alors croyant le moment arrivé, je m'avancai vers le groupe, et faisant l'étonné, je m'adressai au père Jean :

—Alons, père, lui dis-je, qui peut vous faire parler ainsi ?

—C'est vrai, me répondit-il, vous ne savez pas que je porte malheur aux enfants quand je suis leur parrain.

—Eh, lui dis-je encore, mon ami n'est pas le seul qui ait éprouvé ce malheur, on voit cela tous les jours.

—Le parrain est pour quelque chose là-dedans, me répondit-il encore d'un air contrarié. Ma mère, continua-t-il, en me mettant au courant de ce qui était arrivé à mon parrain, m'avait pourtant bien averti de ne pas accepter d'être parrain pour aucune considération, car, avait-elle ajouté, tous tes filleuls mourront avant d'avoir atteint l'âge de deux ans.

J'étais jeune alors, je ne pouvais saisir toute la justesse de cette recommandation. Ce n'est qu'en vieillissant que j'ai fini par constater que ma mère avait dit vrai.

Puis, s'adressant à mon ami : "Je vous avais dit de ne pas m'avoir pour parrain.

Vous m'avez forcé, j'ai été faible, j'ai accepté et votre enfant est mort."

En parlant ainsi, le pauvre vieux souffrait, car les larmes qu'il voulait retenir roulaient sur ses joues ridées, et nous disaient combien le vieillard était malheureux en pensant à tout celà.

—Étrange ! étrange ! tout de même, murmura-t-il. Cinq fois j'ai été parrain, et cinq petites victimes innocentes dorment aujourd'hui dans le cimetière. Étrange ! ces cinq petites victimes sont mortes avant d'avoir atteint leur deuxième année.

—Allons, allons, lui dit mon ami, il ne faut pas vous chagriner à ce point. Vous n'êtes pour rien dans tout celà. C'est Dieu qui arrange tout, et c'est Lui qui l'à voulu ainsi.

—Mais, Monsieur, hasardais-je de nouveau, quelle raison avait votre mère de vous parler ainsi, et pourquoi vos filleuls devaient-ils mourir avant deux ans, plutôt qu'après ?

—Jeune homme, me répondit-il, en me montrant des signes évidents d'impatience, jeune homme, c'est parce que mon parrain, dans un acte de désespoir, trancha le fil de ses jours, par la mort la plus violente et la plus honteuse, la pendaison, et parce que moi, alors je n'avais pas deux ans.

Il y avait tant de conviction dans ses paroles, et tant de chagrin pour la mort de son dernier filleul, que mon ami et moi ne savions que penser.

N'importe, je savais ce que je voulais savoir, et après avoir parlé encore quelques instants avec cet intéressant vieillard, je fis savoir à mon ami que je voulais m'en retourner.

Après avoir pris congé du père Jean et de sa famille, nous prîme le tramway pour revenir à Manchester. J'étais satisfait, ma journée n'était pas perdue.

RACONTEUR

Les vocables Algonquins, etc.

(*Suite*)

PIROGUE :

Petite embarcation, sans voile, faite d'un tronc d'arbre, pin ou tremble, creusé avec une herminette, une gouge et un fer rougi. Les grandes *pirogues* sont faites de deux troncs d'arbres, creusés séparément, puis ajustés et assujettis ensemble.

Ce mot est tiré de la langue caraïbe.

PTARMIGAN :

Logopus albus ou mutus. Oiseau appartenant à la famille des perdrix, très abondant au Labrador. On a essayé, sans y réussir, il me semble, à rattacher ce mot au radical celtique*tàrmachan.* Il me paraît plutôt d'origine sauvage.

QUILIOU :

Du sauvage *Kiniou*, le grand aigle royal. Mot en usage parmi les coureurs-de-bois canadiens.

QUININE :

Alcaloïde végétal extrait du *quinquina.* Mot péruvien.

QUINCAJOU, OU KINCAJOU :

"Genre de mammifères plantigrades, ayant une seule espèce, le *potos caudivolvulis*—, et qui habite l'Amérique équitoriale." *Littré.*

QUINQUINA :

S'est dit aussi *quina.* La Fontaine a dit *quin.* C'est le nom d'une feuille et d'une décoction fébrifuge, fournie par le *cinchona.* Ce mot péruvien signifie écorce par excellence.

SACAKONA :

Brouhaha, l'abbé H. R. Casgrain. Ce mot indien correspond à *ouarouari*, onomatopée indienne en usage en Acadie.

SACAQUA :

Huées, vacarme, cris. Mot algonquin selon M. Binjamin Sulte, passé dans le parler des trifluviens canadiens.

SACHEM :

Vieux chef indien, dans Châteaubriand (*Réné*). C'est le *Sagamos* des Souriquois—Abénaquis.

SAGAMITE :

Bouillie indienne faite avec du blé-d'Inde. Mot apparemment d'origine abénaquise; *kijagamités : gam*, eau et *tés*, feu.

Il y a le lac *Sagamité*, dans la province de Québec.

SAGAMOS :

Chef souriquois; *sachem*. Ce mot se trouve dans Lescarbot; J.-C. Taché a écrit une légende intitulée: Le *Sagamo* du Kapshouk.

SAGON :

Ce mot qui signifie malpropre, salement habillé, c'est-à-dire "salop ou salope," en dialecte acadien, pourrait venir du micmac. En tous cas, il désigne le plus souvent une *tawaye* (sauvagesse).

SAGON :

Sale, mal vêtu. Se dit des femmes. Je trouve dans Marot, II, p. 196 :

Combien que *sagon* soit un mot,
Et le nom d'un petit marmot.

Je n'ai aucune preuve que ce mot soit d'origine indienne, si ce n'est que les Acadiens l'appliquent principalement aux Sauvagesses. Il se rattache probablement à *sagoin*, espèce particulière de singe.

SAVANNE :

Mot caraïbe, qui signifie un terrain bas où les arbres ne croissent pas. Les Américains en ont fait *Savannah*.

Pour désigner le même terrain, nous employons le mot *mocëque*, qui vient des indigènes d'Amérique également, mais de ceux de l'Acadie, les Micmacs.

SQUAW :

Sauvagesse, ou femme sauvage. Quoique employé par les romanciers ce mot n'est pas encore entré dans les lexiques français. Il fait partie du vocabulaire anglais. Étant un mot iroquoi, les Acadiens ne le connaissent pas : ils emploient, comme synonyme, le mot *rawaye*, ou *tawaïe*.

TABAC :

Ce mot a été pris de la langue des naturels des Antilles. Il paraîtrait que la véritable feuille de *tabac* s'appelait *cohiba*, et que c'est l'amadou, la tondre, avec laquelle on *allumait*, qui s'appelait *tobacco*.

Il peut se faire aussi que le mot soit simplement le nom de l'île *Tabago*, aussi des Antilles.

TABAGANE :

Espèce de traineau léger, à fond large et plat, dont le devant est relevé et recourbé. Les Sauvages et les coureurs-de-bois s'en servent pour transporter leurs effets, l'hiver, sur la neige et la glace. A la ville et au village, les jeunes gens s'amusent à glisser,

du haut en bas des côtes, en *tabagane*, et cela constitue l'un des amusements les plus en vogue, au Canada, l'hiver.

TABAGIE :

Endroit où l'on fume, aussi appelé *fumoir*. Du radical *tabac*,

TACAMAHAC :

Espèce de peuplier, le *populus balsamifera* de Linnée. C'est évidemment un nom sauvage.

TAMARAK : *Larix laricina* (Du Roi).

Épinette rouge, qu'il ne faut pas confondre avec le *picea rubra*. Les Acadiens l'appellent *violon*. Dans la construction des navires et des bâtiments, la racine sert de *coude* pour rattacher solidement les pièces ensembles.

TAMARU—GUACU :

Mot brésilien entre dans la langue française, mais inconnu au Canada.

C'est une espèce de langouste très estimée.

TAPIOCA :

Mot employé par les aborigènes de l'Amérique du Sud pour désigner la racine de manioc, dont ils faisaient un article de consommation, une sorte de potage.

TATOUER :

Voici ce que l'on trouve dans Littré:—"Les Indiens de Tahiti, d'après Cook, impriment sur leur corps des taches qu'ils appellent *tattow*. Ce mot fur francisé dans le verbe *tatouer*. Il vient du tahitien *tatau*, prononcé *tataou*, qui signifie les marques ou dessins tracés sur la peau humaine; *tatau* dérive de *ta*, qui signifie marque, dessin, empreinte.

TAWEYE ou TATOUEÏE :

Femme sauvage, sauvagesse. Par extension, femme malpropre, nous disons aussi d'une femme mal attéfiée : elle est habillée comme une *taweye*.

A l'occasion du mot *ta-weye* (*ta* étant, disons, le préfixe et *weye* le radical), faisons, à la suite de M. A. Berloin,—auteur de la *Parole Humaine*, un Canadien-français très honorablement connu dans le monde de la philologie, une incursion de haute fantaisie sur le domaine de la linguistique, et, d'étape en étape, remontons, en survolant la tour de Babel, jusqu'à notre première mère Ève. *Eve*, *weye*, c'est tout un : ce qui est la démonstration évidente que la langue parlée dans le paradis terrestre était le Micmac, à moins que ce ne fut l'anglais, qui arrive bon second avec *wife*.

(A continuer) *P. POIRIER*

Des paroles et des actes

le 18 janvier, 1918.

Cher Monsieur,

Sous ce pli veuillez trouver $10.00 dont $2.00 pour mon abonnement et le livre de billets—et le reste pour l'œuvre de la *Revue Acadienne*, dont la douce plainte m'a touché.

Je vous souhaite, à vous et à la *Revue*, succès et prospérité.

Votre tout dévoué,

B. ptre.

ce 17 janvier, 1918

Cher Monsieur,

Sous ce pli $10.00 pour vos billets, mon abonnement à la *Revue* pour 1918, le reste pour vous aider à soutenir votre œuvre si belle et si patriotique.

Je forme des vœux pour la diffusion et le succès de votre, ou plutôt *notre* Revue. C'est ce que devraient se dire tous les Acadiens et vous encourager et faire vivre cette Revue qui nous est pourtant si nécessaire.

Votre tout dévoué,

L. ptre.

le 14 janvier 1918.

Monsieur le Docteur,

J'ai le plaisir de vous envoyer $2.00 pour renouvellement de mon abonnement et celui de mon frère...et $ 3.00 pour le tirage au bénéfice de la *Revue Acadienne.*

Agréez, Monsieur le Docteur, mes souhaits de bonne et heureuse année et l'assurance de mon entier dévouement.

Votre humble serviteur,

R. ptre.

le 17 janvier 1918.

Monsieur le Docteur,

Veuillez donc me compter du nombre de vos lecteurs et amis de la *Revue Acadienne.* Il y a longtemps que je négligeais de faire ce que je désirais faire pourtant. Acadien d'adoption depuis bientôt 28 ans, je m'intéresse passionnément à tout ce qui regarde le cher peuple acadien. Aussi me faites-vous peine en parlant de mort et de tombeau pour la chère *Revue* que vous avez mise au jour il y a un an à peine ! Si jeune et déjà *sur le bord de la tombe !* Non ! il faut qu'elle vive ! Ce n'est que d'hier que j'ai entendu son gémissement qui ressemble à un cri d'agonie, sans quoi j'aurais déjà fait diligence pour offrir à l'auteur de ses jours mes condoléances et mes consolations. Courage, généreux Père ! Elle ne doit pas mourir cette noble fille que vous avez engendrée au prix de tant de sacrifices. Il faut qu'elle vive ! Vous êtes père et vous êtes docteur: c'est dire que vous disposez à la fois de la tendresse et de la science auprès d'un petit Etre bien aimé dont vous avez à cœur de sauver l'existence malgré sa fragile constitution. Avec foi et amour, continuez à user de tous les spécifiques que votre cœur et votre science mettront à votre disposition. Faites encore appel à tous nos amis d'Acadie et d'ailleurs. J'ai trop confiance dans le cœur et l'esprit de la race française au pays pour croire qu'on laisserait mourir cette noble enfant issue du plus pur sang du "peuple martyr".

Non ! encore une fois, elle ne doit pas mourir !

Comme vous le demandez par sa voix, je vous envoie deux piastres ($2.00) pour aider aux soins de cette chère et si frêle enfant.

Cher Docteur, courage et confiance !

Vieil acadien d'adoption,

M. ptre.

"Par chez nous"

Sa Grandeur Monseigneur Patrice Chiasson continuera de s'intéresser, d'une manière directe à l'instruction de la jeunesse, puisqu'il vient d'être nommé inspecteur des écoles de sa préfecture, région qui s'étend de la rivière Portneuf jusqu'au Blanc-Sablon.

o

Un monsieur Montet, qui s'est spécialisé depuis quelques années, dans les recherches de l'histoire de la Louisiane, donnera prochainement, à la *Société historique de Montréal*, un travail ayant trait à l'héroïne du poème de Longfellow. Il paraît que ce Monsieur possède des données historiques sur la généalogie d'Évangéline et de son Gabriel.

Nous avons déjà fait des démarches pour obtenir le manuscrit révélateur et nous avons la douce espérance de pouvoir l'obtenir pour en donner connaissance à nos lecteurs. En attendant, Évangéline reste, pour nous, un personnage fictif, représentant le type de la jeune fille acadienne.

o

La *Société Historique de Montréal* qui a pour but, comme son nom l'indique, de favoriser l'étude de l'histoire, nomme, selon les besoins, des comités composés de membres jugés capables d'élaborer tel ou tel programme à la satisfaction de la Société.

Elle vient de nommer, entre autres, un comité dit de "noms historiques" à qui on pourra s'adresser pour des noms dignes de survivre, en désignant des comtés, des municipalités, des villages, des rues, des immeubles. . .etc.

L'histoire de l'Acadie compte des noms glorieux; ils ne seront pas oubliés à l'occasion, puisque le directeur de la *Revue acadienne* a l'insigne honneur de faire partie de ce comité.

o

Aux mines de Sydney, du côté sud du Cap-Breton, c'est à New-Waterford, que se trouve le groupe d'Acadiens le plus considérable. Nous y avons nommé des agents recruteurs (d'abonnements).

o

Monsieur Benjamin Sulte nous apprend qu'il a en main un manuscrit de six mille pages écolier (foolscap) sur sa ville natale: les Trois-Rivières. Loin d'exiger un travail de cette haleine nous serions heureux de recevoir de chacun de nos collaborateurs, six pages (ou moins) de matière sur les organisations industrielles, éducationnelles ou nationales de leur village ou paroisse respective.

o

Le tome deuxième l'*Acadie*, d'après le manuscrit original de l'œuvre d'Édouard Richard, "refondu, corrigé, annoté, mis au point des recherches les plus récentes", par Monsieur Henri D'Arles, vient de sortir des presses de M. J.-A. Laflamme, Québec, pour le Canada et de celles de Marlier Publishing Co. Boston., pour les Etats.

Ce volume, avec le premier, constitue une richesse pour la bibliothèque acadienne. Puisse le troisième volume ne pas tarder à venir compléter l'héroïque travail que s'est imposé le bienveillant Henri D'Arles !

Nos félicitations au célèbre annotateur.

o

L'heureux gagnant de notre loterie au bénéfice de la *Revue acadienne*, est Monsieur L.-A. Saucy, gérant de la Banque Provinciale à Saint-Basile, Madawaska, N.-B., avec le numéro 28129.

o

Nous saluons avec empressement, l'ouverture d'une librairie française, par la compagnie du journal l'*Acadien*, à Moncton N.-B. Cette compagnie se propose d'organiser des cercles d'études dans différentes régions de la province lesquels peuvent devenir plus tard, autant de bibliothèques paroissiales.

E. A.

Critique sans malice

Les opinions de M. Rameau ont surgi dans sa pensée à la suite de l'étude de nos institutions seigneuriales, qu'il avait toujours le soin de comparer avec les origines et les développements de la propriété foncière dans l'ancienne France. Un autre que lui se serait contenté de cette dernière connaissance et il aurait envisagé le système colonial de l'Acadie et du Canada comme une affaire comprise d'avance puisque cela se nommait "régime en seigneurie", et il se serait trompé du tout au tout, comme la plupart de ceux qui agissent d'après une idée préconçue.

Échappant à cette erreur fondamentale, il a cherché à "savoir" avant que d'écrire. Par là, il est arrivé à la découverte du fait réel, constant, indéniable: que nous n'avons jamais eu d'organisation féodale, malgré l'expression courante parmi nous: système seigneurial qui porte comme une ressemblance avec "système féodal.

Il a très bien vu et il a su expliquer la différence entre ceci et cela. Tout au plus aperçoit-on dans notre tenure des terres un vague rapprochement avec ce qui existait dans le royaume depuis Charlemagne jusqu'à 1789, où la propriété immobilière prit la forme actuelle et où les lois à cet égard subirent un changement radical.

Cette base essentielle de raisonnement pour comprendre notre colonisation, il l'a parfaitement saisie, comme avait fait, en 1854, le tribunal de légistes canadiens chargé de la modification des lois seigneuriales. Admettons même que M. Rameau, après un bon examen des documents et plaidoiries de cette commission, ait vu clair dans le système et se soit servi de ces lumières pour guider sa marche future, comment en est-il arrivé à écrire en tête de son deuxième ouvrage : *Une colonie Féodale en Amérique ?* Le titre contredit le livre.

Supposons que je publie un article, ou un volume pour démontrer que nous n'avons jamais possédé d'école des Beaux-Arts et que j'intitule ce travail: *Ecole des Beaux-Arts en Canada*, on me demandera où je veux en venir.

M. Rameau a fort exactement compris que notre habitant tenait la terre en toute propriété et que le seigneur n'y pouvait prétendre ce qui est le contraire du régime seigneurial de France.

La Revue Acadienne, Vol. 2, numéro, II, 1918

Tout découle de ce point de départ. L'habitant de l'Acadie ou du Canada n'offre aucune ressemblance avec le paysan français des temps féodaux, précisément parce que les deux étaient régis par un régime absolument inverse l'un de l'autre. Nos colonies n'étaient donc pas féodales.

Le malentendu provient du mot "seigneur". D'autres que M. Rameau y ont été pris. Ce qu'était un seigneur sous Henri IV, on le sait, mais personne ne s'avise de rechercher le sens que ce terme pouvait avoir en Canada. Coûte que coûte, du moment où il y a seigneur, il faut l'assimiler aux vieilles coutûmes françaises— alors tout s'embrouille.

Notre seigneur devait être qualifié simplement d'agent de colonisation. Il était moins que cela, à tout prendre. Ceci, encore, M. Rameau le fait voir, sans toutefois oublier de sonner la haute note sur le seigneur. Il ne rencontre pas de colonie féodale, toutefois il lui semble qu'elle est dans l'air. Le seigneur hante son imagination.

Autre point. L'auteur de *La France aux Colonies* et d'*Une Colonie Féodale* donne d'excellents exposés sur la classe d'hommes qui prirent des terre de famille et les firent valoir. C'étaient des cultivateurs-nés. Il le dit, pourtant vous le voyez qui s'accroche à ce rêve de Talon et de Colbert: faire des cultivateurs avec des soldats "à la manière des Romains".

S'il y a quelqu'un inapte à devenir cultivateur ou habitant canadien et acadien, c'est un militaire. S'il y a une différence absolue entre deux choses, c'est bien entre la coloniastion romaine et celle de nos pays. Les Romains subjuguaient une contreé propice et donnaient à leurs soldats des propriétés en plein rapport arrachés aux peuples vaincus, comme on passe à son propre fils une ferme avec le matériel roulant. Allez donc comparer un tel avantage avec la tâche du défricheur pauvre qui aborde la forêt la hache à la main pour se créer un domaine ! Quand on nous montrera des soldats romains, ou même français, faisant en pays sauvage le travail des pionniers du Canada, alors la comparaison prendra couleur, mais il faudra trouver cela pour se justifier de dire que l'on aurait pu défricher nos terres en licençiant des troupes sur le bord du Saint-Laurent.

Malgré l'extrême différence qui place M. Rameau en dehors et au dessus des écrivains français parlant des débuts de notre histoire, il reste chez lui, ça et là, des touches de l'éducation de

son pays et, par conséquent, des manières de voir qui lui échappent en contracdiction avec ce qu'il dit quelque part ailleurs. Ceux qui traitent des contrées lointaines sont généralement dans le même cas. Nous en avons des examples nombreux. Aussi, par example, n'a-t-on pas dit et répété que le Canada du temps des Français vivait du trafic des peaux de castor ? Je dis qu'il en mourrait— L'écrivain français a vu la situation en ce qui regardait le commerce des Français et pas du tout en ce qui concernait les Canadiens. La colonie était une exploitation au bénéfice du royaume. La vision française diffère de la nôtre.

Benjamin SULTE.

Hymne à l'Astre de l'Acadie

Des Acadiens, douce Patronne,
Accueille les chants et les vœux,
Exauce-les, Vierge si bonne,
Et souris-leur du haut des cieux.

Astre de l'Acadie,
Radieuse étoile du soir !
Notre cœur t'en supplie,
Au pays, viens rendre l'espoir !

Notre nacelle, tendre Marie,
Semble vouée aux grés des flots,
Nous t'implorons, Mère chérie,
Viens au secours des matelots !

Pour le pays, l'heure est critique,
Astre béni, guide nos pas,
Les Acadiens, dans ce cantique,
Te jurent amour jusqu'au trépas.

Avec ses croix, et sa misère,
Agrée le don de notre cœur,
Attire le loin de la terre,
Et donne-lui le vrai bonheur.

Marie-Anne LANTEIGNE.

Exposition Agricole et Industrielle

TENUE AU PETIT RUISSEAU, N.E., EN 1917

Partout sur les murs de la salle ,se voyaient de grandes pancartes, de grandes affiches envoyées par le controleur des vivres au Canada pour recommander à tous une production intense et une sérieuse économie de tous les produits. Le grand cri actuel qui retentit d'un bout du monde à l'autre, c'est: Production et économie. La crise présente des vivres a été agravée par la guerre mais ne date pas de la guerre—Le mouvement industriel moderne depuis plusieurs années dépeuplait les campagnes au profit des villes. Le dégout de la terre et des travaux agricoles se répandait partout comme une épidémie et une plaie funeste, aussi les gens prévoyants poussaient-ils le cri d'alarme et prêchaient-ils le retour à la terre. Le clergé toujours clairvoyant, toujours dévoué aux intérêts tant matériels que spirituels des populations dont il a la charge était à la tête et avait travaillé et même réussi à établir des crêmeries, mais le grand obstacle était cette conviction erronée et répandue d'une manière générale: qu'ici au moins, à la Baie Ste-Marie il n'y avait aucun avenir agricole, il n'y avait aucune possibilité de faire sa vie et d'élever sa famille en ne dépendant que de la ferme. « La terre n'est pas bonne » c'était la réponse qu'on obtenait invariablement quand on voulait pousser à la culture et à l'élevage.

Presque en même temps que cette campagne pour le retour à la terre et l'établissement des crêmeries, s'inaugurait une exposition annuelle, au centre du district, à Petit-Ruisseau. Une exposition agricole, ici à première vue, pour les gens prévenus, était une absurdité—aujourd'hui toutes les préventions tombent devant les faits. Et ceux qui se sont dévoués, qui se sont dépensés tant à l'établissement des crêmeries que de l'exposition et qui pouvaient être tentés de croire prêcher dans le désert et perdre leur temps, sont récompensés par les magnifiques résultats qu'ils ont la joie de constater.

Il y avait donc exposition industrielle et agricole—L'industrie, l'habilité des Acadiens, tant hommes que femmes, sont universellement connus. Le bois se plie à tous les caprices, à toutes les fantaisies, à toutes les sculptures et des découpures sous

la main des hommes; la laine, le fil et jusqu'aux vieux chiffons de rebut sous la main délicate des femmes et des jeunes filles—La pâtisserie, la confiserie, l'art culinaire en général n'ont pas de secret pour nos Acadiennes. L'exposition de cette année l'a bien montré—Les enfants des écoles eux-mêmes s'affirment par de belles pages d'écriture, par de jolis dessins qui indiquent de belles dispositions et de futurs artistes, mais n'insistons pas.

Ce qui nous intéresse par dessus tout, c'est le progrès agricole. Oh, ici, quel sujet d'admiration ! Ce pays qu'on disait impropre à la culture, dont la terre, disait-on, n'était pas bonne, produit des fruits, des légumes bien supérieurs, nous disent les juges et les experts, à tout ce qu'on voit dans les autres expositions de la province—mais regardez donc ces choux, non pas gros comme une maison comme celui du Gascon de la Fable du bon La Fontaine, mais pourtant bien arrondis et d'une dimension respectable; regardez donc ces citrouilles au ventre rebondi que le dormeur de la fable remercierait la Providence de n'avoir pas suspendues aux branches d'un chêne de peur qu'elles ne lui tombent sur le nez et ne le défigurent; regardez ces salades, ces oignons, ces betteraves, ces navets, ce blé-d'inde, ces pommes de terre, cette avoine, cette orge, ce blé; voyez donc cette farine d'une blancheur éclatante faite avec du blé du pays par un moulin du pays, et puis, détracteurs du pays, ne parlez plus de la mauvaise qualité de la terre et de l'impossibilité de faire une vie sur la ferme.

Mais sortons de la salle d'exposition, allons sur le terrain avoisinant, quel beau spectacle ! Il y a même là une musique qui ne plairait pas assurément aux oreilles délicates, mais qui sonne agréablement aux oreilles de tous ceux qui s'intéressent à la ferme. C'est ici qu'on constate le mieux le progrès réalisé au pays, depuis quelques années. Si l'avenir n'est pas dans la culture elle-même, il est d'une manière indubitable dans l'élevage. Et enfin les habitants de Clare en semblent convaincus. Ce pays a toujours été renommé pour ses beaux bœufs, mais les bœufs faisaient laisser les vaches de coté. Pas d'intérêt, pas de soins pour elles. Pas d'efforts pour augmenter les troupeaux et améliorer les races. Tout cela aujourd'hui est chose du passé; cette année il y avait augmentation d'au moins soixante dix à soixante-quinze pour cent dans la quantité et une augmentation semblable dans la qualité. Un des signes les plus consolants pour l'avenir était

de voir les petits enfants venir eux-mêmes présenter leurs jeunes vaches aux juges avec un légitime orgueil.

Il ne faut pas oublier de mentionner une leçon pratique donnée aux fermiers. Sur une immense table qui prenait toute la longueur de la salle, il y avait tout un laboratoire d'entomologie —Sous verre chacun des différents insectes qui ravagent les arbres et les fruits; au-dessous une pancarte indiquant le nom de l'insecte; au pied de la vitrine une branche d'arbre et un plat de fruits attaqués par ces insectes. En face de ces branches rongées de ces fruits gangrénés, cancéreux qui n'avaient pas subi l'arrosage scientifique, un plat de beaux fruits sains et vermeils, produits d'arbres saignés et arrosés. Et un homme du métier pour expliquer tout cela aux intéressés. Il en était de même pour les pommes de terre. Un plant arrosé à coté d'un autre qui ne l'avait pas été. Un boisseau de patates à coté d'un autre pris dans le même terrain et dont l'un a été arrosé à la bouillie bordelaise et l'autre ne l'a pas été, avec des chiffres indiquant la différence par cent livres; cette exposition valait mieux que tous les discours qu'auraient pu faire les hommes les plus éloquents. Il n'y a rien de tel que les faits.

Mais le croirait-on ? on n'a pas seulement réussi jusqu'ici à intéresser les gens à l'agriculture, à déraciner, à faire tomber les préjugés universellement répandus contre la terre du pays, contre l'avenir agricole du pays, on n'a pas seulement réussi à faire augmenter et améliorer les troupeaux, on a réussi à former même des experts et des juges pour les expositions. Le gouvernement, cette année, avait choisi notre intelligent gérant de la crêmerie de Clare comme juge de l'industrie laitière aux expositions de Digby et de Petit Ruisseau, et cet expert a constaté avec satisfaction que le beurre présenté était de première qualité et atteignait une moyenne de quatre-vingt-onze pour cent.

Donc plus de ces affirmations fausses qui ont été jusqu'ici la ruine du pays: que ce pays n'a pas d'avenir agricole. Donc retour à la terre. Le laboureur aussi est soldat, participe à la défense ,à l'honneur, à la prospérité de son pays. Donc à l'œuvre dès maintenant: Production et économie ! à l'œuvre pour l'année prochaine, à qui aura les plus beaux animaux et les plus beaux produits de la ferme.

Jean FERMIER.

A travers vingt-cinq années d'apostolat

LES EUDISTES AU CANADA

1890—1916

Chapitre Premier

Les Eudistes et les œuvres de formation sacerdotale.
Ste-Anne de Church Point.

(suite)

Cette nouvelle année qui s'ouvrait sous d'aussi heureux auspices, réservait pourtant au P. Blanche et à tous ses confrères une épreuve des plus pénibles: L. P. Cochet l'annonce en ces termes, dans une lettre du 17 décembre à l'un de ses anciens bienfaiteurs:

"......Nous aussi nous avons été visités par la justice divine. Dans la nuit du samedi au dimanche de la Dédicace (27 novembre), le feu a pris au presbytère, dans la chambre du R. P. Supérieur, qui était aux malades. Les régistres de la paroisse, notre bibliothèque, la caisse, tout a été consumé. Je n'ai plus que quelques cahiers. Tous mes vêtements, ma montre, mon bréviaire, mes sermons, mes retraites, j'ai tout perdu. Ça été, pour moi, une rude épreuve et dont j'ai peine à me remettre. Je tâche maintenant d'en tirer mon profit spirituel, mais c'est dur.

"Rien de bon ne se fait sans traverses ni sans croix: Je le comprends encore mieux depuis que je suis ici. Assurément je ne suis pas malheureux, je remercie même le bon Dieu de m'avoir envoyé en Amérique, car j'espère qu'il m'en récompensera. Nous semons dans les larmes, d'autres viendront après nous qui moissonneront dans la joie"..

Cette admirable lettre dit tout: la portée du désastre, l'accueil plein de résignation qui lui fut fait, les surnaturelles espérances qu'il fit concevoir.

Celles ci ne furent pas frustrées, et l'œuvre si durement éprouvée, reprit sa marche en avant avec un tel entrain que l'année suivante, (1894), à la soirée du 21 décembre une plume jeune et enthousiaste pouvait en tracer ce riant tableau plein de fraicheur et de coloris:

"......Alors (à l'arrivée des Pères) depuis l'Église jusqu'au rivage, l'œil avait beau chercher, il n'apercevait partout qu'un spectacle assez désolant: peu d'herbe et beaucoup de pierres. Seul, un bois de sapins et de mélèze rompait la monotonie du sol aride. En six ans, tout a été transformé. Les habitants de la contrée ont vu s'élever, comme par enchantement, ce beau Collège qui abrite aujourd'hui plus de 75 élèves; ce gracieux presbytère, dans lequel on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de sa structure si élégante, ou de sa disposition si commode. Et quand reviendront le doux soleil et les beaux jours, nos regards se reposeront avec bonheur sur ces vertes pelouses, égayées de corbeilles de fleurs qui s'étalent devant le Collège et tout autour du presbytère. Ce n'est pas tout. Derrière le Collège s'étend maintenant jusqu'à la mer une belle et vaste prairie qui rappelle celles qu'à chantées, en des vers si gracieux, le poète d'Évangéline.

Pour donner au paysage son dernier charme n'avons nous pas un grand bois de pins, d'épicéas et de mélèzes, tapissé de genévriers et de rosiers sauvages et traversé par un ruisseau qui coulera bientôt jusqu'à la mer. Mais tous les yeux n'ont pas vu encore les merveilles qui s'y préparent dans l'ombre. Bientôt il nous offrira de doux et frais ombrages, durant les chaleurs de l'été, et pendant l'hiver, des promenades à l'abri de ces brises glaciales qui nous viennent du Nord. Une grande allée, des sentiers de chèvres, des sièges rustiques, des ronds-points superbes, de belles vues sur la Baie Ste-Marie, et, dans un avenir qui n'est pas très éloigné peut-être, un étang aux eaux limpides, où l'ombre des bois et la lumière du soleil se réflèteront, dans les beaux jours, où nos successeurs patineront dans la saison des glaces; voilà des merveilles qui ne sont pas un rêve, mais une espérance qui a déjà commencé à se réaliser."

La poésie elle-même s'en mêla et elle inspira à l'un de ses familiers cette gracieuse composition sur les armes du Collège :

"Duc in altum" :
Le ciel est loin :
Avec courage
Fuis le rivage
Heureux marin !

Veilleur, que vois-tu dans la nuit ?
—Le ciel est pur, l'onde immobile,
Et j'entends une voix qui dit
Doucement, sur le flot tranquille :

—Que dit la voix sur les flots bleus ?
—Elle dit: "Je suis l'espérance,
"Voguez, ô passagers heureux
"Voguez, sur l'océan immense.

"Tendez toutes vos voiles,
"Aux souffles des zéphirs;
"Et les vagues et les étoiles
"Serviront aussi vos désirs."

—"Mais Espérance au front d'azur,
"Là-bas peut s'élever l'orage,
"Le Ciel peut cesser d'être pur,
"Et nous pouvons faire naufrage !

—"Non, dit-elle, arborez la croix,
"La croix de triomphe et de gloire;
"Puis au large !. . . Écoutez ma voix:
"La croix conduit à la victoire.

"Souvenez-vous, que dans le ciel,
"Vous avez envoyé naguère
"Un ange implorer l'Éternel
"Et lui porter votre prière.

"Oh contre vous, que peut le vent,
"Quand Sainte-Anne à votre nacelle
"Prêtant son bras doux et puissant
"Vous mène à la rive éternelle ?"

—"Sainte-Anne éloigne les dangers,
"Voguons sous sa garde bénie.
"C'est l'Espérance ! ô passagers,
"Voguons pour Dieu, pour la patrie."

Il semble bien désormais que l'hiver et ses frimas eussent disparu pour toujours: on pouvait se laisser bercer par l'espérance et, en effet, de beaux jours, allaient luire pour l'humble collège.

Au mois d'octobre 1898, Ste-Anne était grandement honorée par l'aimable et bienveillante visite qui daigna lui faire Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec.

Moins de trois mois plus tard, Mgr Murphy, vicaire général du diocèse de Halifax, et délégué de Sa Grandeur Mgr l'archevêque retenu, par la maladie, loin de la Baie Ste-Marie, en bénissait solennellement la nouvelle chapelle. "A la tribune, écrit l'un des témoins de ces fêtes, un orgue superbe, dons des anciens élèves de l'école St-Jean de Versailles à leurs frères de Ste-Anne, exhalait des flots d'harmonie et dirigeait les voix d'enfants qui chantaient des cantiques d'espérance. Aussi le soir, après une charmante séance dramatique et musicale, le R. P. Supérieur répondant aux vœux traditionnels de bonne et heureuse année et nous ouvrant son cœur tout débordant de gratitude envers Dieu, croyait-il pouvoir saluer devant tous, l'aurore de joie et de bonheur qu'il entrevoyait aux heures sombres de l'épreuve."

Mais Dieu, lui, en avait décidé autrement: dans l'affreuse et terrible nuit du 15 au 16 janvier 1899, après la rentrée des élèves, à la suite des vacances de Noël, le cri sinistre, "au feu," retentissait, pour la seconde fois à Ste-Anne.

Laissons ici la plume à celui que ce second et, en apparence irréparable malheur frappait plus que tous les autres: le R. P. Blanche a raconté lui-même, à son Supérieur Général, la catastrophe qui semblait bien devoir anéantir pour toujours l'œuvre de huit ans de souffrance et d'énergiques efforts.

"16 janvier 1899.

Mon Très Honoré Père,

Un immense malheur vient encore de nous frapper: notre cher collège n'existe plus, il vient d'être, la nuit dernière, la proie des flammes. Mon Dieu ! qu'allons nous devenir ? Qu'allons nous faire ? Lorsque le presbytère fut brulé, nous pûmes, dès le lendemain, continuer notre œuvre; mais aujourd'hui, tout est détruit, tout est à recommencer dans des conditions plus difficiles qu'au début.

Dimanche nous prenions définitivement possession du nouveau bâtiment; je chantais la grand'messe, et aux vêpres, admirant les belles cérémonies que nous pouvions faire dans notre nouvelle chapelle, entendant le chant des enfants qui chantaient de tout leur cœur, je remerciais le bon Dieu d'avoir vu achever cette œuvre....Quelques heures, après il ne restait que des cendres de ce qui nous avait couté tant de travaux, de dépenses et de soucis.

Dimanche soir, le veilleur quittait à neuf heures et demie le collège laissant toutes les fournaises en parfait état; à onze heures et demie un homme venant de la "Light" passait devant le collège et ne remarquait rien. Vers une heure du matin, le P. Lebastard qui habitait au premier étage, dans le nouveau bâtiment, entendit dans son sommeil un certain crépitement; il se leva, et, en ouvrant sa porte, sentit une très forte odeur de fumée. Il alla promptement avertir les deux Pères qui faisaient le dortoir de faire lever les enfants sans rien leur dire. Le P. Conan donna le signal, fait la prière et leur dit de se dépêcher à s'habiller; ils le firent sans rendre se compte de cet ordre et furent dans quelques instant prêts à descendre. Le Père Mérel eut plus de difficultés avec ses petits; son dortoir, au dessus du foyer de l'incendie commençait à se remplir de fumée, et un enfant cria: "Le feu !" Immédiatement ce fut un sauve qui peut général; nous aidâmes les enfants à se diriger au milieu d'une fumée suffocante; nous arrivâmes à les sauver tous....

Pendant ce temps, les flammes avançaient rapidement; nous ne pouvions réunir les tuyaux d'eau, les seaux manquaient, bientôt le feu se développa avec une telle énergie, qu'il fallut renoncer à tout espoir de sauver le Collège. Le vent venait de l'Ouest, la fumée et les étincelles se portaient directement sur le presbytère. Voyant là un nouveau danger, on cherche à sauver le mobilier; on s'y porte en foule; chacun fait son bagage, démégena sa chambre, mais dans quel état ! En quelques minutes tout le mobilier, tous les livres de la bibliothèque sont pêle-mêle jetés dans le chemin.

Le vent heureusement changé, remonta vers le Nord, et les étincelles du foyer de l'incendie passérent alors entre les granges et les Sœurs de Charité. Cette crainte de propagation de l'incendie était écartée, mais le feu avait fait son œuvre. A trois heures, la destruction du Collège était complète.

Mon pauvre Père ! quelle épreuve ! Quelle en est la cause et que faire ?.... Nous songeons à continuer dans le presbytère les classes latines pour nos juvénistes et ceux qui voudront les suivre, à achever pour nos élèves les plus avancés qui demeureraient externes, la préparation aux grades D et E... Nous nous abandonnons à la Providence, qu'elle daigne veiller sur nous....

Gustave Blanche,
Prêtre Eudiste-Supérieur.

Il n'y avait plus qu'à revivre les heures pénibles des débuts, qu'on croyait alors bien disparues pour toujours: tout était à recommencer.

Le Père Blanche avec cet indomptable courage et cet irrésistible esprit de foi qui le caractérisaient, se remit à l'œuvre comme la première fois; il y fut, du reste, grandement aidé par la générosité de la population que ce malheur, qui ruinait à la fois nos espérances et les siennes, avait atteinte aussi profondément que nous-mêmes. M. L. A. Melanson et M. John Stuart recueillirent à leur table les Pères restés sans abri, et des femmes, dont le nom est inscrit au livre d'or des bienfaiteurs du Collège, parcoururent le pays, suscitant partout un admirable élan de charité et de dévouement.

Parmi tous ces bienfaiteurs, il en est un: le R. P. Gay, qui mérite d'occuper une place à part, dans notre souvenir reconnaissant. J'écrivais de lui au commencement de ce chapitre que nous le retrouverions au jour de l'épreuve, fidèle jusqu'au bout, à l'œuvre dont il était le père: le moment est venu de retracer une scène réconfortante de beauté et de grandeur d'âme dont le récit nous a été conservé par celui là même qui en fut le témoin.

"J'arrivais, un soir des premiers jours de novembre 1899, écrit le R. P. Dagnand, au presbytère de Tuskett, dans le comté de Yarmouth. Un brouillard humide et épais s'élevait de la rivière voisine et couvrait le pays. On m'avait vanté ,au départ, les sites merveilleux de la région; tout avait pour moi un aspect désolé et pesait lourdement sur mon âme.

Le Père venait de sortir lorsque je me présentai, et je dus attendre son retour auprès du feu qui donna insensiblement à mes pensées, une teinte moins mélancolique et moins sombre. J'étais à demi réconcilié avec le monde lorsque le Père rentra.

"Soyez le bienvenu, me dit-il, et pardonnez-moi de n'avoir pas répondu à votre invitation du mois d'août; je vis en solitaire et en reclus et je ne vois personne."

J'avais devant moi le P. Gay et me rappelait tout ce que le Collège Ste-Anne devait à son désintéressement. J'essayai de lui dire notre reconnaissance. Le Père m'interrompit vivement:

"Allons souper; je regrette d'avoir si peu de chose à vous offrir." Le repas fini, et pour le Père, il durait à peine dix minutes, nous revînmes auprès du feu parler de Ste-Anne, des Pères, des élèves; on eut dit que le cœur du Père Gay n'eut jamais quitté

Ste-Marie. "Et vos ressources?" J'avouai sans détour que les dépenses de construction les avaient depuis longtemps épuisées, et que l'avenir me causait de cruelles inquiétudes.

Le Père m'écoutait, mettait quelques morceaux de charbon dans le poêle et tirait une bouffée de la vieille pipe de terre qu'il caressait entre ses doigts. Et il me dit sa confiance dans l'avenir d'une œuvre que Dieu éprouvait si fortement. Je vis son front se plisser sous l'effort de la pensée qui traversa son esprit, et de son ton de voix à peine perceptible, le P. Gay me dit avec la lenteur habituelle de sa parole: "J'ai à la banque un peu d'argent très légitimement acquis que je réservais pour mes vieux jours. Prenez-le, vous me servirez jusqu'à ma mort de modestes intérêts qui serviront à mon entretien. Du reste le Collège Ste-Anne sera mon seul héritier. *"

. . . .

La reconstruction du Collège commença dès le printemps, et, à la fin de juillet, les toits étaient terminés. Le 12 septembre suivant, le Collège rouvrait ses portes; le Père Blanche n'avait pas la joie d'assister à la résurrection de l'œuvre qu'il avait véritablement enfantée dans les larmes: l'obéissance l'avait, en effet, rappelé en France, une fois son terme de supériorité expiré.

Il eut un digne continuateur de son zèle entreprenant dans la personne du R. P. Dagnaud, son successeur. C'est à celui ci qu'incombait la tâche délicate de restaurer Ste-Anne et d'en maintenir les traditions. Il le fit pendant les neuf années "de haute édification spirituelle et matérielle", qu'il y passa. Sous son habile direction, le Collège connut bientôt des jours meilleurs: le nombre des élèves s'accrut considérablement; il en vint de tous les coins de l'Acadie, des parties françaises des États-Unis; la réputation sans cesse grandissante de notre jeune institution se répandit même jusqu'aux îles lointaines de Cuba et des Antilles, qui, pendant plusieurs années nous envoyèrent tout un contingent de leurs insulaires, dont, il faut bien l'avouer, on n'eut pas précisément toujours à se louer.

Les désastres qui avaient marqué les années de supériorité du Père Blanche avaient, on le devine, singulièrement obéré les

(*) Le R. P. Gay est mort en juillet 1901, à l'école St-Jean de Versailles, entre les bras du P. Blanche, dans un voyage qu'il faisait en France pour revoir sa famille.

A côté du nom du P. Gay, nous plaçons avec reconnaissance, le nom du R. P. Ory, Eudiste, qui a consacré à l'œuvre de la Pointe de l'Eglise, la large fortune qu'il possédait. Nous citerons, enfin, parmis d'autres noms celui du R. P. Gaudet, prêtre acadien, mort, curé de l'Epiphanie, P.Q. (note du R. P. Dagnaud).

finances de la maison: ce fut le mérite du R. P. Dagnand d'en combler le déficit. Il y réussit grâce à de véritables tours de force; sa vigoureuse administration s'étendit même aux plus infimes détails s'il faut en croire certains bons mots demeurés légendaires.

La constructon de l'Eglise Ste-Marie à laquelle il se donna entièrement, dans la seconde partie de son supériorat, le remit plus que jamais en contact... avec les chiffres. A partir de ce moment là, le Collège passa nécessairement au second plan, dans ses préoccupations.

En 1908, la Providence qui fait toujours bien les choses, lui ménagea un successeur, qui serait, lui, entièrement sinon exclusivement, l'homme du Collège: le R. P. Chiasson. Nul plus que celui-ci n'était à même de comprendre cette oeuvre, à laquelleil a consacré les plus belles et les plus fécondes années de sa vie sacerdotale. Sa prudente administration allait en fixer complètement les traditions. Conserver et développer dans ce qu'il avait de bon, ce qui avait été fait précèdemment, tel semble être le programme que s'imposa le nouveau supérieur, à son entrée en charge; il ne s'en écarta jamais, durant tout le temps qu'il passera à la tête du Collège.

Son premier acte, fut de doter Ste-Anne d'un immense patinoir couvert, qui répondait aux voeux des élèves et aux exigences de la discipline dans un pays, comme la Baie Ste-Marie, où l'hiver suspend, pour de longs mois, tout exercice physique, sur les cours de récréations.

Les programmes d'études furent heureusement remaniés; les anciennes organisations reçurent une impulsion nouvelle d'autres surgirent bientôt pour faire face à de nouveaux besoins: c'est ainsi que, à côté des différentes congrégations de la maison, des Académies Littérares de St-Thomas et de St-Patrice ,où les jeunes gens de langue française, aussi bien que de langue anglaise, pouvait s'initier à l'art de bien dire; on vit surgir successivement un Corps de Cadets, et le premier groupement acadien d'A. C. J. C. : celui-ci pour préparer à la race française des lutteurs ardents et convaincus; celui-là pour familiariser notre jeunesse avec le maniement des armes, et la tremper, au contact de la discipline militaire.

R. P. Em. GEORGES, c. j. m.

(A continuer.)

Opérations financières de la Société l'Assomption

Durant 1917

Caisse au décès

RECETTES

Balance au 31 décembre 1916	$ 46.683.78	
Cotisations	15.904.91	
Intérêts	2.183.68	
		$ 64.772.37

DÉBOURSÉS

Payés aux bénéficiaires		5.600.00
Balance au 31 décembre 1917		5.9172.37

Caisse des malades

RECETTES

Cotisations	16.510.84	
Souscriptions, etc.	4.500.00	
		20.010.84

DÉBOURSÉS

Bénéfices payés	14.443.13	
Intérêts	219.05	
Déficit remboursé	5.103.32	
		19.765.50
Balance au 31 décembre 1917		1.245.34

Caisse écolière, hommes

RECETTES

Balance au 31 décembre 1916	210.98	
Cotisations	2.511.31	
Intérêts	1.67	
		2.723.96

DÉBOURSÉS

Payé au Collège Saint-Joseph	$ 1.506.00	
Payé au Collège Sainte-Anne	603.00	
Pensions, protégés de la Caisse Agricole	490.07	
		2.599.07
Balance au 31 décembre, 1917		124.89

Caisse Ecolière, Femmes

RECETTES		
Balance au 31 décembre, 1916	83.28	
Cotisations	532.00	$615.28
DEBOURSES		
Académie N. D. du Sacré-Coeur, St-Joseph, N.B.	112.00	
Couvent Immaculée Conception, Bouctouche, N. B.	160.40	
Congrégation des Filles de Jésus, Chéticamp, N. E.	95.00	
Congrégation de Notre Dame, St-Louis, N. B.	100.00	
		467.40
Balance, 31 décembre 1917		147.88

Caisse d'Administration Générale

RECETTES		
Cotisations	$8.304.18	
Revisions des Examens	469.10	
Papeterie et Livres	216.07	
Insignes et Sceaux	181.55	
Cautionnements des percepteurs	137.25	
Souscriptions, etc.	4.055.80	
		$13.363.95
DEBOURSES		
Salaires :—		
Secrétaire-Trésorier	$1.210.00	
Aviseur-Légal	300.00	
Vérificateur	100.00	
Organisateurs	2.657.50	
Employés du Bureau	732.00	
Dépenses de voyage :—		
Officiers Généraux pour réunions etc.,	335.94	
Organisateurs	1.973.83	
Revisions des Examens	462.50	
Loyer du Bureau	250.00	
Eclairage du Bureau	15.35	
Timbres de poste	245.00	
Téléphones et Télégrammes	57.15	
Cautionnement	119.20	
Assurance sur meuble	6.50	
Taxe de la ville	47.50	

Permis d'affaires, Massachusetts et Québec	30.00	
Actuaire, Evaluation des Certificats	50.00	
Impressions pour Bureau	256.57	
Livres pour succursales	240.84	
Insignes et Sceaux	110.43	
Papeterie, encre, etc.,	24.05	
Fournitures, etc.,	10.33	
Rubans, etc., pour clavigraphes	6.15	
Dépenses Diverses	58.59	
Intérêts	152.80	
Déficits remboursés	2.851.13	
		12.303.37
Balance au 31 décembre 1917,		1.060.58

BALANCE AU CREDIT DE LA SOCIETE
au 31 décembre 1917

Caisse aux décès	$59.172.37
Caisse des malades	1.245.34
Caisse Ecolière, Hommes	124.89
Caisse Ecolière, Femmes	147.88
Caisse d'Administration Générale	1.060.58
Grand Total	$61.751.06

PLACEMENT DES FONDS
au 31 décembre 1917

Prêt,—Paroisse L'Assomption, Moncton, N. B.	$17.000.00
Prêt,—Paroisse Saint-Timothée, Adamsville, N. B.	3.000.00
Prêt,—Paroisse de Grand Shemogue, N. B.	1.000.00
Dépôt,—Trésorier de la Province de Québec	5.000.00
La Banque Provinciale du Canada	34.822.50
Argent en Caisse	1.284.92
Total	$62.107.42

A DEDUIRE:—

Chèques émis par la Société mais non encore présenté à la Banque pour paiement le 31 décembre 1917	356.36
Balance	$61.751.06

Certifié correct,

(Signé) **B.-A. Bourgeois**, Vérificateur.

(Signé) **Alexandre-J. Doucet**, Comptable.

Les vocables Algonquins et caribes qui sont entrés dans la langue, etc.

suite et fin

Des preuves ? Elles abondent. J'en ai déjà fourni une. M. Berloin va nous en trouver d'autres.

"La femme est tirée de l'homme, nous dit-il, ce qui signifie *iskwe ;* c'est encore l'hébreu *ischia. L'iskwe* ou *ikkwe* algique se prolonge dans le grec *gunê*, le latin *uxor*, l'anglais *queen.*"

En Algonquin, continue le même auteur, femme se dit *iskew.* Or *wew*, weye, wife, Ève, c'est le même mot ; simple différence de graphie.

Il y a aussi l'allemand *weib.* J'omets à dessein *vrawe* féminin de *varo*, qui signifie homme.

En voilà plus qu'il n'en faut pour démontrer, malgré Henri IV, que rien n'a moins varié sur terre que le mot Femme, que l'on peut suivre à la piste, depuis l'Éden jusque sous la cabane de nos Micmacs.

TIPI :

Tente, parmi les Sauvages de l'ouest canadien. Les Anglais emploient ce mot fréquemment.

TOMAHAWK :

Casse-tête, massue dont les Iroquois se servaient à la guerre.

Châteaubriand emploie ce mot dans Atala.

TOMATE :

Le *lycoperoicum esculentum* des botanistes. Fruit d'un beau rouge, servi, soit "nature" soit en sauce sur nos tables. Tire son nom du mexicain *tomatl.*

TOPINAMBOUR :

L'helianthus tuberosus. Tubercule comestible, dont les feuilles sont employées comme fourrage. Distillé, on en fait un alcohol.

Tire son nom d'un peuple sud-américain appelé *topinambour* par les premiers découvreurs. Le *topinambour* des Antilles, zingibéracée féculifère, diffère de celui du sud de l'Amérique.

TORNADO ou TOURNADE :

Cyclone des Antilles. (Voir ouragan). Les Anglais ont pris le mot chez les indigènes; et nous le prenons des Anglais.

TOULADIS, ou *touradis :*

Mot abénaquis qui signifie une truite grise de grande dimension.

On l'appelle *togue* dans l'État du Maine, et *kokomeche* parmi les Montagnais.

On trouve dans la province de Québec un lac et une rivière qui portent le nom de Touladis.

WAPITI :

De Puyjalon le définit "grand cerf canadien." C'est proprement le *cervus canadensis.*

Il se rencontre dans les terrains de chasse du grand nord-ouest canadien, principalement sur le coté oriental des Montagnes Rocheuses ; mais il s'en va s'éteignant.

WASH ou OUASH :

Tanière, dans la province de Québec.

WAMPUM :

Chapelet fait avec des coquillages et qui, ches lez indigènes, servait d'objet d'échange et de monnaie. On en faisait aussi des ceintures et des ornements. Ce mot inconnu en Acadie, est entré dans la langue anglaise.

Plusieurs romanciers français s'en sont servi.

WIGWAM :

Mot passé dans la langue française et qui signifie hutte indienne, une hutte conique. Les Acadiens n emploient pas ce mot: ils disent plutôt une *cabane sauvage. Sauvage* ici, est un génitif: cabane *de* Sauvage, comme dans *hôtel-Dieu,* etc.

P. POIRIER.

"Par chez nous"

Un Acadien d'Ottawa, Monsieur Hyacinthe Arsenault, vient d'inaugurer un bureau de traduction appelé: "Le Bureau de traduction International". Cette oeuvre est la seule du genre au Canada et est appelée à rendre de grands services à la langue française en Amérique. Il nous fait plaisir d'apprendre que ce Bureau a obtenu le travail de la traduction du bill de Montréal. Les personnes qui auraient des travaux français à faire traduire en anglais ou vice versa, peuvent s'adresser à Monsieur Arsenault et à ses associés comme à des maîtres en la matière.

Nos meilleurs voeux de succès à la nouvelle organisation.

———o———

Monsieur Pierre LeBlanc, un Acadien du comté de Bonaventure, P.Q., et ingénieur scaphandrier, vient de découvrir un procédé scientifique pour empêcher les sous-marins de couler les bateaux. D'après cette découverte, 75 pour cent des pertes maritimes peut être évité. Le procédé est maintenant entre les mains de l'Amirauté anglaise pour considération. Sera-ce un Acadien qui va permettre aux Alliés de résister aux attaques sous-marines allemandes et par là gagner cette misérable guerre?

———o———

La Société historique de Montréal honorait, ces jours derniers, un second Acadien, en admettant au nombre de ses membres correspondants, Monsieur l'abbé Arthur Melançon, auteur du RETOUR A LA TERRE.

Nous nous joignons aux amis du jeune littérateur pour lui offrir nos félicitations.

———o———

La Société l'Assomption veut atteindre vingt-cinq mille membres et l'"Evangéline" désire doubler le nombre de ses abonnés. Ce sont deux nobles buts à poursuivre, et nous devons faire des efforts pour aider l'une et l'autre à arriver à ce degré de perfection.

———o———

Résolution adoptée par la Société S.-Jean-Baptiste de Montréal, à son Congrès du 14 mars 1918.

Dr AUCOIN,

Directeur de la Revue Acadienne,

Les délégués de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, réunis en Congrès annuel, avant de mettre fin à leurs travaux, tiennent à exprimer la résolution suivante:

"A l'élément acadien, l'ainé de la grande famille française d'Amérique, donnant l'exemple de la fidélité à la foi catholique et à la langue française, qui ont fait la force de notre nationalité, ils réitèrent l'expression de leur ardente et sympathique admiration".

AUTHENTIQUE

EMILE MILLER, Chef du Secretariat.

REPONSE:

LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE
DE MONTREAL.

Chers Messieurs,

Je m'empresse d'accuser réception d'une copie de la résolution formulée par le Congrès de votre Société, le 14 mars dernier au sujet des Acadiens.

Cette marque de sympathie, avec tant d'autres de votre part, ne fera que consolider, chez nous, nos liens avec la vieille province de Québec, et affermir notre attachement au patrimoine des aïeux.

Au nom donc, de la petite colonie acadienne de Montréal, et par anticipation aux voix reconnaissantes d'Acadie, je vous réitère nos plus sincères sentiments de fraternelles amitiés.

Bien à vous,

EDMOND-D. AUCOIN,
E. A.

TU VIVRAS
(A LA REVUE ACADIENNE)

Pour dire des aieux
Les exploits glorieux,
Pour que ta plume trace
Les vertus de ta race,
Pour vanter à ses fils
Les beautés du pays,
Tu vivras !

Du doux parler gaulois,
Tu proclames les droits ;
De la foi des ancêtres,
De l'Eglise et des prêtres,
Tu t'es faite sans peur
Le brave défenseur,
Tu vivras !

Tu crois que notre verbe
Est sublime et superbe ;
Que nos humbles foyers
Sont purs, hospitaliers ;
Et pour toi la patrie,
C'est la terre bénie...
Tu vivras !

Née en terre lointaine,
Quand même, Acadienne !
Tes soupirs et tes pleurs
Nous ont dit tes malheurs,
—La sombre nostalgie
Qui plaide, qui supplie—.
Tu vivras !

Moderne Evangéline,
Comme notre héroïne,
Tu cherches Gabriel ;
Et, sensible à ton appel,
Tout un peuple, à la place,
Te retrouve et t'embrasse,
Tu vivras !

La Revue Acadienne, Vol. 2, numéro, III, 1918

A peine hors du berceau,
Tu n'as vu qu'un tombeau ;
Bien que tu sois bannie
Par l'ingrate apathie,
Imite nos anciens :
Au sol natal, reviens !
Tu vivras !

Et vers l'Assomption,
Avec dévotion,
Fais monter tes prières !
Elle veilla sur nos pères,
Dans l'exil douloureux ;
Confiance ! Et comme eux,
Tu vivras !

D.-T. ROBICHAUD.

LA VIE ACADIENNE

In the warm earth the countless seed shall lie,
Returned unto the dues from whence they came,
Gone back to rootless death, though all the flame
Ot sun, and all the light of summer sky
Shall seen to call them forth to beautify
The verdured land, so that the eye may claim
Their loveliness, and tongue give them a name,
E'en one, from all the myriad that shall die.

So out of all the anguish, Acadie,
From all the seasons and the sterile days,
When time like summer could not bring to birth
The life that strove to spring anew from thee,
The seed at last is fertile; and the ways
Shall blossom unto beaty on the earth.

John Frederic HERBIN.

April 1918.

Un fait merveilleux

Echo du désastre de Halifax

L'histoire que je me propose de raconter brièvement me semble posséder des caractères très solides de véracité. Je la tiens d'une bouche honnête et renseignée. Il me semble d'autre part que le fait qu'elle rapporte est si étonnant qu'il mérite l'attention du public. C'est la seule raison qui me dicte ces lignes...

Chacun sait que le port de Halifax est très fréquenté, pendant la saison d'hiver. Montréal et Québec étant fermés à la navigation, la capitale néo-écossaise est avec St-John, N. B. notre port national sur l'Atlantique. Et comme le trafic océanique est très considérable, pendant la guerre, il s'ensuit qu'on a besoin de centaines d'ouvriers pour le chargement et le déchargement des navires. On recrûte un peu partout ces débardeurs, et particulièrement dans le comté de Bonaventure. En cette partie de notre pays, bon nombre d'habitants n'ont rien à faire pendant la saison rigoureuse et sont heureux d'aller redorer leur gousset par un travail honnête. Qui sait aussi si une nostalgie obscure du pays d'Evangéline—car ils sont Acadiens—ne les attire pas vers la terre douloureuse de leurs ancêtres?...

Quoiqu'il en soit, le six décembre dernier, quand arriva le désastre épouvantable que l'on sait, se trouvaient sur les quais de la malheureuse cité plus d'une centaine de ces ouvriers de la Baie des Chaleurs: soixante-dix environ de Bonaventure, une trentaine de Saint-Siméon et autant de Chaplan.

Ils s'occupaient comme d'habitude aux besognes diverses d'un grand port de mer: à décharger des wagons de farine et à les recharger sur les bateaux, à arrimer des madriers à bord, à transborder une cargaison de chevaux, à *palanter* des pièces d'acier. Ils étaient là, à l'intérieur des wagons, sur les ponts et dans les caves des navires, sur les jetées, plongés dans la cohue des colis de marchandises, mélangés par le hasard du travail à leurs compagnons de travail anglais et écossais. D'aucuns par curiosité et pour musarder mesuraient les dimensions d'un steamer arrivé de la veille et *"qui paraissait de belle taille"*, d'autres levaient un regard distrait res, et sur l'*Imo*... A ce moment eut lieu la collision et se pro-

sur le *Mont-Blanc,* qui descendait vers la mer, à quelques encablu-duisit l'explosion peut-être la plus épouvantable de l'histoire.

Comme on se le représente facilement, ceux-là furent les premiers et les plus violemment atteints — hommes, animaux et choses — qui se trouvaient plus près de la scène de l'accident. Instantanément des quaies étaient rasés, des bateaux démolis, les wagons eventrés, les cargaisons mises en pièces, les hommes tués du coup, blessés ou renversés sans connaissance et projetés au loin.

Au demeurant, chacun connaît ces détails épouvantables.

Mais c'est ici que se place le merveilleux dont j'ai parlé au commencement de cet article.

Selon le cours ordinaire des évènements, les cent trente Acadiens de la Baie des Chaleurs auraient dû être tués ou blessés, ou ne pas l'être, dans la proportion de leurs compagnons de travail. En supposant que cinquante pour cent des ouvriers de race *étrangère* aient été tués ou blessés — et on nous affirme que la proportion est beaucoup plus élevée encore — soixante Acadiens au moins auraient dû être frappés de mort ou blessés, vu les circonstances de lieux dans lesquelles ils se trouvaient. Qu'il y eût là dix *Français* seulement, quatre ou cinq auraient dû *écoper.*

De fait, non seulement un grand nombre d'ouvriers anglais étaient morts ou blessés gravement, mais des soldats et des civils, qui étaient plus éloignés et moins exposés aux projectiles de toutes sortes, jouchaient le sol sans un souffle de vie.

Cependant quand les gars de Bonaventure revenus à leurs connaissance — ils avaient été littéralement assommés par l'explosion — purent se trouver et faire leur dénombrement, *pas un seul ne manquait* à l'appel, *pas un* même *n'était blessé* grièvement. Un seul avait une égratignure à un oeil. Ils avaient été secoués évidemment et ils s'en souvenaient... physiquement; mais encore une fois pas un n'avait été blessé sérieusement.

Ils racontent eux-mêmes leur aventure. Comment ça s'est passé? — Personne n'a eu l'idée ni le loisir de l'analyser. Ils se sont *éveillés* tout à coup, se sont tâtés: ils étaient vivants et ne souffraient guère. Autour d'eux tout n'était que ruines, les maisons commençaient à flamber. Il faisait une chaleur suffocante produite par la combustion de l'énorme masse de gaz; des poussières et des débris minuscules pleuvaient sur la désolation.

—"Mai, dit l'un, j'étais à l'intérieur d'un *char* à décharger des madriers. Le *char* a été rasé jusqu'aux roues et projeté dans les airs. Je me suis *éveillé* à un demi-mille de mon ouvrage, sous la porte du *char*. Dès que j'ai vu le dégât, j'ai cru que les Allemands nous lançaient des bombes..."

—"Et vous, que vous est-il arrivé:

—"Rien! J'ai perdu connaissance... sans m'en apercevoir. Je ne me souviens même pas d'avoir entendu l'explosion. Quand je suis revenu à moi, j'étais à un mille du quai, sous une locomotive, les bras et les jambes enlacés dans les bielles et les tubes brisés. Il a fallu qu'on me tirât de là".

—"Et vous non plus, mon ami, n'avez pas été blessé?"

—"Non! j'étais sous un mur écroulé. Comment avais-je été transporté-là? je l'ignore. Pendant que je m'efforçais de sortir de mon sépulcre, sous mes yeux, à deux cents pas, le feu faisait rage dans des débris qui retenaient prisonniers une mère et deux enfants. Les lamentations de ces malheureux navraient le coeur. Personne ne pouvait les secourir... J'ai été bien chanceux..."

Ils sont ainsi chacun leur réponse typique pour décrire leur typique aventure.

Mais si on leur demande à qui ou à quoi ils attribuent cette immunité spéciale dont ils ont été favorisés, ils n'ont qu'une voix pour crier à l'intervention d'*En-Haut*. — "C'est saint Benoît qui m'a sauvé"... "C'est notre médaille miraculeuse qui nous a protégés". "La Providence nous a triés, ou Elle a trié parmi nous les Anglo-protestants qui sont toujours... prêts. Les protestants de l'endroit reconnaissent eux-mêmes que nous avons été épargnés miraculeusement. Ils venaient nous demander, les jours suivants, ce que nous portions sur nous pour être ainsi sortis indemnes de la catastrophe. C'est un miracle"!

Telle est la réponse générale.

Nous la rapportons ici sans affirmer qu'elle n'exprime pas la vérité, puisqu'il appartient à l'Eglise seule de juger des miracles, à plus forte raison sans nier ce qui nous semble l'évidence même.

... Et je répète aux *Saints-Thomas* qui auraient voulu être à Halifax, le 6 décembre, pour tenter l'expérience des Acadiens de Bonaventure, afin de croire à leur merveilleuse protection, que le récit que je viens de faire a été puisé à une source honnête et renseignée.

JULIUS.

Les Acadiens de la rive nord de la Baie-des-Chaleurs

J'ai écrit sur ce sujet pour l'Evangéline en 1917. J'y reviens pour la Revue Acadienne avec quelques changements dans la forme.

Monsieur G.-E. Marquis, chef du bureau des Statistiques de Québec, dans un article intitulé: "La Gaspésie et ses habitants" dans le "Progrès du Golfe", édition du 22 décembre 1916, venait à propos nous parler des Acadiens de la rive nord de la Baie des Chaleurs. Rien comme nous mieux connaître pour nous unir d'avantage. Chose étrange, ce sont ces groupes acadiens disséminés ici et là, en dehors de l'Acadie, que nous connaissons le moins.

L'origine de nos compatriotes de cette partie de la province de Québec remonte, comme la plupart des différents établissements des nôtres à travers le continent, à l'époque de la dispersion.

Le sang des martyrs était, sous les empereurs romains, la semence des chrétiens. Sous le régime anglais, à cette date à jamais inoubliable de 1755, la déportation devint la semence de la race acadienne. Partout où elle fut jetée, il en sortit tout un essaim fort, robuste, vigoureux.

Les pionniers de la Baie des Chaleurs furent quelques familles du nom de LeBlanc, au nombre de quatre, Dugas et Bujold. Chassés, comme des bêtes fauves, par les émissaires des Lawrence et des Winslow, ces malheureux proscrits échappent à leur vigilance. Ils traversent, avec leurs familles, toute la forêt du Bassin des Mines jusqu'à la Baie des Chaleurs dont ils remontent le cours jusqu'à la rivière Restigouche. Ils passèrent là, cachés en arrière de cette légendaire montagne appelée "Pain de Sucre" tout l'hiver de 1755 et 1756, vivant de chasse et de pêche. Au printemps de 1756, ils se rendirent à un petit village micmac, aujourd'hui Sainte-Anne de Restigouche, qui était alors desservi par les Pères Etienne et Ambroise, fils de S.-François, puis ils descendirent la Baie en longeant la rive nord jusqu'à Tracadièche, aujourd'hui S.-Joseph de Carleton, où ils s'établirent définitivement. Un de leurs premiers missionnaires semble être un autre fils de S.-François: le Père Bonaventure. C'est en souvenir de son zèle et de son dévouement,

sans doute, au milieu d'eux, qu'ils donnèrent son nom à une petite île où quelques uns avaient élu domicile. Ce nom fut donné encore à l'une des premières paroisses fondée après Carleton, un peu plus bas dans la Baie, puis ensuite à tout le comté qui longe la rive nord de la Baie. Le premier missionnaire acadien, dans cette nouvelle région française, fut l'abbé Mathurin Bourg, jeune encore, à l'époque de la dispersion, la tradition veut qu'il passa en France où il fit ses études. Il fut ordonné prêtre à Paris. Toujours il garda le souvenir de son pays et de ses compatriotes. Ce fut dans le désir de venir les secourir dans son saint ministère qu'il traversa les mers et vint se mettre à la disposition de l'Evêque de Québec. Celui-ci le nomma missionnaire de toute l'Acadie. C'était en l'année 1777. "Ce saint prêtre exerça pendant plus de seize ans un apostolat bien extraordinaire et qui semble dépasser les forces de l'homme; il n'avait pas de résidence déterminée; le centre de son action paraît avoir été fixé au nord de la Baie des Chaleurs, à Tracadièche. Il en partait au commencement de son année ecclésiastique, et visitait les uns après les autres les paroisses échalonnées le long du golfe, s'arrêtant en chaque endroit de dix à quinze jours, tantôt chez les sauvages, tantôt chez les Acadiens, jusqu'à l'isthme de Shédiac, où il faisait un séjour plus prolongé, parce que c'était le plus compacte des groupes acadiens". Il se rendait ensuite à la Baie Ste-Marie, puis au Cap-Breton, enfin à l'Ile St-Jean. De là, il revenait à la Baie des Chaleurs où il fermait le cicle de l'année, pour reprendre son laborieux pélerinage apostolique après un court repos... M. l'abbé Chouinard, dans son "Histoire de la paroisse de St-Joseph de Carleton", nous le montre, pendant ses courts passages à Tracadièche, occupé à y fonder une paroisse proprement dite. Il y bâtit une chapelle, la première élevée dans ce pays, puis une résidence pour le missionnaire. Il encouragea ses gens à la culture. En moins de deux ans, Tracadièche vendait un peu de ses produits déjà aux Acadiens de Bonaventure qui, eux, s'occupaient surtout de la pêche. A cause des nombreux services rendus à l'autorité civile, comme pacificateur, dans les conflits fréquents entre Anglais et Sauvages, le gouvernement anglais donna à l'abbé Bourg comme récompense, de grandes étendues de terrain ou se trouve l'église actuelle de Carleton et en outre l'Ile-Heron (en face de Rivière Jacquet) dont les vrais possesseurs sont encore, je crois, le Bourque ou Bourg de Carleton descendants di-

rectes des deux frères de l'abbé Mathurin Bourg, premier missionnaire acadien en Acadie.

Tous ces premiers colons furent laissés dans le plus complet dénûment par les autorités du pays et dûrent se refaire des foyers à force d'énergie et de travail. "C'est cette énergie et ce travail, nous dit M. Marquis dans son article, qui a permis la survicance de ce peuple de braves, dont l'endurance physique, la vivacité intellectuelle et les vertus morales en font un groupe inférieur à nul autre dans notre province. (Québec) C'est une légende de croire que la population acadienne est arriérée en quoi que ce soit. Son développement a pu être plus lent que chez les descendants loyalistes, et pour causes, mais aujourd'hui les méthodes de cultures, d'industrie et de pêche y sont modernes et donnent un rendement qui lui permet de vivre dans une aisance relative et indépendante de toute vassalité".

Les comtés de Bonaventure et de Gaspé se composent aujourd'hui presque totalement des descendants de ces premiers proscrits. C'est par légions que l'on rencontre, à ces endroits, des LeBlanc, Bourque, Cyr, Dugas, Bujold, Arsenault, Poirier... Imaginez des familles de douze, quinze et dix-huit enfants, il vous sera facile alors, avec une telle natalité, de conjecturer le mouvement et le progrès de la population dans ce pays pendant 150 ans.

Voici des chiffres à l'appui, donnés par M. Marquis, dans le même article :

Population de Bonaventure	28.320
Population de Gaspé	29.979

"La Gaspésie, ajoute M. Marquis, est peut-être le coin de terre rural le plus cosmopolite de la province. Toutefois, on peut dire que l'élément d'origine française y est en grande majorité. Voici les proportions de cet élément d'après le recensement fédéral de 1911 :

	Orig. Fr.
Comté de Bonaventure	77.62 p. c.
Comté de Gaspé	80.03 p. c.

(y compris les Iles de la Madeleine).

"Le groupe d'origine française se compose en majeur partie, dans Bonaventure et Gaspé, de descendants des rescapés du grand dérangement de 1755, en Acadie. C'est un rameau sain et vigoureux de la grande famille française. Pendant plus d'un siècle, il

vécut seul, loin de tout contact avec les autres membres de cette famille, mais aujourd'hui, grâce aux voies de communication, nous nous connaissons mieux et nous nous estimons davantage."

Nous savons gré à M. Marquis de l'intérêt qu'il prend des nôtres sur ce coin de terre de la province de Québec. Ces quelques lignes jettent une lumière, aussi, sur les faits et gestes de nos compatriotes éloignés de l'Acadie. Il serait, souverainement intéressant, de lire un travail semblable sur les différents groupes épars de la grande et noble famille acadienne, dans tous les autres endroits partout où les dispersés de 1755 ont jeté leurs tentes.

Arthur MELANSON, ptre.

Le 15 janvier 1918.

L'Héroine de Louisbourg

Une légende acadienne.

Ce récit m'a été raconté par un Acadien du Cap-Breton.

C'était en 1757. Louisbourg, fondé en 1713, par M. de Costebelle, était regardé comme la clef des possessions françaises en Amérique et était appelé le "Dunkerque du Canada". Les Anglais qui comprenaient l'importance de cette station navale concentraient alors la plus grande partie de leurs forces pour s'emparer de ce poste qui leur interdisait l'entrée du Saint-Laurent. Une fois maîtres du golfe, il leur devenait facile de bloquer nos relations avec la mère-patrie et de remonter le fleuve jusqu'à Québec, centre principal des troupes de terres. Louisbourg se trouvait comme la sentinelle la plus avancée de la Nouvelle-France.

En juillet de cette année 1757, la flotte de l'amiral Holbourn composée de quinze vaisseaux, de quatre frégates et d'un brûlot, apparut devant Louisbourg pour observer la ville; comme elle s'approchait de la forteresse, le général français donna l'ordre de déployer les voiles et d'attaquer l'ennemi. A cette manoeuvre empressée, Holbourn, redoutant une rencontre avec une escadre supérieure à la sienne, se hâta de faire volte-face et de regagner à pleine voile Halifax d'où il était venu.

Depuis ce jour, les habitants de Louisbourg étaient continuellement sur le qui-vive, craignant que les Anglais revinssent avec une flotte plus considérable. Cette crainte fut vite confirmée.

Par un soir de septembre, des pêcheurs qui avaient vu des vaisseaux anglais croisant à deux lieues au sud, répandirent brusquement la nouvelle, en rentrant au port, qu'une forte escadre ennemie s'avançait et se préparait à assiéger Louisbourg. C'était l'amiral Holbourn qui revenait avec un renfort de quatre trois-mâts. Le lendemain, 19 septembre, les vaisseaux anglais firent leur apparition au large de Louisbourg. Devant de telles forces M. de la Mothe, à son tour plus faible que son adversaire, avait reçu instruction de ne pas risquer dans un combat naval inégal la plus belle flotte que la France avait pu équiper, et il resta ancré sous les canons de la citadelle.

L'angoisse et la terreur s'emparaient du peuple, mais les troupes de mers et la garnison restèrent fermes et se préparèrent à se défendre vaillamment. Tout-à-coup, au milieu du désordre général, une enfant d'une douzaine d'années s'élança dans les rues de la ville, tête nue, cheveux au vent, arrêtant les passants et criant l'air effaré mais inspiré, que les Anglais ne prendraient pas Louisbourg. Cependant, ce n'était pas le moment de s'occuper d'une fillette que la peur rendait peut-être insensée et nul n'y fit donc tout d'abord attention. Néanmoins, elle poursuivait sa course; rendue à la rade, elle se jeta à genoux au milieu de la foule nerveuse; elle se mit à prier à haute voix avec une si grande ferveur qu'instinctivement les Louisbourgeois admirèrent sa piété et son sang-froid. Nombre de gens l'imitèrent même. A la tombée du jour la foule s'était lentement dispersée, mais la petite ne bougeait point.

Vers dix heures de la nuit, une violente tempête s'abattit soudain sur ces parages. Des éclairs déchiraient maintes fois la nue et scintillaient avec menace dans le firmament sombre. La mer devint furieuse; ses vagues atteignaient des hauteurs énormes et venaient s'abattre en mugissant sur les rochers. Une pluie fine que le vent fouettait et balayait avec force, se mit à tomber. L'intensité des éléments redoublait à chaque instant; des craquements sinistres emplissaient l'espace; le tonnerre grondait avec éclat. Ce serait en vain que nous essayerions de décrire un tel ouragan. En effet, comment traduire ces mugissements sourds et continus de la

mer en furie, les hurlements du vent, les grondements de la foudre et ces zizzags de feu, étrange harmonie qui fait frémir même les plus braves?

La tempête s'abaissa comme elle était venue. Vers cinq heures du matin tout redevint paisible. Mais, sur la grève, on trouva le corps inanimé de la pauvre enfant. Sa tâche terminée, son âme était allée vers Celui qui avait exaucé ses ardentes supplications.

La bourrasque avait détruit la plus grande partie de la flotte anglaise. Un des navires, *le Tilbury,* de soixante canons, se perdit sur les récifs à deux lieues de Louisbourg, et la moitié de son équipage périt dans les flots; onze vaisseaux furent démâtés; d'autres obligés de jeter leurs canons à la mer; le reste tellement avarié et dispersé que l'amiral Holbourn dût se résigner à regagner les ports de l'Angleterre, où son escadre rentra en pitoyable état.

Il fut donc publiquement reconnu que le Ciel s'était laissé toucher par l'innocence de la pauvre enfant. Son corps fut exposé, dit-on, et les Louisbourgeois lui firent des funérailles magnifiques. La légende ajoute que les habitants de l'Isle Royale allèrent s'agenouiller souvent sur le tombeau où était morte "l'héroïne de Louisbourg".

Gérard MALCHELOSSE,

de la Société historique de Montréal,
et directeur du "Pays laurentien".

A travers ving-cinq années d'apostolat

LES EUDISTES AU CANADA

1890—1916

Chapitre Premier

Les Eudistes et les oeuvres de formation sacerdotale.
Ste-Anne de Church Point.

(Suite.)

Grâce à cette culture intensive, ne négligeant comme on l'a vu précédemment, aucun détail de culture physique, aussi bien que intellectuelle et morale, le Collège Ste-Anne s'est acquis sous l'intelligence et forte direction du R. P. Chiasson, l'estime et la sympathie de tous ceux qui, en Acadie, ont à coeur l'oeuvre de la résurrection nationale.

Cette sympathie et cette estime se sont tout particulièrement manifestées à l'occasion des événements récents qui eut valu à l'humble maison d'être à l'honneur après avoir été si longtemps à la peine...

Celui qui, plus tard, reprendra et continuera cette histoire, aura a raconter ici les inoubliables et grandioses cérémonies du sacre de Sa Grandeur Mgr Chiasson, appelé, comme on le sait, au glorieux fardeau de l'épiscopat, à l'expiration de son terme de supériorité. Nous ne pouvons, à notre grand regret, ne leur accorder qu'une rapide mention.

Qu'il nous soit au moins permis, de saluer, en terminant, le nouveau supérieur, avec qui s'ouvre l'histoire contemporaine du collège dont nous venons de résumer brièvement le passé: le R. P. Braud.

Celui-ci n'est pas un inconnu en Acadie: depuis bientôt vingt-cinq ans, soit comme missionnaire, soit comme éducateur, il a mis au service de son pays d'adoption, avec un dévouement sans réserve, et ses beaux et nombreux talents et son coeur de prêtre et d'apôtre.

* * *

A ses fruits, on peut juger d'un arbre: malgré la durée relativement courte de son existence — que sont donc vingt cinq années dans la vie d'un peuple? — Ste-Anne peut avec une légitime fierte, montrer ses enfants occupant déjà les premiers degrés de

l'échelle sociale: nombreux sont les médecins, avocats et autres membres des carrières libérales qui sont sortis de son sein; nombreux surtout — une cinquantaine déjà — sont les prêtre que l'humble maison a donnés à l'Eglise et à l'Acadie, et c'est avec un sentiment de respectueuse vénération qu'elle s'incline devant le plus distingué de ceux-ci: le premier fils d'Acadie élevé au suprême honneur de l'Episcopat: Sa Grandeur Mgr LeBlanc, évêque de St-Jean.

Chapitre Deuxième.

Le Séminaire du St-Coeur de Marie de Halifax

Si Ste-Anne devait toujours rester, dans toute la force du terme, une maison de formation sacerdotale, la logique même des choses appelait, toutefois, la fondation d'une autre maison, qui achèverait l'oeuvre commencée à Church Point, et lui donnerait son suprême couronnement.

C'est ainsi que, chronologiquement et logiquement, l'histoire du Grand Séminaire du St-Coeur de Marie, vient bien à sa place, après celle du "Petit Séminaire" de Ste-Anne.

De sérieuses considérations avaient porté le T. H. Père LeDoré à accepter favorablement les offres que, dès 1893, Sa Grandeur Mgr O'Brien lui faisait, au sujet de l'établissement d'un grand séminaire dans sa ville épiscopale; c'était, en effet, pour notre Congrégation, en dehors des avantages matériels qu'elle y pourrait trouver, une occasion providentielle de rentrer, plus complètement que jamais, dans son oeuvre principale.

La nouvelle fondation fut donc arrêtée, en principe, dès ce premier voyage du T. H. Père au Canada. Pour la réaliser le 26 juillet 1894, Mgr O'Brien cédait, à la Corporation du Collège Ste-Anne, le troisième lot d'un terrain, dont il avait déjà vendu ou donné deux parcelles, pour y établir, à droite, une communauté du Bon Pasteur, à gauche, un Orphelinat confié aux Soeurs de Charité.

Déjà aussi, depuis un an, comme suite des pourparlers engagés précédemment, les plans de construction du futur séminaire avaient été discutés par le P. Blanche et l'autorité diocésaine, et finalement confiés à un architecte de la ville, M. Dumarecq. Monsieur O'Keefe obtint à l'adjudication, pour la somme de 32,000 piastres, le contrat de construction ,dont les travaux devaient commencer au printemps suivant.

Une circonstance providentielle hâta l'tablissement des Eudites à Halifax; au mois d'octobre ou de novembre de cette même année 1893, le vénéré Père Cochet y était venu, de Church Point, pour prêcher la retraite de nos soeurs du Bon Pasteur. L'impression qu'il produisit sur ces bonnes religieuses fut telle que, immédiatement, elles renouvelèrent, auprès de Mgr O'Brien, leurs respectueuses et instantes sollicitations, pour en obtenir, comme aumônier, un des fils du B. J. Eudes. Cette demande, fort légitime, fut accueillie avec d'autant plus de faveur, que la présence d'un Eudiste à Halifax, pendant toute la durée des travaux de cons tructions du futur séminaire, semblait s'imposer. C'est ainsi que le R. P. Morin y arriva le 3 décembre 1893, en qualité d'aumônier du Bon Pasteur, et avec mission de s'occuper de la construction projetée.

Un mois ne s'était pas encore écoulé depuis ce désastreux incendie du presbytère de Church Point qui, on s'en souvient, avait réduit la Communauté de Ste-Anne à la plus extrême pauvreté. Cette pauvreté accompagnait dans sa nouvelle résidence le Père Morin, dont elle avait, singulièrement, simplifié le bagage. La charité, fort heureusement allait lui venir en aide: Sa Grandeur Mgr O'Brien mit à sa disposition sa riche bibliothèque, et, dès le premier instant, lui témoigna une bienveillante sympathie qui ne devait jamais se démentir.

Ajoutons immédiatement que de précieuses amitiés ne tardèrent pas à se nouer, et, peu à peu, la sympathie que l'amabilité et la délicatesse de procédés du nouvel aumônier savaient si bien s'attirer, se reportèrent bientôt sur l'oeuvre qu'il était chargé de mener à bien.

Comme il avait été décidé, on commença la construction du Séminaire, au printemps de 1894; dès septembre suivant celle-ci était suffisamment avancée pour que, si les circonstances l'eussent permis, on eut pu immédiatement en prendre possession et ouvrir les cours.

L'inauguration de la maison fut, en réalité faite dans l'été de 1895, par le clergé du diocèse, qui s'y réunit pour la retraite ecclésiastique, laquelle fut prêchée par le R. P. Elliott, supérieur général des Paulistes, et à ce titre, successeur immédiat du P. Hecker de célèbre, sinon sainte mémoire.

La Congrégation, elle, en prit officiellement possession le 19

août: en la fête de son saint fondateur: ce même jour, un grand nombre d'Eudistes, réunis à la maison mère de Paris, célébraient les noces d'argent de leur très Honoré Père Général: nul doute que l'humble et modeste fleur qui venait de s'entrouvrir sur le sol canadien, ne dut ajouter au bouquet de celui qui l'avait plantée, son charme aussi discret que exquis.

Le R. P. Cochet, appelé par ses supérieurs à cette charge mieux en rapport avec son caractère et les fonctions qu'il avait exercées antérieurement, fut donc installé comme supérieur du Séminaire du St-Coeur de Marie, dont cinq personnes formaient, à ce moment là, tout le personnel: le R. P. Cochet, les P.P. LeCourtois, LeBastard, le futur P. Cottreau, alors étudiant en philosophie, et l'excellent frère Henri, qui, pendant quelques semaines, allait se multiplier, avec sa bonne grâce toujours souriante et empressée, pour faire face à tous les détails de l'organisation matérielle.

Celle-ci, inutile de l'ajouter, laissait plus qu'à désirer: la pauvreté, inséparable compagne de nos fondations, présida, bien entendu à celle de Halifax; pour tout lit on n'avait qu'un joli plancher tout neuf et un matelas qui, au moins, avait l'avantage de venir, en ligne droite, de chez le tapissier; les couverts étaient à l'avenant de la literie: chacun avait le sien et c'était tout! à telle enseigne que, quand survenait de Church Point ou d'ailleurs, quelque convive inattendu, on en était réduit à faire deux services; par ailleurs, comme il va de soi, pas de livres, pas de meubles, pas même de crucifix sur les murs dont la blancheur immaculée constituait le seul ornement.

Autour du séminaire s'étendait un immense terrain marécageux et inculte, présentant le plus désolant aspect: il ne faudra pas moins que l'énergique bonne volonté des séminaristes qui vont bientôt venir, l'inlassable et tenace persévérance d'un homme, dont le nom est désormais lié à celui du séminaire, où pendant les différentes supériorités qu'il y exerça, il sera un intrépide éveilleur d'enthousiasme, pour oser aborder les travaux titanesques qui transformeront ce sol rocailleux et aride en un précieux verger, où on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de son utilité ou de sa beauté...

C'était déjà la vocation du P. Morin de se trouver à la peine et non à l'honneur. Ici, comme à Church Point, et comme il continuera de le faire dans toutes nos fondations, il avait surveillé avec soin la construction du nid où d'autres que lui devaient venir s'abri-

ter, sa mission était achevée: il reprit donc allègrement le chemin de Ste-Anne, pouvant dire avec le poète de Mantoue: "Sic vos, non vobis, oedificatio anes!"

La rentrée — si l'on peut parler de "rentrée" dans une maison qui s'ouvrait alors pour la première fois — avait été fixée au samedi 22 septembre; elle commença en réalité deux jours plus tôt, avec l'arrivée de France de six de nos scolastiques qui venaient achever au Canada leurs études ecclésiastiques. Trois séminaristes du pays, Sa Grandeur Mgr LeBlanc — le premier inscrit sur les régistres du séminaire — les PP. D. Comeau et MacKinnon qui s'adjoignirent à eux, portèrent à dix le nombre des étudiants de l'année de la fondation.

Ce même jour, 22 septembre, la porte du Tabernacle se refermait, pour la première fois, également, sur l'Hôte divin que l'amour y retient captif, et le soir, toute la maison réunie au pied de Jésus Eucharistie, commençait les exercices de la retraite. On suppléa par la plus grande bonne volonté et une généreuse ferveur au manque de tout (1) qui, pendant longtemps encore allait se faire lourdement sentir: faute de livres, on chanta de mémoire: l'exécution du chant en souffrit bien un peu, mais non la piété.

Les cours s'ouvrirent le mardi, 1er octobre, après le chant du Veni Creator: "Tout, écrivait alors l'un des contemporains, se fait ici comme à la Roche, avec quelques modifications légères, exigées par la différence du climat et des moeurs. L'esprit que nous désirons établir ici est celui de notre vénérable Fondateur, tel qu'il nous est manifesté par nos constitutions et les avis de notre Très Honoré Père". C'était véritablement un séminaire eudiste qui commençait; ceux qui ont eu le précieux avantage d'y recevoir leur formation sacerdotale, peuvent attester qu'il est toujours resté fidèle à l'esprit qu'il a reçu de ses fondateurs et de ses premiers directeurs.

Le 18 octobre, Sa Grandeur Mgr O'Brien procédait à sa bénédiction solennelle: cette cérémonie se déroula comme toutes les cérémonies de ce genre. Je n'en retiendrai, car elle fait partie de

---

(1) "Merci mille fois, écrivait le P. Cachet, le 30 septembre, nous n'avons qu'une seule garniture d'autel et encore elle était petite: la vôtre servira aux jours de fête. Les paires de bas, les tricots nous seront aussi très utiles. Je dis "nous" car nous avons six jeunes novices qui n'ont rien. Plusieurs mêmes n'ont qu'un seul pantalon, pas de barettes, deux paires de bas. Me voilà redevenu comme à Rerlois, père de famille et d'une famille nécessiteuse."

l'histoire du séminaire, que l'allocution de Sa Grandeur, dont j'ai pu retrouver de larges extraits dans une des correspondances de l'époque.

"... Sans donte ce séminaire ressemble en ce moment, pour "le nombre, au petit grain de sénevé; mais il deviendra en son "temps un arbre grand et vigoureux qui étendra ses rameaux non "seulement sur la Nouvelle France, mais encore sur toutes les "Provinces Maritimes... Quand Notre Seigneur Jésus-Christ était "cloué sur la croix, en apparence qu'avait-il fait? Guéri un certain "nombre de malades, ressucité quelques morts, gagné plusieurs dis-"ciples. Qu'était, aux yeux des hommes, l'oeuvre qu'il avait ac-'complie? Bien simple. Mais en réalité, que n'avait-il pas fait? Il "avait formé douze apôtres, et quand ces apôtres eurent reçu l'Es-"prit Saint, ils s'en allèrent par tout le monde et il le convertirent "à Jésus-Christ...

"Ce séminaire est peu nombreux maintenant; mais ne fit-il "que donner à ce pays douze apôtres, il aurait réalisé une oeuvre "immense, et il serait bien payé de tous les sacrifices qu'il s'im-"pose...

"Il faut que vous vous remplissiez ici de l'esprit apostolique. "Et qu'est-ce que l'esprit apostolique? C'est un esprit d'abnégation "personnelle. Le prêtre doit se renoncer lui-même tout entier. Sa "vie, à lui, c'est de mourir. Car le bon prêtre est un martyr, non "pas de quelques heures, mais de toute une vie. Il faut, mes amis, "que vous soyez bien convaincus, en entrant dans la vie ecclésiasti-"que et sacerdotale, que vous ne devez pas y chercher vos intérêts, "ni vos aises, mais la seule gloire de Dieu et le seul bien des âmes. "Et tout prêtre qui n'a pas ces sentiments-là fait fausse route...

"Vous êtes heureux, mes amis, d'être les premiers élèves de "ce séminaire. C'est vous qui êtes appelés à en former l'esprit. "Pour vous, vous sortirez un jour de cette sainte demeure; mais "l'esprit que vous y aurez introduit n'en sortira jamais. Et ceux "qui viendront après vous, pour être bons, n'auront qu'à suivre la "trace de vos pas et qu'à continuer vos exemples. Lorsqu'un artiste "veut réaliser une belle statue, il commence par faire un modèle; "et si ce modèle est beau, toutes les statues, qui lui ressembleront, "seront belles aussi. Ainsi ferez-vous. Vous serez les modèles, et "ceux qui vous imiteront seront bons si vous l'êtes.

"Dans ce but, observez ponctuellement votre règle. Aimez-là, "non pas sans doute pour elle-même, puisqu'en elle-même la règle "n'est qu'un moyen, mais pour les avantages immenses qu'elle pro-"cure. Sans règle, il est impossible d'être un prêtre fortement ver-"tueux. Or si vous n'aimez pas la règle, pendant que vous êtes au "Séminaire, plus tard vous l'aimerez moins encore. En sortant de "cette maison, vous direz: "Maitenant je suis libre!" D'abord vous "réciterez votre bréviaire, vous célèbrerez la sainte Messe à n'im-"porte quelle heure, et bientôt pour ces saints exercices vous ne "trouverez plus d'heures du tout... C'est ainsi que l'on tombe "dans la vie purement humaine."

Ces pensées développées dans un style simple, clair et élégant, avec un accent plein de force et d'onction impressionnèrent vivement toute l'assistance: c'était tout un programme de vie sacerdotale qu'elles traçaient aux nouveaux séminaristes; c'était aussi toute la future histoire du séminaire qu'elles ramassaient dans une réconfortante vision d'avenir.

Mais avant de devenir l'arbre vigoureux, que déjà, dans son coeur d'évêque, Mgr O'Brien entrevoyait, le petit grain de sénevé allait être deposé dans le sol fécond de l'épreuve et de la souffrance.

Une tombe, prématurément ouverte, faillit engloutir toutes ces espérances dont on saluait ainsi l'aurore: le dimanche 12 avril, après quelques jours seulement de maladie, le vénéré Père Cochet était brusquement emporté par une foudroyante pneumonie.

C'était un rude coup pour la maison naissante. Des voix et des plumes autorisées l'ont proclamé à l'envi: le Père Cochet était un saint. La touchante biographie (1) qu'une main fraternelle lui a consacrée, en témoigne hautement: on ne résiste pas à la douce et suave attraction qui se fait sentir à travers toutes les pages de ce livre de puisante édification: nous nous permettons d'y renvoyer le lecteur.

Il est un point, cependant, que nous nous en voudrions de ne pas signaler: le Père Cochet a laissé au séminaire, dont il a été le premier supérieur, plus que le souvenir de ses vertus, et de sa grande sainteté; malgré la courte durée de son séjour à Halifax, il a grandement contribué à créer, autour de l'oeuvre qui lui était confiée, cette atmosphère de chaude sympathie, grâce à laquelle, celle-ci a pu grandir et se développer. Ce sain prêtre était, en effet, la bonté même; il avait le secret de se gagner les coeurs: Catholiques

et Protestants étaient tombés sous le charme de son exquise délicatesse. On le vit bien le jour de ses funérailles, qui furent pour lui un triomphe, dont, de son vivant, son humilité se serait vivement offusquée : toutes les classes de la société, les représentants les plus distingués des autorités religieuse et civile, les pauvres qu'il avait tant aimés, se pressèrent autour de sa dépouille mortelle, pour lui rendre un suprême témoignage de leur respect et de leur vénération.

La bienveillante sympathie de la population Haligonienne était désormais acquise à l'oeuvre du séminaire : les successeurs du Père Cochet eurent, du reste, à coeur de maintenir les traditions de courtoisie de leur prédécesseur ; nous ne citerons qu'un seul fait qui dira, bien haut, dans quelle estime les Protestants eux-mêmes tiennent le séminaire du St-Coeur de Marie.

Le 16 avril 1907, au parlement fédéral d'Ottawa, le colonel Sam Hughes, représentant de Haliburton, déjà trop connu par ses excès de langage, prononçait à l'adresse du clergé français, des paroles bien injustes : "L'immigration du clergé français est un fléau pour notre pays", disait le fanatique député. Le gant fut relevé par le chef même de l'opposition d'alors l'Honorable M. Borden, aujourd'hui premier ministre du Canada qui se fit un devoir de désapprouver, avec la plus grande énergie, l'inqualifiable attaque du féroce Orangiste. Voici un passage de la philippique que celle ci valut à son auteur, de la part de son chef de parti :

"... Personnellement, je puis dire que je connais un peu ces "hommes (il s'agit des prêtres français qui viennent s'établir au "Canada). Pendant douze ans j'ai passé chaque jour à Halifax, "devant une communauté de prêtres français, établis là par l'auto-"rité de feu Mgr O'Brien, l'un des plus nobles esprits qui aient "jamais existé au Canada (applaudissements). J'ai eu l'avantage "de connaître quelques uns de ces messieurs. Ils menaient une "vie sainte et accomplissaient une bonne tâche, on n'en peut douter. "Je les ai vus à l'oeuvre et j'ai connu des personnages qui suivaient "leurs exercices religieux. Ils accomplissaient une excellente oeu-"vre pour Halifax, ils avaient beaucoup d'élèves qui comprenaient "d'excellent caractère et des enfants des meilleurs familles de Fran-"ce. Et dire de ces hommes qu'ils sont un fléau pour le pays, me "semble injustifiable, et je suis sûr que le colonel Hughes a dit cela "dans un moment d'emportement, et qu'il s'empressera de désavouer

"ses paroles quand il en comprendra l'injustice. J'ai cru que les "circonstances m'autorisaient à parler ainsi. Je ne pense pas qu'un "seul homme de ce côté-ci de la chambre voudrait applaudir aux "remarques quelque peu emportées qui ont échappé au député de "Haliburton en cette occasion."

Quelques semaines seulement s'étaient écoulées depuis la mort du P. Cochet, qu'un des scolastiques de la Congrégation, le cher frère Louers suivait son supérieur dans la tombe: nouvelle épreuve, fortement ressentie de tous: le grand séminaire ne se composait plus que de huit séminaristes et de deux directeurs.

Les vides, fort heureusement, se comblèrent bientôt par l'arrivée, au mois de juin, d'un nouveau renfort de scolastiques envoyés de France, et surtout, par la venue, en septembre, du second supérieur de la maison, le Révérend Père Levallois.

La vie du séminaire ne fut plus interrompue, pour longtemps, que par ces quelques rares et solennels événements, qui en viennent régulièrement rompre la pieuse, studieuse et silencieuse monotonie; cérémones d'ordinations, d'incorporations; premières messes: chaque années plus nombreuses à mesure que s'élevait le nombre des séminaristes. La première ordination eut lieu le 19 décembre; seuls les ordres mineurs et la tonsure y furent conférés. L'année suivante, le 29 juin, le séminaire du St-Coeur de Marie pouvait offrir au diocèse de Halifax, son premier prêtre. En juin 1898 nouvelle ordination, et cette fois de deux Français, les deux premiers élèves sortis du Collège de Church Point: le R. P. LeBlanc, élevé depuis à l'honneur de l'épiscopat, et le Père Désiré Comeau; les martyrs de la Grand Pré durent tressaillir dans leurs tombes en voyant l'auréole sacerdotale rayonner autour du front de deux de leurs fils. Je ferai encore mention de l'ordination de 1899, celle des Pères Cantin et Mérel; elle fut, en effet, marquée par un incident digne d'être relaté. Le Consul Général de France dans la Puissance du Canada, Mr. Klezkowski, ce jour-là l'hôte du Séminaire, au diner qui suivit les premières messes, porta aux deux nouveaux prêtres, un toast vibrant dans lequel il célébra, avec émotion, la grandeur et les gloires du sacerdoce catholique; c'était la France chrétienne qui parlait par la bouche autorisée d'une des plus distingués représentants de son gouvernement sectaire.

R. P. GEORGES, c.j.m.

Bibliographie

Une oeuvre louable est celle des concours littéraires de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. A chaque année, depuis 1916, cette association donne occasion à de jeunes plumes de s'essayer, tantôt dans des récits authentiques, tantôt dans des développements de faits imaginaires; tous les sujets devant être puisés dans l'histoire ou les moeurs canadiennes françaises.

Après le concours terminé et les prix distribués aux heureux gagnants, quatorze ou quinze des meilleurs récits sont soigneusement rédigés en un joli volume de plus de cent-cinquante pages.

C'est ainsi qu'en 1916 la Société St-Jean-Baptiste de Montréal livrait au public le premier volume de la série, intitulé *La Croix du Chemin*. Les auteurs des différents articles qui composent cette oeuvre littéraire ont raconté, chacun à leur manière, la pieuse coutume des campagnes canadiennes de planter une grande croix de bois, à un endroit déterminé le long du chemin, le plus souvent sur la pente d'un ravin, où les âmes croyantes y viennent prier le Dieu du Calvaire.

Quand on a visité les rives de la baie Ste-Marie, et surtout quand on a fait un pèlerinage au premier cimetière français sur ces plages, il fait grand plaisir de lire *La Croix* du Chemin à la Pointe-à-Major, N. E.

Tandis que le premier volume de la série mentionnée traite d'une coutume religieuse des campagnards canadiens, le second nous fait connaître d'anciennes manières de gagner honnêtement sa vie chez les anciens Canadiens, en tirant des produits de la terre le nécessaire à leur subsistance. Il a pour titre approprié: *La Corvée.*

Voilà autant d'articles qu'il faudrait relire souvent pour garder un religieux souvenir des anciens: La Corvée des Hamel, Le petit Monsieur, Jean-Baptiste à l'Epluchette, Terre-Neuve et fiançaille, Vieux-Temps, Le plumage des Oies, etc.

Le troisième volume porte le titre attrayant de *Fleur de lys* et selon un petit tract de réclame: "c'est le cachet que porte l'acte de "naissance de notre nationalité, c'est le symbole qui résume l'étin-"celant matin de notre histoire.

"*Fleurs de Lys* répondent bien à la magie évocatrice de leur "titre; car il y a là, tracés avec un grand art, d'admirables figures, "épisodes et tableaux de nos premiers temps. Ce sont les huit "nouvelles historiques, primées au 3e concours littéraire de la "Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Mlle Angéline Demers "a écrit *Profils de saints,* — M. Damase Potvin, *Le premier abatis,* "— M. Sylva Clapin, *La grande aventure du sieur de Savoisy,* — "M. Viateur Farly, *La voix des drapeaux,* — Fr. Elie, *Pierre "LeMoine d'Iberville,* — Fr. Robert, *Une expédition au lac Cupé- "rieur,* — M. L.-R. de Lorimier, *Le recensement de Ville-Marie par "Talon, en 1667,* — Fr. Rodolphe, *Les derniers lys de France.*

"On ne lira pas sans émotion ce faisceau de nouvelles qui ra- "content, peignent ou décrivent un passé qui fut fertile en actions "épiques, en grandes et nobles âmes.

"In-8° de 160 pages, enrichi de huit hors-texte et d'un frontis- "pice dus aux plus populaires de nos illustrateurs: J.-B. Lagacé, "Charles Gill, O.-A. Léger, Joseph Saint-Charles, J.-C. Franchère, "E.-J. Massicotte, Georges Delfosse et A.-S. Brodeur.

'Se vend 60 sous, *franco* 70 sous, au Secrétariat de la Société, "Monument National, 296, St-Laurent, Montréal, et chez les librai- "res du Canada et des Etats-Unis. Prix spéciaux pour le com- "merce et les maisons d'éducation."

L'oeuvre se continue et le quatrième concours est ouvert. Il s'agit cette fois-ci d'écrire "un conte de chez nous."

"C'est avec cet objectif dans l'esprit que la Société Saint-Jean-Baptiste ouvre son quatrième concours littéraire, dit M. Emile Miller. A tous ceux qui ont fait de leur plume un instrument d'art, elle demande un conte, une nouvelle, soit une narration où se puisse distinguer comme il convient une exposition, un noeud et un dénouement."

INSTRUCTIONS AUX CONCURRENTS

1. Les manuscrits devront être en prose.
2. Ne pas dépasser 2,500 mots.
3. Etre écrits sur un seul côté du papier.
4. Parvenir au secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste, (Monument National, à Montréal), avant le 30 novembre 1918.
5. Etre signés d'un pseudonyme seulement.

6. Tout manuscrit soumis au concours devient la propriété absolue de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

7. Comme prix, une somme de cent-dix ($110) piastres sera partagée entre les auteurs des cinq meilleurs travaux.

8. Être signés d'un pseudonyme seulement. Le jury fera connaître son choix en publiant ici même les titres et les pseudonymes des travaux primés ou qui auront mérité une mention honorable. Dans les quinze jours suivants la publication de ce rapport, les concurrents devront prouver qu'ils sont les auteurs des travaux primés ou mentionnés, en faisant parvenir au Secrétariat de la Société leurs nom et adresse mis à la suite du premier paragraphe de leur manuscrit. En s'abstenant de remplir cette condition dans le délai prescrit, les concurrents verront leur travail déclassé, pour l'avantage des travaux suivants dans l'ordre de valeur.

Il est à souhaiter qu'au moins un conte acadien figure dans le prochain volume du concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste, et que plus tard, une organisation des provinces maritimes s'occupent d'un semblable travail au pays d'Évangéline.

E. A.

Cinquante ans de Vie Littéraire

Benjamin Sulte et son oeuvre.

M. Gérard Malchélosse, le vaillant directeur-propriétaire du *Pays Laurentien* a édité en 1916 un essai de bibliographie des travaux historiques et littéraires (1860-1916) de M. Benjamin Sulte, l'illustre polygraphe canadien. Cette brochure de 78 pages est des plus précieuses pour ceux qui s'occupent un peu d'histoire de la littérature canadienne française. Elle est précédée d'une notice biographique par l'auteur et d'un poème inédit d'Albert Ferland. M. Casimir Hébert, d'origine acadienne, en est le préfacier.

M. Malchélosse a certainement rendu un immense service aux lettres canadiennes en préparant ainsi le chemin au futur biographe de M. Sulte, qui, malgré son âge avancé, continue son oeuvre d'historien de grande valeur.

On peut se procurer un exemplaire de ce travail aux bureaux du *Pays Laurentien,* 200, rue Fullum, Montréal.

E. A.

NOS ABONNÉS POUR 1918

(Suite.)

Mlle. Victoria Branche . . . . St-Maur, N.B.
M. Arthur Marcoux . . . . Balmoral, N.B.
M. Stanislas Robichaud . . . . St-Joseph, N.B.
M. l'abbé A. Martin . . . . St-Charles de Kent, N.B.
M. J.-E. Guenette . . . . Montréal
M. Octave Giroux . . . . Montréal
M. Azarie Messier . . . . Montréal
M. l'abbé A. Boudreau . . . . St-Joseph, C.B.
Mlle. Jeanne Boudreau . . . . Descousse, C.B.
M. A. Lambert . . . . Manchester, N.H.
M. l'abbé N. Poirier . . . . Charlottetown, I.P.E.
M. A. Lanteigne . . . . Montréal
M. l'abbé J.-J. Vautour . . . . Bathurst, N.B.
1. Octave Haché . . . . Inkerman, N.B.
M. Placide Vignault . . . St-Pierre de la Pointe aux Esquimaux